



GUIDE
ANTONY
2012

Ville d'
ANTONY
www.ville-antony.fr

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE

HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY

01 79 36 04 50

RADIOLOGIE GÉNÉRALE

Examens généraux
Échographie - Doppler
Radiologie Dentaire
Ostéodensitométrie

PÔLE SEIN

Dépistage
Mammographie numérisée
avec tomosynthèse
Échographies mammaires
Macrobiopsies stréréotaxique
Biopsie mammaire échoguidée

PÔLE CARDIOVASCULAIRE INTERVENTIONNEL

01.46.74.37.30

Coronarographie
Angioplastie coronaire
Angioplastie numérisée

SCANNERS

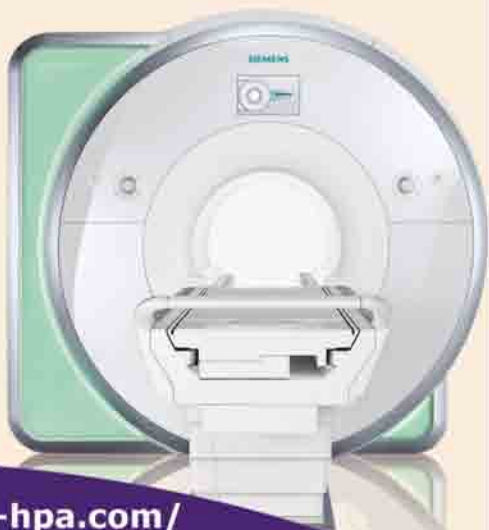
**64 & 256 barrettes
avec logiciel de réduction de dose**

Examens généraux - Urgences
Coloscopie virtuelle
Scanner cardiaque - Biopsie sous scanner

IRM SEMI-OUVERTES NOUVELLE GÉNÉRATION

accès du lundi au dimanche inclus

Examens généraux
Urgences
Mammaire - Vasculaire
Cardiaque



<http://imagerie-medicale-hpa.com/>

URGENCES 24H/24 - antony-radio@gsante.fr
25, avenue de la Providence - 92160 ANTONY



Une ville en mouvement

Après dix ans de travaux, la rénovation du quartier du Noyer-Doré s'achève. Dernière réalisation : le nouveau complexe sportif que vous découvrez en couverture de ce guide.

Bâti dans le périmètre de l'Espace Lionel-Terray, face à la nouvelle résidence étudiante Louise-Bourgeois, il est ouvert à la fois aux enfants des écoles, aux clubs sportifs antoniens et aux compétitions de haut niveau. Il s'inscrit dans la nouvelle identité du quartier, qui n'est plus désormais le grand ensemble des années soixante, mais un quartier aux normes d'aujourd'hui, privilégiant la mixité sociale et le cadre de vie, avec des espaces verts et des équipements publics de qualité. Un quartier qui a retrouvé un avenir.

Un avenir aussi pour notre projet Antonypole avec la décision prise par le Grand Paris d'y implanter une gare de son futur métro automatique à l'horizon 2020. Un horizon qui peut paraître lointain, mais, dans une approche d'aménagement du territoire, c'est presque demain. Une gare qui placera le quartier des Rabats à 20 minutes du Centre de Paris, et à 3 minutes de l'aéroport d'Orly comme de la gare TGV de Massy.

En 2012 ouvriront trois nouveaux pôles publics où la Ville coordonnera ses actions dans un souci d'efficacité : l'Espace Jeunes, boulevard Pierre-Brossolette, près de la gare Antony, pour les 11-25 ans ; le Pôle social, rue Prosper-Legouté, à proximité des services sociaux du Département ; le Point d'accès au droit, place Auguste-Mounié, dans le bâtiment du tribunal d'instance, qui regroupera les consultations juridiques, les écrivains publics, l'aide aux victimes, le conciliateur de justice et le délégué du médiateur de la République.

2012 verra également le commencement des travaux de construction du nouveau cinéma le Sélect et de l'Espace associatif de la place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord, ainsi que de l'aménagement du Parc des Bas-Graviers, qui ouvriront au public au second trimestre 2013. Les architectes travailleront enfin sur les projets aussi attendus que le futur centre sportif La Fontaine, que la Ville réalisera avec le Département, le nouveau théâtre et le centre nautique du quartier Pajeaud que réalisera la Communauté d'agglomération, trois équipements dont la livraison est prévue en 2015.

Jean-Yves Sénant
Maire d'Antony

SOMMAIRE

Votre ville et vos élus 3

- Antony en bref
- Histoire et patrimoine
- Vos élus
- Information civique
- Jumelages
- Lieux de cultes
- Communication et relations publiques

Services publics 25

- L'administration communale
- Démarches administratives
- Autres contacts

Cadre de vie 37

- Environnement
- Aménagement urbain
- Habitat et développement durable
- Ecocitoyenneté
- Déplacements

Développement économique et finances 71

- Un territoire attractif
- Formation et emploi
- Autres contacts
- Finances locales

Action sociale 83

- Pôle social
- Autres administrations
- Handicaps
- Cohésion sociale au Noyer-Doré
- Associations

Droit et sécurité 91

- Les juridictions
- Faire valoir vos droits
- Sécurité locale et prévention
- Contacts

Seniors 101

- Accueil et information
- Maintien à domicile
- Loisirs

Enfance et jeunesse 109

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse

Sports et loisirs 125

- Le sport municipal
- Le sport associatif
- Les animations

Culture 131

- L'action culturelle municipale
- Les autres établissements

Santé 141

- Etablissements
- Professions de santé et autres
- Urgences

Index 176



Édité en décembre 2011 par la ville d'Antony et distribué avec le bulletin municipal officiel N° 263.
Directeur de la publication : Jean-Yves Sénant
Réalisation, maquette : InfoCom 01 40 96 71 78
Couverture : le nouveau complexe sportif du Noyer-Doré.
Mise en pages : Euro Conseil Edition
Photos : Mairie d'Antony, Fotolia
Impression : Imaye Graphic
Publicité : Série Médias 01 40 96 11 88



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, selon un processus de fabrication plus respectueux de l'environnement.

VOTRE VILLE ET VOS ÉLUS

*Antony en bref
Histoire et patrimoine
Vos élus
Information civique
Jumelages
Lieux de cultes
Communication et relations publiques*

Antony en bref

Riche d'un bel environnement qu'elle a su préserver à seulement 8 km de Paris et d'un habitat diversifié, Antony est aussi dotée de nombreux services publics, d'équipements sportifs et culturels de qualité, d'un commerce actif. Ville animée et vivante disposant d'un réseau de transports particulièrement développé, elle est également une ville active qui attire les entreprises.

Commune la plus au sud du département, sous-préfecture des Hauts-de-Seine, Antony fait partie de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre.



62 049 habitants

(source INSEE, janvier 2011, population 2008)
dont 61 240 population municipale, et 809 comptés à part (étudiants internes hors Antony, étudiants en résidence universitaire à Antony, militaires dont la résidence personnelle est à Antony...)

970 ha

dont 19 % d'espaces verts et non bâtis

6 stations de RER

5 bureaux de poste

18 multi-accueils ou crèches

27 écoles publiques

27 entreprises

de plus de 100 salariés

761 artisans et commerçants

39 courts de tennis

60 000 livres à la médiathèque

dont 5 000 nouveautés par an



Histoire et patrimoine

« Le nom d'Antony vient de celui d'un propriétaire gallo-romain appelé Antonius. C'est dans la confirmation d'une donation royale à la grande Abbaye que, pour la première fois, en 829, apparaît le nom d'Antony. De la "chapelle" de 829, on peut voir les restes sous la tour de l'église Saint-Saturnin.

X^e-XV^e siècles : la création d'une « paroisse »

L'histoire d'Antony a été mouvementée. En effet, le village situé sur le plat pays, à mi-chemin entre Paris et la place forte de Montlhéry, s'est trouvé sur la route des bandes et des armées lors de tous les soubresauts de l'histoire de l'Île-de-France : invasions vikings du X^e siècle, guerres de Cent Ans, du Bien Public, de Religion, de la Fronde, disettes de la Révolution, invasions de 1814 et 1870 et même la Libération de 1945.



L'église classée monument historique porte les traces de cette histoire dans ses constructions successives. Elles correspondent aux périodes d'accalmie et de relative prospérité qui ont suivi toutes ces catastrophes : tout premier gothique du XII^e siècle (l'église a été érigée en paroisse en 1177), puis gothique du XV^e siècle.

XVI^e-XVIII^e siècles : l'extension du village

Au XVI^e siècle, François I^{er} décide de paver la route directe de Paris à Orléans. Des auberges et relais s'établissent alors en bordure de la grande route, donnant naissance au passage de la Bièvre au lieu-dit : le Pont d'Antony. Le chemin qui joint le Pont au Village deviendra plus tard l'actuelle rue Auguste-Mounié.

La prospérité de cette période se traduit aussi par l'autorisation royale, en 1545, de créer un marché (déjà fixé au jeudi !). La majorité des villageois se consacre à l'élevage sur les

prairies communales de la Bièvre, à la culture des céréales et de la vigne sur les Gravières et les Grouettes des côteaux. Au XVIII^e siècle est créée la Manufacture royale de cires (avenue du Bois-de-Verrières). Elle a le privilège de fournir Versailles et emploie une centaine d'ouvriers.

Antony avait alors vraisemblablement un millier d'habitants. C'est pendant cette période que des notables de Paris construisent de belles demeures dans les environs de la capitale. De ces "résidences secondaires", Antony n'a gardé que quelques restes : une façade du château de Berny, la "folie" et le parc (parc Heller) du château de Castries, aujourd'hui disparu.

XIX^e-XX^e siècles : la naissance d'une ville

Avec l'arrivée du chemin de fer en 1854, la vie d'Antony va basculer complètement, surtout après la guerre de 1870.

AUTO CONTROLE ANTONY

118 Avenue de la Division Leclerc
à 150m du Conservatoire de Musique

☎ 01 40 96 98 77



*Depuis 8 ans à votre service,
1^{ère} contre-visite offerte
à tous les Antoniens !*

Prenez RDV en ligne 7j/7 - 24h/24 sur
www.ctantony.com



Non seulement les cultures se spécialisent : Antony va produire des primeurs, des fruits, des fleurs même, transportés sur le marché parisien par « l'Arpajonnais », construit en 1884. Mais surtout, le bourg rural et ses annexes se voient cernés par la construction hâtive de pavillons. Les Parisiens à l'étroit dans leurs murs viennent s'installer le long de la voie ferrée, en « banlieue », sur des terrains moins chers qu'à Paris. C'est la « grande poussée des lotissements » dont la croissance anarchique, à une époque où les contraintes de l'urbanisme n'existaient pas, pose de graves problèmes de voirie et d'équipement. De ces « mal lotis », Auguste Mounié fut le grand défenseur. Lourde charge pour les municipalités d'alors, mais aussi essor : de 1 800 habitants vers 1880, la ville passe à 19 780 habitants en 1936 et fait un nouveau bond démographique après 1950 avec le Grand ensemble.

La multiplication des équipements scolaires, sportifs et culturels, le développement des transports (en particulier le RER et le Val vers Orly), la création de commerces, l'implantation de la zone industrielle et d'une zone de haute technologie, l'amélioration de l'urba-

nisme enfin, assurent à Antony une animation autonome et en font une ville à part entière. »

Anne Fontaine, 1992 (extrait), historienne, géographe et auteur d'études sur Antony (1922-1996)

Patrimoine

La ville d'Antony a créé une collection de dépliants dédiée au patrimoine. Neuf titres sont parus : *Le patrimoine du centre-ville* (2004), *Antony pavillonnaire* (2005), *Parcs et arbres remarquables* (2006), *Les écoles d'Antony* (2007), *L'eau à Antony* (2008), *Lieux de sépulture et de mémoire* (2009), *Voies de communication et transports* (2010), *L'église Saint-Saturnin et Industries et savoir-faire innovants à Antony* (2011).

Des associations antoniennes sont partenaires des services Culturel et Archives dans



ce travail de recherche et de synthèse : office de tourisme syndicat d'initiative, Atelier-musée du pays d'Antony, AVF Antony. Elles co-organisent avec le service Culturel la journée nationale du patrimoine, en septembre. C'est l'occasion de visiter certains lieux privés ou de bénéficier des services d'un guide : ancienne manufacture royale de cires (Maison des sœurs Saint-Joseph-de-Cluny), église Saint-Saturnin, église Saint-François...

Contact : service Culturel
Tél. : 01 40 96 72 82

Armoiries et logotypes

Les armoiries de la ville d'Antony ont une ancienneté très relative : elles ne furent adoptées en conseil municipal que le 20 juin 1919. Elles rappellent à la fois la situation topographique du pays, au point où la grande route de Paris à Orléans franchit la Bièvre, et la place tenue dans l'histoire de son développement par la puissante abbaye de Saint-Germain-des-Prés et par la famille de Hugues de Lionne.



Définition héraldique : « la commune d'Antony portera écartelé au I et IV d'azur à trois fleurs de lys d'or avec un écu en abîme, de sable à trois besants d'argent qui est de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, au II et III contre-écartelé, au I et IV de gueules à une colonne d'argent au chef cousu d'azur chargé d'un lion passant d'or, au II et III d'azur à trois bandes d'or, au chef cousu aussi d'azur au lion issant d'or, qui est de Hugues de Lionne, premier marquis de Berny, sur le tout de sinople au pont d'argent maçonné et ajouré de sable sur une rivière d'argent ». La devise d'Antony

est : *parvus ubi pagus fuit urbem jam alluit unda*, c'est-à-dire « là où était un petit village, l'onde désormais baigne une ville ».

Ville d'
ANTONY

La ville d'Antony a adopté un logotype à l'identité visuelle plus aisément reconnaissable, qui signe toutes les réalisations municipales.

Cérémonies du souvenir

Les dates importantes de notre histoire sont régulièrement commémorées par la ville, avec le concours des associations d'anciens combattants : journée nationale de la déportation (libération des camps, le dernier dimanche d'avril), 8 mai (Victoire du 8 mai 1945), 18 juin (commémoration de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940), 16 juillet (commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'), 24 août (libération d'Antony), 11 novembre (Armistice de 1918), 5 décembre (cérémonie en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie - 1952/1962).

Contact : service Relations publiques
Tél. : 01 40 96 73 96



Musée d'Antony

L'association « Atelier-musée du pays d'Antony », qui œuvre pour la préservation du patrimoine, a créé le musée d'Antony, avec le soutien de la ville. Musée d'intérêt local, il est installé dans la Maison des Arts (Parc Bourdeau). Ses collections sont constituées de porcelaines, faïences, outils anciens, objets d'artisanat... et d'un atelier de bourrelier entièrement reconstitué.

Contact : Atelier-musée du pays d'Antony
Tél. : 01 40 91 91 73

Archives communales

Service administratif indispensable au bon fonctionnement de la mairie, les Archives communales constituent aussi le grenier de l'histoire locale, grand ouvert à tous les Antoniens curieux du passé de leur cité ou de leur quartier, et soucieux de mieux connaître ceux qui y ont vécu.

► **Collecter et trier.** Situées au sous-sol de l'hôtel de ville, les Archives communales travaillent en étroite relation avec l'ensemble des services municipaux pour recueillir les dossiers dont ceux-ci n'ont plus l'utilité immédiate. Après tri, seule une petite partie, environ 10 %, est définitivement conservée. Les Archives recherchent par ailleurs tous documents susceptibles d'enrichir et compléter leurs fonds et collections.

► **Conserver.** Ce sont actuellement plus de 10 000 cartons ou registres qui sont placés sous la responsabilité des Archives communales. Les plus anciens documents conservés ont près de quatre siècles, mais c'est à partir de la Révolution que les archives sont les plus riches. On y trouve les documents les plus divers : ce sont, entre autres, cinquante ans de bulletins municipaux, des collections de presse politique locale, des plans, des affiches, des cartes postales, des photographies et des films.

► **Classer et inventorier.** Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose ! Les archivistes sont chargés de la mise en ordre des documents et de la rédaction des inventaires qui font connaître ces archives aux chercheurs.

► **Communiquer.** Au terme des délais légaux, les documents conservés aux Archives communales sont communicables à toute personne qui en fait la demande. Le service contribue à la mise en valeur de ce patrimoine en l'ouvrant aux historiens et aux curieux, en collaborant à des publications, en participant à des expositions, etc.

Êtes-vous à la recherche de vos ancêtres antoniens du XIX^e siècle ? Vous pourrez les retrouver dans les registres d'état civil. Voulez-vous savoir quand votre rue a été ouverte, connaître l'histoire de votre propriété ? Les cadastres et les plans de voirie vous en retraceront l'évolution depuis près de deux siècles. Vous intéressez-vous à l'œuvre politique de telle ou telle municipalité ? Consultez les procès-verbaux des élections et les délibérations du Conseil municipal. La construction d'une école retient-elle votre attention ? Vous pourrez dépouiller les dossiers de travaux. Faites-vous partie d'une association implantée de longue date à Antony ? Son histoire s'écrit aux Archives.

► **En savoir plus :** <http://www.ville-antony.fr/4-9134-Archivescommunales.php>

Les archives privées (familiales, associatives, d'entreprises) demeurent essentielles pour la connaissance de l'histoire d'Antony. Pour préserver ces documents d'intérêt historique, confiez-les aux Archives communales !

Contact : Les Archives communales sont gratuitement ouvertes à tous, sur rendez-vous et dans la mesure des places disponibles, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 40 96 73 03
archives_documentation@ville-antony.fr

Bibliographie sélective

ENJALVIN, Augustin (abbé). *Histoire d'Antony ou recherches faites sur cette localité*. Antony, chez l'auteur, 1852.

BOURNON, Fernand. *État des communes à la fin du XIX^e siècle : Antony, notice historique et renseignements administratifs*. Conseil général

du département de la Seine, « Monographies des communes de la Seine », Montévrain, Imprimerie de l'École d'Alembert, 1896, 84 p. FONTAINE, Anne (dir.). *Antony, des origines à nos jours*. Antony, Connaissance d'Antony, 1987, 200 p. *Antony d'hier et d'aujourd'hui*, bulletin de l'Association pour la promotion du patrimoine d'Antony (APPA), 1989, 15 numéros parus.

L'écho du terroir, bulletin de l'association Atelier-musée du pays d'Antony (AMPA), 1992, 39 numéros parus.

FIRINO, Yvonne. *Antony, cinq siècles de rues et de lieux-dits*. S. L., Association pour la promotion du patrimoine d'Antony (APPA), Maurry, 1998, 254 p. ATELIER-MUSÉE DU PAYS D'ANTONY, *Antony*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, « Mémoire en images », 2009, 128 p.

Des personnalités associées à Antony



François Molé *(1734 -1802) Célèbre comédien adulé par le public, il fut inhumé selon ses vœux dans sa propriété à Antony (située dans l'actuel parc Heller).

Alfred Velpeau *(1795 - 1867) Anatomiste et chirurgien français, inventeur de la « bande Velpeau ». Il résida à Antony à la fin de sa vie.

Auguste Mounié *(1876 - 1940) Maire d'Antony pendant vingt-huit ans et sénateur de la Seine.



Spéranza Calo-Séailles (1885-1949) Cantatrice mezzo-soprano née à Constantinople, inventrice avec son époux Jean Séailles d'un nouveau matériau à base d'émaux, le lap, largement

utilisé en architecture et en décoration. Plusieurs de ses enfants se sont illustrés dans la Résistance, dont **Simone Séailles** * (1917-1945), morte en déportation. Elles reposent au cimetière d'Antony.

Richard Guino (1890 - 1973) Sculpteur et peintre catalan, naturalisé français, co-auteur entre 1913 et 1919 de sculptures modernes longtemps attribuées au seul Renoir. Il s'installa avec sa famille dans un atelier à Antony.

Paul Arma *(1904 - 1987) Pianiste et compositeur français d'origine hongroise, il vécut à Antony à la fin de sa vie.



Louise Bourgeois *

(1911 - 2010) Sculptrice et plasticienne naturalisée américaine en 1955, elle vécut près de vingt ans à Antony jusqu'en 1938. Son œuvre à l'avant-garde de l'art contemporain

est exposée dans les plus grands musées.

Georges Chaulet (1931) Auteur de plus de cent cinquante romans pour la jeunesse dont la célèbre série Fantômette (50 épisodes). Il habite Antony depuis l'enfance.

René Metge (1941) Pilote automobile français, il a participé aux 24 Heures du Mans et remporté plusieurs Rallyes Dakar. Il vit à Antony.

Patrick Devedjian (1944) Maire d'Antony de 1983 à 2002, député des Hauts-de-Seine, ministre de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, président du Conseil général des Hauts-de-Seine. (voir page 14).

Nicola Sirkis (1959) Chanteur, guitariste et parolier du groupe de rock Indochine, né à Antony. Son frère jumeau **Stéphane**, ancien guitariste d'Indochine, est décédé en 1999.

Elie Semoun (1963) Humoriste, écrivain, acteur et chanteur, né à Antony.

Agnès Jaoui (1964) Actrice, scénariste, réalisatrice et chanteuse, née à Antony.

Laurent Lafforgue (1966) Mathématicien, lauréat en 2002 de la médaille Fields, né à Antony.

Didier Drogha (1978) Joueur de football professionnel à Chelsea (Angleterre), il a vécu à Antony pendant son adolescence.

* Un lieu d'Antony porte leur nom : avenue François-Molé, rue Velpeau, rue et place Auguste-Mounié, rue Simone-Séailles, résidence étudiante Louise-Bourgeois, auditorium Paul Arma.

Vos élus



Votre maire

Jean-Yves Sénant, maire d'Antony depuis avril 2003, réélu en mars 2008. Élu conseiller municipal en 1983, réélu en 1989, 1995 et 2001, il est devenu en 1989 maire adjoint chargé des affaires sportives et de la jeunesse. M. Sénant est aussi Premier vice-président de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, chargé des finances (voir p. 18). Il reçoit à la mairie d'Antony, en semaine, sur rendez-vous au 01 40 96 72 97.
E-mail : jean-yves.senant@ville-antony.fr

Les élus de la majorité

Groupe Antony pour tous (UMP, Nouveau Centre et Gauche Moderne)

Toutes les
adresses e-mail
sont disponibles
sur le site
Internet
www.ville-antony.fr



Sophie DEVEDJIAN*
1^{er} maire adjoint,
chargée de l'urbanisme,
de la politique de la ville
et de la cohésion sociale.



Jean-Yves LE BOURHIS*
2^e maire adjoint,
chargé de l'éducation.



Véronique BERGEROL
3^e maire adjoint,
chargée de la jeunesse, des seniors,
des relations intergénérationnelles,
de l'enfance et de la famille.



Jean-Paul DOVA
4^e maire adjoint,
chargé de développement économique,
de l'emploi et du monde combattant.



Isabelle ROLLAND*
5^e maire adjoint,
chargée de la culture.



Pascal COLIN*
6^e maire adjoint,
chargé du Pôle social.



Marie-Louise MARLET*
7^e maire adjoint,
chargée du commerce,
de l'artisanat et des jumelages.



Philippe SERIN*
8^e maire adjoint,
chargé de la sécurité
et de la prévention.



Armelle BRÉHAMET-COTTENCEAU*
9^e maire adjoint,
chargée de l'environnement
et du développement durable.



Philippe MARTIN*
10^e maire adjoint,
chargé des transports,
de la circulation
et de la sécurité routière.



Nilda ZERAH*
11^e maire adjoint,
chargée des ressources humaines,
des affaires civiles et des élections.



Jacques LEGRAND*
12^e maire adjoint,
chargé du logement.



Colette COVI-HOUEMAVO
13^e maire adjoint,
chargée de l'intégration.



Pierre MÉDAN*
conseiller municipal,
délégué aux finances et à la gestion.



Christian OLLIVRY*
conseiller municipal,
délégué aux solidarités actives
logement solidaire, réinsertion,
lutte contre les exclusions.



Anny LÉON*
conseillère municipale,
déléguée à la vie associative
et au bénévolat.



Gilles LE LAMER
conseiller municipal,
délégué au sport.



Mireille BUGAT
conseillère municipale,
déléguée à la pauvreté
et à la précarité.



Damien AUBINEAU
conseiller municipal,
délégué au budget.



Sylvie AGUILAR
conseillère municipale,
déléguée aux relations
avec les entreprises.



Cyril ADDA-HALIMI
conseiller municipal,
délégué aux actions jeunesse.



Michel FOUQUET*
conseiller municipal,
délégué aux travaux.



Fatima MESSAOUDI
conseillère municipale,
déléguée à l'autonomie des seniors.



Gérald SIMON
conseiller municipal,
délégué aux nouvelles technologies
et à la e-démocratie.



Martine BOUCHET-LEMOINE
conseillère municipale,
déléguée aux animations.



Wissam NEHMÉ
conseiller municipal,
délégué aux nuisances
environnementales.



Danielle NGUYEN
conseillère municipale,
déléguée aux affaires funéraires
et à la rénovation du cimetière.

* Conseiller de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre



Ioannis VOULDOUKIS*
conseiller municipal,
délégué à la santé, aux sciences
et à l'hygiène.



Rosa VLASTOS
conseillère municipale,
déléguée aux animations seniors.



Serge GUÉVEL
conseiller municipal, délégué
aux actions en faveur de l'emploi.



Verena GONIN
conseillère municipale,
déléguée aux handicapés.



Kamel MOHAMMEDI
conseiller municipal,
délégué à la promotion du service civique,
au développement du bénévolat
et des projets humanitaires pour les jeunes.



Maryse LEMMET
conseillère municipale
déléguée aux réseaux
et à la maîtrise de l'énergie.



Christian FAU
conseiller municipal
délégué aux projets
de développement économique.

Les élus de l'opposition



François RIVET*
conseiller municipal



Françoise COLMEZ
conseillère municipale

Groupe Union pour Antony
(PS, Défi pour Antony, PCF, Parti de Gauche)



François MEUNIER
conseiller municipal



Marie-Thérèse CHARRIER
conseillère municipale



Dominique FIÉ
conseiller municipal



Pascale LE NÉOUANNIC
conseillère municipale

* Conseiller de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre

Groupe Antony plus
(Les Verts, Citoyens à Antony, Parti radical de Gauche)



Magali BUZELIN
conseillère municipale



Fabien FEUILLADE*
conseiller municipal



Pierre RUFAT
conseiller municipal

Antony
Vivre ensemble



Caroline PÉGANG
conseillère municipale

► **Antony pour tous** (UMP, Nouveau Centre et Gauche moderne) : tous les élus de la majorité reçoivent sur rendez-vous au 01 40 96 73 30, et certains tiennent des permanences dans les différents quartiers d'Antony.

Hôtel de Ville : Mireille Bugat (pauvreté et précarité) reçoit sans RV le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 (*).

Serge Guével (actions en faveur de l'emploi et correspondant défense) reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 65 (*).

Point Info des Baconnets : Sophie Devedjian (urbanisme, politique de la ville et cohésion sociale) reçoit sans RV le mercredi de 15 h à 17 h (*), place des Baconnets.

Espace La Fontaine : Armelle Bréhamet-Cottenceau (environnement et développement durable) et Cyril Adda-Halimi (actions jeunesse) reçoivent tous les deux sur RV (au 01 40 96 71 65) au 17, place de la Résidence ; Mme Bréhamet-Cottenceau y reçoit sans RV le mercredi de 8 h 15 à 10 h (*).

Espace du Noyer-Doré : Colette Covi-Houemavo (intégration) reçoit sans RV le mercredi de 15 h à 17 h, au 4, bd des Pyrénées.

(*) sauf vacances scolaires

► **Union pour Antony** (PS, Défi pour Antony, PCF, Parti de Gauche) : Les élus reçoivent le samedi de 9 h à 11 h, à l'Hôtel de ville.

François Rivet : 06 78 85 45 77

Françoise Colmez : 01 46 66 01 27

ou 06 77 39 57 53

François Meunier : 06 60 64 18 32

Marie-Thérèse Charrier : 06 08 25 08 97

Dominique Fié : 06 08 66 03 61

Pascale Le Néouannic : 06 86 46 23 87

► **Antony plus** (Les Verts, Citoyens à Antony, Parti radical de Gauche)

www.antonyplus.com

Magali Buzelin (Antony plus, les Verts) : 06 81 72 65 65

Fabien Feuillade (Antony plus, Citoyens à Antony) : 06 81 48 21 59

Pierre Rufat (Antony plus, Citoyens à Antony, PRG) : 01 46 74 58 57

► **Antony Vivre ensemble**

Caroline Pégang : 06 26 86 04 03

Toutes les adresses e-mail
sont disponibles sur le site Internet
www.ville-antony.fr

Votre député et conseiller général



Patrick Devedjian

Député de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine (Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux) depuis 1986, il a réintégré l'Assemblée nationale le 14 décembre 2010,

suite à la fin de sa mission de ministre auprès du Premier ministre, en charge de la mise en œuvre du plan de relance de 2008 à 2010.

Il a été auparavant maire d'Antony de 1983 à 2002, ministre délégué aux libertés locales de 2002 à 2004, à l'industrie de 2004 à 2005.

Patrick Devedjian est aussi depuis 2004 conseiller général, groupe Majorité départementale UMP - Nouveau Centre et Apparentés, canton d'Antony-Bourg-la-Reine. Il a été élu président du Conseil général des Hauts-de-Seine en 2007, réélu en mars 2008 et mars 2011.

Il reçoit sur rendez-vous au 01 47 29 32 33 et au 01 40 63 67 72.

E-mail : pdevedjian@csg92.fr

et pdevedjian@assemblee-nationale.fr

Blog : patrickdevedjian.fr

Votre conseiller général canton Antony sud



Jean-Paul Dova : groupe Majorité départementale UMP - Nouveau Centre et Apparentés, canton d'Antony sud. Délégué aux relations internationales (hors affaires économiques) et aux anciens combattants.

Conseiller général depuis 1988, maire adjoint d'Antony depuis 1983, chargé du développement économique, de l'emploi et du monde combattant. Il reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 33. M. Dova est également conseiller de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.

E-mail : jpdova@csg92.fr

Blog : jpdova.typepad.com

Vos conseillers régionaux

Le conseil régional est présidé par Jean-Paul Huchon (PS). Pour les Hauts-de-Seine, voici vos 29 conseillers régionaux présentés par appartenance politique (les groupes sont cités par ordre décroissant du nombre total de conseillers).

► Socialistes et apparentés (PS et app., total : 62 élus)

Aurore Gillman
Philippe Kaltenbach
Roxana Maracineanu
Benoît Marquaille
Sébastien Pietrasanta
Roberto Romero
Judith Shan

► Majorité présidentielle (MP, total : 56 élus)

Marie-Dominique Aeschlimann
Jean-Didier Berger
Sophie Deschiens
Denis Gabriel
Roger Karoutchi
Frédéric Lefebvre
Martine Paresys
Rama Yade

► Europe Ecologie-Les Verts (EELV, total : 51 élus)

Francine Bavay
Françoise Diehlmann
Gérard Feldzer
Hélène Gassin
Pierre Laroutourou
Marc Lipinski
David Mbanza
Catherine Ribes

► Front de gauche, Parti Communiste, Gauche Unitaire, et Alternative Citoyenne et Alternatif (FdG, total : 14 élus)

Gabriel Massou

► Nouveau Centre et apparentés (NC et app., total : 11 élus)

Bernard Gauducheau
Béatrice Lavalette (de)
Ségolène Missoffe

► Parti Radical de Gauche et Mouvement Unitaire Progressiste (PRG-MUP, total : 5 élus)

Mireille Gitton

► **Front de Gauche et Alternatifs, ensemble pour une Région Ile-de-France à Gauche, solidaire, écologique et citoyenne** (FdG et A, total : 5 élus)

Pascale Le Néouannic

Vos sénateurs

Le Sénat est présidé par Jean-Pierre Bel (PS). 7 sénateurs ont été élus pour les Hauts-de-Seine en septembre 2011 (les groupes sont cités par ordre décroissant du nombre total de conseillers) :

► **Groupe Socialiste, Apparentés et Groupe Europe Écologie Les Verts rattaché** (total : 141 élus)

Philippe Kaltenbach

André Gattolin

► **Groupe UMP** (total : 132 élus)

Roger Karoutchi

Isabelle Debré

Jacques Gautier

► **Groupe de l'Union Centriste et Républicaine** (total : 31 élus)

Hervé Marseille

► **Groupe CRC communiste républicain citoyen** (total : 21 élus)

Brigitte Gonthier-Maurin.

Information civique

Élections municipales : vous votez tous les six ans, afin de désigner le conseil municipal, composé à Antony de 45 élus. C'est une élection au scrutin de liste majoritaire avec une dose de proportionnelle, à deux tours, c'est-à-dire : vous votez pour une liste (composée de 45 candidats), et la répartition des 45 sièges d'élus se fait en accordant la moitié des sièges à la liste ayant obtenu 50 % des voix au 1^{er} tour ou arrivée en tête au 2^e tour. L'autre moitié des sièges est distribuée proportionnellement aux scores des différentes listes.

Le maire : élu par le conseil municipal. En tant que représentant de l'État, il assure la publication des lois et règlements, organise les élections, célèbre les mariages et enregistre les naissances (fonctions d'officier

d'état civil), veille à l'ordre public et dresse des procès-verbaux en cas d'infractions à la législation (fonctions d'officier de police judiciaire). En tant que président du conseil municipal, il est responsable du budget (ordonnateur) et chef de l'administration communale.

Les maires adjoints : élus par le conseil municipal et responsables devant le maire, ils ont deux fonctions : exercer les attributions que le maire leur délègue par arrêté municipal et suppléer le maire (dans l'ordre de nomination) lorsque celui-ci est empêché. Chaque adjoint exerce les fonctions d'officier d'état civil : célébration des mariages, enregistrement de tous les actes d'état civil, délivrance des extraits ou copies d'actes.

Les conseillers municipaux délégués : nommés par arrêté du maire, ils ont délégation de pouvoir et de signature dans certains domaines. À Antony, tous les conseillers municipaux de la majorité municipale ont une délégation.

Bureau et commissions : réunion de travail des élus de la majorité, le bureau municipal est organisé régulièrement afin d'étudier les différents dossiers et préparer le conseil municipal. Les commissions, constituées d'élus de la majorité et de l'opposition, examinent les dossiers avec les responsables administratifs compétents et en tiennent informé le conseil municipal. Leurs avis sont consultatifs, leurs séances ne sont pas publiques. Les 13 commissions : finances ; développement économique, emploi, commerce et artisanat ; éducation ; urbanisme et travaux ; circulation et transports ; enfance et famille ; jeunesse et seniors ; affaires sociales ; culture ; vie associative ; sports ; environnement ; politique de la ville.

Département / conseil général : le département est une collectivité territoriale administrée par une assemblée politique locale élue : le conseil général. Le département a une mission spécifique dans l'exercice de la solidarité, d'une part entre territoires, et d'autre part entre les populations habitant ces territoires. Il a l'entière responsabilité de l'action sanitaire et sociale (notamment les personnes âgées, l'allocation RSA, la protection maternelle et infantile...). Il participe avec la région à l'aménagement du territoire et au développement économique. Gérant déjà les collèges (construction, entretien, matériel), les départements ont la charge de leurs personnels techniques (TOS), mais aussi des ex-agents des DDE (directions départementales de l'équipement) et de milliers de km de routes auparavant nationales. À Antony, les anciennes RD920 et RD986. Il y a 96 départements en France métropolitaine et 4 en Outre-mer (5 en 2011 avec Mayotte).

Les élections cantonales : les dernières élections de mars 2011 ont permis d'élire les derniers conseillers généraux représentant le canton Antony-Bourg-la-Reine (Antony Nord, au sein du conseil général, assemblée qui gère le département (Hauts-de-Seine). Les 45 conseillers généraux des Hauts-de-Seine représentent ses 45 cantons. Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les conseillers généraux et régionaux seront remplacés en 2014 par des conseillers territoriaux, siégeant dans les deux assemblées.

Région / conseil régional : la région est une collectivité territoriale administrée par une assemblée politique locale élue : le conseil régional. Les domaines d'intervention majeurs de la région sont l'aménagement du territoire et la planification, la coordination des actions de développement économique avec des programmes d'aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat, l'apprentissage, la formation et l'insertion professionnelles des jeunes et des adultes, la construction et la gestion des lycées, ainsi que la gestion de leurs personnels techniques (TOS). Il y a 22 régions en France métropolitaine et 4 régions en Outre-mer.

Les élections régionales : vous avez voté en mars 2010 pour élire les conseillers régionaux au sein de l'assemblée qui gère la région (Île-de-France), c'est-à-dire le conseil régional, au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire (prime majoritaire de 25% des sièges pour la liste arrivée en tête). Le nombre de sièges à attribuer pour chaque liste a été calculé globalement au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction du nombre de suffrages obtenus dans chaque section. Les 209 conseillers régionaux, dont 29 pour les Hauts-de-Seine, ont été élus pour 4 ans. Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les conseillers régionaux et généraux seront remplacés en 2014 par des conseillers territoriaux, siégeant dans les deux assemblées.



Calendrier électoral

Élection présidentielle :

22 avril et 6 mai 2012.

Élections législatives :

10 et 17 juin 2012

Les élections législatives : vous votez tous les cinq ans afin de désigner votre député qui siège à l'Assemblée nationale (Palais-Bourbon). Les députés sont élus au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dans le cadre de 577 circonscriptions. Antony fait partie de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine, qui comprend aussi Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux. Les députés sont investis d'un mandat national. Bien que chacun d'eux soit l'élu d'une seule circonscription, il représente la nation tout entière. Les prochaines élections législatives auront lieu en juin 2012.

Les élections sénatoriales : la mission spécifique des sénateurs est d'assurer la représentation des collectivités territoriales de la République. Cette représentation repose avant tout sur le régime électoral, les sénateurs étant élus au suffrage universel indirect par un collège composé principalement d'élus locaux, soit 150 000 grands électeurs : 577 députés, 1 900 conseillers régionaux, 4 000 conseillers généraux et 142 000 délégués des conseils municipaux. Les sénateurs, qui siègent au Palais du Luxembourg, étaient avant 2011 élus pour neuf ans et le Sénat se renouvelait par tiers tous les 3 ans. La dernière élection a eu lieu en septembre 2011 : 170 sièges étaient à pourvoir pour 6 ans, dont 7 dans les Hauts-de-Seine. Le renouvellement partiel du Sénat continuera d'être triennal (tous les 3 ans), mais portera désormais chaque fois sur la moitié des sièges.



Antony fait partie de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre créée le 1^{er} janvier 2003 avec Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson et Wissous.

► **Chiffres clés** : 7 villes, plus de 180 000 habitants, 44 km², plus de 1500 hectares d'espaces verts, 15 500 étudiants, 3500 chercheurs, 9 centres de recherche, 8000 entreprises, 18 espaces d'activités, 65 000 emplois, 18 lignes de bus Paladin, 25 lignes RATP, 4 lignes Noctilien, 6 autres lignes Optile, 9 stations RER.

► **Le président**, Georges Siffredi, maire de Châtenay-Malabry et deuxième vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, élabore les projets qui sont ensuite discutés avec les 7 vice-présidents.

► **Les vice-présidents** : *Finances* : Jean-Yves Sénant, maire d'Antony. *Aménagement urbain, logement et urbanisme* : Philippe Pemezec, maire du Plessis-Robinson et vice-président du Conseil général. *Culture, sport et recherche* : Philippe Laurent, maire de Sceaux. *Développement économique* : Jean-Noël Chevreau, maire de Bourg-la-Reine. *Environnement et développement durable* : Thomas Joly, 1^{er} adjoint au maire de Verrières-le-Buisson et conseiller général. *Assainissement, eaux pluviales, voirie et stationnement* : Régis Roy-Chevalier, maire de Wissous. *Politique de la ville, transports et eau potable* : Jean-Paul Martinerie, 1^{er} adjoint au maire de Châtenay-Malabry.

► **Le conseil communautaire** discute et délibère sur les affaires relevant des compétences de la Communauté d'agglomération. Il se compose des 53 conseillers communautaires désignés par les conseillers municipaux de chaque ville (proportionnellement à sa population : 18 Antony, 9 Châtenay-Malabry, 6 Bourg-la-Reine, 7 Le Plessis-Robinson, 6 Sceaux, 5 Verrières-le-Buisson et 2 Wissous)

► Les missions

Développement économique : aide aux créateurs d'entreprise, promotion du territoire, amélioration de l'attractivité du territoire et de l'accessibilité des pôles économiques et zones d'activités.

Emploi : coordination des questions d'emploi et d'insertion professionnelle, notamment des jeunes de 16 à 25 ans (voir p. 77).

Collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement et gestion des eaux pluviales.

Habitat : diversifier, développer et adapter l'offre de logements aux besoins du territoire.

Culture : gestion des 4 théâtres Firmin Gémier/La Piscine à Antony et Châtenay-Malabry, Les Gémeaux à Sceaux, Le Coteau au Plessis-Robinson et le Centre culturel Saint-Exupéry à Wissous ; des 6 écoles de musique : conservatoires d'Antony, Bourg-la-Reine/Sceaux, Le Plessis-Robinson, Verrières-le-Buisson, Wissous et Châtenay-Malabry.

Sport : élargissement de l'offre, rénovation et extension des équipements (piscines Les Blagis à Sceaux, Iris et Lionel-Terray à Antony, et Le Hameau au Plessis-Robinson).

Développement durable : préservation du patrimoine naturel, sensibilisation et éducation au développement durable dans le cadre de l'Agenda 21 communautaire ; promotion des équipements durables, via l'Espace Info Energie et Habitat des Hauts-de-Bievre.

Transports urbains : réseau de bus Le Paladin, plan local de déplacement.

Assainissement : modernisation et entretien des réseaux.

Sécurité du territoire : entretien et renouvellement des dispositifs de protection incendie

Contact :

Bâtiment Newton
3, Centrale Parc - Avenue Sully-Prudhomme
92298 Châtenay-Malabry cedex
Tél. : 01 41 87 82 82
E-mail : cahb@agglo-hautsdebievre.fr
Site Internet : www.agglo-hautsdebievre.fr

Jumelages

Le concept de jumelage entre villes est né dans les années 1950, afin de promouvoir, après les déchirements de la seconde guerre mondiale, la paix et l'entente entre les peuples.

La promotion de cet idéal à Antony doit beaucoup aux fortes convictions de **Georges Suant**, maire de 1955 à 1977, qui s'exprimait ainsi en 1969 : « ... *Quelles que soient nos conceptions politiques, philosophiques, religieuses, nous pouvons dire aujourd'hui, devant l'abominable, la formidable progression des forces de destruction des hommes, que nous sommes condamnés à la paix. Nous devons dès lors chercher tous les moyens d'atteindre ce but, et je crois que c'est par le jumelage que les hommes du monde pourront aussi parvenir à se mieux connaître, s'apprécier et, dès lors, sans doute, à s'aimer.* »

Antony a contracté ses premiers jumelages en 1961 avec la ville anglaise de **Deptford** (fusion avec **Lewisham**) et la ville italienne de **Collegno**. D'autres associations tout aussi fécondes ont été nouées depuis 50 ans, la plus récente : un protocole signé avec la ville grecque d'**Eletheroupolis** en 2000.

Voyages, rencontres sportives, échanges scolaires et artistiques, partage d'expériences offrent cette ouverture sur le monde, qui enrichit tous les acteurs du jumelage. Les collègues et lycées participent régulièrement, les activités commerçantes et artisanales sont aussi concernées.

Individuellement, les Antoniens peuvent participer aux courts séjours proposés par les villes jumelles, avec un hébergement dans les familles. La réciprocité est souhaitée mais non indispensable. Ces voyages sont annoncés dans le bulletin municipal Vivre à Antony et sur le site Internet de la Ville.

La commission extra-municipale du jumelage, présidée par **Marie-Louise Marlet**, maire adjointe chargée du commerce, de l'artisanat et des jumelages, coordonne ces échanges internationaux.

Nos villes amies

Reinickendorf, arrondissement de Berlin (Allemagne), 1966.

Ancien secteur français de Berlin Ouest avant la réunification de l'Allemagne, Reinickendorf, qui dépasse les 250 000 habitants, est demeurée très attachée à ce passé partagé avec la France. C'est un vaste territoire (près de 10 fois la superficie d'Antony) très verdoyant avec des forêts, des lacs, des espaces ruraux.

Lewisham, district du grand Londres, au sud-est (Royaume-Uni), fondé en 1965 par fusion avec Deptford qui était jumelée avec Antony depuis 1962. 250 000 habitants.

Collegno, située dans la province de Turin Piémont, à 9 km de Turin (Italie), 1970. 50 000 habitants.



Sderot, ville au sud de Tel-Aviv fondée en 1951 (Israël), 1984.

La majorité des immigrants vient d'Afrique du Nord et du Kurdistan. Dans les années 90, la population double avec ceux de l'ex-URSS. Obtient le statut de ville en 1996, à proximité de la bande de Gaza. Ville d'Amir Peretz, responsable du parti travailliste jusqu'en 2007.

Lexington, Massachusetts (États-Unis), 1989.
Ville résidentielle de la banlieue de Boston, c'est aussi une ville historique, siège de la première bataille de la guerre d'Indépendance américaine.

Olomouc, à 200 km de Prague (Rép. tchèque), 1990.



Située au cœur de la Moravie, Olomouc est une capitale régionale de la République tchèque d'un peu plus de 100 000 habitants, et le second haut-lieu patrimonial après Prague. Son université a été fondée au milieu du XVI^e siècle et sa colonne de la Sainte-Trinité, érigée au milieu du XVIII^e siècle, est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Olomouc affirme sa forte identité culturelle avec son opéra, ses théâtres, son orchestre philharmonique...

Eleftheroupolis, à 150 km de Thessalonique (Grèce), 2000.

Située au Nord-Est de la Grèce en Macédoine, Eleftheroupolis est bâtie au pied du mont Pangée, célèbre pour ses mines d'or, à quelques minutes de la mer. Non loin, on peut visiter le site archéologique de Philippi.

Contact : service des Relations extérieures, Hôtel de ville, porte 205, tél. : 01 40 96 71 72.

Lieux de cultes

► **Paroisse Saint-Saturnin**

- **Église Saint-Saturnin**

2, place de l'Église

Tél. : 01 46 66 00 71

www.saintsat.org

E-mail : saintsat.antony@wanadoo.fr

Messes : mardi, mercredi, jeudi et samedi à 9 h, lundi et vendredi à 19 h, samedi à 18 h 30, dimanche à 9 h 30, 11 h, 18 h.

- **Église Sainte-Odile**

21, rue du Nord

Messe : samedi à 18 h 30.

► **Paroisse Saint-Jean Porte Latine**

1, square de l'Atlantique

Tél. : 01 46 66 16 57

E-mail : stjean.portelatine@wanadoo.fr

Messes : lundi à vendredi à 8 h 30, dimanche à 10 h 30 ; samedi à 18 h en la Chapelle Sainte-Jeanne de Chantal (6, rue du Saule).

► **Paroisse Saint-Maxime**

11, rue du Jour - Tél. : 01 46 66 07 87

Messes : mardi et vendredi à 9 h, mercredi à 10 h, dimanche à 9 h 30 et 11 h.

► **Paroisse Saint-François d'Assise**

2, avenue Giovanni-Boldini

Tél. : 01 43 50 69 35

E-mail : sfso@wanadoo.fr

Messes : dimanche à 10 h 30 et jeudi à 12 h 15, sauf vacances scolaires.

► **Communautés**

- **Sœurs de Saint-Joseph de Cluny**

14, avenue du Bois-de-Verrières

Tél. : 01 46 66 00 38

Messes : tous les jours à 9 h.

- **Chapelle Sainte-Marie** (marianiste)

2, rue de l'Abbaye

Tél. : 01 46 11 58 00

Messes : en temps scolaire, lundi, mardi, mercredi et vendredi à 8 h, jeudi à 18 h 15 ; toute l'année, sauf sauf juillet et août, dimanche à 11 h.

- **Maison d'accueil marianiste**

5, rue Maurice-Labrousse

Tél. : 01 46 68 13 64

Messes : samedi à 7 h , congés scolaires : 7h45.
Séminaires et réunions, hébergement,
location de salles et événements privés.
www.mam-antony.fr

E-mail : contact@mam-antony.fr

► **Église Copte Orthodoxe Sainte-Marie et Saint-Marc de Paris**

7, avenue des Frères-Montgolfier
347, avenue de la Division-Leclerc
(adresse courrier)

92290 Châtenay-Malabry

Tél. : 01 46 31 45 26

E-mail : pere.guirguis@free.fr

► **Église évangélique baptiste de la Croix de Berny**

3, rue du Sud

Tél. : 01 42 37 85 50

www.eglisebaptistedantony.fr.st

Culte et enseignement pour les enfants :
le dimanche à 10 h. Rencontres de prière
et d'étude biblique en semaine (adultes et
jeunes). Activités : chorale, atelier...

► **Église réformée de France Communauté de Robinson**

36, rue Jean-Longuet

92290 Châtenay-Malabry

Tél. : 01 46 60 30 40

Culte : dimanche à 10 h 30.

► **Église réformée de France Pairie de la Vallée de Chevreuse**

33, av. du Président-Wilson

91120 Palaiseau

RER Massy-Palaiseau

Tél. : 01 69 20 26 42

http://ervc.free.fr

Culte : dimanche à 10 h 45 au temple de
Palaiseau et samedi à 18 h au centre Saint-
Paul-de-Chevy.

► **Église réformée évangélique de Massy-Antony**

7 allée des scandinaves

91300 Massy

Tél : 01 69 20 75 65

www.ere-massy-antony.org

Culte : chaque dimanche à 10 h 30. Autres ac-
tivités : études bibliques, groupe de jeunes,
groupe de louange.

► **Église évangélique luthérienne de Bourg-la-Reine**

26, rue Ravon

Tél. : 01 46 64 24 40

E-mail : eelf.bourglareine@neuf.fr

Culte : dimanche à 10 h 30.

► **Église luthérienne de France Pairie Saint-Marc de Massy**

6 allée du Japon

1, place Antoine-de-Saint-Exupéry

Tél. : 01 69 20 31 06

www.saintmarcdemassy.org

Culte : dimanche à 10 h 30.

► **Association consistoriale israélite de Paris / synagogue**

1, rue Sdérot - Tél. : 01 46 66 19 17

Communication et relations publiques

La Direction de la Communication vous informe sur les projets et les réalisations de la municipalité, et vous accompagne dans votre vie quotidienne en vous faisant mieux connaître la Ville. De l'accueil sur place aux réseaux sociaux, de l'affichage aux relations publiques, voici les services et les supports de communication à votre disposition.

Accueil et standard

Les hôtesses d'accueil de l'Hôtel de ville renseignent et orientent quotidiennement une centaine de personnes. Leurs missions : répondre à vos premières questions, proposer des supports de communication, orienter vers le service concerné. Elles centralisent les publications de la ville, les documentations d'autres administrations et associations, les renseignements utiles aux usagers (pharmacies de garde, démarches...). Aux heures d'affluence, les hôtesses se relaient afin d'assurer, en plus de l'accueil principal dans le grand hall (entrée place de l'Hôtel-de-Ville), un deuxième accueil dans le petit hall (côté parking rue des Champs). Elles assurent aussi le bon déroulement des mariages aux côtés des élus et du service État civil.

Les standardistes de l'hôtel de ville vous accueillent au 01 40 96 71 00 et redirigent votre appel vers la personne ou le service compétent. 666 appels par jour en moyenne sont pris en charge, le plus rapidement possible. Lors de pics d'appels, un certain nombre de communications étant déjà en attente, les appels supplémentaires ne peuvent être pris en compte (ni décrochement, ni signal « occupé »). Il est donc recommandé de privilégier les lignes directes des services (voir page 27) ou, le cas échéant, de mobiliser la standardiste le moins longtemps possible.

Le Bulletin municipal officiel (BMO)



Vivre à Antony est un magazine mensuel en couleurs distribué gratuitement dans chaque boîte aux lettres (11 éditions par an). Il vous tient informé des décisions du Conseil municipal et de l'actualité à Antony : grands projets d'aménagement, travaux dans

la ville, vie scolaire, crèches, programmes culturels, résultats sportifs... Une version sonore et une version agrandie, gratuites, existent pour les malvoyants, sur demande auprès du CCAS ou du secrétariat du BMO.

Si vous constatez des anomalies dans la distribution de ce journal, n'hésitez pas à le signaler.

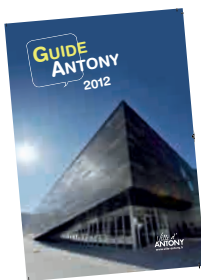
Contact : Vivre à Antony

Tél. : 01 40 96 71 16

E-mail : vivre-a-antony@ville-antony.fr

Le service Information Communication (InfoCom)

L'InfoCom conçoit et réalise des visuels et des supports de communication variés : guides d'information, programmes culturels et d'animations, nombreuses affiches, brochures de vacances, dépliants sur le patrimoine... et les tient à votre disposition toute l'année à l'Hôtel de ville et dans les établissements municipaux.



Le guide d'Antony que vous parcourez est une présentation générale de la ville : cadre de vie, services publics, aménagement urbain, action sociale...

Édité chaque année à plus de 30 000 exemplaires, ce guide est distribué avec le bulletin municipal de décembre.

L'InfoCom assure par ailleurs l'entretien et l'actualisation de 210 panneaux extérieurs d'information de 1 m² à 8 m² : manifestations culturelles, sportives, arrêtés municipaux, comptes rendus officiels... Ses plans de ville, actualisés chaque année dans 15 mobiliers urbains, sont aussi disponibles au format de poche.

Contact : infocom@ville-antony.fr
Tél. : 01 40 96 71 78



Journaux électroniques d'information



8 panneaux électroniques sont installés dans les différents quartiers de la ville : dalle du RER Antony, rue du Marché, rue Adolphe-Pajeaud, avenue Armand-Guillebaud, résidence La Fontaine, rue Mirabeau, rue de Massy, avenue du Noyer-Doré.

Ils donnent par flashes

de vingt secondes des informations brèves dans divers domaines : culture, associations, manifestations, stages de formation, offres d'emploi, alertes météo... Ce support de communication permet la diffusion d'informations de dernière minute. Les panneaux électroniques indiquent également l'heure et la température. Les associations sont invitées à transmettre leur message à diffuser sur ce support.

Contact : 01 40 96 73 43

E-mail : beatrix.coupeau@ville-antony.fr

Relations presse

Une attachée de presse assure toutes les transmissions d'informations auprès des rédactions locales et nationales, afin que l'actualité d'Antony soit présente dans les principaux titres de la presse française.



La communication sur les manifestations les plus importantes (foire aux fromages et aux vins, guitares à Antony...) ou sur des sujets liés à l'action municipale (reconstruction du cinéma...) peut inclure la réalisation de dossiers de presse très complets, avec, le cas échéant, des interviews d'élus.

Contact presse : 01 40 96 73 43

Internet

Le site officiel de la ville (www.ville-antony.fr)

est un portail pratique, dynamique et ergonomique qui vous donne accès à toute l'information sur Antony : actualités, événements mais aussi démarches administratives en ligne, plan interactif, petites annonces, sans oublier un accès en mode audio pour les personnes malvoyantes. Une **vidéothèque** vous permettra de découvrir ou de revivre les grands événements organisés par la Ville. Le site est également accessible dans une version optimisée pour les téléphones mobiles (m.ville-antony.fr). Vous souhaitez que l'information vienne directement à vous ? Inscrivez-vous à la **newsletter hebdomadaire** et rejoignez la page **Facebook** officielle de la Ville (www.facebook.com/ville.antony) pour recevoir toute l'actualité d'Antony en temps réel !



web



Contact : webmaster@ville-antony.fr

Tél. : 01 40 96 73 04

La **borne Internet**, dans le grand hall d'accueil de l'Hôtel de ville, vous permet de vous connecter gratuitement aux sites des services publics suivants : annuaire France Télécom, RATP, SNCF, Aéroports de Paris, Service-Public, ville d'Antony, médiathèques d'Antony, communauté d'agglomération, préfecture, conseil général et conseil régional.

WiFi, technologie de réseau informatique sans fil, rend Internet accessible à tous dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville, aux médiathèques, au BIJ, à l'espace Lionel-Terray

et au stade Georges-Suant (club house). Chacun peut naviguer sur le Web ou consulter ses messages sans déboursier un centime et de manière illimitée. Une signalétique permet de repérer facilement les zones de couverture. Il suffit simplement d'utiliser un ordinateur ou un téléphone portable équipés de la réception WiFi.

Relations publiques



Le service Relations publiques organise les cérémonies du souvenir (voir p. 7), et des événements liés à l'actualité municipale : inauguration d'un nouvel équipement municipal, visite de personnalités, cérémonies de remise

de distinctions (famille française, médaillés du travail) et de décorations (légion d'honneur, ordre national du mérite...), accueil des nouveaux bacheliers, départs en retraite des enseignants... Le service assure les préparatifs (envois d'invitation, décoration de salles, éclairage et sonorisation, sélection de cadeaux...), l'accueil du public, le protocole, le cocktail, buffet...

Sans oublier l'organisation des noces d'or, de diamant... À l'occasion de ces heureux événements familiaux, les couples antoniens qui le souhaitent bénéficient d'une petite cérémonie officielle au cours de laquelle ils sont « remariés » par le maire ou un adjoint.

Enfin, les Relations publiques gèrent la location de salles municipales pour des fêtes familiales, sur demande écrite à M. le Maire : centres de loisirs parc Heller, les Castors et Paul-Roze, centre André-Malraux, club-house au stade Georges-Suant. Tarifs 2011 : de 75 à 970 € selon la capacité des salles et les horaires (augmentation d'environ 2 % par an votée au conseil municipal de décembre).

Contact : Relations publiques
RDC de l'Hôtel de ville
Tél. : 01 40 96 73 68 / 73 96

Service de documentation

Intégré à la direction des Services généraux, ce service met à la disposition des Antoniens de multiples sources d'information. Vous pourrez y consulter des revues d'information générale (*Le Particulier*) et administrative (*Revue française d'administration publique*, *Gazette des communes*). Vous y trouverez également les textes législatifs et réglementaires, ainsi que les recueils des actes administratifs des collectivités territoriales. Le service de documentation vous procurera par ailleurs tout renseignement relatif à Antony ou vous indiquera où et comment l'obtenir.

Contact : ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 40 96 73 03
archives_documentation@ville-antony.fr

SERVICES PUBLICS

L'administration communale
Démarches administratives
Autres contacts

L'administration communale

Hôtel de ville

place de l'Hôtel-de-Ville
BP 60086

Tél. : 01 40 96 71 00 (standard)

E-mail : webmaster@ville-antony.fr

Site : www.ville-antony.fr

- ▶ Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf Petite enfance : fermé mercredi matin et jeudi matin).
- ▶ Permanences supplémentaires :
Élections/Affaires diverses (uniquement sur RV), État civil : mardi jusqu'à 19 h et samedi de 9 h à 12 h.
Régie centrale : samedi de 9 h à 12 h.
Écrivain public (*) : mardi et mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.
Consultations juridiques* : mardi de 17 h 30 à 19 h, samedi de 11 h à 12 h.

(*) *Sauf vacances scolaires - service gratuit.*

Principaux services

Aux heures d'affluence, il est possible que les lignes du standard de l'Hôtel de ville soient toutes occupées avec déjà plusieurs commu-



nications en attente. Dans ce cas, les appels supplémentaires ne peuvent être pris en compte (ni décrochement, ni signal « occupé »). Il est donc recommandé de privilégier les lignes directes des services, en page 27 (consultez aussi l'index final détaillé p. 180 qui vous oriente dans le guide et renvoie à beaucoup d'autres coordonnées utiles).

ORDIMEDIC

L'informatique à domicile!
www.ordimedic.fr



06 81 56 23 15

Réparation chez vous
de votre ordinateur !

Vente, installation, configuration
de tout matériel informatique
neuf ou d'occasion.

point S
Pas de stress, il y a point S !

**PNEUS - FREINAGE
AMORTISSEUR - VIDANGE
RÉVISION - ÉCHAPPEMENT
CLIMATISATION**

GARAGE SALIA

174 av. du président JF Kennedy - ANTONY
01 46 68 84 85

ANTONY MULTISERVICES

Artisans diplômés et qualifiés à votre service



Serrurerie

Plomberie

Vitrierie

Chauffage



**24h/24 - 7j/7
Tarifs assurances**

80 avenue J.F. Kennedy - 92160 Antony
01 46 66 18 18 - Devis gratuit



G. DORISON
peinture et revêtement

**PEINTURE - OUTILLAGE - VITRERIE
PAPIER PEINT REVÊTEMENT MURAL
PARQUET - MOQUETTE
SOL PLASTIQUE PVC
TISSUS - VOILAGES ...**



OUVERT AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

21-23 rue Léonard de Vinci - 92160 Antony
Tél. 01 46 66 04 99 - Fax 01 46 66 11 15
Site www.g.dorison.fr - mail g.dorison@wanadoo.fr

La Beyrouthine

Restaurant gastronomie libanaise

Ventes à
emporter

Livraison à
domicile



Véranda
été hiver

Ouvert
7 jours/7

Réservations au : 01 57 19 04 59

96 Av. de la Div. Leclerc - 92160 Antony
www.labeyrouthine.com

**Cuisine adaptée
à votre budget**



CUISINES
**CHABERT
DUVAL**

SARL ARNO cuisines

38, av. du 8 mai 1945 - 94260 Fresnes
☎ 01 46 68 34 38 - www.chabertduval.fr

- ▶ **Activité économique** (p. 75)
01 40 96 71 33
- ▶ **Aides sociales** (p. 83)
81, rue Prosper-Legouté (janvier 2012)
01 40 96 73 38 ou 71 38
- ▶ **Affaires diverses** (p. 33)
pièces d'identité, élections
01 40 96 71 26 ou 28
- ▶ **Affaires scolaires** (p. 115)
- inscriptions scolaires, garderies,
études dirigées 01 40 96 71 99
- restauration 01 46 66 88 89
- ▶ **Animations** (p. 129)
01 40 96 73 67
- ▶ **Archives/Documentation** (p. 8 et 24)
01 40 96 73 03
- ▶ **Bulletin municipal** (p. 22)
01 40 96 71 16
- ▶ **Centre technique municipal**
Espaces verts, Voirie... (p. 40)
10, avenue François-Arago
- 01 55 59 22 01
- Allô Voirie Service
01 55 59 22 59
- ▶ **Circulation/Transports** (p. 65)
01 40 96 71 85
- ▶ **Commerce et Artisanat** (p. 76)
01 40 96 71 72
- ▶ **Culture** (p. 131)
01 40 96 72 82
- ▶ **Direction Aménagement et Urbanisme**
(p. 43)
01 40 96 72 68
- ▶ **Direction Communication**
et Relations publiques (p. 21)
01 40 96 71 16
- ▶ **État civil** (p. 35)
- 01 40 96 71 27 ou 72 43
- Cimetière (concessions) :
01 40 96 31 29
- ▶ **Jeunesse**
- Centres de loisirs/accompagnement
scolaire (p. 118)
01 40 96 72 85 ou 72 91
- Espace Jeunes (p. 121)
11, bd Pierre-Brossolette
01 40 96 73 77
- Séjours (p. 122)
01 40 96 73 49 ou 71 43

- ▶ **Logement** (p. 54)
21, bd Pierre-Brossolette
01 40 96 31 45
- ▶ **Petite enfance** (p. 109)
01 40 96 73 64 ou 31 32 ou 31 33
- ▶ **Prévention, Politique de la ville** (p. 88)
4, boulevard des Pyrénées
01 40 96 68 10
- ▶ **Régie centrale** (p. 118)
01 40 96 71 36 ou 73 32 ou 73 27
- ▶ **Relations publiques** (p. 24)
01 40 96 73 68 ou 73 96
- ▶ **Secrétariat des élus** (p. 13)
01 40 96 73 30
- ▶ **Secrétariat du maire** (p. 10)
01 40 96 72 97
- ▶ **Service communal d'Hygiène**
et de Santé (p. 40)
1, rue Maurice-Utrillo
01 46 68 78 14
- ▶ **Solidarité** (p. 83)
81, rue Prosper-Legouté (janvier 2012)
01 40 96 71 12 ou 71 86
- ▶ **Sports** (p. 125)
01 40 96 71 80 ou 72 67

Point Info des Baconnets

Place des Baconnets

Tél. : 01 42 37 52 10

Réouverture en 2012.

Horaires en cours d'étude.

Les permanences continuent :

Cantine scolaire : lundi de 14 h à 17 h

Écrivain public (*) : jeudi de 10 h à 12 h

Permanence d' élu : voir page 13

Mairie à domicile

Si votre mobilité est réduite, ce service vous est réservé : un agent communal polyvalent se déplace chez vous, uniquement sur rendez-vous au 01 40 96 71 26 ou 71 28

Les services de l'Hôtel de ville	Entrée principale hall d'honneur (place Hôtel-de-Ville, piétonnière)	Entrée petit hall et ascenseurs (*) (rue des Champs, côté parking)
Rez-de-chaussée	Accueil - Photocopieur et toilettes publiques - Borne Internet Documentation/Archives Jeunesse centres de loisirs Salle du conseil municipal et des mariages, Salon d'honneur	Photos d'identité - Accueil Petites annonces <u>Galerie</u> : Relations publiques État civil - Elections/Affaires diverses et militaires - Régie centrale Affaires scolaires **
1^{er} étage	Salles de réunion Direction de la Communication et des Relations publiques Site Internet et Bulletin municipal Cabinet et secrétariat du maire Direction générale des services Direction générale adjointe (administration générale)	Secrétariat des élus <u>Galerie</u> : Élus - Achats/Assurances Direction générale adjointe (services généraux) Conseil municipal - Courrier arrivée Finances - Direction des Relations humaines et sociales

(*) Rampe d'accès pour les personnes en fauteuil ou dotées de poussette. Les deux ascenseurs sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

(**) Le Pôle social / CCAS Service Solidarité déménagement au 81, rue Prosper-Legouté en janvier 2012.

2^e étage	Culture <u>Galerie</u> : Commerce artisanat - Circulation transports - Courrier départ Direction générale des services techniques Urbanisme (Cadastre) - Foncier - Patrimoine Élus - Information Communication Relations presse / Journaux électroniques Juridique - Direction générale adjointe (action sociale, petite enfance, culture, jeunesse, animations et sports) - Jeunesse séjours
3^e étage	** <u>Galerie</u> : Association du personnel Activité économique - Animations Petite Enfance - Élus - Direction des Systèmes d'Information et de Communication Sports - Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Établissements municipaux

- Multi-accueils, haltes-jeux
- Écoles
- Services administratifs et techniques municipaux
- Établissements sportifs
- Etablissements culturels
- Autres

(*) géré par la Communauté d'agglomération



- A Multi-accueil La Source
- B Police municipale
- C Le 11 Espace jeunes : Animations jeunesse et BJ
- D Halte-jeux Pomme d'Api RAM-RAP
- E Service Logement

CL : centre de loisirs
École primaire : maternelle et élémentaire



Sans oublier le bibliobus, véritable bibliothèque mobile.

PETILLOT
PRIMEURS
La Boutique

Depuis 3 générations sur les marchés
d'Antony et de Bourg-la-Reine

FRUITS
LÉGUMES

Crèmerie • Vins Fins • Produits Corses

87 avenue Aristide Briand 92160 ANTONY • 01 42 37 75 65 • Ouvert jusqu'à 19h30
Parking mis à votre disposition gratuitement

**MAISON & SERVICES ANTONY**

ménage
repassage
jardinage ...

MAISON & SERVICES ANTONY

01 40 96 00 00

entrefen de la maison et du jardin - www.maison-et-services.com

**AROM'EPIL**

Soins visage - Epilation - Bronzage

NOUVEAU DÉPOSITAIRE
des produits de beauté

**SOTHYS**
PARIS

www.institut-arom-epil.com

N 20 - 129, av de la Division Leclerc, ANTONY
☎ 01.46.66.42.32
FACILITE DE PARKING NON PAYANT.

**CABINET IMMOBILIER
RENARD SAULNIER**

Vous désirez confier votre bien à vendre ou à gérer,
notre équipe est à votre disposition

ALAIN ET PASCAL SAULNIER
AFFAIRE FAMILIALE CREEE EN 1983

 FNAIM 32-34 AV DE LA DIVISION LECLERC
92160 ANTONY - TEL : 01 46 66 02 03
www.cabinet-renard-saulnier.com

**BMA**
BM ASSURANCES

**Assurances
des Particuliers
et Professionnels**

**Sélection de garanties
sur mesure
aux tarifs les plus bas**

13, rue de l'Eglise - 92160 Antony
☎ 01 46 66 07 32 - Fax : 01 46 66 07 93
Email : bm.assurances@wanadoo.fr

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

 **RÉMY OLIVARO**



**CONSTRUCTION - RÉNOVATION
RAVALEMENT - CARRELAGE**

6, rue du Coteau - 92160 ANTONY
Tél : 01 42 37 71 55 - Fax : 01 40 96 91 08

Démarches administratives

ACTES À ACCOMPLIR	OÙ S'ADRESSER
Mariage	Mairie du domicile d'un des futurs époux (État civil)
Noces d'or	Mairie (Relations publiques)
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance (État civil) Dans les 3 jours de l'accouchement
Médaille de la famille française	Mairie du domicile (État civil)
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès (État civil) Dans les 24 h qui suivent le décès
Cimetière : achat ou renouvellement de concession	Mairie (État civil) Voir p. 35
Certificat de vie commune	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Reconnaissance des enfants naturels	Toutes mairies (État civil)
Parrainage civil	Mairie du domicile (Etat civil)
PACS	Tribunal d'Instance (dont ressort le domicile)
Recensement militaire	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Création d'association	Sous-préfecture
Création ou mutation de débit de boisson	Mairie du siège de l'établissement (Etat civil)
Inscription sur la liste électorale	Mairie du domicile (Élections)
Aide juridictionnelle	Mairie du domicile (Etat civil) voir aussi p. 95



PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER
Certificat de scolarité	Directeur de l'école
Attestation de vaccination	Service communal d'Hygiène et de Santé (voir p. 40)
Légalisation de signature attestant l'identité	Mairie du domicile (Affaires diverses) La signature doit être faite devant un employé municipal
Certificat d'hérédité pour les sommes inférieures à 5335 €	Mairie du domicile du défunt ou d'un héritier (Etat civil). Présence de 2 témoins
Attestation d'accueil, certificats de résidence (pour les étrangers) et changement de résidence (pour les Français), d'hébergement d'un enfant majeur	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Extrait d'acte de naissance (*)	Mairie du lieu de naissance, sauf Français nés à l'étranger : ministère Affaires étrangères Service Central de l'État civil 44941 Nantes Cedex 9
Extrait d'acte de mariage (*)	Mairie du lieu du mariage (État civil)
Extrait d'acte de décès (*)	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile (État civil)
Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) Demande en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr	Service du Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 Nantes cedex 1 (tél. 02 51 89 89 51) sauf personnes nées dans les TOM : Greffe du Tribunal de 1 ^{er} Instance du lieu de naissance
Carte d'identité 	Mairie du domicile (Affaires diverses) Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier.
Passeport 	Toutes mairies équipées d'une station de recueil de données (Affaires diverses) Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier.
Livret de famille	Mairie du domicile (État civil)
Carte et retraite de combattant, carte d'invalidité à titre militaire	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Autorisation de sortie de territoire	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Permis de conduire	Sous-préfecture du domicile
Carte grise	Sous-préfecture du domicile

(*) Administration en ligne :

- www.ville-antony.fr (Antony en ligne) ou www.service-public.fr (services en ligne et formulaires)
- Français nés, mariés ou décédés à l'étranger : www.diplomatie.gouv.fr (Les Français et l'étranger/ Droits et démarches)

• Suivi en ligne de votre demande de carte nationale d'identité : directement auprès de la préfecture : www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr, et cliquez sur l'onglet « Vos démarches en ligne ».

La liste des pièces à fournir est disponible à l'Hôtel de ville ou sur le www.ville-antony.fr/ Antony en ligne.

Afin d'éviter des temps d'attente fastidieux (certaines procédures pouvant nécessiter jusqu'à 30 mn), il vous est **conseillé de prendre rendez-vous** par téléphone auprès des services **État civil** (01 40 96 71 27 / 72 43) et **Affaires diverses** (01 40 96 71 26 / 71 28).

Affaires diverses Rendez-vous obligatoire

- mardi de 17 h 30 à 19 h, mercredi toute la journée et samedi matin,
 - toute la semaine pour le **passport biométrique** : deux prises d'empreintes digitales (au dépôt du dossier et au retrait du passeport), et prise de photo d'identité sur place par une station de recueil de données (sauf enfants de moins de 6 ans)
- A partir du 1^{er} janvier 2012**, vous devrez apporter vos deux **photos d'identité**. Pour être valides, celles-ci doivent répondre aux caractéristiques fixées au journal officiel du 13/02/2009, entre autres : prise de vue de moins de 6 mois, ressemblante, photo de 35 mm x 45 mm, le visage (hors chevelure) devant être compris entre 32 et 36 mm, tête nue, droite, expression neutre et bouche fermée, pas de reflet sur les lunettes et pas de monture épaisse qui masque les yeux.

La nature de votre demande et les documents nécessaires seront déterminés au téléphone, afin que vous les présentiez le jour du rendez-vous. Cela vous évitera de vous déplacer deux fois et vous assurera que votre dossier est bien complet.

Élections

► **Tout changement d'adresse**, même à l'intérieur de la commune, doit obligatoirement être notifié au service Élections avant le 31 décembre. À défaut, vous ne recevrez pas le courrier électoral (profession de foi des candidats, carte d'électeur

lorsqu'elle est renouvelée), qui reviendra à la mairie. Vous serez alors radié des listes électorales et vous ne pourrez dans aucun cas voter.

► **Machines à voter** : utilisées dans chaque bureau de vote d'Antony depuis 2005, elles sont agréées par le ministère de l'Intérieur. Simple calculatrice autonome (non connectée) qui enregistre les votes sans identification de l'électeur, la machine à voter facilite et sécurise la procédure. Avant l'ouverture de chaque bureau de vote, l'initialisation des compteurs et leur concordance avec chaque touche utilisée sont dûment vérifiées (édition d'un procès-verbal de contrôle) par des délégués de listes différentes.

Pour plus d'informations :

www.ville-antony.fr (Ma mairie/Elections)

Contact : service Affaires diverses

Tél. : 01 40 96 71 26 et 71 28

Recensement annuel

A Antony (comme dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants), une enquête est co-réalisée par la Ville et l'INSEE* chaque année de mi-janvier à février, auprès d'un échantillon de 8 % des logements. Le recensement, qui est obligatoire, permet une connaissance fine de la population résidant en France : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, logement, transports...

Vous recevez un courrier officiel avertissant du passage d'un agent recenseur, recruté et encadré par la Ville. Tenu au secret professionnel, il peut vous aider à compléter les questionnaires. Vos réponses sont strictement confidentielles et seul l'INSEE est habilité à les exploiter.

* selon une procédure approuvée par la CNIL (voir page 94).

Contact : service Affaires diverses

Tél. : 01 40 96 71 26 ou 28 ou www.insee.fr

Décès

Le décès doit être déclaré dans les 24 heures à la mairie du lieu du décès par toute personne en possession du livret de famille ou d'un

PARTENAIRE DE VOTRE ENVIRONNEMENT



Stravicino



Peinture - Ravalement

01 46 68 50 60 Site : www.stravicino.fr

48, rue de l'Aubépine - 92160 Antony - Fax : 01 46 68 77 38 - E-mail : info@stravicino.fr



marché franprix

à Deux Heures tout est 1€1

ÉPICERIE FINE

**Produits allemands,
italiens, portugais**

Dépositaire des produits Leader Price

**De 8h à 20h tous les jours
De 9h à 13h le dimanche**

**Livraison gratuite
Livraison accompagnée**

117/121 av. Aristide Briand - Antony

☎ 01 46 74 01 01

**LE DRESSING
ARCHEA**



MANÈGEMENTS SUR MESURE - DRRESSINGS - BUREAUX - SÉPARATIONS DE PIÈCE - BIBLIOTHÈQUES - STORES

archea
LES AS DU PLACARD

ANTONY - 78 AV. DE LA DIVISION LECLERC (RN20) - TEL. 01 46 66 08 04 - antony@archea.fr
CHATILLON - 24 AV. DE VERDUN (D906) - TEL. 01 46 55 11 55 - chatillon@archea.fr

Pompes funèbres - Marbrerie - Fleurs

ROC'ECLERC

Urgence  décès
7j/7 24h/24

☎ 01 55 59 60 60



*Organisation d'obsèques
Contrat prévoyance
Articles funéraires*

ANTONY : 110 av. de la Div. Lederc (RN20) ☎ 01 55 59 60 60

Nouvelle agence CHÂTENAY-MALABRY : 193 av. de la Div. Lederc ☎ 01 55 59 97 97

FRESNES : 4 rue de la Butte ☎ 01 46 68 77 41

extrait de naissance. Lorsque l'acte de décès est dressé par le service État civil, il est délivré des copies de l'acte destinées à régler toutes les formalités administratives. Le médecin de l'État civil, prévenu par la mairie, établit un certificat médical valant permis d'inhumation. Ensuite, les familles doivent contacter une entreprise de pompes funèbres chargée de régler le convoi. En cas d'exhumation ou de transport de corps, les familles s'adressent à l'entreprise de pompes funèbres de leur choix. Le cimetière comporte un carré israélite et un carré musulman. Rappelons que les emplacements de sépulture sont attribués en concession par la mairie d'Antony, et par elle seule.

Contact : service Etat civil
Tél. : 01 40 96 31 29

► **Funérarium**

106-110 rue de Châtenay
Tél. : 01 41 13 06 13

Chambre funéraire aménagée pour la conservation des défunts. Le transport doit être effectué dans les 24 h maximum après le décès (48 h sous certaines conditions).



► **Columbarium et site cinéraire :** dans le cimetière, site réservé à la conservation des urnes cinéraires, par concession. S'adresser au service État civil.

► **Jardin du souvenir :** site réservé à la dispersion des cendres. Autorisation préalable à demander au service État civil.

Danielle Nguyen, conseillère municipale déléguée aux affaires funéraires et à la rénovation du cimetière, peut vous recevoir sur rendez-vous pour répondre à vos questions et vous conseiller. Tél. : 01 40 96 31 29

Autres contacts

État

► **Sous-préfecture d'Antony**

99, avenue du Général-de-Gaulle
BP 87 92161 Antony cedex
Tél. : 01 56 45 38 00

E-mail : sous-prefecture-de-antony@hauts-de-seine.pref.gouv.fr
Sous-préfet : Bernard Bouloc

► **Préfecture des Hauts-de-Seine**

167, avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex
Tél. : 0 821 80 30 92

E-mail : courrier@hauts-de-seine.pref.gouv.fr
www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr
Préfet : Pierre-André Peyvel

► **39 39 Allô service public**

N° unique de renseignements administratifs

► **www.service-public.fr**

Portail de l'administration française, informations administratives, droits des particuliers, professionnels et associations, accès à : mon.service-public.fr, compte personnel des démarches en ligne, avec sécurisation des données.

Collectivités territoriales

► **Conseil général des Hauts-de-Seine**

2, boulevard Jacques-Germain-Soufflot
92015 Nanterre cedex
Tél. : 01 47 29 30 31
www.hauts-de-seine.net
Président : Patrick Devedjian

► **Conseil régional d'Ile-de-France**

33, rue Barbet-de-Jouy 75007 Paris

Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

Président : Jean-Paul Huchon

**Prestataires privés
de service public**

► **Fournisseurs de gaz et d'électricité** : votre opérateur actuel est tenu de vous communiquer la liste des sociétés concurrentes de son secteur, à votre demande. Vous pouvez consulter un comparateur des prix et prestations entre les différentes sociétés, par exemple www.kelwatt.fr ou www.jechange.fr

► **Veolia Eau** (régisseur du SEDIF, syndicat des eaux d'Ile-de-France pour l'eau potable)
94417 Saint-Maurice cedex
Tél. : 0 811 900 900

Urgences fuites : Tél. : 0 811 900 918
(24 h/24 et 7j/7)

Assainissement, eaux usées : pour tous problèmes, contacter la Communauté d'agglomération au 01 41 87 81 72.

► **La Poste**

Tél. : 36 31

www.laposte.fr

- **Centre-ville**

32, rue Auguste-Mounié

- **RD920 entre centre-ville et Croix de Berny**

63 ter, avenue Aristide-Briand

- **RD920 vers Massy**

179, avenue de la Division-Leclerc

- **Pajeaud**

170, rue Adolphe-Pajeaud

- **La Fontaine**

105, avenue Saint-Exupéry

► **PIMMS** Point d'information médiation multi-services

L'association PIMMS d'Antony a pour mission d'accueillir le public et faire vivre un point d'accueil, offrir un service personnalisé, mener des actions de médiation, assurer la gestion administrative de l'activité, développer un réseau de partenaires, initier à la bureautique et à Internet.

Le PIMMS est financé par des partenaires publics (État, Département, ville d'Antony...) et privés (antenne de services publics tels que La Poste, EDF Gaz de France, la RATP, Veolia, etc). Nouveaux services : le PIMMS est aussi **Relais colis** pour toutes vos livraisons FNAC, Daxon, La Redoute... et vous renseigne sur le PAM92, service de transport pour les personnes handicapées ou âgées proposé par le Conseil général des Hauts-de-Seine.

Contact : PIMMS

Rue des Baconnets

Tél. : 01 55 59 00 94

► **Télévision par câble**

Tél. : 39 90

www.numericable.fr

CADRE DE VIE

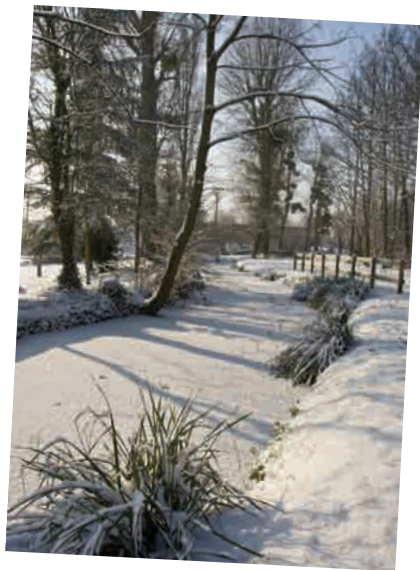
*Environnement
Aménagement urbain
Habitat et développement durable
Écocitoyenneté
Déplacements*

Environnement

19 % du territoire antonien est constitué d'espaces verts et d'espaces non bâtis, soit 180 hectares. Antony possède en effet un patrimoine arboré particulièrement dense et varié, et quelques arbres remarquables classés.

► 80 ha de patrimoine municipal :

Gestion de 5 000 arbres d'alignement et plantation chaque année de 70 arbres, 750 arbustes et plantes vivaces, 50 000 plantes annuelles et 50 000 bisannuelles, 45 000 bulbes, 6 000 chrysanthèmes, installation de 400 jardinières fleuries. Entretien des cours d'écoles, des espaces verts d'accompagnement de crèches et de centres de loisirs, du cimetière, et de 268 jeux d'enfants sur 64 aires de jeux.



Superficie : 970 hectares. **Longueur des voies communales :** 102 km. **Situation :** au sud de Paris à 8 km de la Porte d'Orléans par la RD920. **Longitude Est :** 2° 17' 53". **Latitude Nord :** 48° 45' 26". **Altitude :** entre 100 m (avenue d'Estienne d'Orves, limite Châtenay-Malabry) et 48 m (rue Gabriel-Chamon, limite Fresnes). **Cours d'eau :** Bièvre, ru des Godets, ru d'Aulnay.

- ▶ 40 ha appartenant au domaine privé,
- ▶ 60 ha du parc de Sceaux (départemental) situés sur le territoire antonien (soit un tiers de sa surface totale).

Les 80 hectares du patrimoine municipal sont pour l'essentiel à la charge du service des Espaces verts (68,5 ha), 7 ha de la Coulée verte du TGV étant entretenus par le conseil général des Hauts-de-Seine (ainsi que le parc de Sceaux) et 4,5 ha de l'espace naturel des Godets par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.

Le ru des Godets, un des derniers cours d'eau vivants du département à la limite de l'Essonne, abrite une des principales prairies humides des Hauts-de-Seine. Il assure une continuité écologique et paysagère depuis la forêt de Verrières jusqu'à la Coulée verte du sud parisien et la Bièvre. La communauté d'agglomération a pour projet d'aménager ses berges et de réouvrir la Bièvre.



Le parc de Sceaux conçu par André Le Nôtre, un des fleurons de l'art des jardins à la française du XVII^e siècle, est l'entité naturelle la plus importante à l'est des Hauts-de-Seine. Les boisements de part et d'autre des parterres ordonnancés ont une valeur écologique importante qui a justifié l'inscription du parc à l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Les arbres à Antony

Les principales essences que l'on trouve dans les rues d'Antony sont les platanes (surtout le long de la RD920), les marronniers et les tilleuls (notamment près du parc de Sceaux).

La ville d'Antony s'est engagée à préserver ce riche patrimoine naturel en signant notamment la **charte de préservation de l'arbre des Hauts-de-Seine**, par laquelle elle s'engage à intégrer les arbres remarquables dans son plan local d'urbanisme et à les prendre en compte dans tous projets d'aménagement et de rénovation (périmètre de protection à respecter, taille et élagage encadrés par la ville notamment).

La Coulée verte du sud parisien reliant Antony, Châtenay-Malabry, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bagneux, Châtillon et Malakoff, couvre le tracé du TGV atlantique sur 12 km. C'est l'un des espaces linéaires majeurs de la région Ile-de-France. A Antony, elle représente 7 ha (70 m de large sur 1000 m de long) et crée un lien avec le parc de Sceaux.

Le bassin de retenue de la Bièvre, la zone humide la plus remarquable des Hauts-de-Seine et réserve ornithologique, a été classé en réserve naturelle régionale en juillet 2009.



Ce bassin s'étend sur près de 6 ha à Antony et Verrières-le-Buisson. Creusé en 1975 dans un but alors purement hydraulique (stockage des eaux pluviales et protection contre les

crues), il a ensuite connu une évolution spontanée qui en a fait un site d'intérêt naturelle majeur en petite couronne : 149 espèces d'oiseaux et 206 espèces végétales, dont certaines très rares dans les Hauts-de-Seine. Ce site n'est accessible au public que dans le cadre d'animations nature (principalement observation des oiseaux) de la Ville, de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre et du CORIF (centre ornithologique d'Ile-de-France).

La ville d'Antony continue à créer de nouveaux espaces verts (prochain parc des Bas-Graviers de 3,6 ha), rénove la voirie, modernise l'éclairage public et enfouit les câbles à raison de 10 km par an.

Trois services municipaux apportent tous leurs soins à l'environnement : gestion des espaces, embellissement, contrôles qualité...

Le service Espaces verts

Missions : travaux de jardinage et de gestion des espaces verts (68,5 hectares), vérification des jeux publics, entretien des fontaines. Un soin tout particulier est accordé à l'aménagement écologique et durable des espaces verts, avec l'arrêt depuis l'automne 2011 des traitements phytosanitaires dans les écoles, centres de loisirs, crèches, squares et parcs de la Ville.

Contact : Centre Technique municipal
10, avenue François-Arago
Tél. : 01 55 59 22 44

Concours des villes fleuries

Antony est classée hors concours au niveau départemental et participe à l'échelon régional (2 fleurs). Vos jardins et balcons contribuent à l'embellissement d'Antony. Participez au concours des maisons et balcons fleuris. Bulletin d'inscription en mai/juin à l'Hôtel de ville, auprès du service Animations.

Le service Voirie

Missions : nettoyage de 102 km de rues, ramassage de 1500 m³ de feuilles d'octobre à décembre, déneigement et salage, réparations, mobiliers urbains, signalisation routière et marquage au sol, passages piétons, urgences diverses, installations techniques (stands, panneaux d'élections, etc), coordination de l'éclairage, des travaux sur le domaine public en relation avec les opérateurs d'énergie et de téléphonie, gestion des autorisations de voirie et des problèmes rencontrés par les riverains sur la voirie.

Contacts : service Voirie
Centre Technique municipal
10, avenue François-Arago
Tél. : 01 55 59 22 57

Allô Voirie Service 01 55 59 22 59

Le service communal d'Hygiène et de Santé

Le SCHS gère les problèmes de salubrité et d'hygiène publique, en vertu des pouvoirs de police du maire en matière sanitaire. La protection de la santé publique est en effet une mission de service public confiée pour partie à la Commune, en coordination avec le Département et l'État.

Domaines d'intervention : habitat insalubre, péril d'immeuble ; nuisances sonores et atmosphériques ; terrains insalubres ; hygiène alimentaire ; désinsectisation, dératation et désinfection des bâtiments municipaux ; contrôle des eaux de consommation ; contrôle de la qualité de l'environnement, mesures de qualité de l'air avec le Laboratoire central de la préfecture de police, surveillance de la qualité de l'eau (notamment des installations exposées au risque de légionellose...).

Missions de santé publique : voir page 141

Contact : SCHS
1, rue Maurice-Utrillo
Tél. : 01 46 68 78 14

Aménagement urbain

L'espace urbain d'Antony est en constante évolution : les rénovations, constructions et aménagements s'inscrivent dans la continuité du plan local d'urbanisme voté en 2008, corrigé en 2010. Zoom sur les principales réalisations récentes et en cours.

Le centre-ville

Le chantier du cinéma et de la ludothèque a démarré : des investigations ont été menées dans les locaux du Sélect dans le dernier trimestre 2011, avant sa démolition complète à compter du 1^{er} trimestre 2012. Reconstruction de 4 salles au lieu d'une seule. Durée des travaux : 2 ans et demi.



Perspective de l'Espace Jeunes, boulevard Pierre-Brossolette, accueillant le BIJ, les animations jeunesse et le conseil des jeunes citoyens, et qui ouvre ses portes en janvier 2012.

Perspective du « complexe culturel et associatif » construit place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord. Démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2012, durée estimée : 18 mois.



Perspective de la salle de spectacle.

Le Noyer-Doré



Boulevard des Pyrénées.

Dernière ligne droite de la rénovation : bon nombre de liaisons piétonnes, pistes cyclables, mails plantés... seront achevés en 2012. Pour tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de passer au Noyer-Doré depuis longtemps, voici quelques-uns des aménagements qui ont transformé le quartier et donneront sans doute envie de mieux le découvrir.

Maisons de ville rue Simone-Séailles, achevées en 2007/2008.



Ilôt Victor-Schoelcher : une nouvelle rue, 187 logements en accession à la propriété et 45 logements sociaux.

Nouveau complexe sportif achevé fin 2011 rue de l'Annapurna, avec une esplanade de 3 300 m², aire de jeux, pelouse, mail piétonnier. A droite, la Résidence étudiante Louise-Bourgeois, ouverte en octobre 2011. Derrière, construction de logements livrés en 2012.



Plan local d'urbanisme

Le PLU fixe le projet territorial pour l'avenir de la ville jusqu'à 2020, selon cinq orientations stratégiques :

Urbanisation maîtrisée : préserver le caractère pavillonnaire d'Antony, rénover le cœur de ville, intégrer les quartiers périphériques et aménager les entrées de ville.

Développement des équipements publics : cinéma, théâtre, équipements sportifs.

Développement raisonné des activités économiques : à la Croix de Berny et Antonypole, ainsi que maintien de commerces traditionnels en centre-ville.

Protection du cadre de vie : développer les espaces verts, favoriser un développement durable, mieux relier les différents quartiers.

Amélioration des déplacements et du stationnement : améliorer les transports en commun, sécuriser et fluidifier les déplacements, promouvoir le vélo et la marche, faciliter le stationnement.

Contact : Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Tél. : 01 40 96 72 68

Documents en ligne sur le www.ville-antony.fr

La RD920

Le Conseil général redessine 5,7 kilomètres de cette importante artère, entre Bourg-la-Reine et Massy, en privilégiant apaisement, sécurité, partage de la route, végétalisation... Les travaux complets s'étaleront jusqu'à 2017 (plan de la 1^{re} tranche 2011/2012 ci-joint).

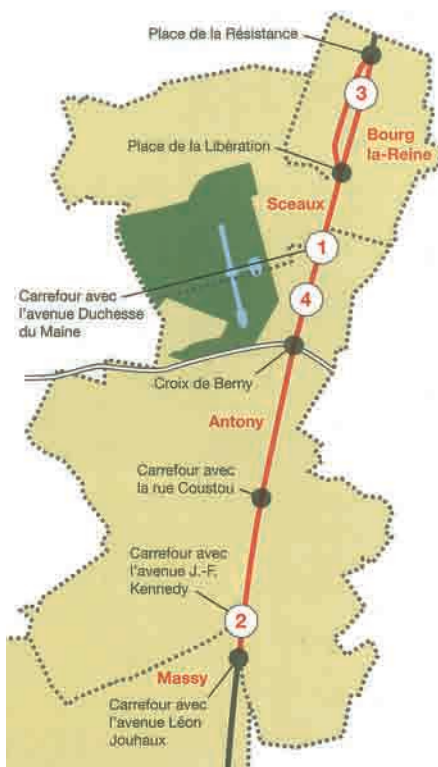
Contact : CG92 www.rd920.fr

1 - Jusqu'à avril 2012 : Carrefour avenue de la Duchesse-du-Maine, aménagé en rond-point à feu et équipé de pistes cyclables. Circulation maintenue à une file par sens. L'aménagement paysager évoquera le parc de Sceaux et ses jardins à la française.

2 - Jusqu'à avril 2012 : Carrefour avenue du Président J.-F.-Kennedy (Massy et Antony), transformé en rond-point à feu et équipé de pistes cyclables. Plantations d'arbres, d'essences originaires des Etats-Unis.

3 - Jusqu'en 2012 : Avenue du Général-Leclerc (Bourg-la-Reine), création d'une contre-allée côté ZAC de la Bièvre avec stationnements publics, places de livraison, plantations d'alignement et trottoir côté ouest élargi.

4 - Fin 2012 : Entre les carrefours Croix-de-Berny et Duchesse-du-Maine, aménagement de la chaussée en deux files par sens avec création d'un terre-plein central planté, piste cyclable intégrée dans les trottoirs, éclairage public et signalisation tricolore refaits.





La Croix de Berny

Dernière étape d'aménagement urbain avec des logements, des commerces et des bureaux place du Général-de-Gaule.

Livraison des travaux de la 1^{re} tranche à l'été 2012 (bureaux et 113 logements). Démarrage de la 2^e tranche en janvier 2013, livraison en janvier 2015 (115 logements, 66 logements sociaux locatifs au bénéfice d'Antony habitant, et crèche).

Les Crocheteurs/Bas-Graviers : L'avant-scène du parc de Sceaux

Projet de petits immeubles et maisons de ville, représentant 123 logements collectifs et maisons de ville, en bordure d'un beau parc paysagé de 3,6 ha : le parc des Bas-Gravier.

Début de l'aménagement à l'automne 2012 et livraison au printemps 2014.

Le Parc de Tourvoie

80 logements ont déjà été livrés en face du collège et 260 sont en cours de construction, dont 113 en locatif social au bénéfice d'AntonyHabitat, premières livraisons fin 2012, 2^e tranche livrée mi 2013 (pour 49 logements en accession).

Le collège va être reconstruit par le Conseil général des Hauts-de-Seine pour la rentrée 2013, et le lycée rénové par le Conseil régional d'Ile-de-France.





ETS BRIATTE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**DÉPANNAGES
INSTALLATIONS
NEUFS & RÉNOVATIONS
CHAUFFAGE**

patrice-briatte@wanadoo.fr

44 RUE DES MÛRES
92160 ANTONY

01 42 37 19 44
06 87 24 56 47

**ÉTUDE
&
DEVIS
GRATUIT**

www.votre-electricien.fr/briatte

**DÉMÉNAGEMENTS
EUROLAY**

Un service **optimal** au meilleur **prix**

Je lui fais confiance!



« Parce que nous transportons plus que des objets... »

Euroloy met tout en œuvre pour vous satisfaire pleinement et protéger vos biens »

Contactez-nous et ensemble étudions votre projet
13, rue des Camarés / 92160 Antony / TEL : 01 69 09 85 88
Mobile : 06 08 61 68 56 / Web : www.euroloy.fr / Email : contact@euroloy.fr

Habitat et développement durable

Les données officielles de l'INSEE en 2011 sont des indicateurs de la situation de l'habitat à Antony pour la population de 2008.

INSEE	2010	2011
Nombre de logements	26 523	26 920
% résidences principales	94,1 %	93,5 %
dont % propriétaires	57,5 % (41,8 % dans les Hauts-de-Seine)	57,5 % (41,7 % dans les Hauts-de-Seine)
Maisons	9 162 (soit 34,5 %)	9 135 (soit 33,9 %)
Appartements	17 113 (soit 64,5 %)	17 550 (soit 65,2 %)

PLU et recommandations environnementales

Le règlement de PLU incorpore un cahier de recommandations qui encourage le recours à la démarche haute qualité environnementale (HQE) et construction durable : elle vise à limiter les impacts de travaux (construction ou réhabilitation) sur l'environnement tout en assurant à l'intérieur du bâtiment des conditions de vie saines et agréables.

Quatre grands domaines d'intervention :

- ▶ **l'éco-construction** : relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, chantier à faibles nuisances...
- ▶ **l'éco-gestion** : énergie, eau, déchets d'activités, entretien et maintenance...
- ▶ **le confort** : acoustique, olfactif...
- ▶ **la santé** : qualité de l'air et de l'eau...

Une opération HQE peut amener :

- ▶ de 30 à 50 % d'économie d'énergie (orientation du bâtiment, protections solaires, isolation renforcée des façades, volets isolants, chaudière à haut rendement, thermostat et robinets thermostatiques...);
- ▶ de 20 à 50 % d'économie d'eau (économiseur d'eau sur les robinets, chasse d'eau à double flux, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage...);
- ▶ un bien-être non quantifiable (moins de solvants mais des matériaux sains, amélioration de l'air intérieur).

Ce cahier de recommandations peut être consulté dans son intégralité sur le :

www.ville-antony.fr ou au service Aménagement urbain, voir p. 43.

La ville d'Antony a par ailleurs approuvé, lors du Conseil municipal du 2 octobre 2008, le dispositif autorisant le dépassement du coefficient d'occupation des sols (COS) de 20 % pour les constructions remplissant des critères de performances énergétiques ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable (pour les zones UD, UDa et UL du plan local d'urbanisme). Ces critères sont déterminés par l'arrêté du 3 mai 2007 et consultables au service Urbanisme. Ce dispositif a été étendu à d'autres secteurs de la ville disposant d'un COS (UCa, UGd, UFa, UFc) par délibération du 25 mars 2010.



Des aides financières

Attention ! La plupart des aides ne sont pas rétroactives. Prenez contact et déposez vos demandes avant de commencer les travaux.

Le crédit d'impôt développement durable (impôt sur le revenu) porte sur des travaux d'amélioration énergétique dans votre résidence principale (que vous soyez propriétaire ou locataire).

Le montant des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt est plafonné à 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette somme est majorée de 400 € par personne à charge. Le crédit d'impôt est calculé sur le montant des dépenses éligibles, déduction faite des aides et subventions reçues par ailleurs.

Contact : ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

27 rue Louis-Vicat
75737 PARIS Cedex 15
Tél : 01 47 65 20 00
www.ademe.fr

L'éco-prêt à taux zéro + (PTZ +) est réservé aux primo-accédants* et aux personnes non propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 dernières années. Il concerne votre résidence principale neuve (appartement ou maison). **Ce prêt n'est plus soumis à des conditions de ressources.**

Le montant du prêt est égal à un pourcentage du montant de l'opération, dans la limite d'un plafond.

Les pourcentages et les plafonds varient en fonction de la localisation, de la performance énergétique du logement et de son statut (neuf ou ancien).

Contact : banques ou établissements de crédit, ANIL agence nationale d'information sur le logement - www.anil.org

(*) *Primo-accédant = non propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années.*

La région Ile-de-France accorde des aides aux particuliers propriétaires de leur résidence principale pour s'équiper d'installations valorisant des énergies renouvelables ou créer des toitures végétalisées, afin de limiter leurs émissions de CO₂.

L'aide régionale, forfaitaire et attribuée sous conditions de ressources, porte uniquement sur les coûts HT liés à l'installation (main d'œuvre) des matériels éligibles : Chauffe-eau solaire individuel : 800 €. Système solaire combiné : 1 300 €. Capteurs photovoltaïques : 750 €. Pompes à chaleur géothermale : 1 300 €. Toitures végétalisées : 45 €/m² de végétation.

Contact : Conseil Régional

Unité aménagement durable - Direction de l'environnement

Espace particuliers

35 boulevard des Invalides 75007 PARIS

Tél. : 01.53.85.76.52

E-mail : energie@iledefrance.fr

Le conseil général des Hauts-de-Seine propose un prêt et des aides :

► **Prêt-Logement Hauts-de-Seine (PL HDS)**, nouveau dispositif entré en vigueur le 1^{er} octobre 2011 qui se substitue ainsi à l'ancien Prêt Logement 92. Il est attribué aux ménages bénéficiaires d'un PTZ+ (condition obligatoire). Le PL HDS, mis en place pour compenser le coût élevé du foncier dans les Hauts-de-Seine, est complémentaire du prêt à 0 % de l'État. Il concerne tous logements (neuf ou ancien, appartement ou maison individuelle), s'ils sont l'habitation principale des bénéficiaires.

Son montant, remboursable sur 8 à 18 ans (selon la tranche de revenus), varie de 6 200 à 57 000 € en fonction du nombre de personnes logées, du statut neuf ou ancien, du diagnostic de performance énergétique, le CG HDS prenant à sa charge les intérêts du prêt. Peuvent en bénéficier les primo-accédants habitant les Hauts-de-Seine, soit avec au moins un enfant né ou à naître, soit locataires en titre d'un logement social conventionné, soit avec



www.architecteurs.com

2L+D

SARL P Lefranc Architectes

49 Av Aristide Briand
92160 ANTONY
tel 01 46 74 62 62
Fax 01 46 74 62 68
2lplusd @ gmail.com



Société de construction BBC (sur RT 2012)

Membre du groupe des Architecteurs contractant général à votre disposition pour toutes études et réalisations clefs en main (neufs, extensions, surélévations, aménagement intérieurs)

Prix et délais garantis.

TOUS LES MARDIS



5^{,95} -€

**A EMPORTER
LA PIZZA MEDIUM PAN OU CLASSIC**

 **Pizza Hut**
ANTONY

25 av. de la Division Leclerc
01 46 66 68 68

Votre solution immobilière sur Antony



Antony Immo - 01 46 74 97 97

11 bis, avenue de la Division Leclerc - N 20 - Face cinéma Le Select

www.orpi.com/antonyimmo

Vente - Location - Estimation gratuite



CENTRAL CHANTIER

Ent. Gle de Bâtiment - Tous corps d'état

MAÇONNERIE - DÉMOLITION - PLOMBERIE - ISOLATION - CARRELAGE - PEINTURE



Entreprise certifiée



RÉNOVATION - EXTENSION - SURÉLÉVATION

ÉLECTRICITÉ ⚡

INSTALLATION - DÉPANNAGE - MISE EN CONFORMITÉ

Siège social : 59, rue Roger Salengro 92160 Antony

Bureaux : 2, rue Louis Boussard 91320 Wissous

Port : 06 07 99 67 67

central-chantier@orange.fr

☎ 01 64 47 13 03

une personne souffrant d'un handicap, soit agent du département des Hauts-de-Seine (la condition de résidence dans les Hauts-de-Seine ne s'applique pas à cette dernière catégorie). Le prêt logement HDS est distribué par les établissements de crédit ayant conclu une convention avec le Conseil général.

► **Amélioration de l'habitat privé** : cette aide vise l'amélioration de la sécurité et de la santé des occupants, l'éradication de l'habitat indigne, la mise aux normes de confort ou de décence, la maîtrise des charges. Elle est attribuée sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants bénéficiaire du prêt logement HDS : de 75 à 25 % du montant des travaux avec un seuil maximum de 7 000 à 13 000 € (10 000 à 20 000 € en cas d'insalubrité).

► **Adaptation au handicap et au grand âge** : cette aide permet d'adapter le logement des personnes handicapées ou âgées, et s'adresse aux propriétaires privés occupant leur logement ou s'engageant à l'occuper immédiatement après l'achèvement des travaux. Cette aide complémentaire est cumulable avec l'aide à l'amélioration de l'habitat et l'aide aux syndicats de copropriétaires dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne. Elle peut aussi être mobilisée seule : subvention de 20 % du coût des travaux dans la limite d'une dépense plafonnée à 10 000 € HT. L'aide ne peut pas être inférieure à 400 €.

► **Travaux d'économie d'énergie** : cette aide vise des performances énergétiques et thermiques supérieures à la réglementation en vigueur (obligation d'obtenir l'étiquette Énergie de catégorie «C» après travaux). Elle s'adresse aux propriétaires occupants, et aux propriétaires bailleurs privés de logement à loyer maîtrisé : subvention de 20 % du coût de la main-d'œuvre HT et du coût hors taxes du diagnostic de performance énergétique (DPE), plafonnée à 2 000 € par logement. Cette aide est cumulable avec l'ensemble des subventions départementales liées à l'amélioration de l'habitat privé.

► **Copropriétés en difficulté** : cette aide s'adresse aux syndicats de copropriété dégradée ou avec de graves dysfonctionnements.

Cette aide bénéficie aux seuls propriétaires occupants ou bailleurs détenant un ou plusieurs lots à usage d'habitation et exclut les propriétaires de lots à usage professionnel ou commercial. Elle est versée au syndicat de copropriétaires par l'intermédiaire de son représentant (syndic élu par l'assemblée générale des copropriétaires ou administrateur judiciaire nommé par le tribunal).

Le CG92 administre aussi les aides accordées par l'Anah, Agence nationale de l'habitat.

Contacts : Pôle Aménagement du territoire / Direction de l'habitat

Tél. : 01 41 37 14 78

E-mail : habitatprive@cgg92.fr

Anah, Agence nationale de l'habitat
www.anah.fr



La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre

accorde 4 aides financières directes, avec l'assistance des PACT des Hauts-de-Seine et de l'Essonne, associations pour l'amélioration de l'habitat. Elles s'adressent aux propriétaires bailleurs et/ou occupants et aux locataires (avec l'accord du propriétaire), pour des logements de plus de 15 ans.

- **Pour améliorer la santé et la sécurité dans le logement** : aide financière de 10% du montant HT des travaux (maximum de 2 000 €) jusqu'à 20% pour les travaux de résorption/isolation du plomb dans les peintures, les tuyauteries.
- **Pour rendre les logements accessibles à tous** : Aide financière de 20% du montant HT des travaux (maximum de 2 000 € par logement).
- **Pour diminuer le nombre de logements vacants (depuis plus d'un an) et favoriser la pratique de loyers maîtrisés** : aide financière de 3 000 € par logement en loyer conventionné, et 2 000 € par logement en loyer intermédiaire.
- **Pour soutenir la réhabilitation des logements à loyers maîtrisés** : aide financière de 5% du coût HT des travaux par logement, auxquels s'ajoutent : 2 000 € (du studio au 2 pièces) par logement en loyer intermédiaire (3 000 € en loyer conventionné) ou 3 000 € (3 pièces et plus) par logement en loyer intermédiaire (4 000 € en loyer conventionné).

Les Hauts-de-Bièvre accordent également des aides pour la résorption de l'habitat indigne : sont considérés comme insalubres les logements présentant des dysfonctionnements liés au plomb (problème de saturnisme), à l'humidité, la ventilation, l'isolation, la présence de nuisibles (cafards, rats)... Vous pouvez appuyer votre demande de mise en conformité, si la première a été infructueuse. Un technicien spécialisé vient constater les dysfonctionnements et se charge de mettre en place les procédures qui permettront de rendre votre logement conforme.

Voir aussi l'agenda 21 des Hauts-de-Bièvre (page 58) pour tout projet de construction durable ou écologique.

Contact : Les Hauts-de-Bièvre

Tél. : 01 41 87 82 82

www.agglo-hautsdebievre.fr

La ville d'Antony octroie une subvention de 150 € le m² pour l'installation de panneaux solaires destinés au chauffage, plafonnée à 750 € par installation. Adresser une demande écrite préalable à :

Monsieur le maire d'Antony

BP 60086

92161 Antony cedex

Procédures d'urbanisme

Consultation du cadastre à l'Hôtel de ville, service Urbanisme (2^e étage, porte 211) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél. : 01 40 96 71 68 ou 71 77 ou 73 51

- **Permis de construire** : imprimé type à adresser au maire, à retirer en mairie* (en 5 exemplaires) accompagné des pièces énumérées dans la liste exhaustive fournie avec le formulaire. Délai d'instruction de 2 mois, 3 mois dans le cas de consultation de services extérieurs, 6 mois dans le périmètre de protection des monuments historiques.
- **Ouverture de chantier** : imprimé type de déclaration à adresser au maire (en 3 exemplaires), joint à l'arrêté de permis de construire.
- **Permis de démolir** : il y a 3 cas de démolition : démolition simple sans projet de reconstruction devant faire l'objet d'un permis de démolir ; démolition en sites inscrits ou classés devant faire l'objet d'un permis de démolir ; démolition liée à une reconstruction, sans formalité, la demande se fait en même temps que le permis de construire à l'aide du même formulaire. Imprimé type à retirer en mairie*, à adresser au maire (en 5 exemplaires) accompagné des pièces énumérées dans la liste exhaustive fournie avec le formulaire. Une fois le dossier com-

plet, le délai d'instruction est de 2 mois avec possibilité de prorogation en cas de consultation de services extérieurs.

- ▶ **Déclaration préalable** : modification de l'aspect extérieur d'une construction, ravalement, construction ne créant pas de surface de plancher, construction créant une surface hors d'œuvre brute n'excédant pas 20 m² (à confirmer auprès du service Urbanisme), construction ou ouvrage technique lié au fonctionnement d'un service public, travaux à exécuter sur un immeuble classé, habitation légère de loisirs n'excédant pas 35 m², clôture. Imprimé type à retirer en mairie*, à adresser au maire (en 5 exemplaires) accompagné des pièces énumérées dans la liste exhaustive fournie avec le formulaire. Délai d'instruction d'1 mois, 2 mois dans le cas de consultation de services extérieurs.

EWT

ENTRETIEN ET INSTALLATION
DE RESEAUX ELECTRIQUES
BASSES TENSIONS

85, rue de Massy - 92160 ANTONY
Téléphone : 06 69 64 76 10
Website : www.tolson.fr

DÉCORATION INTÉRIEURE
REVÊTEMENT SOUPLE
PEINTURE, PARQUET,
PAPIERS PEINTS, ETC...
SOL, MURS, PLAFOND

52, rue de Bellevue - 92160 Antony
Contact : M. Amrane 06 42 44 14 64

- ▶ **Achèvement des travaux** : imprimé type de déclaration à adresser au maire (en 3 exemplaires), joint à l'arrêté de permis de construire.
- ▶ **Transfert de permis** : demandes conjointes à adresser au maire (en 2 exemplaires) par le titulaire du permis actuel et par le futur titulaire qui s'engage à respecter les clauses de l'autorisation initiale. Imprimés type à retirer en mairie en 3 exemplaires. Délai de 2 mois.
- ▶ **Prorogation de permis** : demande écrite à adresser au maire (en 2 exemplaires) par le titulaire du permis, 2 mois avant expiration du délai de validité du permis (2 ans). À noter qu'un décret du 19 décembre 2008 a porté à 3 ans le délai de validité des permis de construire, d'aménager ou de démolir et des décisions de non-opposition à une déclaration préalable, accordés au plus tard le 31 décembre 2010. Ce décret s'applique donc aux autorisations en cours de validité.
- ▶ **Autorisation d'enseignes** : imprimé à remplir accompagné d'un croquis détaillé de l'enseigne + deux photos du magasin, à adresser au service Voirie, avec l'accord de la copropriété ou du propriétaire si nécessaire. Il est rappelé qu'un changement d'enseigne doit en parallèle faire l'objet d'une déclaration préalable pour modification de façade.
- ▶ **Travaux dans un établissement recevant du public** non soumis à permis de construire (travaux d'aménagement intérieur) : imprimé type à retirer en mairie, à adresser au maire en 5 exemplaires, accompagné des pièces demandées, délai d'instruction : 5 mois.
- ▶ **Occupation temporaire du sol** (ou en surplomb de celui-ci) : imprimé à remplir accompagné de l'évaluation de l'emprise de l'échafaudage (ou benne) sur le trottoir en longueur et en largeur, en précisant qui règle les droits de voirie, à adresser au service Voirie.
- ▶ **Renseignements d'urbanisme** : demande adressée en mairie, qui répond dans un délai d'un mois.

* ou sur le site du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, www.developpementdurable.gouv.fr

Solidarité et renouvellement urbain

► **La loi SRU** (solidarité et renouvellement urbain) impose aux communes de plus de 1 500 habitants d'avoir au minimum 20 % de « logements sociaux ».

Un logement est reconnu comme étant social s'il est conventionné par l'État et a bénéficié d'un financement public pour sa construction ou sa réhabilitation : prêt locatif aidé très social (PLATS), prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), prêt locatif aidé (PLA), prêt locatif à usage social (PLUS), prêt locatif social (PLS) ; sans oublier les logements pour personnes âgées, handicapées, jeunes travailleurs, travailleurs migrants et résidences sociales.



D'autres logements avec des loyers bas et accueillant une population modeste, ne sont pas considérés comme sociaux : résidence universitaire Jean-Zay gérée par le CROUS ou résidence Champagne, déconventionnée alors que locataires et loyers répondent aux mêmes critères que les logements sociaux. Par ailleurs, ne sont plus considérés aujourd'hui comme étant sociaux les logements PLI (prêt locatif intermédiaire, accordé pour financer des logements dont les loyers se situent entre ceux des logements locatifs sociaux et ceux du marché privé).

► **Combien de logements sociaux** : au 1^{er} janvier 2011, la ville d'Antony disposait de **4791 logements sociaux**, au sens de la loi SRU (dont 3100 appartiennent à l'Office municipal Antony Habitat), soit 19,2 % des résidences principales.

Compte tenu des projets en cours et des constructions achevées courant 2011, **le nombre de logements sociaux atteindra 5160 en 2012 et dépassera alors les 20 %.**

Ce taux serait déjà largement atteint si la ville n'avait pas dû concentrer ses moyens depuis 10 ans sur l'indispensable rénovation du quartier du Noyer-Doré, entraînant la démolition de plus de 450 logements sociaux dégradés.

Antony-Habitat a achevé en 2011 la construction de 120 logements étudiants au Noyer-Doré (résidence Louise-Bourgeois) et recevra en 2012 113 logements collectifs dans le parc de Tourvoie (anciens terrains du CEMAGREF) ; en cours en 2011/2012 : 123 logements collectifs et maisons de ville aux Bas-Graviers et 66 logements collectifs à la Croix de Berny, soit un total de 422 logements sociaux pour un budget supérieur à 50 M€.

De plus la Communauté d'agglomération a lancé la réhabilitation du bâtiment A de la résidence universitaire Jean-Zay : 300 logements sociaux étudiants conventionnés de plus. 6 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) Habitat et Humanisme sont en construction avenue Léon-Blum et seront livrés en 2012.

Les logements sociaux se répartissent entre plusieurs bailleurs : Antony-Habitat, la Semidep, Le Logement Francilien, Pierres et Lumières, L'immobilière 3F, Logis Transport, Efidis et La Foncière Logement.

► **Attribution de logement social** : la Ville ne possède en propre les attributions que pour 13 % des 4791 logements, lorsqu'elle a garanti les emprunts lors de la construction. Elle gère également le contingent préfectoral dans le respect des objectifs de

Charte du logement solidaire

Lors de son conseil municipal de janvier 2009, la Ville d'Antony a adopté cette charte, rédigée en collaboration avec des associations œuvrant pour l'insertion et l'accompagnement des personnes et de familles défavorisées.

Dans ce cadre, elle a voté des crédits pour acquérir des logements dans le parc privé, dont la gestion est confiée à des associations : 7 logements ont été achetés en 2009 et 2010, dans 4 ensembles immobiliers d'Antony.

Plus particulièrement, la Ville a cofinancé (*) la construction en 2011 par la société foncière Habitat et Humanisme d'un immeuble de 6 logements de type PLAI (prêt locatif aidé d'insertion), réservés à l'accueil à moyenne durée de familles démunies et fragilisées. Elles pourront y prendre un nouveau départ, aidées par un réseau de travailleurs sociaux et de bénévoles associatifs, avant d'être en mesure d'assumer un logement autonome.

La Ville a donné la garantie communale à l'emprunt souscrit par Habitat et Humanisme, afin de lui permettre de prendre en charge 40 % du coût d'investissement. En contrepartie, 2 logements sur 6 seront attribués à la Ville pour 15 ans. L'antenne des Hauts-de-Bievre d'Habitat et Humanisme Île-de-France participe financièrement au projet et prendra en charge l'accompagnement des familles.

Ce dernier projet portera à 29 le nombre de logements de l'association à Antony en 2012.

Contact : Les Amis de l'avenir, antenne d'Habitat et Humanisme pour la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre

www.amisdelaavenir.fr - E-mail : aasecretariat@free.fr

(*) avec la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, le Département, la Région et l'État.

l'Etat. Les autres « réservataires » de logements sociaux sont les bailleurs sociaux eux-mêmes, le département (lorsqu'il finance la construction) et surtout le 1 % patronal des entreprises qui cotisent pour le logement de leurs employés. Il faut également remplir les obligations de la loi DALO (droit au logement opposable) et du Plan Départemental (*).

Compte tenu de la situation des bénéficiaires et de leur droit à demeurer locataires de ce type de logement, il y a **peu de congés de logements sociaux** : environ une centaine dépendant directement ou indirectement de la Ville tous les ans en moyenne : en 2010 par exemple, 84 sur le contingent mairie, 45 sur le contingent préfectoral et 24 sur le contingent d'Antony Habitat.

► **Le nombre de demandeurs de logements sociaux en 2011** : 1 107 Antoniens, 508 non résidants à Antony et désireux de s'y installer, et 402 Antoniens déjà locataires du parc social et souhaitant changer de logement (demandes de mutation), ce qui porte le nombre total de demandeurs à **2000 environ**.

(*) Dans le cadre de la loi contre l'exclusion, et compte tenu de la loi SRU, le préfet des Hauts-de-Seine a délégué au maire d'Antony la gestion de ses attributions : par la signature d'une convention, le maire s'engage à assurer prioritairement le relogement des familles en précarité. Il communique au préfet toutes les informations nécessaires lors d'un bilan d'étape, qui permet l'évaluation réelle des objectifs que la ville doit réaliser.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, une demande unique de logement social a été mise en place et constitue pour le demandeur la seule démarche à accomplir : le dépôt de la demande entraîne la délivrance d'un numéro unique de dossier, qui est régional en Ile-de-France. Le formulaire (cerfa) est disponible sur Internet : www.service-public.fr (rechercher : « formulaire 14069 ») ou au service municipal du Logement.

Contacts :

► **Pour le dépôt et le suivi des dossiers de demande de logements : service municipal du Logement**

21, bd Pierre-Brossolette

Tél. : 01 40 96 31 45

Ouvert au public du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (jusqu'à 19 h le mardi).

► **Pour les locataires du parc HLM d'Antony Habitat : Antony Habitat**, office public de l'habitat d'Antony

8, avenue Léon-Harmel

Tél. : 01 46 66 54 28

Renseignements utiles

► **Allocations d'aide au logement**

Caisse d'allocations familiales

2, rue de la Renaissance

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Demande en ligne : www.g2.caf.fr

► **Association Héberjeunes** : aide les étudiants, stagiaires et jeunes salariés à trouver un hébergement dans la région sud du RER B.

Université de Paris Sud Orsay

Le Moulin bât. 311

91405 Orsay cedex

Tél. : 01 69 15 52 52 ou 65 44

www.heberjeunes.fr

E-mail : heberjeunes.asso@u-psud.fr

► **Fédération des étudiants locataires** : tout sur les droits et devoirs du locataire : prix, aides, recherche de logement...

<http://etudiants.locataires.free.fr>

► **ADIL 92**, agence départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine : association délivrant gratuitement

des conseils sur les problèmes juridiques, financiers, fiscaux liés à la location, la construction, l'achat ou la copropriété d'un logement.

Tél. : 0 820 169 292

www.adil92.org

Permanence sur rendez-vous (auprès de l'ADIL), le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h, au service Logement, 21, bd Pierre-Brossolette

► **ARC**, association des responsables de copropriété : implantée dans plus de 10 000 immeubles, elle dispose d'une équipe de techniciens salariés au service de ses adhérents : juristes, comptables, techniciens des équipements de chauffage, ascenseurs... Elle aide les copropriétaires à mieux gérer leur immeuble, à résoudre les problèmes juridiques, à contrôler les professionnels (syndics, prestataires de service)...

29 rue Joseph-Python

75020 Paris

Tél. : 01 40 30 12 82

unarc.asso.fr

► **APIL 92**, association pour l'insertion et le logement des Hauts-de-Seine : permet aux ménages modestes d'accéder à un logement décent, et aux propriétaires de louer sans prise de risque, grâce au contrat Solibail, assurance de paiement des loyers et des charges.

138 r Salvador-Allende

92000 Nanterre

Tél. : 01 41 45 66 35

www.apil92.org

► **En cas de déménagement :**

- **Faire les changements d'adresse** sur carte grise, carte de séjour ou de résidence (c'est obligatoire !), carte d'identité et passeport (c'est conseillé).

- **Signaler son départ** à ses fournisseurs d'énergie, à son opérateur de téléphonie, au service des Impôts, aux assureurs, à la caisse de Sécurité sociale, aux établissements financiers.

- **Demander le transfert du courrier**, éventuellement du téléphone.



AB AUTO VILLAINE

**Réparation
toutes
marques**



**Véhicules neufs
& occasions**

Carrosserie

Véhicule de prêt

8, rue de Versailles 91300 Massy

01 69 30 97 80



L'Atelier des Jeux

4, avenue Gabriel Péri - Antony

L'Atelier des Jeux



Jouets en bois
dès la
naissance

Jeux de
société
(enfant et adulte)

Tél. : 01 42 37 51 33 • atelierdesjeux.com



la Serre de Wissous
Fleurs et Jardins

Tél./Fax : 01 69 20 86 70

Chauveau Fleurs SARL
14 vole des Mollères 91320 WISSOUS
www.laserredewissous.fr

*fair
design*



29/31 av de la Division Leclerc
92160 ANTONY

01 46 74 98 34

Lescoiffeurstendances

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 18h30
jeudi de 10h à 20h



RENOSUR

La rénovation sur mesure
Entreprise Générale de Rénovation
Tous corps d'état

Électricité - Peinture
Carrelage - Faïence
Maçonnerie - Isolation
Salles de Bains
Fenêtres et Velux®

Partenariat avec Architecte DPLG et Architecte d'intérieur

2 rue Boussard - 91320 Wissous
Tél. : 09 65 11 67 07 - Fax : 01 64 47 11 39
Port. : 07 70 56 21 74 - contact@renosur.com

Cabinet d'architecture
Laurent FRANCHI

*Maître d'oeuvre
Membre
de l'Ordre des architectes*



01 60 11 78 49 - Fax : 01 60 11 78 68 - cabinet.franchi@hotmail.fr

11, rue Aristide Briand 91300 Massy

"AUX VOILETS CLOS"

Depuis plus de 30 ans à votre service

STORES - VOILETS - FENÊTRES

Magasin Conseil Exposition

☎ **01 46 61 03 37**

26, avenue de Sceaux 92160 Antony - Fax : 01 46 61 69 90

www.volets-clos.com



**STORISTES
DE FRANCE**

FABIO SALSA

16 av de la Div. Leclerc - ANTONY
01 42 37 52 27



Avec ou sans rendez-vous :

mardi, mercredi, vendredi
de 9h30 à 18h
et jeudi, samedi
de 9h30 à 19h

L'équipe de votre salon Fabio Salsa est heureuse
de vous offrir -20% valables tous les jeudis
sur Coloration/Balayage/Permanente

Lissage brésilien à partir de 170 €



Le Choix, La Qualité, Le Prix

MENUISERIE MORIN - 79, av. de la Div. Leclerc RN20 92160 ANTONY
Tél. : 01 55 59 12 60



Agence de la Providence

37 av. Aristide Briand - 92160 Antony

01 46 74 19 29

Achat • Vente • Viager • Location

AMI SERVICES



PEINTURE



PLOMBERIE

06 14 68 47 86

71 av. Aristide Briand - 92160 Antony
mizpro26@gmail.com

TransProjets



Transport international
Aérien et Maritime
Commissionnaire en transport
Projets Industriels et Pétroliers
Spécialiste de la Supply - Chain



2 rue Luigi Galvani - 92160 ANTONY - Tél. : + 33 1 55 59 07 70 - Fax : + 33 1 49 84 06 54
mail : infos@transprojets.com - <http://www.Transprojets.com>

ESNORETZE 04/2011

- **Veiller à la situation scolaire** des enfants.
- **Se faire inscrire sur la liste électorale à la mairie** de sa nouvelle résidence (attention ! il faut signaler le changement d'adresse même quand on déménage dans Antony pour bien rester inscrit sur la liste électorale).
- **Pour les ressortissants étrangers**, titulaires de la carte de séjour ou carte de résidence selon le pays, déclarer son changement d'adresse au commissariat du nouveau domicile.

Écocitoyenneté

limiter l'impact énergétique de ses activités sur l'environnement est devenu une nécessité civique qui s'impose à tous, y compris aux collectivités territoriales : consommation, gestion des déchets, déplacements peuvent être raisonnés. Les gestes utiles relèvent parfois du simple bon sens et permettent souvent de réaliser des économies. Respecter son cadre de vie et ses voisins, c'est aussi se prêter à certaines obligations.

Antony, ville écocitoyenne

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la Municipalité met en œuvre une politique de consommation responsable et de maîtrise de l'énergie.

Pour cela, elle a créé un poste d'ingénieur spécialement chargé de la gestion des énergies et des fluides dans les bâtiments municipaux et espaces extérieurs (éclairage public, fontaines, etc). Ce collaborateur analyse les consommations et assure une veille scientifique dans le domaine des marchés de l'énergie. Il intervient dans le cadre des programmes de rénovation ou de construction de nouveaux équipements.

► **Les bâtiments municipaux existants sont peu à peu adaptés** aux nouvelles normes environnementales. Les fenêtres vétustes sont systématiquement remplacées par du double vitrage. L'ensemble des chauf-

feries a été modernisé et progressivement équipé de chaudières à récupérateur de chaleur, des robinets thermostatiques sont installés.



► **Les nouveaux équipements sont construits selon les normes HQE**, avec, à chaque fois que c'est possible, des toitures équipées de panneaux photovoltaïques (dojo Pierre-de-Coubertin, complexe associatif), ou des toitures végétalisées (club house de pétanque, médiathèque Arthur Rimbaud, et à venir, complexe sportif du Noyer-Doré et cinéma Le Sélect), ainsi que du chauffage par géothermie (également au cinéma Le Sélect).

► **Quelques actions correctives dans les installations électriques** permettent de réduire très sensiblement les consommations et de réduire la pollution : mise en place de lampes à basse consommation, détecteurs de présence à la place d'interrupteurs pour économiser l'électricité, remplacement de régulateurs de chauffage, modification horaire de certains systèmes d'allumage électrique et de chauffage, remplacement des robinets classiques par des robinets à pousser.

La durée des éclairages de Noël est réduite, les décorations traditionnelles sont remplacées par des systèmes munis de diodes électroluminescentes (ou LED, light-emitting diode).

- **Une gestion raisonnée des espaces non bâtis conduit à des changements de modes de production et de consommation** : Le service Espaces verts économise l'eau d'arrosage en choisissant certaines espèces de plantes moins gourmandes en eau (plantes vivaces) et en paillant régulièrement les plates-bandes. Il réduit l'utilisation des désherbants et insecticides de manière significative, et depuis l'automne 2011, supprime totalement les traitements phytosanitaires dans les écoles, centres de loisirs, crèches, squares et parcs de la Ville.



- **Plus globalement, des clauses environnementales sont de plus en plus intégrées** dans les cahiers des charges des marchés publics. Les publications par exemple sont imprimés sur des papiers de qualité PEFC ou FSC (garantissant qu'ils sont issus de forêts gérées durablement), selon des processus de fabrication plus respectueux de l'environnement (label Imprim'vert).
- **Des actions de sensibilisation du personnel communal** ont également été menées depuis plusieurs années en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Une collecte sélective des déchets quotidiens à l'Hôtel de ville permet de trier pour recycler ce qui peut l'être.

Agenda 21 des Hauts-de-Bièvre



La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre s'engage en faveur du développement durable et a lancé son Agenda 21. Avec l'ensemble des partenaires associatifs, économiques et institutionnels du territoire, elle a programmé 54 mesures concrètes dans le but de préserver l'environnement des Hauts-de-Bièvre et améliorer la qualité de vie des habitants, tout en économisant les ressources. Ces 54 actions (détaillées sur www.agglo-hautsdebievre.fr) seront évaluées pour garantir leur efficacité Zoom sur 2 projets :

- **La Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels** : la Communauté d'agglomération s'engage à renforcer ses actions en matière de connaissance, de préservation et de gestion de la biodiversité et des milieux naturels communautaires (la Coulée Verte des Godets et la Coulée Verte du Paradis à Antony, les Tuileries, le Parc de la Noisette, le Bois de Couleurs et la Coulée Verte du Sud Parisien, et le lac de Cambacères à Verrières-le-Buisson). Cette charte va également permettre de bénéficier de subventions de la Région pour poursuivre ses actions en faveur du développement durable (sensibilisation, aides financières pour les éco-travaux, aides à l'achat de composteurs...).

► Création d'un Espace Info Energie et Habitat :

les Hauts-de-Bievre proposent un guichet unique qui remplit les missions de conseil « Info Energie » et de conseil « Habitat ». Ce nouveau service remplace les permanences du Pact, auparavant organisées dans chaque commune pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat. Désormais, un conseiller Info Energie, financé par le Pact des Hauts-de-Seine, animera ces permanences. Il s'adresse aux habitants de l'agglomération, propriétaires ou locataires, et aux PME, artisans et commerçants.

Permanences à Antony : Maison des Ans Tonique, 23/25 villa Domas, mercredi de la 2^e semaine du mois de 9 h à 12 h, et jeudi de la 4^e semaine du mois de 14 h à 17 h.

Un conseiller spécialiste de l'éco-construction reçoit le public, uniquement sur rendez-vous (au N° Vert 0800 006 075, appel gratuit depuis un fixe), chaque 1^{er} samedi du mois, de 9h à 12h, à l'Espace Info Energie et Habitat de Verrières-le-Buisson, Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle.

Contact : energiehabitat@agglo-hautsdebievre.fr

Consommation responsable

Tout produit de consommation a un impact sur l'environnement : il a besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué, il doit être emballé et transporté. Même s'il est plusieurs fois recyclé, **tout produit ou emballage deviendra un jour un déchet.**



Éliminez de vos achats les produits jetables à usage unique et limitez les portions individuelles, ces produits sont bien plus chers et très emballés. Ne pas oublier que les opérations de recyclage créent aussi des nuisances à l'environnement. Donc, « moins d'emballage » est toujours une meilleure solution que « trier pour recycler », le pire étant bien entendu de « jeter sans aucun tri ».

Buvez l'eau du robinet : elle coûte **100 à 300 fois moins que l'eau en bouteille**, bénéficie de nombreux contrôles qualité et produit « zéro emballage ». Une démarche personnelle de consommation responsable exclut le recours systématique aux eaux en bouteille.

Que payez-vous au juste ?

Votre facture d'eau se décompose de la façon suivante :

- 35 % d'eau potable (cette part est maîtrisée par le SEDIF)
 - 39 % pour l'assainissement
 - 25 % de taxes et redevances de l'Etat
- En 2011, le prix du m³, représentant donc un peu plus du tiers de la facture, a baissé de près de 20 %.

C'est l'entreprise Veolia qui est délégataire de service public pour le SEDIF (voir page 36).

L'eau potable est soumise en France à la réglementation du Code de la Santé Publique. La qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur dépend d'une part de la qualité de l'eau de la rivière ou de la nappe souterraine dans laquelle l'eau est prélevée, d'autre part des traitements effectués après le prélèvement. Préserver la qualité de la ressource en amont du prélèvement permet de réduire le degré de traitement nécessaire pour sa potabilisation et donc son coût. De nombreux contrôles sont effectués tout au long de la chaîne de production d'eau potable : au point de captage, à la station de traitement, au niveau des réseaux de distribution...

Les communes sont responsables de l'organisation du service de distribution d'eau potable et se regroupent parfois en intercommunalité afin de mutualiser leurs moyens. C'est le cas d'Antony, qui fait partie du SEDIF (syndicat des eaux d'Ile-de-France), établissement public administratif qui gère le service de l'eau de 144 communes et de 4 millions d'usagers.

L'eau d'Antony provient de l'usine de traitement de Choisy-le-Roi. Les nombreux contrôles qualité attestent que cette eau est parfaitement bonne à boire.

Eau de Seine (usine de Choisy-le-roi)

Minéralisation moyenne en mg/litre

Calcium	84,1	Chlorure	31,3
Magnésium	3,8	Sulfates	33,0
Sodium	16,3	Bicarbonates	219
Potassium	2,8	Fluor	0,10

Contact : SEDIF

14, rue Saint-Benoît 75006 Paris
Tél. : 01 53 45 42 42 - www.sedif.com

Jetez moins et donnez une seconde vie à vos produits : donnez appareils électriques, multimédia, vêtements, mobilier, jouets, vaisselle... dont vous n'avez plus l'usage aux associations comme Emmaüs, le Secours catholique... Elles peuvent valoriser vos vieux objets en soutenant des populations en difficulté. L'association **Crysalis** par exemple se spécialise depuis peu dans la récupération de matériel informatique obsolète ou détérioré afin de le recycler et de le revendre à très bas prix, tout en formant des personnes en difficulté par des contrats d'insertion professionnelle.

Contact : Crysalis

2, rue Robert-Scherrer
Tél. : 01 46 15 60 57
www.crysalis-informatique.fr

Tri sélectif des déchets

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre organise la collecte et le traitement des ordures ménagères de ses 181800 habitants. Le tri sélectif des déchets permet de réduire le volume des incinérations et d'économiser les matières premières.

- ▶ **Collectes le matin ou le soir :** à partir de 6 h ou après 16h30, pour les emballages, journaux et magazines, les ordures ménagères et le verre.
- ▶ **Les ordures ménagères (bac bleu) :** 3 ramassages par semaine selon votre rue.
- ▶ **Le verre (bac vert) :** 2 ramassages par mois.
- ▶ **Les emballages, journaux, magazines (bac jaune) :** 1 ramassage par semaine.
- ▶ **Les déchets végétaux (bac vert foncé) :** 1 ramassage par semaine, du printemps à l'automne. A déposer à la déchèterie le reste de l'année. Les Hauts-de-Bievre attribuent également des aides financières pour l'achat de composteurs.
- ▶ **Les encombrants :** 1 ramassage par mois
- ▶ **Les gravats :** à apporter à la déchèterie
- ▶ **Les déchets toxiques :** à apporter au camion « Planète » stationné à Antony

Le calendrier des collectes et l'autocollant Stop publicité (si vous souhaitez le coller sur votre boîte à lettres) sont disponibles à l'Hôtel de ville et à la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre.

Les bacs doivent être rentrés le plus rapidement possible après le passage de la benne. Les négligences dans ce domaine constituent une atteinte à l'hygiène, à la santé publique et à l'environnement. De fait, la police municipale peut verbaliser les contrevenants à cette réglementation.

Numéro AZUR : 0810 228 521, de 9h à 18h, pour toutes demandes relatives aux bacs (remplacement, bac abîmé, taille inadaptée...).

Contact :

infodechet-chm@agglomeration-hautsdebievre.fr
Tél. : 01 41 87 81 67

Pourquoi près de 20 % des poubelles jaunes sont refusés ?

Le contenu de vos bacs jaunes est traité par la SIMACUR, qui gère le tri des déchets des la communauté d'agglomération, de Massy et Chilly-Mazarin. Composition de cette collecte dans les Hauts-de-Bievre en 2010 :

- 38 % journaux et magazines
- 28,5 % cartons
- 9,5 % bouteilles plastiques
- 2,9 % boîtes de conserve et canettes
- 2 % briques alimentaires
- **19,1 % tout venant REFUSÉ**

Ce dernier pourcentage trop élevé se subdivise pour moitié en **erreurs de tri** : souvent des plastiques qu'on pense à tort pouvoir recycler, comme les pots de yaourts ou les barquettes, ou bien des journaux laissés sous film plastique, et pour autre moitié en **mauvaise volonté manifeste** de la part des habitants qui jettent n'importe quoi dans le bac jaune : résidus ménagers, couches de bébé... au lieu de les mettre dans le bac des ordures ménagères (bleu).

Qu'est-ce qui se passe à l'usine ? Lorsqu'une benne arrive à l'usine du SIMACUR, son contenu est évalué rapidement. S'il ne présente pas trop d'irrégularités, il est pris en charge normalement sur la chaîne de tri : des personnes vont séparer manuellement les emballages selon leur nature et enlever ce qui n'aurait pas dû être jeté dans le bac jaune. Dans des conditions normales d'exploitation, c'est déjà une tâche non qualifiée et ingrate.

Lorsque le contenu de la benne est trop mélangé avec des ordures ménagères, il est déclassé car le passage par la chaîne du tri n'est pas acceptable, que ce soit humainement ou économiquement : s'il y a surtout des sacs poubelle indus qu'on peut encore isoler du reste des déchets (manipulations supplémentaires et surcoût pour la collectivité), il est partiellement déclassé ; si les anomalies sont tellement diffuses qu'elles polluent l'ensemble, il est déclassé entièrement. Le camion repart alors à l'usine d'incinération (coûts supplémentaires de transport et d'incinération).



Pour simplifier, on peut dire qu'une benne sur 5 est perdue pour le tri et le recyclage. C'est-à-dire que les efforts d'une majorité d'habitants peuvent être gaspillés s'il subsiste autant d'erreurs et de négligences.

Beaucoup d'erreurs avec les plastiques : seules les bouteilles et flacons en plastique sont concernés par le tri en bac jaune, ni barquette, ni cellophane, ni pots de yaourts (qu'il n'est pas rentable de recycler pour le moment car ils sont trop petits).

Les polystyrènes qui emballent souvent l'électro-ménager sont **absolument interdits**, ils s'émiettent dans la benne et polluent tout son contenu.

Les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres, les bouteilles contrairement à ce qui est parfois dit, ne doivent pas être écrasées pour être séparées plus facilement du reste (écrasées, les bouteilles ne rebondissent plus).

Les déchets verts aussi sont parfois mal triés : ni sacs ni godets en plastique ni pots en terre cuite ! Déclassement partiel ou total assuré car le compost fabriqué serait de mauvaise qualité. Les bennes refusées sont redirigées en décharge pour enfouissement (perte du compost et surcoût du transport)

Si vous venez d'une autre ville, il se peut que vous deviez changer un peu vos habitudes. Dans le doute sur un type d'emballage (recyclable ou pas ?), jetez toujours dans le bac bleu des ordures ménagères pour ne pas polluer la benne.

Déchèterie communautaire

Voie Georges-Pompidou (accès rue du Paradis) à Verrières-le-Buisson.

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30 ou 19 h 30 (du 1/03 au 30/09), le dimanche de 9 h à 12 h 15.

Collecte et la récupération des déchets : recyclage, valorisation matière, incinération ou stockage dans un centre d'enfouissement selon les cas. Elle est réservée aux particuliers (*) qui souhaitent jeter en dehors des collectes régulières : bois, cartons, encombrants, journaux, magazines, métaux, produits de démolition inertes (gravats, ciment, pierres, carrelages, etc.), produits de démolition (plâtre et maçonnerie, etc.), végétaux, terre, verre, déchets ménagers toxiques, batteries, piles, pneus sans jantes.

Collecte et recyclage de vêtements usagés (propres), chaussures et divers maroquinerie.



(*) Service gratuit pour les habitants des Hauts-de-Bievre, un apport par jour autorisé dans la limite de 2 m³, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Accès aux véhicules de moins de 3,5 t et 2 m de hauteur. **En semaine, les quantités et le nombre de passage ne sont plus limités**, sauf pour les déchets toxiques (10 L), les batteries (2) et les pneus non jantés (4).

Samedi et dimanche : un passage par jour et 2m³ de déchets au total.

Attention, pour éviter la file d'attente, ne venez pas aux horaires de fermeture

Contact : Les Hauts-de-Bievre, auprès de votre conseiller du tri au 01 41 87 81 67.

Respecter sa ville et ses voisins

Voici quelques règles à respecter pour rester en bons termes avec ses voisins et ne pas risquer d'être verbalisé pour des manquements aux normes d'hygiène et de sécurité.

► **Bruit et tapage nocturne :** tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme est interdit. Le bruit est évalué par sa durée, sa répétition et son intensité. Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse...) ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 19 h 30, à l'exclusion des dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 13/04/99). **Contacts et signalements :** SCHS, voir p. 40, et également la police et le conciliateur (voir p. 94 et 99).

► **Élagage de vos arbres ou haies** obligatoire et à votre charge s'ils sont en bordure de voies publiques et privées, de manière à ne pas gêner la circulation, ne pas masquer les feux de signalisation, ne pas toucher les conducteurs aériens des réseaux d'éclairage et de téléphone. Les plantations sont autorisées jusqu'à la limite du jardin limitrophe, à condition d'élaguer tout ce qui dépasse : s'il s'agit de branches d'arbre, seul le propriétaire peut élaguer, son voisin peut juste élaguer les ronces, racines et brindilles qui dépassent dans son propre jardin.

► **Neige, glace, verglas :** conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté municipal du 24/12/96, propriétaires, locataires ou gardiens, commerçants, **vous êtes tenus de balayer la neige et de casser la glace sur toute la longueur et la largeur du trottoir situé au droit de votre habitation ou commerce**, y compris le long des tuyaux de descente d'eau de pluie. En cas de verglas, vous devez jeter sur les trottoirs du sable ou du sel afin d'en répandre sur le trottoir, sur la longueur de

votre façade. En cas d'accident, votre responsabilité civile pourrait être engagée. Le personnel communal assure le dégagement et le sablage des chaussées, le nettoyage des trottoirs situés devant les bâtiments et services publics. Désormais, la Ville dispose de 5 saleuses et d'une lame de déneigement



Contact : Allô Voirie service
01 55 59 22 59

► **Occupation du domaine public à titre temporaire (*)** donnant lieu à la perception d'un droit de voirie : demande et autorisation préalables dans un délai de 10 jours auprès du service Voirie, voir page 40.

(*) Dépôt de benne, entrepôt de matériaux de construction, mise en place de palissade, pose d'échafaudage, occupation de place de stationnement, toute emprise débordant sur le domaine public.

► **Travaux pour les particuliers** : la remise en état d'un trottoir endommagé à la suite de travaux de construction réalisés par les riverains, la création ou la réfection d'entrée charretière, l'installation de gargouilles d'évacuation des eaux pluviales et autres travaux sur le domaine public, ne peuvent être exécutés que par les services techniques de la ville d'Antony aux frais des demandeurs, après acceptation du devis et signature du formulaire « engagement de réalisation de travaux ».



SAS
Société d'Assistance Spécialisée

NOUVEAU À ANTONY

**LA SÉCURITÉ POUR VOUS,
VOTRE FAMILLE ET VOTRE
ENTREPRISE 24h/24**



**NOUS SÉCURISONS
VOS SORTIES**
Protection rapprochée
pour vos proches et vous



**NOUS SÉCURISONS
VOS BIENS**
Domiciles, commerces
Entreprises



**NOUS SÉCURISONS
VOS TRAJETS**
Chauffeur de sécurité
Transports de fonds et valeurs



**NOUS SÉCURISONS
VOS ÉVÈNEMENTS**
Fêtes privées, meetings
Rassemblements, réunions

118, rue du Colonel Fabien 92140 Antony
RCS PARIS 487 494 414
Agrément Préfecture de Police
www.saspe.fr

Tél. : 01 42 37 37 37
N'attendons pas qu'il soit trop tard !

PROFESSIONNELS
& PARTICULIERS
CONTACTEZ-NOUS
DÈS MAINTENANT

► **Destruction gratuite de véhicules** : société Dodéca, rue du Saule-Trapu à Massy.
Tél. : 01 60 13 04 01.

► **Vagabondage interdit, caniveau obligatoirement** : le règlement sanitaire départemental dispose qu'« il est interdit de laisser vaquer les animaux dans les rues, sur les places et autre point de la voie publique, ainsi que dans les parcs et jardins. Ils doivent être tenus en laisse. Leurs fonctions naturelles ne peuvent être accomplies que dans les caniveaux qui se trouvent à l'extérieur des passages pour piétons »... « Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé et la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. »

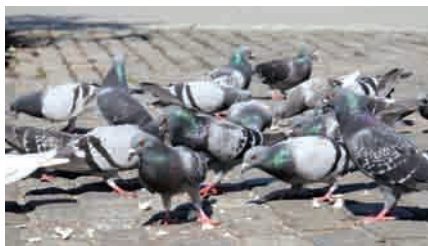


La Municipalité a mis en place un plan de lutte contre les déjections canines : campagne de sensibilisation et de communication, afin que chacun prenne conscience qu'il est responsable des déjections de son chien, distributeurs automatiques de sachets de propreté (voir plan page 38).

Contact : service Espaces verts, p. 40.

► **Nourrissage interdit** : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est appliquée aux voies privées, cours ou autres parties d'un

immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ».



Afin de réguler la population de pigeons à Antony, la Ville sensibilise les personnes qui les nourrissent de façon intempestive et les responsables (copropriétaires, locataires, commerçants) des bâtiments où se produit la nidification. Chaque année, une campagne de capture est menée dans les quartiers infestés, et, en mesure d'éloignement, la ville pose des pics sur les bâtiments communaux nécessitant cette protection (marché, médiathèque...)

Contact : SChS, p. 40.

► **Chiens d'attaque, de garde ou de défense** : la loi de janvier 1999 régit leur détention et impose qu'ils soient identifiés, vaccinés, assurés, déclarés à la police municipale et, pour certains, stérilisés (et interdits à la vente), interdits dans les transports en commun, lieux publics (sauf voie publique) et parties communes des immeubles. La déclaration doit être renouvelée à chaque changement de domicile. La loi de juin 2008 a renforcé ce dispositif de protection en rendant obligatoires pour les chiens de 1^{re} catégorie un « permis de détention » et une « évaluation comportementale » de l'animal renouvelée périodiquement. Depuis janvier 2010, le permis de détention est également obligatoire pour les chiens de 2^e catégorie.

Les propriétaires de chiens ayant provoqué un accident mortel pourront être condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende.

1^{re} catégorie : chiens d'attaque sans origine attestée appartenant aux types pit-bull, american staffordshire terrier, mastiff, tosa.

2^e catégorie : chiens de garde ou de défense inscrits au LOF possédant un certificat de naissance appartenant aux types american staffordshire terrier, rottweiler, tosa.

Contact : Police municipale
01 40 96 72 00

Vétérinaires

CLINIQUE DU BOIS-DE-VERRIERES
BATAIS Thierry,
DANICAN-MORAND Nicole
50, av. du Bois-de-Verrières
Tél. : 01 46 66 42 12

CLINIQUE DU MIDI : DATTEE Vincent,
RIBEAUCOURT Marc, THOMAS Camille
117, av. de la Division-Leclerc
(2, rue de l'Avenir)
Tél. : 01 42 37 36 75
E-mail : contact@clivetmidi.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
BACHOT Aurélie
70, rue Posper-Legouté
Tél. : 01 46 116 116

MORIN Guy
54, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 42 37 06 06
E-mail : homeopathie.morin@free.fr

PECH Frédéric
16 bis, av. Division-Leclerc
Tél. : 01 46 66 96 01 - 09 60 17 68 53
06 09 22 22 43

Déplacements

L'un des axes stratégiques du plan local d'urbanisme est l'optimisation des déplacements : améliorer les transports en commun, sécuriser et fluidifier les déplacements, faciliter le stationnement, promouvoir les circulations douces. Préserver une certaine qualité de vie nécessite de partager équitablement l'espace public.

Stationnement organisé

► **Zone cœur de ville** (Auguste-Mounié, Gabriel-Péri, Division-Leclerc entre Jean-Moulin et Gabriel-Péri). Pour les raisons évoquées en zone orange, et compte tenu de l'aspect particulièrement commerçant de la rue Auguste-Mounié, le stationnement payant est limité à 1h, les 20 premières minutes étant gratuites (*).

Parkings Firmin-Gémier (337 places) pour des durées plus longues et à moindre coût, et Monoprix (118 places).

► **Zone orange** (centre-ville, RD920 entre Croix de Berny et la Paix) : stationnement payant limité à 2 h pour faciliter la rotation des véhicules indispensable à l'activité des commerces. En contrepartie, la Ville propose la **gratuité des 20 premières minutes** de stationnement en surface, pour favoriser la fluidité et satisfaire davantage de personnes (*Attention! il est obligatoire de prendre un ticket à l'horodateur, qui certifie votre heure d'arrivée. En l'absence de ticket, vous serez verbalisé.).

Parkings La Source (rue M.-Labrousse : 19 places), Saint-Raphaël (rue M.-Labrousse : 23 places), Saint-Saturnin (rue J.C.-Persil : 12 places), Hôtel de ville (24 places en surface), et Hôpital privé (452 places).

► **Zone verte** : stationnement payant à la journée, limité à 8 h. Possibilité d'abonnement résidentiel pour les riverains (7 jours consécutifs).

Parkings (jusqu'à 24 h) Hortensias (av. Rabelais : 72 places), Jean-Moulin (av. Rabelais : 72 places), Les Baconnets (51 places en abonnement mensuel).

► **Zone blanche** : stationnement gratuit réglementé, par demi-journée avec disque.



Parkings place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord (157 places), Croix de Berny (69 places), Les Rabats (50 places), Les Baconnets (59 places en souterrain et 49 sur voirie), rue Mirabeau (22 places).

- ▶ **En l'absence de toute indication signalétique**, vous vous trouvez au-delà de la zone blanche et pouvez **stationner gratuitement**, dès lors que vous respectez le code de la route (bateaux, obligation de déplacer votre véhicule avant huit jours...). **Parking** : Hôtel de ville (27 places en souterrain, uniquement samedi et dimanche de 8 h à 20 h) RD 920 / Hauts d'Antony (69 places, dont 39 au conservatoire), Parc Heller (145 places).
- ▶ **Des aménagements de voirie « dépose-minute »** permettent de stationner le temps de déposer ou faire monter une personne, sur des sites fortement fréquentés (écoles, collèges, conservatoire, gare RER Antony...).

Contacts

- ▶ Secrétariat Circulation Transport
2^e étage de l'Hôtel de ville, porte 205
Tél. : 01 40 96 71 85
- ▶ Vinci park
Tél. : 01 46 66 16 71 - www.vincipark.com



Circulations douces

La **réduction de la vitesse** est un élément essentiel de protection de la qualité de vie et de l'environnement urbain. Elle concourt à plus de sécurité, moins de bruit et moins de pollution.

C'est pourquoi l'intégralité de la ville est passée en **zone 30** (quelques zones 20), à l'exclusion des axes à grande circulation et de liaison intercommunale, tels que les RD920 et RD986, les avenues du Bois-de-Verrières et Armand-Guillebaud, la rue Adolphe-Pajeaud...

Ce dispositif permet également de favoriser un **trafic harmonieux** entre les cyclistes, les automobilistes et les transports en commun. Moins bruyant et moins pollué, l'environnement devient ainsi nettement plus convivial. Un décret de 2008 s'appliquant depuis le 1^{er} juillet 2010 autorise les vélos en zone 30 à prendre les sens interdits, sauf disposition contraire de la municipalité. La Ville se conforme à cette nouvelle réglementation en autorisant la circulation à contresens pour les vélos dans ses zones 20 et 30, sauf dans les rues qui sont trop étroites ou dont le trafic important mettrait le cycliste en danger (Auguste-Mounié et l'Abbaye par exemple).

En **zone 20** (ou zone de rencontre), les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur les voitures et les vélos.

- ▶ **Des pistes cyclables** sont intégrées au projet de réhabilitation de la RD920 à chaque fois que c'est possible, notamment pour accéder aux espaces publics, écoles, centres culturels et sportifs. Sur l'ensemble du territoire antonien, des itinéraires conseillés seront progressivement implantés et identifiés par une signalétique adaptée.
- ▶ **Des bandes cyclables** sont à l'étude sur des axes suffisamment larges et reliant les quartiers, notamment avenue Léon-Blum et avenue du Bois-de-Verrières.
- ▶ **zoo emplacements en parcs à vélo** sont disponibles à Antony, certains sous vidéo-protection : Hôtel de ville, médiathèque, parc Raymond-Sibille, parc Bourdeau, marché et place Firmin-Gémier, conservatoire, parc Heller (2 localisations), piscine Lionel-Terray, RER Les Baconnets, RER Croix de Berry.

Et si vous vous mettiez au Pédibus ?



Quand des parents s'organisent pour emmener leurs enfants à l'école, cela donne vie au Pédibus. Avis à toutes les familles d'Antony ! Bientôt un pédibus dans chaque école ?

Cette initiative de la fédération de parents d'élèves FCPE et des parents des écoles André-Chénier et Blanguernon repose sur ce principe : qu'un maximum d'enfants aillent à l'école à pied encadrés alternativement par leurs parents. Mode opératoire : comme un bus, le Pédibus suit un parcours prédéfini – à pied ! – avec

un point de départ, des arrêts pour prendre des enfants à des horaires précis, et un terminus, l'école. Résultat, une quarantaine d'enfants ont pris le pédibus en juin 2011 via cinq trajets différents. Reconnue depuis la rentrée, cette initiative est soutenue par la ville, qui imprime les documents nécessaires, matérialise les arrêts par des panneaux de bois et fournit des gilets jaunes aux participants.

Tous les bienfaits de Pédibus : C'est d'abord un moment convivial pour les parents comme les enfants, qui développent ainsi une vie de quartier. Les parents déchargés gagnent en liberté, temps et détente. Mais chacun d'entre eux doit mettre la main à la pâte pour que le Pédibus fonctionne sur la durée. Pour les écoles, c'est par ricochet réduire le trafic automobile aux abords de l'établissement et éviter des stationnements anarchiques. Enfin, les enfants acquièrent ainsi un comportement responsable dans la rue. Et puis, faut-il le rappeler, marcher est une bonne activité physique pour tous et sans impact négatif sur l'environnement.

Contact : <http://pedibus.antony.free.fr>
pedibus.antony@free.fr

Partager l'espace public

► **Pourquoi payer pour stationner ?** La rotation des véhicules permet à plus de personnes de stationner. Le stationnement est donc limité dans le temps et contrôlé par des agents municipaux. En effet, sans contrôle (et sans verbalisation le cas échéant), des véhicules monopoliseraient une place au détriment des autres. Contrairement aux idées reçues, les recettes de stationnement ne sont pas un bénéfice pour la Ville, mais sont néanmoins indispensables à l'équilibre du système de stationnement. Elles servent en effet à financer le coût des agents du contrôle, les salaires étant entièrement compensés par la redevance versée à la Ville par la société

gestionnaire du stationnement. Le coût est ainsi pris en charge directement par les automobilistes qui se garent (y compris les non-Antoniens) au lieu d'être supporté par tous les Antoniens (dont certains n'ont pas de véhicule : 1 ménage sur 5).

- **Si vous êtes détenteur d'un caducée** et en déplacement professionnel, le code de la route tolère votre stationnement à un emplacement non autorisé, à condition qu'il ne soit pas dangereux (tolérance d'une heure). Dans les autres cas, vous devez régler le stationnement aux emplacements autorisés.
- **Si vous possédez un parking**, garez votre voiture chez vous en toute sécurité et laissez les places de stationnement disponibles pour les autres conducteurs.



- **Personnes handicapées** : 115 places marquées en bleu, en stationnement payant ou non, leur sont réservées. Elles sont interdites à tout autre conducteur. Voir aussi d'autres actions en faveur des personnes handicapées page 86.
- **Le stationnement sur les trottoirs est interdit**, sauf arrêté municipal très exceptionnel : il met en danger les piétons en les contraignant à passer sur la chaussée.

Transports publics

- **RER** : 5 stations sur la ligne B (Saint-Rémy lès-Chevreuse/Roissy) : Les Baconnets, Fontaine-Michalon, Antony, Croix de Berny, Parc de Sceaux, et 1 station sur la ligne C (Orly/Paris Austerlitz) : Chemin d'Antony.
- **Orlyval** : métro automatique qui relie Orly, et correspondance RER pour Roissy.
- **TGV** : à la gare de Massy-Palaiseau (RER B), interconnexion avec le TGV Atlantique et le TGV Sud-Est.
- **Bus RATP** :
 - 119 Palaiseau / Antony RER les Baconnets
 - 196 Massy-Palaiseau / RER Antony (ou Igny/RER Antony aux heures de pointe)
 - 197 Porte d'Orléans / Antony (Auguste-Mounié) / Massy (opéra-théâtre)
 - 286 RER Antony / Fresnes / L'Hay-les-Roses / Villejuif (Louis-Aragon)
 - 297 Porte d'Orléans (semaine) ou RER Antony (we) / Wissous / Longjumeau
 - 319 RER Massy-Palaiseau / Antony (Léon-Jouhaux) / Rungis

- 379 Vélizy / Châtenay / sous-préfecture Croix de Berny / Fresnes
- 395 RER Antony / Châtenay / Sceaux Clamart
- 396 RER Antony / Fresnes / Rungis / Choisy-le-Roi (dessert le centre commercial Belle Épine)
- N21 (noctilien) Châtelet / Antony / Chilly-Mazarin (1 bus par heure de 0 h 30 à 5 h 30)

► Bus Paladin

gérés par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre

Pour Antony :

- Ligne 1** : Antony RER – Wissous Concorde
- Ligne 2** : Antony RER – Massy ZAC du Moulin
- Ligne 3** : Antony RER – Les Baconnets RER
- Ligne 4** : Croix de Berny RER – Châtenay-Malabry Cimetière nouveau
- Ligne 5** : Antony ZI Enna – Villemilan 2
- Ligne 8** : Antony RER – Verrières-le-Buisson Mairie

Maison de la Presse

Librairie

Papeterie

La liberté d'impressions

1, av. Aristide Briand (angle rue A. Mounié)
92160 Antony

☎ 01 46 66 05 92

RÉNOVATION 1400

19 ans d'existence



www.renovation1400.fr

PEINTURE - CARRELAGE
DÉCORATION - RENOVATION
REVÊTEMENT
SOLS ET MURS



PETITE MAÇONNERIE
MENUISERIE GÉNÉRALE
PONÇAGE ET VITRIFICATION
PIERRE COMPOSITE
agrée Signature Murale

89-91, rue Mirabeau - 92160 ANTONY

☎ 01 40 96 88 34 - Fax : 01 40 96 18 61



Ligne 9 : Antony RER – Antony Clos de Massy

Ligne 12 : Croix de Berny – Châtenay-Malabry Cyrano de Bergerac

Ligne 13 : Antony – Bourg-la-Reine RER

Ligne 19 : Wissous Georges Collin – Collège Henri-Georges-Adam (ligne scolaire)

► **TVM TransVal de Marne** : Saint-Maur / Créteil / Rungis / Chevilly-Larue Fresnes / Croix de Berny.

► **Car Daniel Meyer** : N° DM 151 (ligne Paris porte d'Orléans/ Arpajon) : passe 3 fois par jour par la Croix de Berny, le Pont d'Antony et Les Rabats. Tél. : 01 69 01 00 09 www.transports-daniel-meyer.fr

► **Car CEAT** : N° 10.07 (ligne Paris/ Fleury-Mérogis). Passe 4 fois par jour (2 fois dans chaque sens) par la Croix de Berny, le Pont d'Antony, les Rabats. Tél. : 01 69 46 69 00

Contacts

► Renseignements généraux

(recherches d'itinéraires, horaires...)

www.transport-idf.com

► Paladin

Société Bièvre Bus Mobilités

Tél. : 01 60 11 46 20

www.reseau-paladin.fr

ou communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre service Transports

et grandes infrastructures

Tél. : 01 41 87 82 82

www.agglo-hautsdebievre.fr

► RATP

Agence commerciale

rue Velpeau (gare Antony)

32 46 ou www.ratp.fr

► SNCF

Boutique,

3, avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 01 40 96 04 50

► Taxi (bornes d'appel)

41, avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 01 46 66 00 00

et 2, rue Velpeau

Tél. : 01 46 74 56 16

► Aéroports d'Orly et Roissy

Tél. : 39 50 (0,34 €/mn)

www.aeroportsdeparis.fr

Covoiturage avec les Hauts-de-Bièvre

Dans le cadre du plan local de déplacement, la communauté d'agglomération a lancé en 2011 un service de covoiturage. La démarche d'inscription sur Internet est très simple et le code de bonnes pratiques vous conseille au mieux. Un espace est réservé aux organisations (entreprises, établissements scolaires...) intéressées pour leurs salariés, membres...

Pas de liste d'annonces laborieuse à parcourir ! Grâce à la géolocalisation, vos covoitureurs vous seront présentés sur une carte interactive. Il vous suffit de cliquer pour voir leurs coordonnées et pouvoir les contacter. Vous recevez une alerte e-mail dès que quelqu'un fait le même trajet que vous.

Les personnes inscrites ont validé la charte de bonne conduite pour partager leurs trajets dans la convivialité et le respect d'autrui. Chacun doit garder la liberté de partir seul quand il en a besoin, donc mieux vaut disposer d'un mode de transport alternatif (transports en commun, véhicule personnel).

Le covoiturage permet d'alléger la circulation, de réduire les émissions polluantes des véhicules, avec moins de frais de transport et plus de convivialité.

Contact : www.agglo-hautsdebievre.fr (rubrique Se déplacer)



Vos conseillers Groupama sont à votre écoute à :

Antony
29 bis rue Auguste Mounié
Tél. : 01 46 11 44 60



P2M DIAGNOSTICS

*Diagnosics
Immobiliers*

Pascale MALET

06 19 17 47 14

21 rue Marie Laure 92160 ANTONY

✉ : pcpa@aol.com

Dépannage plomberie

Frank BAUCHET



Spécialiste
*chauffe-eau électrique
dégorgement domestique*

3, PARVIS DU BREUIL 92160 ANTONY
☎ 01 77 46 98 51 - PORT : 06 70 68 39 46

BOULANGERIE COLAS

Boulangerie - Sandwicherie
Pains Bio

Du lundi au vendredi
de 6h30 à 14h30 et de 16h30 à 19h30
Fermé samedi et dimanche

229/231 av. de la Div. Leclerc - ANTONY
Tél. : 01 42 37 46 58

Dann Pineau *Artisan*

Peinture - Papiers Peints
Revêtements de sols

5 Allée des Belles-Feuilles - Antony

☎ 01 46 66 29 78 - Port: 06 09 77 08 25
Fax: 01 46 66 06 99

Entreprise RISOLI Claude

Spécialisé en élagage et abattage d'arbre
Essouchage mécanique

65, avenue de la Liberté 94260 Fresnes

☎ **01 49 73 28 67 - 06 07 03 03 03**

Fax : 01 49 73 17 90



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCES

*Un territoire attractif
Formation et emploi
Autres contacts
Finances locales*

Un territoire attractif

Aux portes sud de Paris, Antony est au cœur des pôles d'excellence et de recherche de la Vallée scientifique de la Bièvre. La Ville bénéficie d'atouts importants en infrastructures et offre un cadre de vie et de travail de qualité.

► **un réseau de communication exceptionnel :**

Liaisons directes aux aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle (50' par RER) et d'Orly (10' par Orly VAL)

Axes routiers et autoroutiers (A86 - A6 - A10 - RD920)

Gare TGV à Massy (10')

RER B et C

TVM (Trans-Val de Marne)

► **De très nombreux établissements de formation à proximité**, des cycles professionnels jusqu'aux grandes écoles, et des laboratoires et instituts de recherche nationaux : CEMAGREF, Polytechnique, HEC, École

Centrale, faculté Jean-Monnet à Sceaux, faculté des sciences à Orsay (Paris XI), faculté de pharmacie à Châtenay-Malabry.

► **Ses deux pôles économiques :** le centre d'affaires de la Croix de Berny (nord) et le parc d'activités Antonympole (sud). La zone artisanale (sud-est) complète l'offre abondante en surfaces de bureaux (200 000 m²), d'activité et de services.

► **Des établissements de renommée internationale**, notamment du secteur biomédical, ont choisi de s'implanter à Antony : Sanofi Aventis, Stallergenes, Dräger Medical, Air Liquide Medical Systems, Moria, mais aussi Essilor, Siplast, Veolia Water, Pomona, Foncia, Universal, Chronopost, L'Hotellier-Kid Aerospace, InfoPro Communication, Kelenn Technologie.



Chiffres clés

► **Source INSEE 2011** (population de 2008)

Nombre d'Antoniens de 15 ans et + ayant un emploi : 27 255

(91,9 % en emploi salarié)

- 17,8 % travaillent à Antony

- 22,2 % ailleurs dans les Hauts-de-Seine

- 58,9 % ailleurs en Ile-de-France

- 1,1 % hors Ile-de-France

21 701 emplois à Antony, dont 91,4 % d'emplois salariés (dont 12,5 % de temps partiel)

3 495 établissements actifs, notamment dans les secteurs suivants :

- 4,1 % industrie

- 6,8 % construction

- 67 % commerce, transport, services divers

Part des établissements

de 1 à 9 salariés : 28 %

de 10 salariés ou plus : 9,1 %

Créations d'entreprises en 2010 : 559, dont 72,5 % d'entreprises individuelles (405, dont 349 autoentrepreneurs, soit 62,4 % de l'ensemble des créations).

► **Source fichiers SIREN CLAP, CCIP 2011**

27 entreprises de plus de 100 salariés

► **Source Chambre de métiers 92, CCIP 92 et mairie d'Antony**

761 artisans et commerçants, dont 112



commerçants abonnés et une centaine de volants sur le marché du centre-ville (mardi, jeudi, dimanche matin)

Centres commerciaux dans les quartiers La Fontaine, les Baconnets, Le Breuil (Pajeaud).

Commerces de proximité. Nombreux commerces en centre-ville et le long de la RD920.

Village des artisans

La Croix de Berny



Le parc d'affaires nouvelle génération

Ce carrefour stratégique, idéalement situé à 15 mn du centre de Paris, offre 120 000 m² de bureaux. S'installer à la Croix de Berny, c'est bénéficier d'une desserte routière (A86 et RD920) et de transport (RER B/TVM) exceptionnelle, à quelques minutes du parc de Sceaux et de l'attractivité de grands groupes :

► **Au nord** : le site de Sanofi-Aventis et ses 2 000 emplois.

► **Au sud** : le bâtiment Antony Parc 1, qui accueille la société d'informatique Alyotech et le siège social de l'entreprise Pomona, compte près de 600 emplois. En face, Antony Parc 2 accueille le siège social des sociétés Chronopost International, Adiséo et du groupe de presse InfoPro Communication, ainsi qu'un établissement du groupe Veolia Water.

► **À l'ouest** : le bâtiment Foncia compte près de 1 000 emplois, dont le siège social de ce groupe immobilier et le bureau d'études techniques Coteba.

Pour compléter le pôle tertiaire de la Croix de Berny, 2 ha du site de l'US Métro vont accueillir un nouveau programme immobilier : bureaux, logements et commerces construits à partir de 2011 place du Général-de-Gaulle.

Et bientôt, la ligne de tramway « T11 » **Croix de Berny/Clamart**, validée par le conseil d'administration du STIF le 6 juillet 2011, traversera 4 villes : Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart. Avec 12 stations, cette nouvelle ligne de tramway sera en correspondance avec le RER B et la ligne TVM de la Croix de Berny à Antony, et le T6 (Châtillon/Vélizy) à Clamart.

Glamart - Cars

Transport de Voyageurs

Administration :

ZA - 9 rue Léonard de Vinci - 92160 ANTONY
Tél. 01 55 59 04 50 - Fax 01 46 66 23 40

Siège Social :

ZAC du Vaulorin
5 bis rue Marcellin Berthelot - 91320 WISSOUS
clamartcars@free.fr

Aux Couleurs des Jardins

Entreprise de service à la personne
Etienne et Bernard DESJONQUERES

Entretien de jardin : tonte, taille, ...

TVA 5,5% Réduction d'impôts

15, rue Marius Hue - VERRIERES LE BOISSON
Tél. : 09 63 62 33 38 / 01 69 20 00 96
www.acj-jardinier.com

REG. COM. 508 504 048

ENTREPRISE ACUN

Électricité générale

DÉPANNAGE

MISE AUX NORMES

143 av. Aristide Briand - ANTONY
06 63 20 80 35
entrepriseacun@free.fr



Création de Salle de Bain
Carrelage

J@SP

Successeur COFFINOT

CHAUFFAGE
PLOMBERIE
DEPANNAGE
ENTRETIEN

01.42.37.81.30

5, rue André Charles Boulle 92160 Antony
jasp.antony@orange.fr - www.jasp.fr



Vous jetez votre ballon quand il est dégonflé ? Évidemment NON !

Pour vos cartouches d'imprimante, c'est pareil :
rechargez-les chez Cartridge World.

- Plus économique : Faites jusqu'à 60% d'économie
- Plus écologique : Réutilisez vos cartouches jusqu'à 10 fois
- Plus pratique : à proximité de chez vous, des conseils gratuits, des imprimantes et aussi des cartouches neuves
- Plus rassurant : 100% garantie, satisfait ou remboursé

Et si le vrai bon plan, c'était Cartridge World ?



Cartridge World

LE BON PLAN

Leader Mondial de la recharge de cartouche d'imprimantes

Rendez-vous sur www.lebonplancartouche.fr ou tout près de chez vous : **Cartridge world Antony**

76, avenue Aristide Briand 92160 Antony

☎ 01 56 45 02 05 - Fax : 01 56 45 13 54 cwantony@cartridgeworld.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 / 14h-19h et le samedi 10h-12h30 / 14h30-19h

Pour toutes vos réceptions pensez à



DIANA TRAITEUR

réception, mariage, cocktail, baptême

Centre commercial des Baconnets

92160 Antony

☎ 01 42 37 54 53 - Fax : 01 42 37 23 20

mail : diana.traiteur@orange.fr

À La fontaine fleurie

Maison Lissorgues - Vidalenc

15, rue Auguste Mounié

92160 Antony

☎ 01 42 37 97 84

Fax : 01 42 37 97 54

www.fontainefleurie.com



Commandez par ☎
et payez par



Lionel FAUSSE

**ENT. DE COUVERTURE
MAÇONNERIE**

01 42 37 76 86

25 rue de la Mutualité 92160 ANTONY

**ED ATELIER
EMMANUEL DHELLIN**

MÉTALLERIE

Tél/Fax : 01 42 37 40 11



Antony

Orfèvrerie

Mobilier

Décoration edel1@orange.fr

renovTOO / Architecture d'intérieur
et rénovation

**Vente de parquet direct usine
100% français PEFC-NF**

Peinture et vitrification Écolabel

PARQUET vente, pose & vitrification, réparation
PEINTURE d'intérieur & décorative
SALLE D'EXPOSITION sur r.d.v.

1, avenue Saint-Exupéry • 92160 Antony
Tél. : 01 41 13 95 82 - Port. : 06 63 11 19 59
renovtoo@hotmail.fr • www.renovtoo-parquet.fr
www.renovtoo.fr • www.renovtoo.com

serenodesign

La Casa Moderna
mobilier design italien

New

SHOWROOM

Veneta Cucine

émotions à tout prix



Cuisines, bains,
rangements
et mobilier
contemporain

199, avenue de la division Leclerc
(RN20) 92160 Antony

☎ 01 46 68 18 10



Antynopole

Un pôle gare du Grand Paris au cœur du projet
Par décret du 26 août 2011, l'Etat a confirmé le déploiement des réseaux du super métro francilien. Et sur la ligne Orly-Saclay-Ver-sailles-La Défense, le pôle Gare Antynopole a été retenu. D'ici 2020, l'implantation de cette gare placera **Antynopole à 20 minutes du centre de Paris**, 3 mn de l'aéroport ou de la gare TGV.

Avec cet équipement, Antynopole, berceau des innovations, a pour ambition de s'intégrer à la dynamique de développement dans le cadre du Grand Paris. Cet équipement exceptionnel offre une nouvelle dynamique au projet d'aménagement Antynopole.

Le projet reste appuyé sur la mutation de l'ancienne zone industrielle située au sud d'Antony en un quartier d'affaire hautement compétitif, tourné vers l'avenir. L'objectif est de conforter un pôle d'excellence économique naissant en créant un urbanisme innovant, performant du point de vue environnemental et architectural, et attractif pour les usagers et les investisseurs. L'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée est la cible du programme. Ce développement se réalisera dans un cadre de vie équilibré, à taille humaine et intégrant l'art de vivre antonien, pour créer l'urbanité de demain.



Contact : Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme
Développement économique

Tél. : 01 40 96 31 34

E-mail : amenagement_urbain@ville-antony.fr

Trois services municipaux sont chargés de la promotion économique et commerciale, et plusieurs élus vous reçoivent sur rendez-vous.

Service Activité économique et Emploi

Missions : accueil et information aux entreprises, conseil à l'implantation d'activité, partenariats avec les chambres consulaires et le Conseil général, réunions-débats avec les chefs d'entreprise, organisation de la Foire aux fromages et aux vins.

Cette importante manifestation génère une activité intense le 2^e ou 3^e week-end de septembre : 160 exposants de toutes les régions (fromages, vins, salaisons, spécialités régionales...), animations culinaires, musicales et folkloriques, en nocturne la soirée du samedi, plus de 100 000 visiteurs.

Contacts :

Tél. : 01 40 96 71 33

E-mail : service.economique@ville-antony.fr

Jean-Paul Dova, maire adjoint chargé du développement économique, de l'emploi et du monde combattant, reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 33.

Sylvie Aguilar, conseillère déléguée aux relations avec les entreprises, **Serge Guével**, conseiller délégué aux actions en faveur de l'emploi, et **Christian Fau**, conseiller délégué aux projets de développement économique, reçoivent sur rendez-vous au 01 40 96 73 30.

Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme/ Développement économique

Missions : pilotage du projet d'aménagement Antynopole, promotion économique, développement et coordination de l'offre immobilière économique.

Contacts :

Tél. : 01 40 96 72 68

E-mail : amenagement_urbain@ville-antony.fr

Sophie Devedjian, maire adjointe chargée de l'urbanisme, de la politique de la ville et de la cohésion sociale, reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 52.

Service Commerce et Artisanat

Missions : accueil et conseils aux commerçants et aux artisans. Relations avec la chambre de commerce et la chambre de métiers. Administration du marché du centre-ville, commission des marchés. Organisation du marché de Noël, fête du goût et d'animations dans les quartiers commerçants.

Contacts :

Tél. : 01 40 96 71 72

E-mail : pascale.masselin@ville-antony.fr

Marie-Louise Marlet, maire adjointe chargée du commerce, de l'artisanat et des relations extérieures, reçoit sur rendez-vous.

La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre est également un acteur important du développement économique. Elle a notamment créé la Maison des Entreprises et de l'Emploi (p. 77).

Formation et emploi

C3 CFA

101, rue de la Fontaine-Grelot

Tél. : 01 42 37 12 34

www.c3alternance.com

Centre de formation post bac, C3 Alternance propose des contrats d'apprentissage et de professionnalisation en alternance dans 2 filières métier : commerce/vente et management/gestion de l'entreprise en vue de l'obtention de diplômes Bac +2, Bac +3 et Bac +5.

- ▶ Bac +2 : BTS MUC, NRC, NRC Assurance, AG, AM et MUC sport
- ▶ Bac +3 : DEESMA, DEESGEST, DEESIMMO, DEESWEB, DEESTH, DEESARH
- ▶ Bac +5 : Master Européen MSE

C3 Institute

101, rue de la Fontaine Grelot

Tél. : 01 42 37 12 34

www.c3performance.com

C3 Institute propose des formations continues standard et sur mesure, ainsi que du conseil, du coaching entrepreneurial et de la force de vente supplétive.

- ▶ Formations métiers (commerce, RH, juridique, logistique, qualité, environnement),
- ▶ Formations générales (langues, bureautique, PAO, CAO, web),
- ▶ Formations aux systèmes d'information (Informatique),
- ▶ Formations dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation), CIF, périodes de professionnalisation...

Lycée des métiers Théodore-Monod

Lycée des métiers de l'Hôtellerie et des Services à vocation internationale

26, avenue Léon-Jouhaux

Tél. : 01 46 11 46 71

www.lyc-monod-antony.ac-versailles.fr

Parallèlement aux formations initiales de la classe de seconde au bac pro (commerce, service, hôtellerie-restauration, sanitaire et social), le lycée Théodore Monod prépare en alternance au BTS hôtellerie et au BTS MUC (management des unités commerciales). Il accueille également une cinquantaine de stagiaires en formation continue par alternance avec le GRETA, en vue du CAP PE et des CAP hôtellerie.

Cours du soir pour adultes

La Ville d'Antony propose des cours du soir pour adultes : français langue étrangère, anglais, italien, espagnol. C'est le GRETA 92 qui assure ces formations. Les auditeurs s'acquittent des frais d'inscription en fonction de leurs revenus (de 70 à 240 € par an). Environ 150 personnes s'inscrivent chaque année. Les cours ont lieu à partir de 19 h, le lundi ou le mardi, au collège Anne-Frank, 112 rue Adolphe-Pajeaud. Dossiers d'inscription à la mairie, auprès du service Affaires scolaires. Tests d'évaluation de niveau (afin d'adapter le niveau du cours, de débutant à plus confirmé) et début des cours fin septembre. Clôture des inscriptions : courant octobre.

Contact :

Tél. : 01 46 99 92 92

www.greta-92sud.fr

Alphabétisation

Des associations se consacrent à l'alphabétisation et au perfectionnement du français :

► ASTIA

Espace du Noyer-Doré
4, boulevard des Pyrénées
Tél. : 01 46 60 06 25 ou 01 42 37 72 75
E-mail : homassel.jm@wanadoo.fr
Initiation au français et alphabétisation destinées aux femmes étrangères pour faciliter leur intégration.

► Français pour tous à Antony

Espace du Noyer-Doré
4, boulevard des Pyrénées
Tél. : 01 46 61 20 53
E-mail : edith.favre@wanadoo.fr
Alphabétisation et formation linguistique pour adultes, dans le but de faciliter l'insertion professionnelle. Apprentissage du français en deux niveaux : alphabétisation, français langue étrangère.

Emploi Hauts-de-Bievère

42, avenue Aristide-Briand
www.mdee-hautsdebievre.fr



Ce nouveau guichet unique regroupe la Maison des Entreprises et de l'Emploi, la Mission locale pour les 16/25 ans, l'Espace Insertion du Conseil général pour le RSA, et enfin, Pôle Emploi local, ouvert à tous, Pôle Emploi Cadres et Pôle Emploi Services Spécialisés pour les salariés licenciés économiques.

Ce rapprochement facilite les démarches des entreprises et des demandeurs d'emploi en améliorant l'efficacité des services.

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9 h à 17 h.
Le vendredi de 9 h à 12 h.

► Maison des Entreprises et de l'Emploi

Tél. : 01 55 59 44 90
Accueil et orientation des créateurs d'entreprise, appui au Pôle Emploi pour mener des actions de recrutement, mise à disposition gratuite d'un centre ressources performant (cyberbase et centre documentaire).

► Mission locale

Tél. : 01 55 59 44 95
Accompagnement vers la formation et l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

► Espace insertion du conseil général des Hauts-de-Seine

Tél. : 01 55 59 44 97
Instruction des demandes de revenu de solidarité active, accompagnement des bénéficiaires vers l'emploi.

► Pôle Emploi

Tél. : 39 49 (demandeurs d'emploi)
39 95 (employeurs)

Création d'entreprise dans les Hauts-de-Seine

► Allô Création

vos questions en ligne, réponses sous 48h (sauf week-end et jours fériés) :
www.hauts-de-seine.net/entreprises/creation
Tél. : 0 810 792 792

Service d'information et de conseil du département des Hauts-de-Seine destiné aux créateurs et repreneurs d'entreprises : salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, chefs d'entreprise..., à la recherche de conseils de professionnels, d'une implantation, d'une formation ou d'un financement. Information sur les aides fiscales et sociales, les dispositions juridiques générales...

Missions : orienter vers les bonnes structures et accroître les chances de réussite d'un porteur de projet ; aider à procéder méthodologiquement ; favoriser la pérennité des entreprises en améliorant l'information et l'accompagnement avant et après la création.

► **Hauts-de-Seine Initiative**, association loi 1901, a été créée à l'initiative du conseil général pour favoriser l'émergence et la consolidation d'activités génératrices d'emplois. Sa vocation première est d'octroyer des prêts d'honneur, sans intérêts ni garantie, à des porteurs de projet. Les montants de ces prêts vont jusqu'à 20 000 €. www.hdsi.asso.fr

AREA (Accueil recherche emploi Antony)

2, place du Carrousel (adresse courrier)
Tél./fax : 01 46 74 93 95
www.area.asso.fr

E-mail : areainfo@club-internet.fr

AREA propose un accompagnement basé sur un soutien technique et psychologique. Grâce à son équipe composée d'une trentaine de bénévoles, AREA apporte une assistance technique aux demandeurs d'emploi : aide efficace à la recherche ciblée d'un emploi et au traitement de candidature, aide à la rédaction d'un CV, élaboration d'une lettre de motivation, cours d'initiation et de perfectionnement informatique, mise à disposition de 9 ordinateurs, etc. Des préparations aux entretiens d'embauche (y compris en anglais) sont organisées ainsi que des aides à la définition des projets professionnels. Si un besoin d'aide à la gestion du stress est identifié pour un futur candidat, il est alors dirigé vers un bénévole spécialisé.

Les bénévoles d'AREA vous accueillent sans rendez-vous au 13 rue Maurice-Labrousse, face à la médiathèque, du lundi au jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 et vendredi de 9 h à 12 h.

2CAE Cercle cadres action emploi

C/O M. Bensmail
20, rue Joseph-Delon
Tél. : 01 46 74 92 25

E-mail : cerclecadresactionemploi@yahoo.fr
Objectif : concourir par tous les moyens au retour à l'emploi de ses adhérents. 2CAE est composée de cadres et assimilés, en recherche, en poste ou à la retraite, issus de secteurs variés. Ces actions consistent, notamment, en l'évaluation des compétences et des offres,

l'évaluation des méthodes de recherche, l'aide à la rédaction de cv et lettres de motivations, ainsi que la prospection du marché caché. Par ailleurs, des actions de veille y sont menées : information sur la législation du travail et de l'emploi, sur les formes de travail hors contrat, l'observation du monde du travail et des entreprises, la remontée d'informations des membres du réseau, enfin, l'information venant du réseau institutionnel.
Accueil sur rendez-vous

Antraide

1, place Auguste-Mounié
Tél. : 01 46 66 32 33
www.antraide.com

E-mail : antraide.assoc@wanadoo.fr

Antraide est une association agréée par l'État. Elle met en relation clients et salariés de l'association pour des services d'aide à la personne : tâches de ménage, repassage, jardinage, petit bricolage... et pour des services aux professionnels : remplacement ponctuel de salariés pour des tâches d'accueil, nettoyage de locaux, restauration...

Son but est double : satisfaire les besoins des Antoniens et accompagner les salariés dans un projet professionnel durable.

Les clients bénéficient bien évidemment des avantages fiscaux mis en place dans le cadre des services à la personne.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Voir aussi l'association Crysalis, p. 60.

Autres contacts

► **ANPE, Assedic**
voir Pôle Emploi

► **APEC**

Association pour l'emploi des cadres
51, boulevard Brune
75689 Paris cedex 14
Tél. : 0 810 805 805
www.apec.fr

► **CCIP**

Chambre de commerce et d'industrie
de Paris Hauts-de-Seine
Centre de formalités des entreprises
106, rue des Trois-Fontanot
92000 Nanterre
Tél. : 0 820 012 112
www.ccip.fr
Antenne d'Antony :
7, rue du Marché
Tél. : 0 820 012 112

► **Chambre de métiers
et de l'artisanat du 92**

17 bis, rue des Venêts
92000 Nanterre
Tél. : 01 47 29 43 43
E-mail : contact@cma-nanterre.fr
www.cma92.fr
Étude personnalisée d'implantation, avec
le soutien du Conseil général des Hauts-
de-Seine.

Antenne de Sceaux :
Résidence Clémencia
5, square Robinson
92330 Sceaux
Tél. : 01 40 91 06 20
E-mail : sceaux@cma-nanterre.fr

► **CICAS**

Centre d'information et d'accueil aux sala-
riés (retraite complémentaire)
171, avenue Georges-Clemenceau
92000 Nanterre
Tél. : 0 820 200 701 et 01 55 17 82 70
E-mail : cicasinfo92@agirc-arrco.fr
Reconstitution de carrière. Élaboration du
dossier de retraite complémentaire, y compris
pour le personnel non titulaire de la fonction
publique (Régimes AGIR, ARRCO, IRCANTEC).
Permanences locales sur rendez-vous uni-
quement.

► **CNAV Point d'accueil retraite**

Caisse nationale d'assurance vieillesse
Tél. : 39 60 ou 09 71 10 39 60
www.retraite.cnnav.fr
Renseignements généraux aux assurés de
moins de 56 ans : permanence à l'Espace
Henri-Lasson, rue Henri-Lasson (à côté du

cinéma Le Sélect), lundi, mardi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45.
La CNAV vous oriente individuellement
selon votre profil, défini lors de votre en-
retien par téléphone.

► **Conseil des Prud'hommes**

7, rue Mahias
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 99 91 20

► **Direction départementale de la concurrence
et de la répression des fraudes**

167, av F.-et-I.-Joliot-Curie
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 46 00

► **Direction départementale du travail,
de l'emploi et de la formation
professionnelle**

13, rue de Lens
92000 Nanterre
Tél. : 01 47 86 40 00

► **Inspection du travail**

113, rue Jean-Marín-Naudin
92220 Bagneux
Ouverture des bureaux du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Permanence téléphonique au 01 46 64 83 88
de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour Antony : vendredi matin de 9 h à 12 h,
et permanence téléphonique le mardi de
14 h à 17 h au 01 46 64 44 99.

► **Pôle Emploi**

(regroupe les anciens services de l'ANPE
et de l'Assedic au sein de la Maison des
entreprises et de l'emploi)
42, av. Aristide-Briand
Tél. : 3949 (demandeurs d'emploi)
39 95 (employeurs)
www.pole-emploi.fr

► **URSSAF (Hauts-de-Seine)**

97, avenue François-Arago
92720 Nanterre cedex
Tél. : 0 820 01 10 10
www.urssaf.fr

Finances locales

Afin d'améliorer le cadre de vie et de construire les équipements indispensables, la Ville d'Antony privilégie depuis longtemps l'investissement, tout en veillant à limiter le recours à l'endettement.

Une offre et une qualité de services assurées par une gestion financière rigoureuse

La Ville parvient à maintenir une qualité de service et un nombre très important d'équipements comme l'attestent par exemple ses 27 écoles maternelles et élémentaires, ses 12 multi-accueils et halte-jeux, parce qu'elle s'appuie sur une bonne gestion :

- ▶ **Maîtrise de ses dépenses** : économies de gestion, renégociation de contrats, contrôle de ses dépenses
- ▶ **Dynamique de ses recettes** : croissance des recettes fiscales à taux constant (implantation d'entreprises), dynamisme de son marché immobilier et des droits de mutation grâce à son attractivité
- ▶ **Gestion de la dette performante** : taux moyen inférieur à 3 % depuis 7 ans, 10 M€ d'économies depuis 2003.

Un important programme d'investissement encore en 2011

La Ville s'inscrit dans la continuité des budgets qui ont précédé afin de réaliser les différents projets sur lesquels elle s'est engagée dans son programme : poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens, de la rénovation de la voirie et de l'installation de vidéoprotection ; achèvement de la construction du complexe sportif du Noyer-Doré ; réalisation d'un deuxième espace vert aux Bas Graviers-Crocheteurs, ouverture d'un Point d'accès au droit et de l'Espace jeunes (et recrutements correspondants), construction de deux crèches supplémentaires...

Les gros investissements sont bien sûr échelonnés sur plusieurs exercices : études préliminaires, architecte, construction, derniers

aménagement intérieurs. Ils sont suivis par les dépenses de fonctionnement correspondantes : personnel, matériel, entretien...

Le total de 47 M€ correspond au double des investissements des villes de même strate (50 à 100 000 hbts).

Notamment :

- ▶ Rénovation du Noyer-Doré : 12,5 M€
- ▶ Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques : 3 M€
- ▶ Reconstruction complètes de rues : 4,2 M€
- ▶ Entretien de voirie : 2,8 M€
- ▶ Travaux dans les écoles : 3,1 M€
- ▶ Charte du logement solidaire et financement de logements sociaux : 1,1 M€



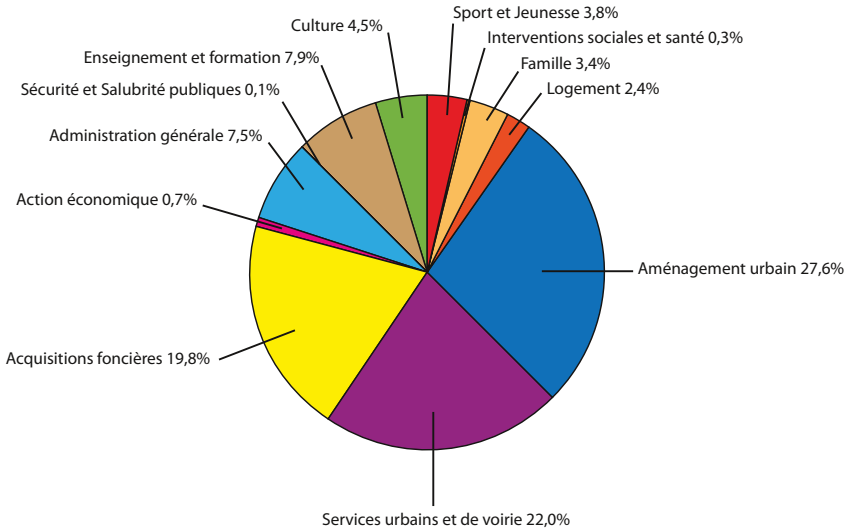
Le détail des investissements est en ligne sur le : [www.ville-antony.fr / Ma mairie / Le budget 2011](http://www.ville-antony.fr/Ma_mairie/Le_budget_2011). Il est possible de consulter les documents budgétaires au service Financier, sur rendez-vous au 01 40 96 71 60.

Une évolution maîtrisée de l'endettement

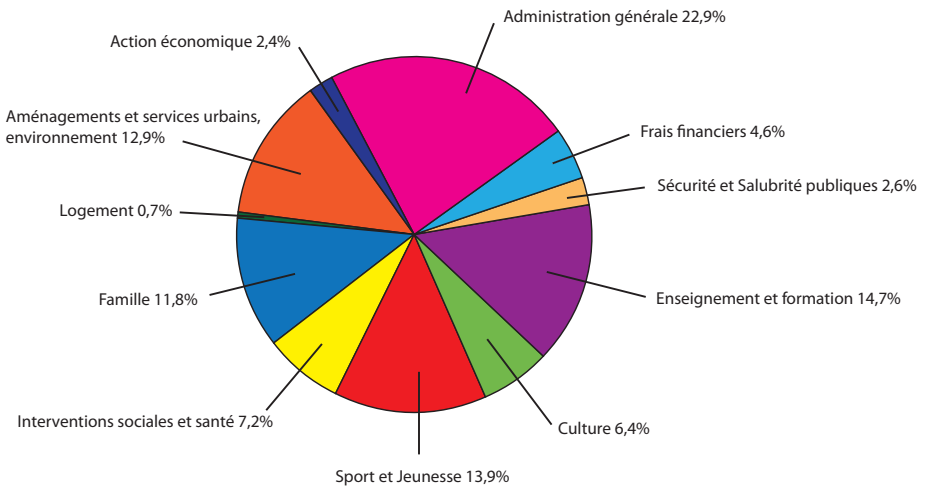
Pour financer son important programme d'investissement, l'endettement de la Ville a légèrement augmenté (104 M€ fin 2010, contre 99 M€ en 2009). Grâce à une maîtrise des charges financières et surtout à une épargne importante, la capacité de désendettement de la Ville s'établit aux alentours de 6 ans, très en dessous du seuil d'alerte de 15 ans.

La Chambre régionale des Comptes a d'ailleurs noté en 2011 les résultats de cette situation financière saine et équilibrée.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT BP 2011



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2011



Impôts locaux stables

Taux d'imposition de la ville d'Antony pour 2011, votés en conseil municipal (et inchangés par rapport à 2010) :

- **Taxe d'habitation (TH) : 11,40 %** (Antony est 6^e sur 91 dans le classement des meilleurs taux des 91 villes de 50 à 100 000 hbts)
- **Taxe foncière bâti (TFB) : 17,42 %** (18^e sur 91)

Recettes courantes de la Ville

Par catégories	Total
Impôts : - taxe d'habitation & taxe foncière : 41,7 % - reversement CAHB : 15,1 % - autres impôts : 5,7 %	62,5 %
Dotations Etat + subventions	23,1 %
Produits des services	14,4 %
Total	100 %

Adresses utiles

► Hôtel des Finances de Sceaux

130, rue Houdan

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ou sur rendez-vous.

- Centre des Impôts et service des impôts des entreprises

Tél. : 01 40 91 11 00

Centre des Impôts, Trésorerie.

Calcul et paiement des impôts sur le revenu, locaux (taxe d'habitation et taxe foncière), redevance audiovisuelle, renseignements sur les abattements. Entreprises et professions libérales : déclaration, calcul et paiement des impôts des professionnels (impôts sur les sociétés, TVA...)

► Centre des Finances publiques d'Issy-Les-Moulineaux

1, place d'Alembert

92130 Issy-Les-Moulineaux

Tél. : 01 41 09 63 50

E-mail : sie.issy-les-moulineaux@dgifp.finances.gouv.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ou sur rendez-vous.

Enregistrement des actes ou dépôt des déclarations de succession, donations, assurances vie... des personnes fiscalement domiciliées dans les Hauts-de-Seine sud.

► Trésorerie principale d'Antony

32, avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 01 46 66 62 17

Service des impôts transféré à Sceaux. Les autres services en relation avec la gestion municipale (paiement de prestations municipales par exemple) restent domiciliés à la Trésorerie d'Antony.

► Permanences fiscales à Antony

Salle François-Molé, place Firmin-Gémier : toute l'année (sauf mois d'août), 2^e et 4^e jeudi du mois de 10 h à 12 h.

Ces permanences sont plus nombreuses au moment des déclarations de revenus et lors du recouvrement de la taxe d'habitation.

► Direction des services fiscaux des Hauts-de-Seine sud : conservation des hypothèques

58, bd du Lycée

92175 Vanves cedex

(2^e bureau)

Tél. : 01 41 09 38 25

SARL ALMEIDA ROQUE

**ENTREPRISE DE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

Tout travaux neufs ou rénovation

Ravalement - Isolation

15 rue Leconte De Lisle - 91320 Wissous

06 11 62 25 90 / 01 60 13 30 07

ACTION SOCIALE

*Pôle social
Autres administrations
Handicaps
Cohésion sociale au Noyer-Doré
Associations*

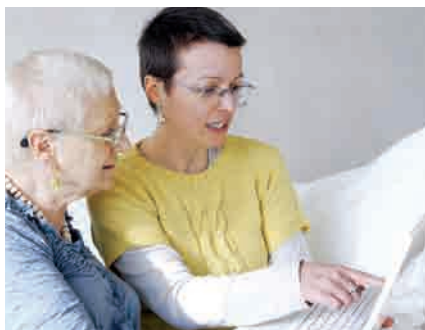
Pôle social

Le pôle social représente une partie des activités du CCAS, qui est également en charge du secteur seniors (voir page 101). Le CCAS s'installe dans des locaux nouvellement réaménagés en janvier 2012, afin de regrouper ses différents secteurs sur un site plus approprié à l'accueil du public, à proximité des services du Conseil général : 81, rue Prosper-Legouté.

Service des Aides sociales

Tél. : 01 40 96 73 38 ou 71 38

Le CCAS accueille, conseille et oriente les personnes en difficulté et instruit les dossiers d'aide légale accordée par l'État ou le Département, ainsi que les aides facultatives de la Ville.



- **Aides légales départementales** : aide aux frais de placement en maison de retraite ou foyer handicapé, au paiement de l'aide ménagère, allocation personnalisée d'autonomie, allocation compensatrice, allocation de solidarité aux personnes âgées, carte améthyste de transports. Aides délivrées par la Maison départementale des Personnes Handicapées (prestation de compensation du handicap, carte d'invalidité, allocation adulte handicapé, allocation d'éducation de l'enfant en situation de handicap, carte de priorité pour personne en situation de handicap, reconnaissance travailleur handicapé et orientation professionnelle, carte européenne de stationnement, orientation vers un établissement spécialisé, parcours de scolarisation).



- **Aides facultatives de la Ville d'Antony** : bourses communales (participation, selon les ressources, aux frais de cantine pour les demi-pensionnaires de la 6^e à la terminale) ; aides au paiement de prestations municipales comme la **carte famille** : remboursement de 305 € (2 fois) à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant ou plus, sur les factures acquittées des activités socio-culturelles et sportives, de vacances, de garde et de restauration scolaire ; Noël des enfants ; bourses du conservatoire ; Cap sur le Monde, un coup de pouce à la mobilité internationale des étudiants. Le service anime aussi et assure le secrétariat du **Fonds Solidarité Logement** (pour l'installation et le maintien dans le logement ainsi que la fourniture d'énergie) et de la commission de prévention aux impayés de loyers. La Ville a adopté une **charte du logement solidaire** en faveur du logement des plus démunis : voir page 53.



Le CCAS organise en novembre une semaine **Ensemble et Solidaires**, en partenariat avec les services publics et associations. Enfin, des prestations spécifiques à Antony favorisent le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées : voir p. 103.

Service Solidarité

Tél. : 01 40 96 71 12 ou 71 86

Lundi à vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf jeudi 18 h et mardi : fermeture au public l'après-midi). Ce service accueille, écoute et informe, sans rendez-vous, les Antonyens qui connaissent de graves difficultés et sont en situation de détresse et de précarité. Il les oriente vers les services publics compétents, notamment pour les demandes de revenu minimum d'activité (RSA) : voir l'encadré page 85.

Mireille Bugat, conseillère municipale déléguée à la pauvreté et à la précarité, assure une permanence à l'Hôtel de Ville tous les jeudis après-midi (sauf vacances scolaires) sans rendez-vous, de 14 h 30 à 16 h 30.

Autres administrations

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Tél. : 0 810 25 92 10 - www.g2.caf.fr

- **Agence d'Antony** : 2, rue de la Renaissance (près de la sous-préfecture). Prestations familiales : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
- **Adresse postale** : CAF - 92847 Rueil-Malmaison cedex
- **Permanence de l'action sociale** (par des travailleurs sociaux) : 6, square des Corbières (Noyer-Doré). Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous. Tél. : 01 46 74 15 00

Aide sociale à l'enfance

(service du Conseil général)

2 et 4, rue de Bone

Tél. : 01 55 59 44 00

CPAM 92

Caisse primaire d'assurance maladie

6, rue des Champs

N° d'appel unique : 3646

www.cpam92.fr

- **Adresse postale** : CPAM 92

Service social unité 2 Antony

92026 Nanterre cedex

- **Centre de paiement** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.



Revenu de solidarité active

Le revenu de solidarité active (RSA) remplace notamment le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé. Il permet l'accompagnement et le soutien vers un retour à une activité professionnelle. Il garantit aux allocataires actifs ou non, sans ou avec peu de ressources, un revenu minimum défini selon la composition du foyer.

Pour en bénéficier, il faut avoir 25 ans au minimum (sauf si vous avez des enfants à charge ou si vous avez travaillé au moins 2 ans à temps complet sur une période de 3 ans), ne pas avoir le statut étudiant (sauf si vous justifiez de ressources d'activité supérieures à 500 € par mois). Par exemple, pour y prétendre, un célibataire sans enfant et n'ayant pas d'activité doit disposer de ressources inférieures à 446,99 € par mois, et moins de 700,49 € pour un couple sans enfant ou une personne seule avec enfant. La Caisse d'allocations familiales versera le montant du RSA, réduit éventuellement d'un forfait logement.

Pour information, vous avez la possibilité de remplir le test d'éligibilité sur le site Internet de la CAF : www.caf.fr

Contacts :

► Vous êtes nouveau demandeur de RSA **sans activité** :
Espace insertion du conseil général des Hauts-de-Seine
42 av. Aristide-Briand - 01 55 59 44 97 : voir page 77

► Vous êtes demandeur de RSA ayant une personne dans votre foyer **en activité** :
CAF, 2 rue de la Renaissance : voir ci-contre.

► **Serveur vocal pour les remboursements** :
36 46 (régime général)

0 811 900 907 (autres régimes)

► **Assistance sociale** : en cas de maladie, invalidité, accident du travail, décès, veuvage, maternité, vous pouvez prendre contact avec une assistante sociale spécialisée, sur rendez-vous au 01 41 13 45 62

► **Couverture maladie universelle (CMU)** : toute personne résidant en France de façon stable et régulière peut bénéficier de la Sécurité sociale pour ses dépenses de santé. La CMU offre aussi une couverture maladie complémentaire (en plus des remboursements de la Sécurité sociale), sous condition de ressources, ou automatiquement pour les allocataires du RSA. Renseignements complémentaires auprès de la CPAM 92 (de 8 h 30 à 17 h 30).

Tél. : 36 46

Circonscription de la vie sociale

(service du Conseil général)

83, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 56 45 14 40

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le service social polyvalent de secteur est organisé par la direction de la vie sociale du département des Hauts-de-Seine. 14 travailleurs sociaux y travaillent en partenariat avec les associations, les services publics ou privés. Ils reçoivent sur rendez-vous.

Surendettement

Pour ne pas laisser vos dettes augmenter encore et parvenir à une solution amiable, il faut déposer un dossier devant la commission de surendettement dont vous dépendez, auprès d'une succursale de la Banque de France du 92, aussi rapidement que possible.

Banque de France la plus proche d'Antony :

antenne économique de Montrouge

51, avenue Aristide-Briand

BP 353

92541 Montrouge cedex

Tél. : 01 46 12 80 00

Handicaps

La loi 2005-102 du 11 février 2005 a vocation à améliorer l'intégration des personnes handicapées par toute une série de mesures en cours de mise en œuvre. Au nom du principe d'égalité, la loi reconnaît un droit à la compensation du handicap, résultant d'un devoir de la société et non d'une logique de commisération. La loi pose notamment des exigences accrues en termes d'accessibilité des espaces urbains et diverses dispositions visant à lever les barrières d'accès à l'emploi.



Les actions départementales

L'intégration des personnes handicapées est une mission du Conseil général des Hauts-de-Seine.

- ▶ **La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)** prend toutes les décisions concernant les aides, les prestations et les orientations en établissements, et gère la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) : guichet unique pour l'accueil des handicapés de tous âges. Les CCAS demeurent bien sûr les référents de proximité.
MDPH - 2, rue Rigault
92016 Nanterre cedex
Station RER Nanterre Ville (ligne A)
Bus : 167 – 367 – 157 – 169
Tél. : 01 41 91 92 50
E-mail : mdph@mdph92.fr
- ▶ **Principale aide : la PCH** (prestation de compensation du handicap), créée par la

loi du 11 février 2005 sur le handicap. La PCH est accordée par la CDAPH et versée par le Conseil général.

- ▶ **Fonds de compensation du handicap** : complément de la PCH afin de financer les besoins liés à la perte d'autonomie : aménagement logement et véhicule, aides techniques. Le conseil général, la DDASS et la CPAM en sont les principaux financeurs.
- ▶ **Carte d'invalidité, allocation adulte handicapé**, allocation d'éducation de l'enfant en situation de handicap, carte de priorité pour personne en situation de handicap, reconnaissance travailleur handicapé et orientation professionnelle, carte européenne de stationnement, orientation vers un établissement spécialisé, parcours de scolarisation.
- ▶ **Subventions aux associations** qui œuvrent en faveur des personnes handicapées.
- ▶ **Financement** de presque une centaine d'établissements d'accueil.
- ▶ **Des aides pour adapter son logement** : voir page 49.

Les actions municipales

- ▶ **Les principes** :
 - Signataire en 2001 de la charte ville/handicap avec les associations, la Ville d'Antony s'efforce d'apporter des améliorations au quotidien des personnes.
 - Un correspondant charte ville/handicap est le lien avec les associations et les usagers. Tél. : 01 40 96 73 42
 - Une commission extra-municipale réfléchit aux améliorations possibles de leur vie quotidienne, que la municipalité met en œuvre dans la mesure de ses moyens : aménagements de voirie pour faciliter les déplacements, communication adaptée, accueil des enfants...
- ▶ **Accessibilité** :
 - 272 dispositifs sonores ont été placés aux feux de circulation (télécommande fournie gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de ville), soit 200 de plus en 2011.
 - 115 places de stationnement payant ou non sont réservées aux handicapés.

PAM92 : se déplacer 7 jours sur 7

Créé en février 2010 et géré par le Conseil général, le service PAM92 se propose de transporter les personnes handicapées et les personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour se déplacer en Ile-de-France et qui ne peuvent emprunter les taxis traditionnels ou transports en commun.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, le STIF, syndicat des transports d'Ile-de-France, et la Région Ile-de-France subventionnent 75% du coût du transport. Seulement 25 % du coût réel du service reste à la charge de la personne transportée, avec gratuité pour l'accompagnateur. Le STIF finance également le service Infomobi, service d'information des voyageurs handicapés en Ile-de-France : infomobi.com

La centrale de réservation est ouverte de 7 h à 20 h, pour des déplacements de 6 h à minuit. Les tarifs varient selon le kilométrage des courses calculé « à vol d'oiseau » : 6,50 € pour moins de 15 km, 9,90 € pour une course comprise entre 15 et 30 km...

Contact, réservation : www.pam92.info ou 0 810 0810 92 ou pam92@keolis.com

- Des diagnostics de la voirie et des établissements publics ont été établis en 2009 et 2010 afin de programmer tous les aménagements qui seront nécessaires pour respecter les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à l'échéance de 2015, conformément à la loi de février 2005. Depuis 2001 déjà, toutes les rues reconstruites sont équipées pour les malvoyants de bandes rugueuses au sol (dites podo-tactiles), face aux passages piétons. Des potelets contrastés à bouts blancs ont été ajoutés ou ont remplacé les anciens dispositifs. Un plan de 3 ans prévoit la mise aux normes d'acces-



sibilité pour les PMR de toutes les rues restantes (102 km au total à Antony !).

- ▶ **Accueil des enfants** en milieu scolaire et de loisirs, détaillé dans le *guide des familles* :
 - Un projet personnalisé de scolarisation (PPS) est défini avec les parents de chaque enfant handicapé, afin de permettre son accueil et son intégration en établissement généraliste.
 - La Municipalité a mis en place avec les enseignants 3 classes d'intégration scolaire (CLIS) à Antony.
 - Projet d'accueil individualisé périscolaire (PAIP) des enfants souffrant d'allergies alimentaires ou de maladies chroniques, selon deux procédures au choix.
 - Les centres de loisirs ont mis en place une procédure d'accueil pour les enfants en situation de handicap avec la rédaction d'un « projet personnalisé périscolaire ».
- ▶ **Guide Handicaps et Inadaptations** : réalisé en collaboration avec les associations représentées à Antony, ce guide est un recueil pratique de tous les services, actions et procédures dans le domaine du handicap, disponible à l'Hôtel de ville, sur le site Internet www.ville-antony.fr. Une version en gros caractères (corps 16) est fournie sur demande.
- ▶ **Autres aides** :
 - Abattement sur la taxe d'habitation, de 10 % de la valeur locative moyenne, voté par le Conseil municipal d'Antony.

- Prise en charge (selon critères et conventions) des frais de restaurations scolaires et/ou périscolaire des enfants scolarisés en CLIS sur d'autres communes.
- Des services favorisant le maintien à domicile sont proposés par le CCAS et des associations (voir p. 103).

Voir aussi les médiathèques d'Antony (p. 134), dont la section braille est très active, et le bulletin municipal (p. 22), disponible en version sonore ou agrandie.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine vous aide également à aménager votre logement pour l'adapter à votre handicap (voir p. 49).

Des établissements spécialisés

► **L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Jacques-Monod** - 113, rue Pascal

Tél. : 01 46 68 15 42

Activités de menuiserie, montage-électromécanique, routage, mailing, colisage, conditionnement, prestations services aux entreprises.

► **Le foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés** - 22, av. de la Providence

Tél. : 01 42 37 06 60

Ces deux établissements sont gérés par l'APAJH, association pour adultes et jeunes handicapés, qui œuvre pour leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

22, avenue de la Providence

Tél. : 01 42 37 06 60 ou 01 46 74 51 97

D'autres associations antoniennes accompagnent les handicapés et leurs proches : consulter le guide des associations ou sur le site Internet www.ville-antony.fr.

Le chapitre Santé présente d'autres établissements spécialisés (voir page 143).



Cohésion sociale au Noyer-Doré

Un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), signé par la ville d'Antony, l'État et le Conseil général, s'est fixé les objectifs suivants : améliorer le cadre de vie et l'accès aux soins, favoriser l'emploi et le développement économique, la réussite éducative des enfants et des jeunes, prévenir la délinquance, soutenir la citoyenneté et promouvoir les valeurs républicaines. Arrivé à son terme fin 2010, le CUCS est prolongé jusqu'à 2014.

Un chef de projet, responsable de la Politique de la ville à Antony, assure la coordination de toutes les actions entreprises dans le quartier du Noyer-Doré :

À l'Espace du Noyer-Doré

4, bd des Pyrénées - Tél. : 01 40 96 68 10

► **Administration du service Prévention, Accompagnement Educatif et Politique de la Ville** en partenariat étroit avec les institutions et associations (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h30 et de 13 h30 à 17 h).

► **Structure périscolaire 1 2 3 Malins du service Prévention, Accompagnement Educatif et Politique de la Ville** : pour les enfants de 6 à 12 ans (Ecoles Noyer-Doré, Anatole-France et Adolphe-Pajaud), accompagnement à la scolarité lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h, et ateliers de loisirs éducatifs et ludiques le mercredi et vacances scolaires.

► **Pépinière associative** : accueil de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

À l'Écoute du Noyer-Doré

1, allée Martin-Luther-King - Tél. : 01 40 96 68 35

► **Accueil médiation du public** : lundi et jeudi de 13 h 30 à 18 h, mardi, mercredi et vendredi de 10 h à 18 h.

► **Atelier santé ville** : accueil et actions de santé.



A l'Espace du Noyer-Doré (suite) :

- ▶ Assistantes sociales de la CPAM, actions collectives de la CAF 92.
- ▶ Associations (Afrique Conseil, Femmes Relais, Nouvelles Dimensions) : accompagnement éducatif, appui à la parentalité, médiation socio-culturelle, théâtre social pour les jeunes, sports, mobilisation de femmes, alphabétisation, associations d'habitants.

▶ **Conseillère en économie sociale et familiale d'Antony Habitat**, uniquement sur rendez-vous au 01 46 66 54 28.

▶ **ASJ (accompagnement suivi jeunes)** : accompagnement des jeunes majeurs dans leur projet de formation professionnelle individuelle

▶ **Activ'Ac** (ateliers sportifs, culturels et juridiques pendant les congés des 6-16 ans).

À l'Espace collégiens

46, allée de l'Herbier - Tél. : 01 46 68 45 70
 246, rue Adolphe-Pajeaud - Tél. : 01 40 96 31 63
 2, rue du Mont-Blanc - Tél. : 01 46 66 68 22

Avec l'association Nouvelles Dimensions : Accompagnement éducatif en semaine des 12/16 ans (Anne-Frank, Henri-Georges-Adam, Descartes et SEGPA). Accueil et écoute des jeunes et de leur famille.

Voir aussi les ateliers de loisirs proposés par Nouvelles Dimensions et GYGO p. 119.

Autres services et associations actifs à l'Espace du Noyer-Doré :

- ▶ Ecrivain public
- ▶ Permanence d'élue : **Colette Covi-Houemavo**, maire adjointe chargée de l'intégration, reçoit sans rendez-vous le mercredi de 15 h à 17 h. Tél. : 01 40 96 68 10.

Associations

Croix-Rouge française

Délégation d'Antony
 49, av. Léon-Jouhau
 Tél. : 01 46 66 39 47
 E-mail : dl.antony@croix-rouge.fr
 antony.croix-rouge.fr

- ▶ **Secourisme** : formation premiers secours pour le grand public (PSC1). Initiation aux premiers secours (IPS). Intervention en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics (aide médicale d'urgence et de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.) Organisation de postes de secours lors de manifestations sportives ou culturelles à la demande d'organismes publics ou privés.
- ▶ **Social** : secours financiers divers en collaboration avec la mairie, vestiboutique ouverte à tous sans condition, transport des personnes âgées ou à mobilité réduite pour des déplacements ponctuels.
- ▶ **Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** 36, rue des Roses
 Tél. : 01 46 66 61 10.

Femmes-Relais d'Antony

4, bd des Pyrénées

Tél. : 01 42 37 05 73

Portable : 06 73 07 90 09

Télécopie : 01 46 66 90 04

E-mail : femmesrelaisantony@wanadoo.fr

www.femmesrelaisantony.com

Afin de favoriser l'insertion des familles en difficulté, particulièrement celles d'origine étrangère, les Femmes-Relais tiennent des permanences où elles les accueillent, les orientent, éventuellement les accompagnent dans leurs démarches et assurent l'interprétariat. Elles travaillent en particulier avec tous les services de la ville : la mairie, les services sociaux, logement, écoles, emploi, hôpitaux et dispensaires, PMI...

Restaurants du cœur Antony/Massy

10, av. Noyer-Lambert

91300 Massy

Tél. : 01 69 53 96 12

Secours catholique

2, place de l'Église

Tél. : 09 62 16 74 27 (répondeur en cas d'absence, messages relevés chaque jour)

E-mail : sc-equipeantony@orange.fr.

Réseau engagé et ouvert d'acteurs de tous âges, conditions et statuts, formés et porteurs d'espérance qui va à la rencontre des personnes les plus démunies, se lie avec elles, les aide à se révéler et les accompagne ainsi que leur famille pour construire une société juste et fraternelle.

A Antony : plus de 200 bénévoles venus en aide à plus de 1300 personnes en 2010. Partenariat avec les travailleurs et organismes sociaux de la commune.

- **Accueil** le jeudi de 14 h à 17 h 30 au 5, rue Bourgneuf (toute l'année).
- **Aide alimentaire d'urgence** (colis) avec accueil café convivial.

- **Épicerie Solidaire** « Le Village »

tél. : 01 49 73 71 63

- **Accueil de jour** (toute l'année) pour personnes sans domicile « La Pause »
tél. : 01 42 37 24 13

- **Accueil de nuit** (grands froids) « Accueil Saint-Saturnin ».

Accompagnement scolaire, petits travaux/réparations à domicile, mobilier, aide au départ en vacances, aides financières d'urgence sur demande des assistantes sociales, instruction de dossiers de microcrédit.

Le Secours catholique recherche des bénévoles.

Secours populaire français

Comité d'Antony

11, rue du Colonel-Fabien

Tél. : 01 42 37 34 69

Portable : 06 62 22 34 69

E-mail : michelinekrivitzky@orange.fr

Aider matériellement et moralement (localement et dans le monde) les enfants, les familles victimes des injustices, des guerres et des catastrophes. Association reconnue d'utilité publique et d'éducation populaire.

Société Saint-Vincent-de-Paul

- **Conférence Saint-François**

Église Saint-François

2, avenue Giovanni-Boldini

Tél. : 01 43 50 69 35

Portable : 06 66 17 74 43

- **Conférence Saint-Saturnin**

2, place de l'Église

Tél. : 01 46 66 00 71

Soutien moral et matériel. Aide financière et alimentaire (en coordination avec les services sociaux). Partenaire de la banque alimentaire de Paris et d'Île-de-France. Collecte de denrées alimentaires dans les grandes surfaces et magasins d'Antony.

Voir aussi **Les Amis de l'avenir**, page 53.

DROIT ET SÉCURITÉ

*Les juridictions
Faire valoir vos droits
Sécurité locale et prévention
Contacts*

Les juridictions

Il existe plusieurs catégories de tribunaux, appelées juridictions, organisées en deux grands ordres : l'ordre judiciaire et l'ordre administratif, selon la nature et l'importance des litiges, ou la gravité des infractions.

L'ordre judiciaire

Cette catégorie de juridictions règle les litiges entre les personnes et sanctionne les atteintes contre les personnes, les biens et la société :

- ▶ les juridictions pénales ou répressives jugent les personnes soupçonnées d'une infraction (conduite sans permis, vol, meurtre...) et leur infligent des peines ;
- ▶ les juridictions civiles n'infligent pas de peine, mais tranchent un conflit (loyer, divorce, consommation, héritage...);
- ▶ des juridictions spécialisées examinent certaines affaires.

L'ordre administratif

Cette seconde catégorie de juridictions, dites administratives, est chargée de trancher les litiges entre les citoyens et l'administration.



Tribunal d'instance d'Antony (juridiction civile)

- ▶ Le Tribunal d'Instance traite la plupart des petits litiges civils de la vie quotidienne : toutes les affaires civiles pour lesquelles la demande porte sur des sommes inférieures ou égales à 10 000 euros : accidents de la circulation, charges de copropriété, dettes impayées, livraisons non conformes, travaux mal exécutés, demandes de dommages intérêts ou de remboursement d'un produit ou d'un service....
- ▶ Il statue aussi sur toute une série d'affaires, quel que soit le montant de la demande : paiement des loyers, servitude de passage, funérailles, élagage des arbres et des haies...
- ▶ Le tribunal d'instance, juge des tutelles, statue sur les demandes d'ouverture d'un régime de protection des mineurs et de certains majeurs.

Vous devez vous adresser au tribunal d'instance du lieu où demeure votre adversaire, le défendeur (ou au tribunal d'instance du siège social ou du lieu d'établissement, s'il s'agit d'une société, association...)

Si le domicile est inconnu ou si votre adversaire est domicilié à l'étranger, adressez-vous au tribunal d'Antony, où vous résidez.

Le tribunal de police (juridiction pénale)

siège au tribunal d'instance.

Il juge les contraventions de cinquième classe, sanctionnant les infractions pénales graves, par exemple des violences volontaires ayant entraîné une incapacité temporaire de travail inférieure ou égale à huit jours. Les contraventions de cinquième classe sont passibles d'amendes de 1 500 euros maximum et de peines privatives ou restrictives de droit (par exemple, suspension du permis de conduire, interdiction d'exercer une activité professionnelle...).

Le tribunal de police territorialement compétent est celui du lieu où l'infraction a été commise ou constatée, du lieu de la résidence du prévenu ou du siège de l'entreprise détentrice d'un véhicule mis en cause.

Faire valoir vos droits

Porter plainte

La plainte est l'acte par lequel une personne qui s'estime victime d'une infraction en informe le procureur de la République, directement ou par un service de police (ou de gendarmerie). Elle permet à la victime de demander à l'autorité judiciaire la condamnation pénale de l'auteur (peine d'emprisonnement, d'amende,...). La plainte peut être déposée contre une personne identifiée ou contre X, si l'identité de l'auteur des faits est inconnue. Tout service de police est tenu de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions à la loi pénale et de les transmettre au service de police judiciaire territorialement compétent. C'est le procureur de la République qui décide de la suite à donner à cette plainte.

▶ **S'adresser directement au procureur de la République** : il faut envoyer une lettre sur papier libre au tribunal de grande instance du lieu de l'infraction ou du domicile de l'auteur de l'infraction. La lettre doit préciser : l'état civil complet du plaignant, le récit détaillé des faits, la date et le lieu de l'infraction, le nom de l'auteur présumé s'il est connu du plaignant (à défaut, il convient de déposer plainte contre X), les noms et adresses des éventuels témoins de cette infraction, la description et l'estimation provisoire ou définitive du préjudice, les documents de preuve à disposition (certificats médicaux constatant les blessures, arrêts de travail, factures diverses, constats en cas de dégâts matériels).

▶ **Constitution de partie civile** : pour obtenir réparation du préjudice, le dépôt de plainte ne suffit pas : il faut se constituer partie civile c'est-à-dire demander à figurer comme partie au procès pénal. Conséquences pour la victime : information sur le déroulement de la procédure, possibilité de recours contre certaines décisions de justice, possibilité d'adresser des observations complémentaires au cours du

déroulement de l'information judiciaire, convocation devant le tribunal en qualité de partie civile.

- **Délais pour porter plainte** : le plaignant dispose de délais au-delà desquels il perd ses droits à saisir la justice pénale :
 - 1 an pour les contraventions,
 - 3 ans pour les délits (vols, coups et blessures, escroquerie),
 - 10 ans pour les crimes.

Ces délais courent en principe à compter du jour où l'infraction a été commise. Ils sont doublés pour certains délits ou crimes commis sur un mineur et peuvent ne courir qu'à compter de la majorité de la victime.

Votre intérêt est toujours de porter plainte le plus rapidement possible après les faits, afin notamment de faciliter l'enquête.

Le Défenseur des droits

Autorité constitutionnelle indépendante qui veille au respect des droits et libertés par toute personne, publique ou privée. Conformément à la loi organique n°2011-333 et la loi ordinaire n°2011-334 du 29 mars 2011, le Défenseur des droits succède depuis le 1er mai 2011 au **Médiateur de la République**, au **Défenseur des enfants**, à la **HALDE** Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et à la **CNDS** Commission nationale de déontologie de la sécurité.

Dans l'attente d'une adresse unique, les dossiers doivent être envoyés à l'adresse de l'ancienne institution concernée par la réclamation :

Qui peut le saisir ?

- Toute personne s'estimant lésée par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public :

Mission Relations avec les services publics – 7, rue Saint-Florentin 75008 Paris

- Un enfant qui invoque la protection de ses droits ou une situation mettant en cause son intérêt, ou son représentant légal, un membre de sa famille, un service médical ou social, ou une association de défense des droits de l'enfant :

Mission Défense des droits de l'enfant – 104, boulevard Auguste-Blanqui 75013 Paris

- Toute personne s'estimant victime d'une discrimination, directe ou indirecte, prohibée par la loi ou un engagement international, que l'auteur présumé de cette discrimination soit une personne privée ou publique :

Mission Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité – 11, rue Saint-Georges 75009 Paris

- Toute personne qui a été victime ou témoin de faits dont elle estime qu'ils constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité (police nationale, gendarmerie, police municipale, administration pénitentiaire, douanes, service de sécurité privée, service de surveillance des transports en commun, etc.) :

Mission Déontologie de la sécurité – 62, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 Paris

Le Défenseur des droits peut en outre se saisir d'office ou être saisi par les ayants droit de la personne dont les droits et libertés sont en cause.

Un Point d'accès au droit (PAD) en 2012

Afin de favoriser l'orientation des personnes vers les interlocuteurs compétents, la Ville centralisera dans un espace commun les services gratuits suivants :

- Consultations juridiques
- Ecrivains publics
- ADAVIP, association départementale d'aide aux victimes, en complément de la permanence au commissariat
- ADIL 92, sur les questions de logement
- Services fiscaux
- Conciliateur de justice
- Délégué du médiateur de la République
- Médiation familiale
- CIDFF, centre d'information sur le droit des femmes et des familles

Point d'accès au droit - 1, place Auguste-Mounié (mitoyen du tribunal d'instance).

La CNIL

Commission nationale de l'informatique et des libertés

« *L'informatique doit respecter l'identité humaine, les droits de l'homme, la vie privée et les libertés.* »

Instituée en 1978 et qualifiée en 2004 d'autorité administrative indépendante, la CNIL est chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans un monde numérique. Autorité en charge de veiller à la protection des données personnelles, elle dispose notamment d'un pouvoir de contrôle et de sanction. Jouant aussi un rôle d'alerte et de conseil, elle a pour mission de veiller à ce que le développement des nouvelles technologies ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.

- ▶ Investie d'une mission générale d'information des personnes sur leurs droits et leurs obligations.

- ▶ Régule et recense les fichiers, autorise les traitements les plus sensibles avant leur mise en place.
- ▶ Peut infliger des sanctions financières aux responsables de traitements qui ne respectent pas la loi.
- ▶ Aide les citoyens dans l'exercice de leurs droits (Banque, travail, consommation, Internet...).
- ▶ Contrôle les fichiers et vérifie si les responsables de fichier respectent la loi informatique et libertés.
- ▶ Anticipe les développements technologiques dans l'exploitation de données.

Contact : CNIL

8, rue Vivienne - CS 30223

75083 Paris cedex 02

Métro : Bourse

Tél. : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr

Le conciliateur de justice

Bénévole assermenté nommé par la Cour d'appel, le conciliateur de justice règle à l'amiable les litiges survenus entre particuliers ou personnes morales (sauf administrations) en évitant de faire appel à la justice. Le conciliateur étudie avec les personnes concernées les solutions possibles pour mettre fin au conflit qui les oppose : consommateur/professionnel, fournisseur/client, propriétaire/locataire, locataires.

Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties. Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

En revanche, le conciliateur ne peut intervenir dans les affaires d'état des personnes (état civil), dans les conflits entre personnes privées et l'administration, dans le domaine du droit de la famille (divorce, garde d'enfants, par exemple), dans les procédures pénales.

Permanences :

▶ à Antony

M. Jalin reçoit sur RV au 01 40 96 71 06
ou jaling2160@gmail.com

► à Bourg-la-Reine

Espace Françoise-Dolto
116, av. du Général-Leclerc
M. Perchais reçoit sur RV au 01 41 87 22 22.

Médiation familiale

La médiation familiale peut intervenir à tout moment lors d'une situation conflictuelle, avant, pendant ou après toute procédure judiciaire, afin de restaurer des liens entre les différents membres de la famille : parents, enfants, grands-parents, famille recomposée.

En général, il s'agit d'une démarche volontaire mais la médiation familiale peut également être ordonnée, avec l'accord des parties, par le juge aux affaires familiales (loi du 8 février 1995).

Contact : permanence à Antony de l'association Dinamic, le mardi de 16 h à 18 h au 1, place Auguste-Mounié, avec et sans rendez-vous au 01 46 01 99 19.

E-mail : dinamic@magjc.fr
www.mediation-familiale92.fr

Consultation juridique gratuite

Les Antoniens peuvent bénéficier d'une consultation juridique assurée par un avocat bénévole à l'Hôtel de ville. Permanences (sans rendez-vous) le mardi de 17 h 30 à 19 h et le samedi de 11 h à 12 h, sauf mois d'août.

Aide juridictionnelle

Pour permettre aux personnes sans ressources ou aux ressources modestes d'engager un procès, de se défendre en justice ou d'être assistées par un professionnel au cours d'une transaction amiable, la loi a créé une aide financière : l'aide juridictionnelle. Elle permet de faire face aux frais de justice et notamment aux honoraires des auxiliaires de justice (avocats, huissiers de justice...). Après décision favorable du bureau de l'aide juridictionnelle, les frais de justice peuvent être pris en charge par l'État, dans leur intégralité ou en partie, selon les revenus de l'intéressé. Le plafond des ressources pour

bénéficiaire de l'aide juridictionnelle est réévalué chaque année.

Il faut s'adresser à la mairie, service de l'état civil, pour obtenir les imprimés nécessaires et la liste des pièces à fournir. Le dossier doit être envoyé au bureau d'aide juridictionnelle de Nanterre (voir Contacts).

Aide aux victimes

Un numéro national d'appel est dédié aux victimes, 7 jours sur 7, de 9 h à 21 h :

08 842 846 37 ou www.inavem.org fédération nationale d'aide aux victimes et de médiation.

Des associations locales et adhérentes de l'Inavem assurent aussi l'information des victimes sur leurs droits, sur les démarches à engager pour les faire valoir et leur prise en charge sur le plan psychologique. Elles exercent à titre gratuit.

► **Assistance victimes 92 (ADAVIP)**, association départementale, accueille toute personne domiciliée dans les Hauts-de-Seine qui s'estime victime d'une infraction pénale.

Contact : ADAVIP

Tél. : 01 47 21 66 66

Permanence au commissariat de police d'Antony

50, avenue Gallieni

Lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et vendredi de 14 h à 17 h, sans rendez-vous

► **Association antonienne d'assistance aux victimes d'infractions**

Contact : AA AVI

1, place Auguste-Mounié

du mardi au vendredi de 9 h à 11 h.

Tél. : 01 40 96 72 36

E-mail : aaavi.antony@wanadoo.fr

Professions de justice

Avocats, huissiers et notaires exerçant leur activité à Antony :

► Avocats

2 JF Avocats
DOMISSE Marie-Ange
1 bis, rue de l'Avenir
01 46 89 30 04

BLOCH Bernard
25-27, av. Division-Leclerc
01 46 74 10 40

BOITARD Éric
Gascogne 3 - 49, rue de Châtenay
01 42 37 33 60

COHEN Sandrine
76, av. Aristide-Briand
01 57 19 00 59

CONIL-DUMITRESCU Anne-Marie
et DUMITRESCO Alexandra
13, rue Auguste-Mounié
01 46 66 90 95

DEFRANCHI Marilyn
25-27 avenue de la Division-Leclerc
09 50 78 12 90

EMMANUEL Jean-Philippe
Cabinet Lextens
25-27, av. Division-Leclerc
01 46 68 80 91

FONTAN Geneviève
25-27, av. Division-Leclerc
01 46 66 44 55

JANKY Fabrice et associés
25-27, av. Division-Leclerc
06.10.17.22.08

HALIMI Jeanine Cabinet
2, av. de la Providence
52, avenue Aristide-Briand
01 55 59 13 60

LEFÈVRE VAN DEN KERCKHOVE Anne
25-27, av. Division-Leclerc
06 60 42 72 50

PARFU Jean-Paul
29, av. Division-Leclerc
01 46 66 10 00

SCP THIBAUT BAUER
Marie-Pierre BAUER
et Françoise THIBAUT
8 bis, rue de Bône
01 46 66 13 37

► Huissiers

SCP BARONI HERMET DEBU BRESSAND
10, av. de la Providence
01 46 66 55 22

► Notaires

Étude de M^e ANDRÉ Dominique
1, rue Galipeau
01 55 59 14 80

SCP DELECROIX Jean-Marie, Éric et Karl
24, av. Division-Leclerc
01 42 37 83 30



Écrivains publics

Des bénévoles aident les Antoniens en difficulté avec l'écrit à rédiger leurs courriers et les appuient dans leurs démarches administratives. Permanences toute l'année sauf pendant les congés scolaires :

- ▶ **Hôtel de ville** : mardi et mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.
- ▶ **Point info mairie annexe des Baconnets** : jeudi de 10 h à 12 h.
- ▶ **Espace du Noyer-Doré** : mardi et vendredi de 14 h à 16 h.

Aide aux associations

M. Herberg, consultant bénévole à la mairie d'Antony, vous aide dans vos démarches pour créer et gérer une association.

Il reçoit sur rendez-vous (au 01 40 96 72 51) le jeudi de 17 h à 19 h au 34/36 rue Auguste-Mounié (sauf congés scolaires et jours fériés).
E-mail : permanence-associations.antony@orange.fr

Sécurité locale et prévention

La sécurité - comme la justice - est une fonction régalienne de l'État, représentée dans le département par le préfet.

Antony fait partie des villes les plus tranquilles des Hauts-de-Seine, avec moins de vols avec effraction, de vols à la roulotte et de vols à main armée.

Cette baisse de la délinquance est à rapprocher de la mise en place de caméras de vidéoprotection, voulues par la municipalité d'Antony afin d'agir en complémentarité de l'action des forces de police nationale.

La loi du 14 mars 2001 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (lopsi) a d'ailleurs conforté le rôle du maire dans la prévention de la délinquance.

Vidéoprotection

L'expérimentation lancée au milieu des années 90 au parc Heller a montré que l'installation de caméras s'accompagnait d'une diminution des actes de malveillance. Le réseau a d'abord été étendu au centre-ville entre 2000 et 2002 et a permis d'élucider un certain nombre d'affaires judiciaires et d'effectuer des interpellations sur la base des images recueillies par ces caméras. Ce dispositif contribue donc largement à faciliter le travail de la police et de la justice pénale.

Depuis fin 2009, ce sont près de 60 caméras de vidéoprotection de la voie publique et une liaison téléphonique directe avec le commissariat de police qui contribuent chaque jour à la sécurité dans notre ville.

Conformément à la loi n° 95-73 du 21/01/95 d'orientation et de programmation relative à la sécurité, ce programme de vidéoprotection a obtenu l'autorisation préfectorale, après avis favorable de la commission départementale présidée par un magistrat du siège.

Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les enregistrements sont détruits dans un délai maximum de 7 jours.

Info Escroquerie :
0 811 02 02 17
ou
www.internet-signalement.gouv.fr
pour signaler un courriel
ou un site Internet suspect.

Police municipale

Il s'agit d'une police administrative jouant un **rôle important de prévention**. Composée de 7 agents agréés par l'État et assermentés devant le tribunal de police, « agents de police judiciaire adjoints » non armés, elle complète utilement l'action de la police nationale en assumant des missions très variées : assurer la sécurité sur la voie publique, notamment aux sorties d'écoles, faciliter la circulation et le transport, renseigner les usagers, exercer une dissuasion en circulant dans la ville. Leur présence constante permet à ces policiers d'être très proches de la population et de l'aider en toutes circonstances.

Le week-end, la ligne téléphonique est basculée sur le service de vidéoprotection, qui sert de relais avec la police nationale.

Lundi à vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
3, boulevard Pierre-Brossolette
Tél. : 01 40 96 72 00.

Surveillance de la voie publique

► **Un peu plus de 10 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)**, rattachés à la police municipale, assurent la surveillance des parcs antoniens, à pied ou à VTT (vélo tout terrain). Ils ont une fonction préventive face aux problèmes d'incivilités et répondent à un besoin de sécurisation de la population.

► **Les abords des écoles élémentaires et maternelles sont tout particulièrement surveillés**, de manière à assurer la sécurité des enfants aux entrées et sorties des classes : la police municipale est secondée dans cette tâche par ses agents de surveillance de la voie publique. Des barrières ont été posées sur les trottoirs de toutes les écoles, ainsi que des panneaux clignotants : « Enfants – Danger ! » et « Enfants – Ralentir ! ».

► **Opération tranquillité-vacances** : signalez vos absences prolongées à la police nationale ou municipale, afin qu'elles assurent une surveillance des domiciles inhabités l'été. Environ 1 000 habitations par an sont ainsi surveillées à Antony.

Politique de la ville et prévention

L'article 1^{er} de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance dispose que « Le maire anime sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre. » Afin de s'inscrire dans la logique du Plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, adopté en octobre 2009 par le Comité interministériel de prévention de la délinquance, la ville d'Antony coordonne au sein d'une même direction politique de la ville et prévention.

L'objectif de la prévention est de repérer et d'accompagner des publics présentant des difficultés d'insertion ou de comportement.

Contacts :

Direction générale adjointe
administration générale

Tél. : 01 40 96 71 21

Prévention, accompagnement éducatif
et politique de la ville

Tél. : 01 40 96 68 14

Contacts

Ordre des Avocats

179, avenue Joliot-Curie
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 69 17 00

Tribunal d'Instance

Place Auguste-Mounié
Tél. : 01 55 59 01 00

Tribunal de Grande Instance

179, avenue Joliot-Curie
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 10 10

Conseil départemental d'accès au droit des Hauts-de-Seine

Tribunal de Grande Instance de Nanterre
179, avenue Joliot-Curie
92020 Nanterre
Tél. : 01 40 97 10 10
www.cdad-hautsdeSeine.justice.fr

Bureau d'aide juridictionnelle

2/8, rue Pablo-Neruda
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 10 10
et 01 40 97 14 98

Accueil des familles de personnes détenues

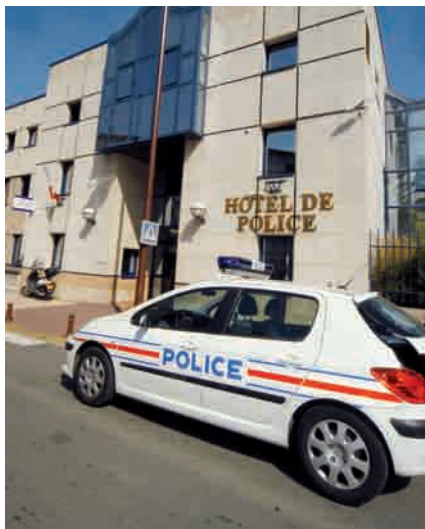
Association loi 1901, organise un accueil au centre pénitentiaire de Fresnes du lundi au samedi
local d'accueil : 1, allée des Thuyas
Tél. : 01 49 73 93 52
Siège social : 20 bis, rue Maurice-Ténine
94260 Fresnes
E-mail : accueildesfamilles@yahoo.fr

Pompiers

2, avenue Armand-Guillebaud
Urgences : 18 ou 112
Renseignements : 01 46 11 48 18

Gendarmerie

18, bd Jules-Mansart
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 44 44



Commissariat de police

50, avenue Gallieni
Tél. : 01 55 59 06 00
Urgences : 17

Police municipale

3, boulevard Pierre-Brossolette
Tél. : 01 40 96 72 00

C O I F F U R E R I E C O L D R E S T Y L E

*MASCULIN
FEMMIN*

K.L. COIFFURE

*Coiffeur - Visagiste
Antony*

Du mardi au samedi, en continu de 9h30 à 18h30
Nocturne sur rendez-vous

01 46 89 28 76
29, rue des Rabats
92160 Antony





PROXIFERM



SERRURERIE - MOTORISATIONS
ALARME - FERMETURES
PORTES DE GARAGE
FENETRES ALU - PVC
PORTAILS ACIER - ALU

01.46.16.16.16
proxiferm@orange.fr

33, BOULEVARD CARNOT 92 340 BOURG LA REINE




En bordure du
PARC DE SCEAUX
**La Résidence
HIPPOCRATE**

Résidence médicalisée pour personnes âgées


- ✓ Une résidence d'exception, très bien desservie par les transports en commun.
- ✓ Accueil des personnes âgées valides et dépendantes pour des courts et longs séjours et en accueil de jour.

Un espace de liberté sécurisé pour personnes âgées désorientées (maladie d'Alzheimer et apparentées)

- ✓ Qualité de vie privilégiée : établissement climatisé, 74 chambres individuelles et de grand confort avec balcon, cuisine raffinée élaborée à la résidence, suivi diététique, animations quotidiennes.
- ✓ Pour votre sécurité : 24h sur 24h, une équipe médicale et paramédicale salariée de l'établissement assure la permanence et la qualité des soins.
Salle de kinésithérapie.
Présence d'une psychologue.



Renseignements et réservations au :
01.55.52.01.52
2, Chemin de la Croix Blanche
92290 Châtenay-Malabry
Site internet : residenceetraite-hermes.com



Antraide

Plus qu'un intermédiaire

Des services de proximité
à la carte pour les particuliers
et les professionnels

Ménage, repassage, jardinage,
bricolage... (Avantages fiscaux)

Travaux de peinture,
entretiens de locaux,
espaces verts...

Tél. : 01 46 66 32 33 - www.antraide.com
1, Place Auguste Mounié BP 135
92185 ANTONY Cedex



100/108 Av Aristide Briand
ANTONY
Tél : 01 40 96 93 46
l.guibert@groupe-korian.com

*Une équipe attentive et qualifiée
vous accueille dans un cadre
privilégié et chaleureux.*

**Séjours temporaires ou permanents
Accueil de jour**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Antony

Moquette

Décor

**MAGASIN • BRICOLAGE
DROGUERIE • PEINTURE
PAPIER PEINT**

1, Avenue A. BRIAND
92160 ANTONY **01.46.66.64.00**

Fax : 01 46 66 02 36 - antony.moquette.decor@wanadoo.fr

SENIORS

Accueil et information
Maintien à domicile
Loisirs

Accueil et information

Le CLIC, Centre local d'information et de coordination gérontologique

Cette structure d'accueil et d'information destinée aux seniors et rattachée au CCAS d'Antony (centre communal d'action sociale) a été créée en partenariat avec le conseil général des Hauts-de-Seine.

Lieu d'écoute et d'échanges, le CLIC assure l'accueil personnalisé, confidentiel et gratuit des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et de leur entourage. Il **informe et facilite l'accès aux droits et aux services** dans tous les domaines de la vie quotidienne : aide à domicile, santé, transports, sécurité, habitat et hébergement en institution, vie sociale et culturelle... En concertation avec des professionnels du secteur médico-social et dans le respect du choix des personnes, le CLIC est **chargé de coordonner les actions** en direction des personnes âgées. Il recueille les attentes et les besoins des seniors, évalue et favorise l'articulation des interventions (sanitaires, sociales, techniques...).

Le CLIC a enfin une **mission d'observatoire des besoins** et attentes des seniors à Antony. Il doit aussi promouvoir des actions collectives de prévention, de formation et de

soutien (conférences, groupes d'échanges, ateliers...) en direction des personnes âgées, de leur famille et des professionnels.

Contact : CLIC

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
fermé les mardis et jeudis après-midi (réservés aux rencontres avec les partenaires)

81 rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 40 96 31 70



Contacts et échanges

Le CLIC, avec l'aide précieuse d'une vingtaine de bénévoles, garde un contact avec des personnes isolées, parfois handicapées ou âgées, qui ont peu de recours autour d'elles.

L'objectif est de leur apporter attention, écoute, soutien, distraction..., particulièrement lorsqu'elles sont isolées ou plus fragiles, en cas de forte chaleur notamment.

Si vous désirez participer à ce réseau de contacts et d'échanges, partager une heure de conversation, visiter régulièrement une personne isolée, contactez-le au 01 40 96 31 70.

Si vous vous sentez seul(e), si vous avez un besoin, le CLIC est là pour vous écouter et vous accompagner.



Le Conseil des seniors

Accompagné par le CCAS, composé de 40 membres au plus, le Conseil des seniors est une instance consultative. Lien entre les élus et la population, inscrit dans une dynamique participative, il a pour objectif d'associer les seniors aux décisions de la municipalité. Il accueille ainsi leur avis sur l'ensemble des sujets les concernant, tout en leur offrant la possibilité d'être à l'initiative d'actions en direction des personnes âgées ou de l'ensemble de la population. Le Conseil des seniors est organisé en commissions thématiques :

- ▶ **Économie-emploi-formation** : aide aux collégiens de 3^e pour trouver un stage « Découverte en entreprise », en partenariat avec le BIJ et le Conseil des jeunes, parrainage de jeunes entre 18 et 25 ans pour les aider dans leur recherche d'emploi, en partenariat avec la mission locale au sein de la Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts-de-Bièvre.
- ▶ **Culture-loisirs-sports** : projet de recrutement de seniors bénévoles désireux de transmettre leur savoir ou simplement de contribuer aux associations et organismes d'Antony.
- ▶ **Urbanisme-transport / environnement-écologie** : réflexion sur les grands projets de la Ville, l'amélioration de la desserte autobus de certains quartiers, la circulation piétonne et les problèmes d'accessibilité aux bâtiments publics, la place donnée au vélo dans la ville, le mobilier urbain (bancs de repos, sanitaires), réflexion et propositions sur les aménagements utiles des espaces verts urbains.
- ▶ **Prévention** : dans le cadre du café inter-générationnel, lieu de rencontres convivial, d'échanges d'informations et d'expériences, conférence sur le sommeil ; autres sujets envisagés : la transmission du patrimoine, les bienfaits et méfaits du soleil, les bienfaits du vélo sur la santé. Dans le cadre de la création d'un livret « info seniors », réflexion sur un support d'information spécifique dédié aux seniors et sur des actions collectives en leur faveur, en collaboration avec le CLIC.

Pour postuler au Conseil des seniors, il faut être Antonien, avoir 65 ans et être retraité. Les candidats sont présentés à une commission qui s'assure que la composition du Conseil est représentative des quartiers, de la diversité socioprofessionnelle et de la pyramide des âges.

Tél. : 01 40 96 72 52

E-mail : conseildesseniors@ville-antony.fr



Établissements d'accueil

Les Foyers Logements Renaître et Soleil accueillent les seniors valides et autonomes qui souhaitent bénéficier d'un environnement sécurisé et d'une vie en société, tout en conservant leur indépendance.

► Résidence Renaître

1 bis rue du Mont-Blanc

Tél. : 01 46 68 05 58

Foyer-logement de 71 studios individuels avec restaurant, bibliothèque, club, jardin, animation, personnel 24h/24, géré par le CCAS.

► Résidence Soleil

allée de l'Herbier

30 appartements F1 et F2, au rez-de-chaussée avec jardinet, gérés par le CCAS.

Tél. : 01 40 96 73 98

CCAS

Centre communal d'action sociale

Nouvelle adresse en janvier 2012 :

81, rue Prosper-Legouté
92160 Antony

Il sera ouvert tous les jours
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
fermé le mardi après-midi.

Des établissements médicalisés, de gestion privée, accueillent les personnes dont l'état de santé nécessite une aide plus permanente.

► Maison de retraite La Chartraine

14 rue de l'Espérance

Tél. : 01 40 96 37 00

► Maison de retraite

Florian-Carnot

100-108 avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 40 96 93 46



Maintien à domicile

Un soin tout particulier est accordé à Antony au maintien à domicile, qui correspond au souhait naturel de chacun. Demeurer chez soi le plus longtemps possible est en effet fortement facilité par des services adaptés aux conditions de vie et de santé des personnes qui vieillissent. Ces services accompagnent la perte d'autonomie progressive, dans le respect de la dignité de chacun.

Aides à domicile : le CCAS propose un service d'aides à domicile pour aider les personnes de plus de 65 ans ou les personnes handicapées à 80 % dans leurs tâches quotidiennes (cuisine, courses, ménage...). Il n'emploie pas d'auxiliaire de vie et ne réalise donc pas d'aide à la toilette. Les caisses de retraite ou le Conseil général peuvent prendre en charge une partie du coût, en fonction des revenus et de la situation de dépendance.

Tél. : 01 40 96 73 99 / 71 39

Téléassistance : le CCAS facilite l'accès au système d'alarme 24h/24 en cas de malaise, destiné aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées (+ de 80 % d'invalidité). Frais d'abonnement (tarifs 2011) : 7 €/mois (gratuit pour les personnes non imposables).

Tél. : 01 40 96 71 39 / 72 29

Monsieur dépannage est chargé d'effectuer de « petits travaux » de bricolage et de jardinage chez les personnes âgées d'au moins 65 ans et les personnes handicapées (+ de 80 % d'invalidité) : poser une étagère, remplacer une ampoule, tondre la pelouse... Le CCAS organise son planning et prépare une facturation horaire en fonction des revenus.

Tél. : 01 40 96 71 39 / 72 29



Repas à domicile proposés par le CCAS aux personnes d'au moins 65 ans ainsi qu'aux personnes seules en situation de handicap, quel que soit leur âge. Un délai de 48 h est nécessaire pour la première livraison. Facturation mensuelle en fonction des ressources. Il est aussi possible pour les seniors de profiter de 2 restaurants : à la résidence Renaître et à la Maison des Ans Toniques.

Tél. : 01 40 96 73 98

Service gratuit de car : 2 jours par semaine, une navette en car est proposée par la Ville d'Antony aux plus de 65 ans : La Fontaine/Résidence Renaître/allée de l'Herbier/cimetière, et La Fontaine/résidence Renaître/allée de l'Herbier/centre-ville (marché).

Tél. : 01 55 59 22 71 (garage municipal)

Tél. : 01 46 68 05 58 (Renaître)

Auxiliaires de vie : intervenant en complément des aides à domicile, de jour comme de nuit et le week-end, elles prennent en charge des personnes âgées, malades ou handicapées de façon temporaire ou permanente (toilette, habillage, coucher...).

► **ADSA**

4, avenue de France
91300 Massy

Tél. : 01 60 13 93 54

► **AGEMO**

32, avenue Emile-Boutroux
92120 Montrouge

Tél. : 01 46 55 25 35

► **AMELIS**

131-135, boulevard Carnot
78110 Le Vésinet

Tél. : 01 39 21 90 99

► **Bien-être**

1, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél. : 09 60 02 07 52

► **Complea (Assistance Dépendance)**

149, avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 0 820 300 072 ou 01 48 85 06 34

► **Domidom Services**

165, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 42 37 59 32

► **Domusvi**

30, rue Diderot
92170 Vanves

Tél. : 01 46 73 01 41

► **Familles Services**

28, avenue du Maréchal-Foch
92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 43 50 28 09

► **Omnica**

142 bis, rue de Chevilly
94240 L'Haÿ-les-Roses

Tél. : 01 46 87 06 63

► **Services à domicile 92**

5, avenue Marcellin-Berthelot
Tél. : 01 55 59 50 21

► **Synergie**

59, chemin de la Justice
92290 Châtenay-Malabry

Tél. : 01 40 83 87 91



Soins infirmiers à domicile : aides-soignants et infirmiers diplômés assurent toilette, piqûres, pansements, traitements... afin d'éviter l'hospitalisation.

- ▶ **Infirmier(e)s :** voir page 161.
- ▶ **SSIAD de la Croix-Rouge :** 36 rue des Roses
Tél. : 01 46 66 61 10

Autres services à la personne :

Ménage, repassage, jardinage, entretien...
Liste non exhaustive.

- ▶ **Antraide**
1, place Auguste-Mounié
Tél. : 01 46 66 32 33
- ▶ **Maison et services**
47 bis, av. Aristide-Briand
Tél. : 01 40 96 00 00
www.maison-et-services.com
- ▶ **Hauts de Bièvre Service**
354, avenue de la Division-Leclerc
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 60 90 30
- ▶ **Vita Logis**
20, rue des Baconnets
Tél. : 01 80 51 66 05 / 06 80 41 21 78



LES SERVICES A LA PERSONNE
14 ans d'expérience - Agrément Qualité

Personnes âgées - Familles - Personnes handicapées

- Actes essentiels de la vie 7j/7
- Tâches ménagères
- Courses et préparation des repas
- Transport et accompagnement

- Bricolage, jardinage
- Aide administrative
- Loisirs et bien-être
- Service Mandataire



Evaluation et devis gratuits sous 48H
01.48.85.06.34



VOTRE AGENCE LA PLUS PROCHE :
149, av de la Division Leclerc
92160 ANTONY
www.complea.org

**50%
Réduction
impôts**



Transports spécialisés

► Age d'Or Service

6, rue Pasteur
92190 Meudon
Tél. : 01 46 89 04 21 ou 06 62 65 67 99

► Croix-Rouge

49, avenue Léon-Jouhaux
Tél. : 01 46 66 39 47 (permanence de
17 h 30 à 19 h)

► G7 Horizon

22-28, rue Henri-Barbusse
92585 Clichy cedex
Tél. : 01 47 39 00 91

► Omnica

142 bis, rue de Chevilly
94240 L'Haÿ-les-Roses
Tél. : 01 46 87 06 63

► Synergie

59, chemin de la Justice
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 40 83 87 91

Possibilité de **déjeuner sur place** du lundi au vendredi : c'est une bonne façon de partager un agréable moment en bonne compagnie, dans une salle accueillante, autour d'un menu unique (menu disponible un mois à l'avance). Inscription préalable à la Maison des Ans Toniques ou au CCAS (01 40 96 73 98), puis réservation sur place 24 heures minimum avant chaque repas, avant 11 h.

Les activités du CCAS



► **Sortie de printemps** : pour bien profiter des beaux jours de mai et juin, la municipalité propose une journée de découverte et de détente aux plus de 65 ans. En 2011 : visite du château de La Roche Guyon et déjeuner au Moulin de Fourges au cœur du pays Vexin.

Loisirs

La Maison des Ans Toniques

23/25 villa Domas
Tél. : 01 40 96 73 39
Maison d'animation gérée par le CCAS, ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, réservée aux personnes à partir de 60 ans : thés dansants, conférences, jeux de société, informatique, ateliers mémoire, gymnastique, anglais, dessin, philosophie... Programme trimestriel détaillé.



BIEN-ETRE ASSISTANCE

Tél. : 01 46 60 35 34

**Vente - Location
Matériel médical**



121, av. de la Div. Leclerc (N186) 92290 Châtenay-Malabry

► **Séjour de mer** : quelques jours à la mer pour bénéficier de la douceur de septembre au cœur du beau golfe du Morbihan, au centre de vacances de la Ville à Kerjouanno.

► **Fêtes de fin d'année** : la municipalité offre aux Antoniens de plus de 65 ans, au choix, un coffret gastronomique pour agrémenter les fêtes, ou bien un spectacle parisien (théâtre, comédie, revue...). À vous de choisir !

Tél. : CCAS, 01 40 96 72 29

Les clubs de seniors proposent également des activités variées : déjeuner dansant, spectacle, jeux, voyage... Leur programme est disponible au CCAS et au syndicat d'initiative. Ils se réunissent chaque semaine et vous attendent.

Le théâtre, la Maison des Arts (dont l'entrée est gratuite)... et de nombreuses activités de loisirs sont à votre disposition toute l'année.



Consultez *Sortir à Antony*, brochure insérée dans le bulletin municipal, et choisissez votre programme !

Vos clubs	Jours d'accueil	Président(e)s et adresses des clubs	N° de téléphone
AMITIÉ	lundi et mardi après-midi	Eliane WAUQUIER 3, rue du Nord	01 42 37 26 50
BAS-GRAVIERS	jeudi après-midi	Jean THEVENET Maison des Bas-Graviers 171, av. du Bois-de-Verrières	01 46 60 87 99
MOUNIÉ	lundi et mercredi après-midi	Janine DODU Maison des Ans Toniques 23, 25, villa Domas	01 40 96 81 51
MONT-BLANC	mardi et jeudi après-midi	Louise TANZI Résidence Renaître 1 bis, rue du Mont-Blanc	01 46 68 05 58
JO-SCHLESSER	jeudi après-midi	Marie-Thérèse HARET 193, rue des Rabats	01 46 66 14 52
UNRPA Union des retraités et personnes âgées	mardi et jeudi 14 h 30 à 16 h 30	Raymonde PARCINEAU 42, place des Anciens-Combattants-d'Afrique du Nord	06 81 27 22 91

Résidence médicalisée

Jean Rostand

- Une équipe soignante attentive et qualifiée
- Des prestations d'hôtellerie et de restauration de qualité
- Des séjours temporaires ou permanents
- Des animations et des activités thérapeutiques variées



RÉSIDENCE RETRAITE
6/8, avenue du Bois
92290 Châttenay Malabry
Tél. : 01 40 94 89 00



Restaurant
Ventes
à emporter

L'Ange Vin

80, avenue Aristide Briand (RN20)
92160 Antony - ☎ 01 42 37 88 22

*Le midi ouvert du lundi au vendredi
Fermé le soir sauf pour les groupes
Ouvert à la Saint Valentin*



Pro-Pose
Les pros de la pose

**ARTISAN
MENUISIER**

9 rue de Champagne - 92160 Antony
Tél. : 01 46 68 32 24 - Port. : 06 34 12 06 19
www.menuisier-propose-92.com

Un
nouveau
regard...

Fenêtres
Volets
Portes
Portails



En PVC, bois
ou aluminium
Appartements
Maisons

... sur
la ville

Spécialiste de
la rénovation
acoustique
et thermique

●● ETHANE

Menuiserie FRAME, le partenaire de votre bien-être

109, av. Aristide Briand, 92160 Antony • Tél 01 46 74 94 56 • Fax 01 46 74 64 34
www.menuiserie-frame.fr



ENFANCE ET JEUNESSE

*Petite enfance
Enfance
Jeunesse*

Petite enfance

Le service municipal Petite enfance

Il propose **trois types d'accueil de 0 à 3 ans, voire 4 :**

- ▶ Accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine, à temps plein ou à temps partiel, qui est formalisé par un contrat annuel.
- ▶ Accueil occasionnel non planifié annuellement, sous forme de séquences : congé parental, parents à la recherche d'un emploi, étudiant, passerelle avec l'école...
- ▶ Accueil d'urgence pour une période bien définie, dans la limite des agréments et sur examen de la situation particulière de l'enfant.



Trois types de structures :

- ▶ Relais assistant(e)s maternel(le)s/parenta(les)ux
- ▶ Multi-accueil
- ▶ Halte-jeux

Les Ram/Rap

Relais assistant(e)s maternel(le)s

Relais assistant(e)s parenta(les)ux

Lieux d'accueil, d'écoute, de rencontres et d'aide pour les familles et les professionnels de la petite enfance (l'ensemble des services proposés est gratuit).

Animés par un professionnel de la petite enfance, les relais ont pour mission de :

- ▶ promouvoir et améliorer l'accueil à domicile du jeune enfant,
- ▶ accueillir et informer les familles, les assistant(e)s,
- ▶ aider les familles dans leurs démarches, les informer sur leurs droits et devoirs,
- ▶ permettre des rencontres, une écoute, des conseils et l'orientation vers d'autres professionnels,
- ▶ servir de médiateur en cas de difficultés entre parents et employés.

Les activités des Ram/Rap de la Ville sont définies et programmées en concertation avec les services de la PMI.

► **Une souris verte**

17, boulevard Pierre-Brossolette

Tél. : 01 40 96 72 87

E-mail : unesourisverte@ville-antony.fr

Accueil sur RV : lundi à vendredi 14 h - 17 h.

Accueil jeux (pour les assistants maternels) : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9 h - 12 h.

► **Les 3 petits chats**

246, rue Adolphe-Pajaud

Tél. : 01 40 96 68 68

Accueil sur RV : lundi, mercredi et vendredi 14 h - 17 h.

Accueil jeux : lundi et vendredi 9 h - 12 h.

► **Antenne Pomme de Reinette**

3, avenue du Noyer-Doré

Accueil jeux : jeudi 9 h - 12 h

► **Antenne La Fontaine**

17, avenue de la Résidence

Accueil jeux : mardi 9 h - 12 h

► **Partenariat avec les P'tits Lutins**

(convention entre la Ville d'Antony et l'association des P'tits Lutins des Hauts-de-Bievre)

12, rue de Champagne

Accueil jeux : mardi 9h - 12h.

Les multi-accueils

Ces établissements accueillent en un même lieu les enfants de moins de quatre ans avec des types de contrats réguliers ou occasionnels, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Ils ont pour mission de favoriser l'éveil des enfants, de veiller à leur santé, d'accompagner le passage de l'environnement familial,



à la vie en collectivité, de préparer à l'école maternelle et d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux. Avant toute fréquentation, une période d'adaptation progressive est obligatoire.

► **La Comptine**

15, avenue de la Fontaine-Mouton

Tél. : 01 40 96 68 17

► **Multi-accueil Arc-en-ciel**

Tél. : 01 40 96 68 00

► **Multi-accueil Farandole**

Tél. : 01 40 96 68 02

► **La Clé des champs**

77, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 46 66 39 74

► **Multi-accueil Le Blé en herbe**

Tél. : 01 46 66 39 74

► **Multi-accueil L'Eau vive**

Tél. : 01 46 66 34 07

► **Multi-accueil La Source**

12/14, rue Maurice-Labrousse

► **Pierre de lune** (accueil régulier)

Tél. : 01 40 96 73 12

► **Ribambelle** (accueil occasionnel)

Tél. : 01 40 96 73 14

► **Multi-accueil Pomme de Pin**

4, rue du Sud

Tél. : 01 46 74 54 13

► **Multi-accueil La Fontaine**

46, rue Pierre-Kohlmann

Tél. : 01 46 83 93 60

► **Multi-accueil L'Aurore**

116, rue des Rabats

Tél. : 01 46 11 40 90

► **Multi-accueil Les Petits Princes**

246, rue Adolphe-Pajaud

Tél. : 01 46 66 30 26

Au dernier trimestre 2012, la Ville ouvrira un nouveau multi-accueil avenue Aristide-Briand, dans les anciens locaux de l'ANPE.



MONOPRIX

Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h sans interruption
dimanche de 9h à 13h

16, rue Auguste Mounié - 92160 ANTONY - ☎ 01 46 66 01 67

L'HERBIER DE PROVENCE

Art de la Maison

Ouvert le lundi de 14h30 à 19h15
du mardi au samedi de 9h30 à 13h
et de 14h30 à 19h15
le dimanche de 9h30 à 13h

24, rue Auguste Mounié
92160 ANTONY

UNITED COLORS OF BENETTON.

22, RUE AUGUSTE MOUNIÉ
92160 ANTONY



Aranis Cuisine

Accessoires de cuisine - Cadeaux

22 rue Auguste Mounié 92160 Antony - ☎ 01 42 37 60 93

Lady Di

Bijouterie Fantaisie

20, rue Auguste Mounié 92160 - ANTONY

AU BON PORT D'ANTONY

12-14 rue Auguste Mounié
Antony - 01 42 37 86 90

Spécialités de Poissons et
Crustacés de petits bateaux
Plateaux de Fruits de Mer

Nouveau



RÉPARATION
ENTRETIEN

TOUTES
MARQUES

CITROËN

CITROËN ANTONY - SARL SAVA

111, avenue Aristide Briand 92160 Antony

☎ 01 46 66 33 90

Le Saint Augustin

HOTEL BAR RESTAURANT

SPÉCIALITÉS
FRANCO-ORIENTALES

*Ouvert tous les midis,
le soir sur réservation.
Ouvert vendredi et samedi soir
Fermé le dimanche.*

**COUSCOUS
TOUS LES JOURS**

Kir offert - Plats à emporter

1, rue des Marguerites 92160 ANTONY

☎ 01 40 96 12 95



APPLY CODE

Le spécialiste de l'étiquetage
en Ile de France


Service d'impression d'étiquettes

Print'Shop


Nous imprimons vos étiquettes selon
vos envies : soldes, remises, prix, etc...




5-7 rue Marcelin Berthelot - 92 762 Antony Cedex
Tél. : 01 55 59 52 62 - Fax. : 01 55 59 52 89
commercial@applycodesarl.com



Antony Immobilier



4 agences locales à votre service



**ACHAT
LOCATION
VENTE
GESTION**

46/48 Avenue Aristide Briand - 92160 Antony
01.56.45.25.25 - agence@antonyimmobilier.fr

Immobilière de Rungis
01.46.75.05.01
agence@immorongis.com

Fresnes Immobilier
01.46.68.50.50
agence@fresnesimmo.com

Immobilière de Wissous
01.69.75.25.25
agence@immowissous.com

Pré-inscriptions municipales

Les parents ont obligatoirement leur résidence principale à Antony. Les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle sont prioritaires en fonction des places disponibles réservées à l'accueil régulier.

Contact : service Petite enfance

Hôtel de Ville - 3^e étage

Lundi, mardi, vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi et jeudi : 13 h 30 - 17 h 30

Tél. : 01 40 96 31 33 / 31 32

E-mail : petite_enfance@ville-antony.fr

► **Accueil régulier** de 1 à 5 jours (à partir du 6^e mois de grossesse), sur rendez-vous ou sur le www.ville-antony.fr

► **Accueil occasionnel** à la demi-journée
Pré-inscription par téléphone le mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Pour plus d'informations, notamment sur les documents à fournir, les justificatifs et les tarifs, consultez le *guide des familles*.



Les haltes-jeux

Elles s'adressent aux enfants âgés d'un an jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Ils sont accueillis par demi-journées en fonction des plages horaires.

► **Halte-jeux Pomme d'Api** (centre-ville)

15, boulevard Pierre-Brossolette

Tél. : 01 40 96 72 58

Lundi à vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h.

► **Halte-jeux Pomme de Reinette** (Noyer-Doré)

3, avenue du Noyer-Doré

Tél. : 01 46 66 82 54

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h.

► **La Source Ribambelle** (centre-ville)

12/14, rue Maurice-Labrousse

Tél. : 01 40 96 73 14

Lundi à vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h30 - 18h30.

Les activités, variées et adaptées à l'âge des enfants, favorisent l'éveil, le développement psychomoteur, l'autonomie, la socialisation, l'imagination et la créativité.

Avant toute fréquentation, une période d'adaptation progressive est obligatoire.

Les structures associatives et privées

Les multi-accueils parentaux

Structure d'accueil collectif (13-15 enfants), lieu d'éveil et de socialisation, le multi-accueil parental est créé, géré et animé par des parents, dans le cadre d'une association loi 1901. En collaboration avec du personnel qualifié, les parents assurent l'entière organisation et participent activement à la vie quotidienne par des présences régulières.

► **Les P'tits Loups** (0-3 ans)

192, av du Bois-de-Verrières

Tél. : 01 46 74 91 54

Accueil : 8 h - 18 h 30 (15 enfants)

► **Crech'endo** (0-3 ans)

2, place du Carrousel

Tél. : 01 46 66 27 98

Accueil : 7 h 30 - 18 h 30 (13 enfants)

Les multi-accueils collectifs

► **Saint-Raphaël** (secteur la Source)

15, avenue du Bois-de-Verrières

Tél. : 01 46 66 46 05

Accueil : 7 h 30 à 19 h (45 enfants)

► **Framboisine** (à partir d'1 an)

Antenne Antony

38, avenue Raymond-Aron

Tél. : 01 40 91 00 18

Accueil : 8 h - 19 h (22 places)

Antenne Bourg-la-Reine

82-84, avenue du Général-Leclerc

Tél. : 01 46 83 29 21

Accueil : 8 h 30 - 18 h 30 (10 places)

► Pirouette

6, square des Alpes
rue de l'Annapurna
Tél. : 01 46 68 54 70
Accueil : 7 h - 21 h (30 enfants). Deux objectifs spécifiques : répondre par une large amplitude horaire aux familles qui partent tôt et rentrent tard de leur travail ; participer à un programme d'insertion professionnelle des familles du quartier.

► Koh Baby (micro-crèche)

5, parvis de la Bièvre
Tél. : 01 71 22 73 49
Accueil : 7 h 30 à 18 h 30 (10 places).

Les multi-accueil inter-entreprises

► Câlins-Matins (secteur l'Aurore/Arc-en-ciel)

40, rue des Chardonnerets
Tél. : 01 57 19 03 12
Accueil : 7 h 30 - 19 h toute la semaine, sauf vendredi 17 h 30 (45 places)

Cet établissement propose des contrats aux entreprises, notamment du secteur des Rabats, susceptibles d'être intéressées pour leur personnel. Les entreprises investies dans ce projet participent au financement des places.

► Viktor et Sidonie

3 à 5, avenue Jeanne-d'Arc
Tél. : 01 56 45 22 30
Accueil : 7 h 30 - 20 h 30 (45 enfants du personnel de l'Hôpital privé d'Antony, de deux mois et demi à 4 ans).

► Pamplemousse (0-3 ans)

Place du Général-de-Gaulle - Antony Parc II
Tél. : 0 811 851 111
Accueil : 8 h à 19 h 30 (25 places).

Associations d'assistant(e) maternel(le)s

► Maison d'assistants maternels

Les P'tits Lutins

5, parvis de la Bièvre - Saturne Appt 16
Tél. : 06 12 22 41 60
<http://petitslutins.chez.com>

► Les P'tits Lutins des Hauts-de-Bièvre

12, rue de Champagne
Tél. : 06 10 63 90 84

Le lieu d'accueil et d'écoute

Le Baobab

Ouvert aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte et aux femmes enceintes.

15, av. du Bois-de-Verrières
Tél. : 01 46 66 39 68
www.association-saint-raphael.com
Mercredi 16 h - 19 h, jeudi et vendredi 9 h 30 - 12 h.

La protection maternelle et infantile (PMI)

La PMI est un service départemental chargé de la prévention et de la santé de la famille et de l'enfant jusqu'à 6 ans. Médecins, puéricultrices, sages-femmes, éducatrices de jeunes enfants, psychologues, auxiliaires de puériculture, conseillères conjugales et psychomotriciennes accueillent et écoutent les parents, les futurs parents et les enfants dans les 3 centres de PMI :

► 77, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 46 66 63 25

► 6 bis, ruelle à Riou

Tél. : 01 46 66 76 19

► 13, rue de la Méditerranée

Tél. : 01 46 66 57 08

Missions :

- Conseils aux parents et futurs parents.
- Suivi des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 6 ans.
- Prévention et détection des handicaps.
- Agrément et suivi des assistantes maternelles.
- Bilans de santé dans les écoles maternelles.
- Visites à domicile et consultations.
- Accueil jeux.

► Les assistantes maternelles

Elles sont **agrées** par le Conseil général, via le service de PMI du secteur (médecin-puéricultrice-psychologue). L'agrément reconnaît aux assistantes maternelles leur aptitude à accueillir un ou plusieurs enfants (pas plus de 3, sauf dérogation) dans les conditions présumées favorables à leur développement et à leur épanouissement. Elles participent

à une formation obligatoire organisée par le Conseil général. Employées sous contrat par des particuliers, elles travaillent selon un statut national. Les parents peuvent bénéficier d'une prestation versée par la CAF : la PAJE (prestation d'accueil jeune enfant).

La liste des assistantes maternelles est disponible au secrétariat de la PMI :
2-4, rue de Bone
Tél. : 01 55 59 44 56.

Enfance

Éducation

Le service des Affaires scolaires

La ville d'Antony accueille plus de 5200 enfants dans ses écoles primaires publiques, dont elle assume les charges d'investissement



(construction, travaux de réfection) et de fonctionnement (personnel de service, restauration scolaire, activités périscolaires). Le service des Affaires scolaires organise les inscriptions, la restauration quotidienne de 4000 élèves dans 26 écoles, les garderies et études dirigées.

Le *guide des familles*, publié à chaque rentrée des classes, détaille la vie scolaire, les crédits

alloués aux écoles, l'élaboration des menus de restauration, les associations de parents d'élèves, les loisirs péri ou extrascolaires, toutes informations utiles pour accompagner dans de bonnes conditions la scolarité et la vie de son enfant.

Contact :

Service des Affaires scolaires
01 40 96 71 99
(Restauration scolaire : 01 46 66 88 89)

Écoles publiques

Adolphe-Pajaud élémentaire

143, rue Adolphe-Pajaud
Tél. : 01 42 37 30 46

Adolphe-Pajaud maternelle

143, rue Adolphe-Pajaud
Tél. : 01 42 37 69 14

Anatole-France élémentaire

24, rue Anatole-France
Tél. : 01 42 37 94 26

Anatole-France maternelle

24, rue Anatole-France
Tél. : 01 46 68 09 05

André-Chénier annexe élémentaire

35, rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 43 50 55 40

André-Chénier maternelle

35, rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 43 50 06 99

André-Pasquier élémentaire

1, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 40

André-Pasquier maternelle

1, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 40

ASSURMATH

Enseignements dispensés par des professeurs diplômés

Etablissement agréé par l'Éducation Nationale depuis 1994

SOUTIEN SCOLAIRE

- Cours hebdomadaires
- Stages intensifs
- Préparations examens
- Oraux du Bac

CONCOURS PACES (MEDECINE)

- Accompagnement semestriel
- Stages intensifs
- Concours blancs

CONCOURS PREPAS INTEGRES

- Ecoles d'Ingénieurs : FESIC, AVENIR
- Ecoles de Commerce : SESAME, ACCES

CANDIDATS LIBRES

- Brevet / CAP
- Baccalauréat Général
- DAEU
(Diplôme d'Accès aux Études Universitaires)

44, rue Maurice Labrousse 92160 ANTONY

☎ 01 46 74 61 61

Site : www.assurmaths.com

Mail : assurmath@free.fr

Dunoyer-de-Segonzac élémentaire

4, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél. : 01 46 68 86 29

Dunoyer-de-Segonzac maternelle

4, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél. : 01 46 68 78 31

Edmond-Blanguernon élémentaire

1, rue des Grouettes
Tél. : 01 46 61 51 23

Ferdinand-Buisson élémentaire

1, rue Augusta
Tél. : 01 40 96 31 75

Ferdinand-Buisson maternelle

3, place Auguste-Mounié
Tél. : 01 40 96 31 53

Jean-Moulin maternelle

9, rue Jean-Moulin
Tél. : 01 42 37 45 60

Jules-Ferry élémentaire

41, avenue Armand-Guillebaud
Tél. : 01 46 68 68 75

Jules-Ferry maternelle

43, avenue Armand-Guillebaud
Tél. : 01 46 68 31 88

La Fontaine élémentaire

12, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 46 61 38 52

La Fontaine maternelle

12, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 46 83 06 74

Les Rabats élémentaire

167/173, rue des Rabats
Tél. : 01 46 66 89 88

Les Rabats maternelle

167/173, rue des Rabats
Tél. : 01 46 66 78 18

Noyer-Doré élémentaire

6, boulevard des Pyrénées
Tél. : 01 40 96 68 20

Noyer-Doré maternelle

2, boulevard des Pyrénées
Tél. : 01 40 96 68 30

Paul-Bert élémentaire

67, avenue Jean-Monnet
Tél. : 01 46 68 84 22

Paul-Bert maternelle

65, avenue Jean-Monnet
Tél. : 01 46 68 59 23

Val-de-Bièvre maternelle

248/250, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 46 68 35 01

Velpeau élémentaire

22 bis, avenue Jeanne-d'Arc
Tél. : 01 46 68 37 78

Velpeau maternelle

22 bis, avenue Jeanne-d'Arc
Tél. : 01 42 37 39 45

Centre psychothérapique et pédagogique spécialisé

22, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 42 37 77 46

L'enseignement public à Antony représente
9 300 élèves, de la maternelle à la terminale.

Établissements privés

3 600 élèves, de la maternelle aux classes
préparatoires.

École Nouvelle

6, avenue d'Alembert
Tél. : 01 43 50 13 83

Institution Sainte-Marie

(collège - lycée - prépa)
2, rue de l'Abbaye
Tél. : 01 46 11 58 00
21 bis, rue Auguste-Mounié (primaire)
Tél. : 01 55 59 01 33

École Ozar Hatorah

28, rue des Crocheteurs
Tél. : 01 46 60 13 52



Activités périscolaires

Garderie / études dirigées

Garderies maternelles : de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h. Les enfants sont pris en charge par des surveillants qui leur proposent des activités diverses.

Garderies élémentaires : de 7 h 30 à 8 h 50 et aussi de 18 h à 19 h pour les enfants fréquentant les études dirigées et les études sportives avec l'EMS (sauf écoles Blanguernon, Noyer-Doré et Dunoyer-de-Segonzac).

Études dirigées : de 16 h 30 à 18 h, en collaboration avec les enseignants, afin d'aider les enfants à organiser leur travail et à apprendre leurs leçons.

Inscriptions au 01 40 96 71 99.

Accompagnement scolaire

Soutien ou accompagnement éducatif gratuit proposé par la Ville ou les associations, du CP à la Terminale selon les structures :

Nouveau Souffle

Espace Guillebaud (*)

Espace La Fontaine

17, place de la Résidence

Tél. : 01 40 96 72 85

Espace du Noyer-Doré

1,2,3 malins (*)

Association Nouvelles Dimensions

Espace collégiens (*)

Association Pierre-Kohlmann

Tél. : 01 42 37 06 32

E-mail : pk@pierrekohlmann.fr

Secours catholique

Tél. : 09 62 16 74 27

E-mail : sc-equipeantony@orange.fr

(*) voir p. 119

Carte famille

Vous venez d'avoir **un troisième enfant ou plus**, vos enfants déjeunent à la cantine scolaire, participent aux études sportives, aux ateliers du château Sarran... La Ville participe à vos dépenses : voir p. 84.

Études sportives

Elles s'adressent aux enfants du cycle élémentaire, pris en charge à l'école dès la fin de la classe jusqu'à 18 h ou 18 h 30. Trois disciplines sont proposées selon les établissements et les classes : éveil sportif, cycles sportifs, natation.

Inscriptions à l'EMS dès le mois de juin (brochure EMS distribuée à l'école).

Tél. : 01 40 96 72 67.

Sur le temps scolaire, rappelons que les enfants bénéficient déjà d'un encadrement spécialisé (éducateurs sportifs et maîtres nageurs), mis à disposition par la Ville sous le contrôle de l'inspecteur d'académie.



Classes de découverte

La Ville d'Antony possède deux centres de vacances dédiés à l'accueil des classes de neige et de mer : Kerjouanno (Morbihan) et Samoëns (Haute-Savoie).

Chaque année scolaire, entre septembre et juin, environ 50 classes maternelles et élémentaires ont la possibilité de partir de 11 à 15 jours avec leur enseignant, sur demande de celui-ci. Les dates de séjours sont communiquées aux parents à la rentrée. La participation des familles est calculée en fonction de leurs revenus.

Contact : Service Jeunesse séjours

Tél. : 01 40 96 73 49 ou 71 43.

Ateliers nature

Une animatrice nature intervient dans les écoles maternelles et élémentaires, en concertation avec les enseignants. Elle propose divers ateliers : les arbres, la nature en ville, le développement durable...

Contact : service Jeunesse/Nature
06 73 87 70 27

Temps libre



Centres de loisirs

8 centres maternels et 3 centres élémentaires accueillent le mercredi et lors des vacances scolaires des enfants de 3 à 12 ans habitant ou scolarisés à Antony, ou dont les parents travaillent dans la Ville. **850 enfants en moyenne sont accueillis chaque mercredi** par plus de 120 animateurs, 600 par jour en juillet, 400 en août.

Dans chaque centre, une équipe d'animateurs met en œuvre un projet pédagogique adapté à l'âge et aux besoins des enfants, qui s'inscrit dans le projet éducatif de la Ville : activités d'expression, jeux, spectacles, sorties... Inscriptions à partir de début mai. Pour les vacances scolaires, réservation obligatoire un mois à l'avance.

Parc Heller maternel

20, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 42 37 11 00

Parc Heller élémentaire

20, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 42 37 13 13

Paul-Roze élémentaire

61, rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 46 60 80 44

Val-de-Bièvre maternel

248, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 40 96 72 79

André-Pasquier maternel

2, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 38

André-Pasquier élémentaire

2, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 39

Jules-Ferry maternel

43, av. Armand-Guillebaud
Tél. : 01 46 68 31 88

André-Chénier maternel

35, Rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 40 96 72 12

Les Castors maternel

115, bd du Maréchal-Juin
Tél. : 01 40 96 72 83

Les Rabats maternel

167-173, rue des Rabats
Tél. : 01 40 96 72 10

La Fontaine maternel

12, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 40 96 71 08

Contact : service Jeunesse Centre de loisirs
Tél. : 01 40 96 72 85 ou 72 91

Régie centrale

La facturation et le paiement des garderies et études dirigées, séjours jeunesse, classes de découverte, école municipale des sports, centre de loisirs, animations jeunesse sont centralisés. Paiement possible en espèces, par chèque, par prélèvement automatique ou par Internet.

Contact : Régie centrale - Hôtel de Ville

Tél. : 01 40 96 71 36 ou 73 32 ou 73 27
ou consulter « l'espace famille » sur le www.ville-antony.fr

E-mail : regie_centrale@ville-antony.fr

Attention! La restauration scolaire est réglée directement à la société Avenance, déléguée par la Ville. Tél. 01 46 66 88 89

Nouveau Souff e

Service Jeunesse Centre de loisirs
Espace Guillebaud
1, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél. : 01 46 74 57 92

Accueil de 60 enfants et adolescents en difficulté scolaire. Aide aux devoirs en semaine de 16 h 30 à 19 h, centre de loisirs mercredi et congés scolaires.

Au Noyer-Doré

Association Gygo

au 6 square des Alpes (rue de l'Annapurna).
Inscriptions au 06 79 36 13 12 ou 01 46 89 24 77.

- ▶ **Arts plastiques (sorties culturelles)** le mercredi de 10h30 à 12h pour les 3-4 ans, de 14h à 17h pour les 5-8 ans et de 17h à 18h30 pour les 9-12 ans.
- ▶ **Ateliers de mosaïque**, visant à réaliser des fresques avec les habitants dans le cadre de la réhabilitation du quartier, le mardi de 17 h 30 à 19 h 30 et le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
- ▶ **Lecture de rue** mercredi de 15 h à 17 h, et pendant les congés du mardi au jeudi de 15 h à 17 h.



Association Nouvelles Dimensions

- à l'Espace Noyer-Doré. Inscriptions : 01 55 59 97 35

▶ Ateliers théâtre

- à l'Espace collégiens : 246, rue Adolphe-Pajeaud, 01 40 96 31 63.

46, rue de l'Herbier, 01 46 68 45 70 - 2, rue du Mont-Blanc, 01 46 66 68 22.

- ▶ **Accompagnement éducatif** des 12/16 ans d'Anne-Frank, Descartes, Henri-Georges-Adam et des SEGPA après la classe.
- ▶ **Accueil et écoute** des jeunes et de leur famille le mercredi de 14h à 17h.
- ▶ **Ateliers de loisirs éducatifs** le mercredi et pendant les vacances scolaires (collégiens d'Anne-Frank, Henri-Georges-Adam et Descartes).
- ▶ **Activités ludiques** : au sein du collège Anne-Frank, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 13 h 30.

Service Prévention, accompagnement éducatif et Politique de la Ville / Activac

Ecoute du Noyer-Doré - 1, allée Martin-Luther-King - Inscriptions : 01 40 96 68 35.

- ▶ **Ateliers culturels, ludiques ou sportifs** : slam, sports nautiques (kayak, voile...), sports collectifs ou individuels, sorties culturelles à Paris (parcs, musées, spectacles...) proposés pendant les vacances scolaires.

Service Prévention, accompagnement éducatif et Politique de la Ville / 1 2 3 malins

Espace Noyer-Doré - 4, bd des Pyrénées - Tél. : 01 40 96 68 13

- ▶ **Accompagnement à la scolarité**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h pour les enfants de 6 à 12 ans des écoles Noyer-Doré, Anatole-France et Adolphe-Pajeaud.
- ▶ **Ateliers de loisirs éducatifs et ludiques** le mercredi et vacances scolaires (élèves de 6 à 12 ans des écoles Noyer-Doré, Anatole-France et Adolphe-Pajeaud).

Circuit de prévention routière

Service Jeunesse Centre de loisirs
Rue Adolphe-Pajeaud
(angle rue Georges-Suant)
Tél. : 01 40 96 14 04 / 31 05

Le circuit routier confronte les enfants aux difficultés de la conduite et leur permet d'apprendre le code de la route de façon ludique. Les écoles et les centres de loisirs sont reçus au cours de l'année pour cet apprentissage de la sécurité routière.

Club scientifique municipal

École Paul-Bert
67, avenue Jean-Monnet
Tél. : 01 55 59 84 30

Le club scientifique municipal propose aux enfants à partir de 6 ans de découvrir les sciences en s'amusant à travers une démarche privilégiant l'expérimentation : biologie, chimie, géologie, archéologie... Les activités ont lieu une fois par semaine dans l'école Paul-Bert.

Contact : club scientifique
ou service Animations
01 40 96 73 67

Jeunesse

Éducation

2350 collégiens
1700 lycéens

Collège Anne-Frank

112, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 46 74 10 80

Collège Henri-Georges-Adam

167/173, rue des Rabats
Tél. : 01 46 68 60 11

Collège François-Furet

22, avenue Léon-Blum
Tél. : 01 46 68 40 50

Collège La Fontaine

16, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 46 60 14 23

Collège Descartes

19, avenue Lavoisier
Tél. : 01 42 37 67 22

Lycée professionnel Théodore-Monod

26, avenue Léon-Jouhaux
Tél. : 01 46 11 46 71
(voir p. 76)

Lycée Descartes

1, avenue Lavoisier
Tél. : 01 46 11 49 80

Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)

Antony Jouhaux
26, avenue Léon-Jouhaux
Tél. : 01 46 11 62 00

Établissements privés : voir page 116.
Voir aussi le CFA, p. 76.

Information, accompagnement temps libre

Voir aussi les activités au Noyer-Doré p. 119 .



Le 11 Espace Jeunes s'ouvre aux 11-25 ans



A partir de janvier 2012, ce nouvel espace créé par la Ville d'Antony est entièrement dédié aux jeunes Antoniens, sous la surveillance et la responsabilité de personnels qualifiés : l'équipe du 11 accueille, propose, informe, conseille, accompagne...

LOISIRS - ANIMATIONS

- ▶ **Carte du 11** : Tarif réduit auprès des commerçants partenaires, accès à l'Espace multimédia, aux sorties exclusives du « 11 »... aux équipements sportifs et culturels de la Ville.
- ▶ **L'événement du 11** : Tous les mois (sauf congés scolaires), une sortie culturelle, ou en parc de loisirs, une animation sportive...
- ▶ **Animations et stages vacances (collégiens)** : Nombreuses activités, stages multimédia, multisports avec l'EMS, culturelles ... à des tarifs avantageux.

INFORMATION

- ▶ **Bureau Information Jeunesse** : Le 11 est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, de conseil et d'orientation : formation, emploi, enseignement, métiers, loisirs, sports, santé, logement.
- ▶ **Espace multimedia** : Accès libre à Internet, aide à la rédaction de CV, lettres de motivation... et ateliers multimedia encadrés par un animateur spécialisé.

Actions ponctuelles :

- ▶ **Job d'été**, en mars-avril, offres d'emploi recensées auprès des entreprises de la Ville, conseils à la rédaction de CV et lettres de motivation, simulations d'entretien.
- ▶ **Journée Baby-sitting** en septembre-octobre, où familles et candidats peuvent se rencontrer.

ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS

- Appui méthodologique et technique assuré par un conseiller référent,
- appui logistique (mise à disposition de locaux, matériel, documentation, espace de travail,
- appui financier pour compléter les aides obtenues dans le cadre des dispositifs existants.
- ▶ **Bourses de l'Aventure et de la Création** (1) : Pour soutenir l'esprit d'initiative, des aides aux projets dans des domaines variés : aventure, sport, création, solidarité...
- ▶ **Cap sur le Monde** (2) : Un coup de pouce à la mobilité internationale des étudiants, avec une aide financière sous certaines conditions, dans le cadre de leur projet de stage ou d'études.
- ▶ **Formation animateur** (*) : Session de BAFA pendant les congés scolaires à tarif préférentiel.
- ▶ **Aide au permis de conduire B** (*) : Aide financière en échange d'un service d'utilité sociale, sous conditions d'éligibilité du candidat.

CITOYENNETE

- ▶ **Conseil des Jeunes Citoyens CJC (lycéens)** : Il a pour objectifs d'intéresser les lycéens à la vie de la cité et de les initier à la citoyenneté. Il est composé de 40 conseillers jeunes élus pour 2 ans.
- ▶ **Service Civique** (2) : Nouveau dispositif financé par l'Etat et soutenu par la Ville pour des missions reconnues prioritaires pour la Nation, en particulier au sein des services municipaux. Objectifs : expérience formatrice et valorisante, investissement dans une mission d'intérêt général de la Collectivité, renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale.
- ▶ **Soirées débats** sur la santé, la citoyenneté, avec des intervenants professionnels.

Contact : 11, boulevard Pierre-Brossolette - Tél. : 01 40 96 73 77
E-mail : espace-jeunes@ville-antony.fr

(1) 16-25 ans

(2) 18-25 ans

(*) Nouveau en 2012



Centre d'information et d'orientation CIO

10, rue Gaston-Lévy 92330 Sceaux
(RER Robinson ou Sceaux - Bus 128 - 192 - 395,
arrêt : mairie de Sceaux) - Tél. : 01 46 60 48 21
E-mail : cio-sceaux@ac-versailles.fr
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-sceaux

Des conseillers d'orientation-psychologues aident les jeunes, scolarisés ou non, à faire le point sur les choix de carrière et de formation qui s'offrent à eux, mais aussi les adultes cherchant un stage, une validation des acquis de l'expérience. Labellisé «Relais Europe », le CIO de Sceaux informe lycéens et étudiants sur les possibilités de mobilité dans l'Union européenne.

Des séjours de vacances

Ils sont destinés aux 4/17 ans, avec des formules variées : séjours sportifs à la mer ou à la montagne, séjours linguistiques en Irlande, des camps itinérants en France et à l'étranger, du ski.

Les destinations et les prestataires sont choisis avec le plus grand soin, avec pour objectifs principaux l'intérêt géographique, la qualité de service et d'encadrement, l'intérêt du projet pédagogique, l'originalité des activités proposées et leur attractivité.

Deux brochures d'information sont éditées dans l'année, la première courant novembre proposant les séjours d'hiver et de printemps, la seconde courant février/mars pour les séjours d'été. Elles sont distribuées dans les établissements scolaires et sont également disponibles à l'Hôtel de Ville ainsi que dans toutes les structures municipales.

Contact : Service Jeunesse séjours
Tél. : 01 40 96 73 49 ou 71 43

Contacts

www.droitsdesjeunes.gouv.fr

(ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative) : plus de 2 500 fiches téléchargeables sur les libertés fondamentales, les infractions, la sexualité, le logement, l'emploi, afin de connaître vos droits et vos obligations.

Fil Santé jeunes

32 24 ou 01 44 93 30 74 (depuis un portable) de 8 h à minuit (anonyme et gratuit). Des médecins et psychologues répondent à toutes les questions des 12/25 ans.

Forum de discussion, questions/réponses, liens utiles sur le :

www.filsantejeunes.com

Contraception

PMI - 77, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 46 66 63 25

Sida Info service

0 800 840 800

(anonyme et gratuit)

www.sida-info-service.org

Jeunes violences écoute

(région Île-de-France)

0 800 202 223

7 jours sur 7, de 8 h à 23 h.

POINT FORT
FICHET F
CONCESSIONNAIRE Fichet Point Fort

B.L.R. PROTECTION Devis gratuits
Dépannage 24h/24
Toutes marques

Fichet p3d
La technologie signée Fichet
qui révolutionne
la sécurité.

- Blocs-portes
- Portes blindées
- Coffres-forts
- Fermetures
- Alarmes
- Interphones
- Automatismes
- Fenêtres PVC

78, boulevard du Maréchal Joffre 92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20 www.blr-protection.fr

TOUS LES TALENTS DU MONDE

ANTONYPOLE

UNIVERSAL
UNIVERSAL MUSIC FRANCE

Prêt immobilier CME, c'est bien perché

Vous êtes fonctionnaires, étudiants, enseignants du public ou du privé-sous contrat, chercheurs ou du personnel de l'Éducation Nationale, prenez contact et découvrez nos avantages...

CA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Crédit CME Mutuel
Enseignant

Crédit Mutuel Enseignant Antony
La Croix de Berry - 125, avenue Aristide Briand
92160 Antony - Tél. 0 820 06 95 56
Courriel : cme92antony@creditmutuel.fr

un projet, un prêt

- Une réponse rapide
- Des remboursements sur mesure, même sans appoint
- Sans frais de garantie dans la plupart des cas
- Des avantages spécifiques pour les personnels de l'Éducation nationale et associés



LE COIN DES MÔMES

Dépôt-vente ENFANTS

Occasion - neuf et destockage

Tout matériel de puériculture, vêtements, poussettes, meubles, jouets, vélos...

Dépôts en ligne : contact lecoindesmomes@gmail.com

Hiver : de mardi au samedi 10h30 à 17h30 - Été : de mardi au samedi 10h30 à 18h30

Fermé lundi, jeudi et dimanche

01 46 68 26 25

www.coindesmomes.fr

5 rue Auguste Daix - 94260 FRESNES - Centre ville à côté de la poste principale

Happy Hour de 17h30 à 20h sur les cocktails

Pub Café

CIFULE

PUB • RESTAURANT • PIZZERIA
THAÏLANDAIS • BRASSERIE

Formule le midi ou à la carte

Disco avec DJ vendredi & samedi
de 22h30 à 1h30

Fermé samedi midi et dimanche midi - Terrasse ouverte

60 av. de la Division Leclerc - 92160 ANTONY
01 55 59 09 09 • 07 60 04 68 88 • www.cifule.com

PARENGE
au service
de l'environnement

PARENGE
7, avenue Léon Harmel
92168 ANTONY Cedex
Tél. 01 79 71 81 70 - Fax 01 79 71 81 90

Al'ac'ac'ac' Bretonne
RESTAURANT DE CRÊPES
ET GALETTES

Soirée de chants marins
avec "Les Calfats"
1 mercredi par mois
Réservation :
01 42 37 35 35

Service midi et soir.
Fermé dimanche et lundi.

14, rue Velpeau 92160 Antony
(face au RER Antony Centre)

www.alacacacbretonne-antony.com

deNeuville
CHOCOLATS FRANÇAIS

Nouvelle boutique
à Antony !

deNeuville
CHOCOLATS FRANÇAIS

11, rue Auguste Mourlé

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANICHOULES.FR

RESTAURANT

LP

51, avenue de la Division Leclerc
92160 ANTONY
Tél. 01 46 66 39 39 - Fax 01 46 66 89 48

Retrouvez toute notre actualité, notre carte et nos menus sur
www.presseoir.fr

SPORTS ET LOISIRS

*Le sport municipal
Le sport associatif
Les animations*

Le sport municipal

Le service des Sports

La politique sportive menée à Antony poursuit deux objectifs : le développement de la pratique sportive pour tous (scolaire, loisir et compétition), la construction et l'amélioration des installations et équipements sportifs.

Le service municipal des Sports est le principal interlocuteur pour tous les pratiquants sportifs à Antony. Il intervient dans différents secteurs : le sport scolaire, l'animation sportive, les équipements sportifs, l'école municipale des sports ainsi que l'aide et le soutien aux clubs sportifs.

La Ville est propriétaire de la plupart des installations sportives situées sur son territoire. Le service des Sports est ainsi en charge de la construction, de l'entretien et du gardiennage de ces équipements. À ce titre, la Ville consacre une part importante de son budget à la rénovation et la construction de nouvelles installations.

Contact :

Service des Sports
3^e étage de l'Hôtel de Ville - porte 316
Tél. : 01 40 96 71 80



E-mail : sport@ville-antony.fr
Pour plus d'informations sur l'activité sportive à Antony, consulter le guide *Un sport un club*.

L'école municipale des sports



EMS
stade municipal
Georges-Suant
165, avenue François-Molé

Tél. : 01 40 96 72 67

E-mail : ems@ville-antony.fr

Initie les jeunes Antoniens de 3 à 12 ans à une activité sportive, en visant l'épanouissement personnel avant la

recherche de performance.

Activités du mercredi et judo

Entre 3 et 12 ans selon le sport. À la différence de l'étude sportive (voir p. 117), les enfants se rendent seuls sur les lieux des activités. Ils sont encadrés par des animateurs sportifs diplômés et sous la responsabilité de l'EMS pendant la durée de l'activité. Avant et après le cours, ils sont sous la responsabilité des parents.

- ▶ École du cirque
- ▶ Escrime
- ▶ Gymnastique
- ▶ Baby-gym
- ▶ Baby-judo et judo
- ▶ Multi-sports
- ▶ Natation (*)
- ▶ Roller-hockey
- ▶ Tennis de table
- ▶ Gymnastique rythmique.

Inscriptions par courrier à l'EMS de juin à septembre, dans la limite des places disponibles. Consulter pour plus de détails la brochure de l'EMS.

(*) accessible aux enfants souffrant d'un handicap.

Stages sports vacances

L'EMS organise des stages pour les **6/12 ans** (classe de CP minimum) pendant les congés de Toussaint, d'hiver, de printemps et de juillet. Ces stages sont basés sur la découverte et l'initiation à différentes activités sportives (escalade, golf, tennis, course d'orientation, équitation, bowling, base de loisirs, selon la saison).

Un programme précis est établi pour chaque session de stage (généralement 5 jours).

Les inscriptions commencent 4 semaines avant la date des congés scolaires au bureau de l'EMS. En 2012, à partir des congés de février, l'EMS proposera également des stages sportifs pour **les collégiens**, en partenariat avec le service Jeunesse.

L'initiation et le perfectionnement sont également assurés par des associations sportives, soutenues par la ville d'Antony, afin de faciliter l'accès au sport du plus grand nombre.

Les équipements sportifs

Stade municipal Georges-Suant

165, avenue François-Molé

Tél. : 01 40 96 72 96

2 terrains de football, 1 piste d'athlétisme, 19 courts de tennis dont 7 couverts (réservation au 01 40 96 97 53), 1 hall d'athlétisme, 1 salle de fitness et cardio-training, 1 terrain de sandball. Annexe Parvis du Breuil : 1 terrain de football et 1 de basket.

Parc Georges-Heller

12, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 46 68 80 87

(Club-house rugby)

2 terrains de rugby, 1 terrain de basket, 1 terrain de football synthétique, 1 club-house, 4 parcours d'orientation.

Stade Velpeau

rue Paul-Bourget

Tél. : 01 42 37 77 39

1 terrain de football, 1 piste d'athlétisme, 1 gymnase, 1 plateau sportif extérieur (handball et basket).

Espace Lionel-Terray

164 bis, avenue du Président-Kennedy

Tél. : 01 46 68 58 50

2 gymnases et 4 salles spécialisées (dojo, danse, tennis de table, musculation), 2 tennis couverts, 1 aire de jeu, 1 plateau sportif extérieur (handball et basket), piscine (2 bassins), 2 hammams.

Gymnase Pierre-de-Coubertin

31, rue Camille-Pelletan

Tél. : 01 46 60 80 32

1 salle de gymnastique, 1 dojo.

3 piscines à Antony

Piscine Lionel-Terray *

164 bis, avenue du Président-Kennedy
Tél. : 01 46 68 58 50
1 bassin de 25 m, 1 petit bain,
2 hammams

► Période scolaire :

Lundi 10 h-14 h / 16 h-18 h 30

Mardi 12 h-14 h

Mercredi 10 h-18 h

Jeudi 12 h-14 h

Vendredi 12 h-14 h / 15 h-17 h /
19 h 30-21 h 30

Samedi 10 h-18 h 30

Dimanche et jours fériés 9 h-13 h

► Vacances scolaires :

Lundi 10 h-18 h 30

Du mardi au jeudi 10 h-18 h

Vendredi 12 h-21 h

Samedi 10 h-18 h

Dimanche et jours fériés 9 h-13 h

Piscine Iris *

98, rue Adolphe-Pajeaud

Tél. : 01 46 68 36 92

1 bassin de 25 m, 1 solarium

► Période scolaire :

Samedi 14 h-18 h

Dimanche et jours fériés

9 h-13 h (10 h-18 h en juin et septembre)



► Vacances scolaires d'été :

Lundi 13 h-19 h

Du mardi au vendredi 12 h-19 h

Samedi 10 h-19 h

Dimanche et jours fériés 10 h-18 h

► Autres vacances scolaires :

Samedi 10 h-18 h

Dimanche et jours fériés 9 h-13 h

Piscine de la Grenouillère **

148 bis, avenue du Général-de-Gaulle

Tél. : 01 43 50 26 32

Ouverte tous les jours de 9 h à 19 h du der-
nier week-end de mai au 2^e de septembre.

* administrées par la communauté d'aggloméra-
tion des Hauts-de-Bievre

** administrée par le syndicat interdépartemental
Paris Hauts-de-Seine



Gymnase des Rabats

173, rue des Rabats

Tél. : 01 40 96 85 90

1 salle, 1 plateau sportif extérieur (handball et
basket).

Gymnase La Fontaine (en travaux)

16, rue Pierre-Kohlmann

Tél. : 01 40 96 72 32

1 salle sports collectifs/tir à l'arc, 1 salle tennis
de table, 1 salle arts martiaux, 1 salle d'agrès/
boxe, 1 plateau sportif extérieur (basket).

Centre André-Malraux

1, avenue Léon-Harmel

Tél. : 01 40 96 03 44

1 stand de tir.

CML des Castors

115, boulevard du Maréchal-Juin

1 terrain de tir à l'arc.

Salle de tir à l'arc

4, avenue Léon-Harmel

1 pas de tir à 18m.

Gymnase Anatole-France

rue Anatole-France

Tél. : 01 46 66 47 36.

1 salle, 1 plateau sportif extérieur (handball).

Gymnase Pajeaud

143, rue Adolphe-Pajeaud

Tél. : 01 40 96 72 06

1 salle, 1 plateau sportif extérieur (handball et basket).

Boulodrome

rue Robert-Scherrer, rue Adolphe-Pajeaud.

Skate Park

rue du Pont-de-Pierre, rue des Crocheteurs

Terrains de basket en accès libre pour les jeunes

Lionel-Terray, Lavoisier, Le Breuil,

Bas-Graviers, Les Morins, Parc Heller.

COSOM

IUFM, 108, rue Adolphe-Pajeaud

Tél. : 01 46 66 21 90

3 salles, 1 plateau sportif extérieur (handball).

Le Noyer-Doré a son nouveau complexe sportif !



Ce bel ensemble longe la rue de l'Annapurna et s'inscrit dans la nouvelle identité d'un quartier en rénovation urbaine depuis 10 ans : dans le périmètre immédiat de l'Espace Lionel-Terray, face à la nouvelle résidence étudiante Louise-Bourgeois.

4 000 m² au total constitués d'une salle de danse (144 m²), de 2 salles de combat (256 m²), d'une salle multisport (1 425 m²) équipée de 500 places de gradins rétractables, destinée principalement à la pratique du tennis de table et de l'escrime, et de locaux associatifs. Aux abords immédiats, un parking de 59 places et des espaces publics : mail piétonnier, parvis, stationnement extérieur.

Ouverture au public début novembre 2011.

Le sport associatif

Équipements non municipaux

Accessibles au public via des associations ou réservés aux élèves des établissements.

Parc de Sceaux

148, avenue du Général-de-Gaulle

Tél. : 01 43 50 39 35

3 terrains de football, 3 terrains de basket et volley, 11 courts de tennis, 2 terrains de rugby, 1 parcours de santé, 1 piscine.

Stade de l'US Métro

1, avenue du Docteur-Ténine

Tél. : 01 41 87 94 10 ou 94 11

1 piste d'athlétisme, 5 terrains de football, 2 de rugby et 1 de hockey, 10 courts de tennis, 2 gymnases, 1 stand tir, 1 fronton de pelote basque.

Résidence Universitaire d'Antony (RUA)

Tél. : 01 46 61 33 04

5 salles, 6 tennis découverts.

Poneyclub

rue Roger-Salengro

Tél. : 01 46 68 05 76

1 manège, 1 circuit, animaux de la ferme (visite gratuite).

Lycée Descartes

1, avenue Lavoisier

3 salles, 1 terrain de football, 1 piste d'athlétisme, 1 hall couvert.

Institution Sainte-Marie

2, rue de l'Abbaye

3 salles, 1 piscine.

Collège François-Furet

22, avenue Léon-Blum

1 gymnase, 1 salle de sports de combat.

Collège Anne-Frank

110-112, rue Adolphe-Pajeaud

1 gymnase, 1 salle de sports de combat.

Clubs sportifs

Une soixantaine de clubs sont présents à Antony, ce qui se traduit par une offre variée d'activités sportives : aquagym, nombreux arts martiaux, athlétisme, nombreuses activités de danse et de remise en forme, escrime, plongée sous-marine, tir à l'arc... Ces activités sont accessibles à tous les âges.

Du loisir à la compétition, de la détente à la performance, chacun pourra trouver un type de pratique correspondant à ses envies.

La Ville d'Antony soutient activement les clubs sportifs :

► **Mise à disposition** gracieuse d'installations sportives.

► **1059832 € de subventions** ont été attribués en 2011 à 47 associations dont 14 ont signé une convention avec la Ville (fixant les modalités d'utilisation de ces subventions et permettant un contrôle municipal pour des subventions supérieures à 23 000 €).

Une majorité de clubs est affiliée au dispositif P@ss92

mis en place par le Conseil général, qui permet aux collégiens de bénéficier d'une aide de 70 € pour s'inscrire à une activité sportive.

Consulter le guide *Un sport, un club* distribué avec le bulletin municipal de septembre.

Informations juridiques et techniques :

FFCO 92 (Fédération française des clubs omnisports 92)

4, rue Léon-Salagnac 92240 Malakoff

Tél. : 01 42 53 00 05 - E-mail : ffco@ffco.org

www.ffco.org

Les animations

Le service Animations

Ce service municipal organise des manifestations tous publics qui rythment l'année en autant de rendez-vous de fêtes et de découvertes. Selon les cas, il s'adresse aux familles, enfants et adolescents. Autour d'un thème défini (la nature, l'aventure, les sciences, le carnaval...), le service Animations concocte un programme qui fait appel à la participation active du public (expériences, ateliers...), à sa curiosité et à son

envie de détente dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Il participe également à certaines manifestations avec le service des Sports.

Contact : service Animations

3^e étage de l'Hôtel de Ville - porte 304

Tél. : 01 40 96 73 67

E-mail : animations@ville-antony.fr

Les événements

► **Gala des arts martiaux** (tous les 2 ans, février)* : 9 arts martiaux ou sports de combat sont proposés à Antony. Cette journée est l'occasion de rassembler toute ces disciplines autour d'initiations et de démonstrations. Elle se termine par un grand spectacle au cours duquel chaque association présente sa discipline.

► **Semi-marathon d'Antony** (mars)* :

3 000 personnes participent aux épreuves distinctes adaptées à tous les niveaux, des enfants aux sportifs aguerris, en passant par les familles et la RandoRoller.

Contact : semi-marthon2012@ville-antony.fr

► **Trophée des mini-champions en famille** (mai)* : participer au plus grand nombre possible d'ateliers sportifs afin de devenir « mini-champion », c'est le défi lancé aux Antoniens de 6 à 12 ans et à leurs parents au stade Georges-Suant.

► **Village de la Nature et du Jardin** (mai/juin)** : ateliers et animations à la découverte de la nature au square Marc-Sangnier.

► **Raid aventures** (juin)* : des exploits sportifs et des épreuves pour tous publics, au parc Heller et au bassin de la Noisetie. Circuit VTT, parcours de canoë, mur d'escalade, course d'orientation, tir à l'arc...

Contacts :

* service des Sports - Tél. : 01 40 96 71 80

** service Animations - Tél. : 01 40 96 73 67



► **Open de France BNP Paribas : tournoi de tennis handisport** (fin juin) :



Rencontres internationales des meilleurs joueurs du monde en fauteuil au parc de Sceaux (La Grenouillère).

Contact : Didier Allanic

Tél. : 06 84 92 45 65

► **Bal et Feu d'artifice** (13 juillet)** : avec les pompiers de la caserne d'Antony, feu d'artifice au bassin de la Noisette.

► **La rentrée s'active** (septembre) : forum des associations proposant des activités de loisirs sur inscription, au centre André-Malraux, démonstrations et inscriptions sur place aux activités annuelles dans la limite des places disponibles. Co-organisé par les services des Sports et Animations.



► **Foire aux fromages et aux vins** : Vins et fromages de toutes régions, salaisons, friandises... et 150 exposants, avec des dégustations, des animations musicales dans le quartier Saint-Saturnin, le 2^e week-end de septembre.

Contact : service Activité économique
Tél. : 01 40 96 71 33.

► **Carrousel de l'art** (septembre)** : Exposition en plein air des créations d'Antoniens : peintures, sculptures, dessins, céramique... quartier Saint-Saturnin.



► **Fête de la science** (novembre)** : Expositions et ateliers de vulgarisation scientifique, expérimentations, jeux, manipulations, découvertes en tous genres, au centre André-Malraux.

► **Sans oublier** la chasse à l'œuf, le rallye dans Antony, le concours de maisons fleuries pendant l'été et de maisons illuminées à Noël...** et la fête des jeux organisée par la Ludothèque (voir p. 137).

Contacts :

* service des Sports - Tél. : 01 40 96 71 80

** service Animations - Tél. : 01 40 96 73 67

Des associations proposent aussi des activités de loisirs, des visites ou des voyages :

Office de tourisme syndicat d'initiative

1, place Auguste-Mounié

Tél. : 01 42 37 57 77

et 01 46 66 30 80

AVF Antony

1, place Auguste-Mounié

Tél. : 01 42 37 09 41

Les clubs de seniors (voir p. 107).

CULTURE

L'action culturelle municipale Les autres établissements

L'action culturelle municipale

Le service Culturel

Ce service coordonne l'action culturelle de la Ville d'Antony et de ses établissements : Cinéma Le Sélect, Médiathèques, Maison des Arts, Les Ateliers Château Sarran, Ludothèque et Maison des Jeux.

Il programme des manifestations, une saison musicale riche et éclectique, et organise des ateliers de création plastique pour les 5/12 ans. Le théâtre et le conservatoire dépendent quant à eux de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre.

► **Formations musicales et orchestres symphoniques** : rendez-vous réguliers avec de grandes formations musicales qui s'attachent au répertoire classique et romantique, telles que l'Orchestre national d'Île-de-France, l'Orchestre Pasdeloup, l'Ensemble Orchestral de Paris, le Chœur Accentus...

► **Guitares à Antony** (mars) : ces Rencontres internationales amènent à Antony les plus grands guitaristes contemporains, des chanteurs venus du monde entier, et pro-



posent des masterclasses avec de grands solistes. Un **concours de guitare** de renommée internationale, organisé dans le cadre de ce festival, attire des interprètes parvenus à un niveau d'excellence.

► **Festival Des Bulles dans la ville** (mai) : deux journées autour de la BD auxquelles participent les établissements culturels. Animations, rencontre avec des auteurs, concours grand public, cinéma en plein air.





► **Fête de la musique** (juin) : des groupes amateurs antoniens, sélectionnés par le Conseil des jeunes citoyens, côtoient au parc Heller un artiste de grande notoriété : **Zazie** en 2011, **Renan Luce** en 2010... L'entrée est libre.

- **Journée du patrimoine** (septembre) : redécouverte d'un aspect parfois méconnu du patrimoine antonien, à l'occasion de la publication d'une plaquette annuelle. Visites guidées, exposition... voir p. 6.
- **Place au jazz** (novembre) : c'est le rendez-vous donné chaque automne aux amateurs de jazz, toutes tendances confondues. Sur deux week-ends, le festival propose de faire découvrir à la fois des artistes de renommée internationale et des formations ancrées sur le territoire antonien. En 2011, *Place au jazz* a reçu notamment le grand pianiste **Ahmad Jamal**, le trio d'**André Ceccarelli** avec **David Linx**.



Les concerts ont généralement lieu à l'auditorium Paul Arma du conservatoire ou à l'auditorium Sainte-Marie, avec des tarifs privilégiés pour les enfants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, personnes de plus de 65 ans ou adhérents d'une association musicale antonienne.

Contact : service Culturel
Hôtel de ville
Tél. : 01 40 96 72 82

Retrouvez l'actualité culturelle du mois sur www.ville-antony.fr

Les ateliers Bourdeau pour les 5 / 12 ans

Animés par des professeurs d'art plastique, ces ateliers visent à sensibiliser par la pratique à un courant artistique, une technique, une œuvre singulière... Les techniques abordées sont donc variées (dessin, peinture, modelage, gravure, photographie, sérigraphie...).

La réalisation des travaux permet de développer sens de l'observation, sens critique et réflexion face aux œuvres.

Les travaux des ateliers sont exposés chaque année.

Les ateliers Bourdeau
20, rue Velpeau

Contact : service culturel

Cinéma Le Sélect

Salle municipale classée Art et Essai (avec les 3 labels jeune public, recherche et découverte, patrimoine et répertoire), le cinéma Le Sélect, membre du réseau Europa cinémas, était jusqu'à sa fermeture pour travaux classé comme **l'un des meilleurs mono-écrans de France**. Avec plus de 250 films et 90 000 spectateurs par an, le cinéma Le Sélect ne pouvait cependant satisfaire la demande des Antoniens avec sa salle unique de 225 places et son bâtiment vieillissant.



Sa reconstruction est en cours sur le même site, en plein cœur du centre-ville.

Affirmant sa vocation d'équipement municipal Art et Essai de proximité, le nouveau Sélect développera sa mission d'éducation à l'image (espace atelier), offrira un lieu de rencontre

vivant (foyer-bar, espace enfants, nombreuses animations...) et demeurera un pôle culturel fort au cœur d'Antony. Grâce à ses 4 salles confortables, toutes équipées en numérique et de système pour les non-voyants et malentendants, le Sélect pourra programmer à partir de 2013 plus de films, avec plus de séances pour chacun d'eux.

Art et Essai

Le Sélect conservera son identité de cinéma Art et Essai de proximité et sa vocation de défense du cinéma en salle. Chaque semaine, entre 6 et 10 films seront programmés : jeune public, Art et Essai, grand public, mais aussi films de répertoire ou recherche, le plus souvent en version originale. Les séances, plus nombreuses, seront toujours quotidiennes, y compris les jours fériés

Jeune public

Ce label est le garant d'une programmation soutenue en direction des enfants et des adolescents, avec la participation à des opérations nationales d'initiation au cinéma, avec un accueil et une présentation des films par une animatrice jeune public, avec un accueil particulier pour les tout-petits. Le nouveau Sélect accentuera son orientation jeune public.

Animations

Soirées-débats et avant-premières, séances seniors, ciné-club, ciné-concerts, participation au festival AFCAE/Télérama, au Mois du film documentaire, à la Fête du cinéma d'animation, au concours d'écriture de nouvelles, à la Fête de la musique... Le programme d'animation du Sélect perpétuera sa mission Art et Essai : accueil privilégié du public, rencontres régulières avec des réalisateurs, comédiens, techniciens...



En attendant 2013

La continuité du cinéma pendant sa reconstruction ne peut plus être assurée comme prévu dans les locaux du théâtre Firmin Gémier, fermé définitivement. Un nouveau lieu d'implantation provisoire est à l'étude pour la durée des travaux. En attendant, le cinéma reste bien présent à Antony par des interventions et des animations dans d'autres lieux de la Ville.

Pratique

Retrouvez chaque mois l'actualité du cinéma dans le supplément *Sortir* du journal *Vivre à Antony*.

Vous pouvez aussi consulter la page Facebook du Sélect ou vous inscrire pour recevoir la lettre d'information par e-mail en envoyant un message à :

cinema.leselect@ville-antony.fr

Contact administration : 01 46 68 79 79



Médiathèques

Les médiathèques, organisées en réseau, sont des lieux de diffusion de la culture et de l'information, des lieux contribuant à la formation de chacun, mais aussi des espaces de loisirs offrant des livres, des revues, des films et des œuvres musicales à destination de tous les publics. Ce sont également des lieux de programmation culturelle, de rencontres et d'échanges.

Les collections

Les médiathèques proposent une offre culturelle sous toutes ses formes : livres, revues, disques, films, méthodes de langue, partitions musicales, ressources numériques (presse, cours en ligne, encyclopédies...).

- ▶ **Adulte** : 150 magazines et quotidiens, 60 000 livres dont 5 000 nouveautés par an, des romans, des BD, des ouvrages documentaires ou pratiques sur la cuisine, la santé, le bricolage, les sciences, le droit mais aussi des livres en grands caractères, des textes lus, des méthodes de langue, des livres en langues étrangères.
- ▶ **Jeunesse** : 50 magazines, 50 000 livres (albums, contes, premières lectures, bandes dessinées, romans, etc).
- ▶ **Musique et cinéma** : films (9 000 dont 600 nouveautés par an), disques (28 000 dont 1 500 nouveautés par an) dans tous les

styles (musique de film, rock, jazz, blues, rap, reggae, country, classique, opéra, chanson française, musique du monde), livres sur le cinéma et la musique, partitions, cédéroms...

- ▶ **Braille** : la médiathèque Anne Fontaine possède un fonds de 1 400 titres en braille abrégé ou intégral pour enfants ou adultes. Une vingtaine de bénévoles, voyants ou non-voyants, collaborent à cette œuvre de solidarité. Grâce à leur travail régulier, la section braille assure chaque année la transcription d'une soixantaine de titres, ce qui représente 500 volumes. Ces ouvrages sont prêtés sur place ou expédiés gratuitement sur tout le territoire français, grâce à la franchise postale.

Animations et actions culturelles

Les médiathèques proposent tout au long de l'année des rendez-vous réguliers et des événements culturels pour tous les publics :

- ▶ **Des cafés littéraires** permettent de découvrir chaque mois l'actualité de l'édition, une littérature étrangère, un auteur ou les coups de cœur des bibliothécaires.
- ▶ **Des cafés musique et cinéma** permettent de parcourir également l'actualité ou de revisiter des auteurs, des genres musicaux...
- ▶ **Des cafés société le samedi matin et des cafés philo le dimanche après-midi** : lieux de débat sur des questions d'actualité (environnement, économie, éducation...) ou philosophiques.
- ▶ **Des expositions**, des projections de films, des concerts...
- ▶ **Des Bulles dans la ville** : en partenariat avec le théâtre, le cinéma, la Maison des Arts et la ludothèque, les médiathèques participent chaque année à cette journée consacrée à la BD.

► **Des rendez-vous réguliers pour les enfants et les familles** : l'heure du conte tous les mercredis à la médiathèque Anne Fontaine (à partir de 4 ans), les *Racotines* certains samedis matins dans les 2 médiathèques, les *contes en famille*, certains samedis à Arthur Rimbaud.

Les lieux

► Médiathèque Anne Fontaine

20, rue Maurice-Labrousse

RER B Antony

Tél. : 01 40 96 17 17.

Ouverture	Période scolaire	Congés scolaires
Mardi	14 h-21 h	14 h-19 h
Mercredi	10 h-19 h	10 h-19 h
Jeudi	14 h-19 h	14 h-19 h
Vendredi	14 h-19 h	14 h-19 h
Samedi	10h-18h	10 h-18 h
Dimanche	14h-18 h	-



► Médiathèque Arthur Rimbaud

2, place des Baconnets

Tél. : 01 40 96 68 38.

Ouverture	Période scolaire	Congés scolaires
Mardi	10h-12h 16h-19 h	- 16h-19 h
Mercredi	10 h-12h 14h-19 h	10 h-12h 14 h-19 h
Jeudi	16h-19h	-
Vendredi	16h-19h	16h-19h
Samedi	10 h-12h 14h-18h	10 h-12h 14h-18h

► Bibliobus



Avec la carte des médiathèques, vous pouvez y emprunter des revues, des livres, des disques et des films. Le bus dessert tous les quartiers de la ville :

Mercredi

- Avenue Armand-Guillebaud (à 25 m de la mairie annexe)
10 h - 11 h 30
- Parc Heller : 22, rue Prosper-Legouté
14 h - 15 h 30
- RER Parc de Sceaux :
6 avenue de la Duchesse-du-Maine
16 h 30 - 18 h
- La Fontaine :
12, rue Pierre-Kohlmann
18 h 15 - 19 h 15

Jeudi

- 163, rue des Rabats
16 h 05 - 18 h

Vendredi

- 28, rue Camille-Pelletan
15 h - 17 h

Samedi

- Chemin Potier
14 h 30 - 16 h
2 10, rue Adolphe-Pajeaud
(centre commercial)
16 h 15 - 18 h

Pratique

L'entrée aux médiathèques, la consultation des documents sur place et la participation aux animations sont libres et gratuites.

Adhésion obligatoire pour l'emprunt des documents, entre 5 € et 30 € par an pour les Antoniens (gratuite entre 0 et 18 ans et pour les demandeurs d'emploi).

Le site Internet des médiathèques vous permet de consulter vos emprunts en cours, de les prolonger, de réserver des documents. Vous pouvez également accéder au catalogue, aux coups de cœur des bibliothécaires, aux nouveautés, au programme des animations et à de nombreuses informations.

www.bm.ville-antony.fr

Lire ailleurs

Lire et faire lire : cette association recherche des bénévoles pour accompagner les enfants dans leur découverte des livres et du plaisir de lire.

Contact : Marcelle Buisson

Tél. : 0146 66 45 79

marcelle.buisson@voila.fr

www.lireetfairelire.org

Lectures de rue au Noyer-Doré :

voir p. 119



Maison des Arts

La Maison des Arts développe une programmation in-situ et hors les murs dans le domaine des arts plastiques. Elle accroît ainsi le nombre de ses expositions et renforce son rôle pédagogique et de médiation auprès du public adulte

et scolaire avec des rencontres d'artistes, des visites guidées, des sensibilisations à l'art.

Programmation de qualité

La saison est rythmée par 3 temps forts entrecoupés d'expositions plus courtes mettant en avant le travail d'artistes contemporains :

► À propos de la photo

Un aperçu de l'histoire de la photographie à travers des expositions thématiques ou rétrospectives de grands photographes ou d'artistes plus contemporains.

► Ouverture sur le monde

Un pays ou un univers est à l'honneur. Découverte des artistes, des cultures et des expressions picturales nouvelles et variées.

► Grandes tendances artistiques d'aujourd'hui

Les grands courants artistiques du XX^e siècle à travers différentes techniques (peinture, dessin, sculpture, gravure), différentes écoles ou une approche plus contemporaine de l'art.

► Des expositions plus courtes et plus ciblées sur la création contemporaine

Tout au long de l'année, la Maison des Arts propose également d'autres expositions sur des artistes ou des thèmes diversifiés, in-situ et hors les murs avec des photographies, des planches de BD sur les grilles, des installations dans le parc Bourdeau.

Visites scolaires

À chacune des expositions, une visite guidée est réservée aux enseignants de la maternelle au lycée, de façon à leur apporter des outils de travail et notamment des parcours pédagogiques. Ces supports didactiques sont également proposés aux enfants et à leurs parents visitant les expositions.

Enfin, la Maison des Arts réserve un espace à l'atelier-musée du pays d'Antony (lire p. 8).

Accueil / services offerts

Entrée libre, du mardi au dimanche : 12 h - 19 h (fermé le lundi et les jours fériés. Parc fermé en cas de tempête.)

► accès handicapés

► vente de catalogues, cartes postales, affiches des expositions et vente d'ouvrages sur l'histoire d'Antony.

Maison des Arts

Parc Bourdeau

20 rue Velpeu

Tél. : 01 40 96 31 50

Accès : RER B

station Antony (sortie rue Velpeu)

Les ateliers Château Sarran

Le Château Sarran propose sur ses trois sites de multiples activités de création et d'expression pour tous les âges.

- ▶ **Arts plastiques** : dessin/peinture, peinture à l'huile, croquis modèle vivant, peinture sur porcelaine, arts décoratifs, poterie/modelage, reliure, encadrement, aquarelle d'après documents, encadrement, peinture sur bois et métal, vitrail, mosaïque. calligraphie/enluminures/miniatures.
- ▶ **Arts et techniques** : théâtre, photo, informatique, anglais cours et conversation.
- ▶ **Musique et chant** : flûte à bec/traversière/traversière baroque, clarinette, piano, guitare, violon, basse, saxophone, chant, découverte instrumentale, initiation musicale, jardin musical, éveil musical.
- ▶ **Nature, corps et esprit** : yoga, shiatsu, gym, sophrologie.

Programme détaillé dans la plaquette annuelle. Inscriptions en septembre.

Les Ateliers Château Sarran

- ▶ 12, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 40 96 64 40
- ▶ Maison Verte
193, rue des Rabats
- ▶ Espace Lionel-Terray
164 bis, avenue du Président-Kennedy

Ludothèques

254, rue Adolphe-Pajeaud

Tél. : 01 40 96 90 50

E-mail : ludotheque@ville-antony.fr

- ▶ **Prêt de jouets et de jeux** pour enfants du tout premier âge jusqu'à 12 ans : mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi de 9 h à 12 h, samedi de 14 h à 17 h.
- ▶ **Ateliers découverte** sur place de 6 à 12 ans le mercredi sur inscription.



- ▶ **Jeu libre** sur place pour les adhérents de 4 à 12 ans accompagnés d'un adulte le samedi après-midi.

Congés scolaires : ouverture mardi de 14 h à 18 h, et mercredi aux horaires habituels.

La ludothèque participe à la manifestation Des Bulles dans la ville, et organise la Fête des jeux en novembre/décembre.

Maison des jeux

- ▶ 24, av. Jeanne-d'Arc - Tél. : 01 40 96 96 79
Pour adultes et adolescents dès 13 ans, de 14 h 30 à 17 h 30.

Mardi : jeu de scrabble.

Mercredi et samedi : jeux de société, jeux de stratégie, tournoi, prêt de jeux
Fermeture pendant les congés scolaires.

L'arbre à jouer

13, rue Maurice-Labrousse

Tél. : 01 46 66 39 68

Cette ludothèque associative complète l'offre municipale : espace de jeu sur place pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte, prêt de jouets.

Les autres établissements

Le Théâtre Firmin Gémier/La Piscine et le Conservatoire Darius Milhaud sont administrés par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre.

Théâtre Firmin Gémier La Piscine

Trois espaces de vie, de rencontre, d'échange et de convivialité, autour d'un seul et unique projet : le Théâtre Firmin Gémier à Antony, l'Espace Cirque d'Antony (Pôle national des arts du cirque), dédié au cirque contemporain sous chapiteau et enfin, le Théâtre La Piscine avec la petite salle de concert du Pédiluve, à Châtenay-Malabry.

Très largement ouvert à (presque !) toutes les disciplines du spectacle vivant, le Théâtre Firmin Gémier/La Piscine se fait l'écho des évolutions que connaissent aujourd'hui le théâtre, le cirque sous chapiteau et en salle, la danse, la marionnette et la musique sous toutes ses formes.



Les créations

Chaque année, deux metteurs en scène et 3 compagnies de cirque s'installent à Antony et à Châtenay-Malabry. Contrairement aux autres spectacles, accueillis pour un ou deux soirs, cet engagement sur 5 spectacles « Temps forts », à l'affiche sur une plus longue durée, est l'une des particularités qui font du Théâtre Firmin Gémier La Piscine un réel espace de création.

Solstice

Festival des arts du cirque à Antony et à Châtenay-Malabry (juin). Cirque, spectacles de rue, apéro-concerts... Une occasion pour les spectateurs de rencontrer des formes artistiques originales et singulières, qui ne se réduisent pas aux canons d'un théâtre conventionnel. Une occasion également de toucher une partie de la population qui ne vient jamais au théâtre durant l'année.

Accueil / services offerts

- Rencontres avec les artistes
- Pratiques amateurs (théâtre, écriture, cirque...)
- Librairie et restauration, le soir, avant les représentations
- Gardes d'enfants de plus de 3 ans gratuites le dimanche (sur réservation)
- Navette gratuite pour se rendre à l'Espace Cirque d'Antony ou au Théâtre La Piscine depuis le collège Anne-Frank et le RER Antony (sur réservation).

Réservations

- Au Théâtre La Piscine du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 17 h.
- Une permanence en Mairie d'Antony : le mercredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.
- Par téléphone au 01 41 87 20 84
Envoi du programme sur simple appel
- Par Internet : accueil@tfg-lp.com

Toute la saison est en ligne sur le site www.theatrefirminagemier-lapiscine.fr
Tarifs Le Pédiluve



Concert tous les jeudis à 20h : 8 €

Les spectacles :

En tarifs individuels : de 7 à 26 €

En abonnement : de 5 à 16 €

► Théâtre Firmin Gémier

En Mairie d'Antony les mercredi après-midi et samedi matin.

► Espace Cirque d'Antony

Rue Georges-Suant

RER B - Station Les Bacconnets

► Théâtre La Piscine et Le Pédiluve

254, avenue de la Division-Leclerc

92290 Châtenay-Malabry

Navette gratuite depuis Antony (arrêt

Collège Anne-Frank et gare RER Antony)

Conservatoire intercommunal Darius Milhaud

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal, établissement agréé par le ministère de la Culture, accueille chaque année près de 1250 élèves encadrés par une équipe pédagogique composée de 77 professeurs, tous diplômés.

Sa mission : permettre à tous les publics l'apprentissage d'une discipline artistique (musique, danse, théâtre), d'effectuer la jonction entre la dimension de formation et celle de la pratique en amateur, de participer à la vie culturelle de la Communauté d'agglomération et enfin de donner l'accès éventuel aux conservatoires à rayonnement départemental ou national.

L'activité du Conservatoire s'articule sur des départements spécifiques comportant chacun trois cycles d'études :

- **L'éveil et l'initiation musicale**, à partir de 4 ans, favorisent l'épanouissement et l'éducation sensorielle à travers la découverte des timbres, des couleurs sonores, du mouvement et des liens entre les sentiments et la musique. Puis de 5 ans à 6 ans, une initiation à la musique est offerte aux enfants, leur permettant d'entrer dans les classes de découverte instrumentale.
- **La formation musicale**, discipline obligatoire jusqu'en fin de cycle II en lien direct avec l'apprentissage de l'instrument, permet d'apprendre le langage musical, d'approfondir les connaissances auditives, rythmiques, la lecture, le déchiffage ainsi que les aspects théoriques et artistiques de la musique.



- **Les classes instrumentales :** la pratique d'un instrument passe par l'apprentissage technique de celui-ci et conduit les élèves à se produire en public lors des auditions de classes et les « heures musicales » interclasses, lors des manifestations communales et intercommunales. Un travail régulier et sérieux est demandé, il permet à l'élève de progresser rapidement. A l'issue de la fin de second cycle, il est proposé à l'élève deux modules, répartis sur 3 ans, permettant de valider un troisième cycle amateur.

Le département jazz offre la possibilité de suivre un cursus au sein de la classe de piano jazz, ouvert aux élèves ayant déjà des bases instrumentales sérieuses, contrebasse-jazz et batterie-jazz. Des ateliers jazz sont ouverts aux élèves et aux amateurs désireux de se perfectionner.

- **La chorale d'enfants** apporte un enseignement complémentaire obligatoire à la formation musicale dès la première année du 1er cycle, jusqu'à la troisième année d'instrument, qui conduit l'élève à une discipline collective instrumentale obligatoire, à l'exception des pianistes.
- **Les orchestres** : 3 orchestres à cordes et 3 orchestres à vents abordent un répertoire vaste et varié impliquant une pratique collective obligatoire à partir de la 3e année de 1er cycle instrumental. La musique de chambre accueille tous les instruments et en particulier les pianistes.
- **Les classes de danse** : l'enseignement de la danse repose sur la pratique de la danse classique, de la danse contemporaine et de la danse jazz.
- **L'art dramatique**, dont le cursus aboutit à un certificat d'études théâtrales. Le travail porte sur la pose de la voix, la sensibilisation aux textes du répertoire, des études de personnages et une approche du théâtre. Un

atelier cinéma permet de réaliser des projets de tournage en collaboration avec des intervenants extérieurs, tout en permettant de solliciter les ressources artistiques musicales et chorégraphiques du Conservatoire.

- **Les ensembles** : la chorale d'adultes, l'ensemble vocal, la batterie fanfare, les ateliers de musique de chambre et de musique ancienne, les ensembles de guitares, de cuivres et de flûtes traversières, les ateliers de jazz.
- **Les projets artistiques** : menés tous les ans ont pour objectif de conduire les élèves à la réalisation de spectacles, avec de nombreuses collaborations au sein de l'établissement, et sont valorisés grâce à des représentations publiques.

Les nombreuses manifestations communales et intercommunales organisées chaque année sont également représentatives du dynamisme de l'établissement. Enfin, les rencontres artistiques sont l'occasion pour le public d'assister à des concerts, concerts-conférences, concerts-lectures, galas et spectacles de danses, sans oublier les moments de rencontres théâtrales.

**Conservatoire intercommunal
Darius Milhaud et auditorium Paul Arma**
140, av. de la Division-Leclerc
Tél. : 01 46 68 65 91



Urgences
24h/24
7j/7
Tél: 01 46 74 37 28

E-mail: hopital@hp-antony.com
www.generale-de-sante.fr/hopital-privé-d-antony

1 rue Volpéau - 92150 Antony
Tél: 01 46 74 37 00



SANTÉ

**Établissements
Professions de santé et autres
Urgences**

Établissements

Service communal d'Hygiène et de Santé

Missions de santé publique :

Des actions **tous publics** avec le dépistage du risque cardio-vasculaire avec la CPAM, l'installation de défibrillateurs dans Antony (lire p. 145), la campagne de sensibilisation au cancer du sein.

Des actions ciblées sur **les enfants et les adolescents** avec la surveillance buccodentaire à l'école élémentaire avec la CPAM, la distribution de traitements anti-poux à la demande des chefs d'établissement, la lutte contre l'obésité, la prévention aux risques liés à l'exposition solaire, la formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur pour les élèves de CM2 et les clubs des seniors de la Ville, la campagne d'information et de prévention sur la conduite des 2 roues motorisés en milieu urbain, en partenariat avec la police nationale et la caserne des pompiers d'Antony, pour les classes de 1^{re} du lycée Descartes (300 élèves).

Voir aussi p. 40 ses autres missions.

Contact : SCHS

1, rue Maurice-Utrillo

Tél. : 01 46 68 78 14

Hôpitaux

Hôpital Antoine-Béclère

(Assistance publique)

157, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 Clamart

Tél. : 01 45 37 44 44

► **Urgences adultes**

Tél. : 01 45 37 42 44

► **Urgences enfants**

Tél. : 01 45 37 49 31

► **Urgences gynécologiques**

Tél. : 01 45 37 44 56

Hôpital Privé d'Antony

1, rue Velpeau

92160 Antony

Tél. : 01 46 74 37 00

E-mail : hospital@hp-antony.com

www.generale-de-sante.fr/hopital-privé-d-antony

► **Service des Urgences**

Tél. : 01 46 74 37 28

► **Rendez-vous de consultations**

Tél. : 01 46 74 37 10

- Anesthésie-Réanimation

- Chirurgie générale et spécialisée, digestive, cancérologique, endocrinienne, gynécologique, ophtalmologique, ORL, orthopédique, plastique, stomatologique,



 **STALLERGENES**

**L'immunothérapie allergénique :
pour traiter l'allergie à la source**



**Chaque jour nous progressons dans le traitement de l'allergie respiratoire,
pour une amélioration durable de la qualité de vie des patients**

www.stallergenes.com

thoracique, uro-génitale et vasculaire, pédiatrique.

- Médecine interne maladies infectieuses et tropicales, cardiologie, endocrinologie, dermatologie, gastro-entérologie, échocardiographie interventionnelle, neurologie, pneumologie, prise en charge de la douleur, rhumatologie, néphrologie, médecine du sport.

- ▶ **R.V. Gynécologie-Obstétrique**
Tél. : 01 46 74 23 71
- ▶ **R.V. Échographie Gynéco-Obstétricale**
Tél. : 01 46 74 23 07
- ▶ **R.V. Consultation Accueil Sein**
Tél. : 01 46 74 44 97
- ▶ **R.V. Consultations d'Oncologie Médicale**
Tél. : 01 46 74 41 73
- ▶ **R.V. Consultations de Pédiatrie**
Tél. : 01 46 74 22 50
- ▶ **R.V. Échoendoscopie interventionnelle**
Tél. : 01 46 74 44 22
- ▶ **R.V. Radiologie, Échographie, Mammographie, Doppler, Scanner, IRM**
Tél. : 01 46 74 37 37
- ▶ **R.V. Scintigraphie, TEP-TDM, repérage ganglion sentinelle**
Tél. : 01 46 74 41 90
- ▶ **R.V. de radiologie interventionnelle et cardiovasculaire**
Tél. : 01 46 74 37 30
- ▶ **R.V. Laboratoire d'analyses médicales**
Tél. : 01 46 74 42 00

Centres sociaux

Centres de protection maternelle et infantile (PMI)

Service départemental de santé publique, la PMI évalue et contrôle les assistantes maternelles, organise des consultations destinées aux parents, futurs parents et enfants, et gère un centre de planification familiale (voir p. 114).

Centre de santé de la Croix-Rouge Française

Accueil des patients de tous âges en médecine générale, oto-rhino-laryngologie, gynécologie, dermatologie, soins dentaires, kinésithérapie, pédodontie, orthodontie. Carte

vitale indispensable (pratique du tiers payant) et attestation CMU pour les bénéficiaires.

Résidence Universitaire d'Antony

71, avenue Léon-Blum

Tél. : 01 46 74 13 90

Couverture Maladie Universelle (CMU) voir p. 85.

Établissements d'éducation spécialisée

Centre Élisabeth de la Panouse-Debré

Rééducation motrice pour les enfants de 0 à 6 ans handicapés physiques.

37, rue Julien-Périn - Tél. : 01 46 66 12 67

Centre psychothérapique et pédagogique spécialisé (CPPS)

Enfants de 3 à 14 ans présentant des troubles psychiques importants (semi-internat du lundi au vendredi).

22, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 42 37 77 46

E-mail : cppsantony@free.fr

Établissements et consultations spécialisés

Alternat

Foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes

37-41, rue Alfred-de-Musset

Tél. : 01 46 11 40 60

Imagerie Médicale de l'Hôpital Privé d'Antony
01 79 36 04 50 - antony-radio@gsante.fr

RADIOLOGIE GÉNÉRALE
ÉCHOGRAPHIE • DOPPLER
SCANNER • IRM
PÔLE SEIN

PÔLE CARDIOVASCULAIRE
INTERVENTIONNEL
01.46.74.37.30

25, avenue de la Providence 92160 ANTONY
URGENCES 24H/24 - <http://imagerie-medicale-hpa.com/>

CSAPA Liberté

Centre de consultations gratuites en addictologie, adultes et jeunes consommateurs
43, bd du Maréchal-Joffre
92340 Bourg-la-Reine - Tél. : 01 41 87 09 68

Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents

Consultations spécialisées
80, rue Pierre-Vermeir - Tél. : 01 56 45 18 10

Centre médico-psychologique pour adultes

Dépendant de l'EPS Erasme
79, rue Prosper-Legouté - Tél. : 01 55 59 07 30 ou 07 31

Centre médico-psychopédagogique Les Pyrénées

180, rue Adolphe-Pajeaud - 5, parvis de la Bièvre
Tél. : 01 46 68 55 73

Élan retrouvé

Hôpital de jour d'Antony
Jeunes de 15 à 25 ans souffrant de troubles graves du comportement (autisme et troubles apparentés)
37, av. Léon-Jouhaux - Tél. : 01 46 66 80 95

Établissement public de santé (EPS) Erasme

Hôpital psychiatrique
143, av. Armand-Guillebaud
Tél. : 01 46 74 33 99

Des associations viennent en aide aux personnes souffrant de pathologies lourdes (alcoolisme, cancer, maladie d'Alzheimer, sclérose en plaques...) et à leur famille.
Consultez le *Guide des Associations* sur le site Internet www.ville-antony.fr (Annuaire).



**BOUCHERIES
ANTONY**

**Boucherie - Charcuterie
Volailles - Rotisserie
Traiteur**

36 rue Auguste Mounié - ANTONY
01 42 37 33 39
7j/7 sauf dimanche après-midi



Restaurant
Terrasse d'été

Nawar
Gastronomie Libanaise

**Buffet
Réceptions
Repas d'affaires
Cocktails**

Sur place ou à emporter
livraison gratuite

10, place de l'Hotel de ville 92160 Antony
☎ 01 46 66 14 60

Sté BENIEL 



**Miroiterie - Vitrierie
Serrurerie
Fermeture de bâtiment
Menuiserie - Alu - PVC**

6 rue Germaine - Antony
01 46 66 36 72 - Fax 01 46 68 72 12
beniel2652@hotmail.fr - www.beniel.fr

Carmotex

Achat de véhicules
Pièces détachées d'occasion
toutes marques



Impasse des Champs parts
91300 MASSY
Tél. : 01 69 20 45 59
Fax : 01 60 13 95 04

www.carmotex.com
contact91@carmotex.com

Les défibrillateurs

Les défibrillateurs permettent de rétablir le rythme du cœur après un accident cardiaque. La Ville a installé plusieurs appareils de ce type dans les lieux les plus fréquentés. Le modèle choisi, d'une utilisation très simple, est **entièrement automatique** : il suffit de se laisser guider par l'appareil qui donne toutes les instructions.

Après un arrêt cardiaque, le taux de survie sans séquelle est estimé à 5 %. **Seule une intervention dans les 5 minutes suivant l'accident cardiaque permet de sauver des vies** et d'éviter des conséquences graves.

Quatre actions fondamentales peuvent sauver une vie :

- ▶ Alertez immédiatement les secours : le 18, le 15 ou le 112 depuis un téléphone portable. Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
- ▶ Laissez-vous guider au téléphone sur les premiers gestes à faire. La réanimation cardiopulmonaire que vous pouvez être amené à réaliser va apporter de l'oxygène aux organes vitaux et au cerveau.
- ▶ Demandez un défibrillateur aux personnes qui se trouvent autour de vous. Après avoir positionné deux patches sur le thorax de la victime, la machine peut analyser la situation. En cas de battements anarchiques du cœur, ou fibrillation, l'appareil délivre un choc électrique pour restaurer l'activité du cœur.
- ▶ Attendez l'arrivée des secours près de la victime en laissant l'appareil en place.



Professions de santé et autres

Médecine générale

ALBAGLI Jean-Pierre
36, rue Jean-Moulin
01 46 68 44 03

ATKINS Karine
118, av. Saint-Exupéry
01 46 83 05 68

ATTAL Fabien
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 97 30

BALTHAZARD-SOSNOWSKI Josiane
4, rue de la Prairie
01 46 68 69 72

BERTHET Jean-Jacques
23, rue des Baconnets
01 42 37 48 11

BERTHIER Philippe
Mésothérapie
122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 09 24

BIGOTTE Jacques
6, rue Sdérot
(au niveau 16/18, av. A.-Briand)
01 46 66 61 65
01 47 02 78 55

BISMUTH Martine
36, rue Jean-Moulin
01 46 68 44 03

CAPLANNE Michel
70, av. du Président-Kennedy
01 46 66 79 80

CHESSON Jean-Pierre
111, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 80 00

DO TRINH Quat
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 97 30

FAUGERON Dominique (Mme)
3, rue Jean-Charles-Persil
Rés. de l'Abbaye - Bât. A - Esc. A
01 46 66 10 80

FERERES Meyer
6 bis, av. Aristide-Briand
01 46 74 04 14

GERDANIAN Catherine
12 bis, rue Auguste-Mounié
01 46 66 28 28

GIL Isabelle
74, av. Aristide-Briand
01 42 37 50 55

GIREY Pierre-Hervé
158, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 05 69

GRIMAUD-VO Hélène
44, rue de l'Église
01 57 19 10 06

HADDAD Richard
17, rue du Docteur-Barié
01 46 60 27 64

HAVET Philippe
74, av. Aristide-Briand
01 42 37 50 55

ISRAEL Jean-Luc
25, av. de la Division-Leclerc
Bât. les Antonnades - 2e étage
01 42 37 01 10

KEREKES François
122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 02 12

KERGOYAN Jean
74, av. Aristide-Briand
01 42 37 50 55

LACHCAR Jérémie
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 97 30

LERAPT Jean-Louis
204, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 74 24

LOZÉ Jean

111, rue Adolphe-Pajaud
01 46 66 80 00

MINDUS François

69, av. Raymond-Aron
01 47 02 53 81

NEZEREIAN Rina

14, rue Velpeau
01 40 96 02 55

NGUYEN Ngoc-Linh

109, av. de la Division-Leclerc
01 46 74 12 34

ODDOUX-HERBELIN Carole

4, rue de la Prairie
01 46 68 69 72

OLESKER Sophie

11, rue Auguste-Mounié
01 46 68 32 59 / 01 47 12 67 70

OUBERT Geneviève

22, rue Pasteur
01 40 96 03 24

PASCAL Isabelle

17, chemin Potier
01 46 66 75 15

PEQUIGNOT-HERBELIN Évelyne

4, rue de la Prairie
01 46 68 69 72

PERILHOU Stéphane

227, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 58 84

PHAN Nguyet Chau

63, av. Jean-Monnet
01 42 37 45 64

PLAU-LE BOETE Catherine

1, rue Pablo-Picasso
01 46 66 57 73

RENAUD-MARTIN Stéphanie

11, rue Auguste-Mounié
01 46 68 32 59 / 01 47 12 67 70

ROCHEREAU Brigitte

Nutritionniste exclusivement
23, rue Auguste-Mounié
01 46 66 07 07

SOULIER-LEBRUN Anne-Marie

22, rue Pasteur
01 40 96 03 24

SULIGOJ Tanja

122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 17 62

VALETTE Dominique

44, rue de l'Eglise
01 42 37 92 00

VIDILLES Jean-Louis

6, rue Sdérot
(au niveau 16/18, av. A. Briand)
01 42 37 41 67

ZAHLER Jean-Pierre

13, bd Pierre-Brossolette
01 46 66 01 49

Médecine générale orientation acupuncture

AGHASSIAN Louise

87, av. François-Molé
01 46 66 33 34

NGUYEN Marie

Mésothérapie
1, rue Pablo-Picasso
01 46 66 57 73

NGUYEN-KHAC Thang

25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

PHAM-TRAN Tuyet Chi

Mésothérapie
2, av. de Guyenne
01 47 02 78 94

UZAN Régine

Mésothérapie
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine générale orientation homéopathie

MARI Gérard
Mésothérapie
5, rue René-Barthélémy
01 42 37 62 26

MISCOPEIN-FAUGERON Béatrice
9, rue Bourgneuf
01 40 96 81 11

UZAN Régine
Mésothérapie
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine générale orientation ostéopathie

BENAMOU Paul
56, av. du Président-Kennedy
01 42 37 84 54

CAPLANNE Michel
70, av. du Président-Kennedy
01 46 66 79 80

OEUVRAY Yann
Osthéopathie exclusivement
17, av. de la Providence
01 42 37 02 36

UZAN Régine
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine spécialisée

Allergologie

DUFRESNE François
179, av. de la Division-Leclerc
01 44 30 04 03
01 46 68 71 24

Anatomie et Cytologie Pathologique

KARKOUCHE Bastien
26, rue Florian
01 40 96 17 18

TALISSE Antoine
26, rue Florian
01 40 96 17 18

Angéiologie Phlébologie

DEMAL-VIENNE Claude
36, rue Maurice-Labrousse
01 40 96 00 26

LISIECKI Sylvie
10, av. Jean-Monnet
01 46 68 66 78

SZABO-DUSAUTOIR Thécla
Nutritionniste
12, rue Auguste-Mounié
01 42 37 49 34

Cardiologie

ANGOTTI Jean-François
3, av. du 11 novembre
01 42 37 94 56

BELHASSEN Laurent
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

BITAR Jean-Luc
12, rue Auguste-Mounié
01 42 37 48 68

CARCONÉ Bernard
14, rue Velpeau - 01 46 66 28 35

CARVILLE Claudine
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

GERECHT Joëlle
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

MOINI Cyrus
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 55

SEBAG Claude
14, rue Velpeau
01 46 66 29 35

TERRAZZONI Sébastien
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

VILLEMANT Didier
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

Chirurgie

BARREAU Lise
Oncoplasticien du sein
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 74

BERTHELOT Gérard
Chirurgie générale, viscérale et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

BONAN Alain
Chirurgie générale, viscérale et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

BORIE Hervé
Chirurgie vasculaire et des fistules artérioveineuses
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 15

BRUNET Océane
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

CADOT Bernard
Chirurgie de la main
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

CHABAUD Maud
Chirurgie générale et plastique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

CHAOUAT Gilles
Chirurgie orthopédique de l'épaule
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 51

CHOLLET Jean-Michel
Chirurgie générale, viscérale et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

DEBET-MEJEAN Aurore
Chirurgie orthopédique de la main
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

DECRETTE Edouard
Chirurgie orthopédique de l'épaule
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 51

DUCOLOMBIER Alain
Chirurgie orthopédique neurochirurgie du rachis
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

DUNET Éric
Chirurgie plastique
Hôpital Privé d'Antony
01 47 63 33 12

ESTEBAN Maria-Cristina
Chirurgie plastique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

ESTEVE Claude
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

FISCHER Marc
Chirurgie orthopédique de l'épaule
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 51

FOURNIER Eloïse
Oncoplasticien du sein
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 44 62

GILLION Jean-François
Chirurgie générale, viscérale et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

GRIPON Stéphane
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

KOVARSKY Stéphane
Chirurgie vasculaire et des fistules artérioveineuses
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 15

LEFEVRE Dominique
Chirurgie orthopédique
de la cheville et du pied
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

LOTTMANN Henri
Chirurgie urologique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 48 08 04 39

MALZE Katja
Chirurgie orthopédique de la main
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

MOLKHOU Jean-Michel
Chirurgie générale, viscérale, gynécologique
et endocrinienne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

MOREL Guillaume
Chirurgie orthopédique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

PEYRACHE Marie-Dominique
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

POLITI Robert
Chirurgie générale et urologique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

ROUACH Yannick
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

ROUSSEAU Véronique
Chirurgie générale et urologique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

SARRAZIN Franck
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

TAKSIN Lionel
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

THILLOIS Jean-Marc
Chirurgie générale, viscérale, gynécologique
et endocrinienne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

TOPOUCHIAN Vicken
Chirurgie orthopédique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

TREVOUX Lionel
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

WLODARCZYK Bogdan
Chirurgie plastique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

ZEITOUN Jean-Marc
Chirurgie orthopédique de l'épaule et du genou
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

ZILLIKEN Pétra
Neurochirurgie du rachis
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Dermatologie

BECHEREL Pierre-André
Vénérologie
48, rue du Colonel-Fabien
Hôpital Privé d'Antony
01 42 37 12 27 / 01 46 74 37 10

BLUM-HATT Bénédicte
223, av. de la Division-Leclerc
01 34 44 21 38

GOUNOD Nicolas
3, rue René Barthélémy
01 46 66 66 77

HAMEL-TEILLAC Dominique
Dermatologie pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

MASLIAH Laurence
11, rue Auguste-Mounié
(entrée 1, rue du Marché)
01 46 68 09 34

MORENO Jean-Christophe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

PEYROUX-SAVEUSE Nathalie
12, rue Auguste-Mounié
01 46 66 44 88

TRAN My-Dung (Mme)
Vénérologue
17, rue de l'Église - 01 42 37 80 88

ZEITOUN Michèle
8, av. de la Providence
01 40 96 12 13

Endocrinologie

BLONDET Colette
20, av. Aristide-Briand
01 46 66 65 24

FOUSSIER Valérie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

LAGADEC Géraldine
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Gastro-entérologie Hépatologie

BOIGE Nathalie
Gastro-entérologie infantile
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

CAPELLE Philippe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

LAGNEAU Marion
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

MOZER-BERNARDEAU Marianne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

NAYRAC Aline
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 59

PARMENTIER Thierry
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 59

RIZK Christine
Gastro-entérologie infantile
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

ROSENBAUM Alain
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 59

ROUSSELET Jean
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Gynécologie obstétrique

ABELLO Catherine
Gynécologue
6, rue de l'Église
01 46 66 03 26

BRAMI Robert
11, av. du 11 novembre
01 46 68 47 89 / 01 46 68 93 96

BRUN Laurent
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

LES MAÏSONS
ORCA

Constructeur de maisons BBC individuelles,
nous vous accompagnons tout au long
de votre projet.

Vous trouverez des conseils architecturaux,
financiers, juridiques et techniques.

Nous sommes là pour réaliser ensemble
une maison qui vous ressemble.

56 av de la Division Leclerc 92160 ANTONY
01 40 96 04 77

Restaurant Japonais

JOKEI

Ouvert 7j/7
Fermé le dimanche midi

Vente à emporter :
10 % de remise

© 01 46 74 98 48

62, av. Div. Leclerc
92160 Antony



Glam Chic
Le Dépôt-Vente d'Antony

DÉPÔT-VENTE FEMME
Couturiers - Créateurs

Vêtements & Accessoires
Du mardi au samedi
10h-13h - 15h-19h

59, avenue Aristide Rémond
92160 Antony © 01 57 19 02 66



PERTINENCE PATRIMOINE

Conseil Diplômé
en Gestion de Patrimoine

**Réformes des retraites et du patrimoine
quelles conséquences financières ?**

Compétence • Conseil • Indépendance

Optimiser la fiscalité de vos revenus
Accroître et diversifier votre patrimoine

2, rue des Marguerites - 92160 Antony
Tél/Fax : 01 46 60 38 11 - E-mail : philippe.jamian@3pj.fr

Agence de Voyage

LI n° 075 99 00 98

À compter du 29 juillet 2011

HAVAS VOYAGES

by **Carlson Wagonlit Voyages**

*Pour organiser vos week-ends,
séjours, circuits, croisières...*

*Pour réserver vos billets de train
ou d'avion, vos locations de voiture,
vos nuits d'hôtel...*

*Pour vos voyages d'affaires,
profitez de l'expertise
et de la puissance de négociation
de notre réseau.*

74, avenue de la Division Leclerc (RN20) 92160 Antony

© 01 46 68 88 33 - Fax : 01 40 96 82 00

Email : ag.ltantony@carlsonwagonlit.fr

CAMAGNA Olivier
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

DEMEAUX Jean-Luc
Chirurgien gynécologue
32, av. de la Providence
01 40 96 98 98 / 01 40 96 88 88

EGOROFF Catherine
Échographie gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 07

FELTAIN Pierre
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

GARDOU Guillaume
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

GUERIN-MARCHAND Brigitte
Échographie gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 07

JUNGER Marie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

JUSSMANN Alberto
Échographie, chirurgien gynécologue
accoucheur
3, rue Henri-Lasson
01 40 96 02 01

LE BRETON Nathalie
2, av. de la Providence
01 46 11 46 50

LE DANTEC Annick
Gynécologue accoucheur
1, av. Galliéni
01 55 59 02 75

LELLOUCH Roger
Gynécologue
39, rue Rameau
01 42 37 37 44

PROUST Alain
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

REIX-GRIGNON Dominique
6, rue Sdérot
(entrée allée Fernand-Braudel)
01 46 66 86 01

TUBIANA Patrick
Chirurgien gynécologue
32, av. de la Providence
01 40 96 98 98 / 01 40 96 88 88

VERLY Régis
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

VINCENT Yves
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

ZAHLER Jean-Pierre
Gynécologie médicale
13, bd Pierre-Brossolette
01 46 66 01 49

Médecine du sport

BERTHET Jean-Jacques
23, rue des Baconnets
01 42 37 48 11

BERTHIER Philippe
Mésothérapie
122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 09 24

BIGOTTE Jacques
6 rue Sdérot (16/18, av. A.-Briand)
01 46 66 61 65 / 01 47 02 78 55

DUPUIS Jean-Pascal
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 51

JOUANNIN Jean-Claude
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 51

MINDUS François
69, av. Raymond-Aron
01 47 02 53 81

UZAN Régine
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

VIDILLES Jean-Louis
6, rue Sdérot
(au niveau 16/18, av. A.-Briand)
Hôpital Privé d'Antony
01 42 37 41 67 / 01 46 74 22 51

Médecine interne

BOSSI Philippe
Maladies infectieuses et tropicales
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 80

CARCONE Bernard
14, rue Velpeau
01 46 66 28 35

GUMUS Yusuf
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

HEYRAUD-BLANCHET Catherine
14, rue Velpeau
01 46 66 20 22

LIVARTOWSKI Joël
Maladies infectieuses
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 80

Médecine légale, expertise préjudice corporel

DAYAN Robert
21, av. de la Providence
01 42 37 03 73

LE POUULLENNEC-PRATZ Dominique
25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

NGUYEN-KHAC Thang
25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

UZAN Régine
4 bis, rue de l'Abbaye– Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine psychosomatique

MAURY Nicole
3, rue Jean-Charles-Persil
06 12 94 30 80

Médecine tropicale

MINDUS François
69, av. Raymond-Aron
01 47 02 53 81

Néphrologie

GUERY Bruno
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 42 15

JABLONSKI Mathieu
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 42 15

POCHEVILLE Marc
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 42 15

Neurologie

FERREIRA André
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

MASSIOU Hélène
3, rue Henri-Lasson
01 42 37 96 31

VAHEDI Katayoun
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Nutrition Diabétologie

BLONDET Colette
20, av. Aristide-Briand
01 46 66 65 24

Oncologie

GAUTIER Hervé
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

L'HELGOUALC'H Gwenaël
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

MORIN Philippe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

VIRET Frédéric
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

Ophtalmologie

DOUCET Jean-François
17, av. du Parc-de-Sceaux
01 43 50 85 64

GUIRAL André
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

HAMY Clothilde
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

MARIE Nicole
179, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 15 97

ROBERT Marylène
28, av. de la Providence
01 46 68 31 01

SALLES Christian
10, av. Jean-Monnet
01 46 66 01 35

Orthopédie Traumatologie

DAYAN Robert
21, av. de la Providence
01 42 37 03 73

Oto-rhino-laryngologie

ABOUCAÏA Jean-Paul
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

ALLOUCHE François
32, av. de la Providence
01 46 66 60 66

AMSELLEM Léon
179, av. de la Division-Leclerc
06 15 71 34 27

CHAKROUN C.
90, av. Aristide-Briand
01 46 68 45 15 / 01 46 66 56 56

VERICEL Richard
2, rue Jean-Charles-Persil
01 55 59 84 42

Pédiatrie

ABELLO Dominique
6, rue de l'Église
01 46 66 66 33

DAKHLIA Faouzi
Pédiatrie néonatalogie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

FLOUX-CAMPERGUE Isabelle
2, av. de la Providence
01 46 11 46 50

GAUTIER Jean-Pierre
5, av. Jeanne-d'Arc
01 46 68 83 00

GRESSIN-COHEN Francine
136, rue Pascal
01 46 66 10 33

MAHUT Bruno
Pneumo-pédiatrie
4, av de la Providence
01 40 96 90 16

PLISSIER Michèle
5, av. Jeanne-d'Arc
01 46 68 83 00

TOURE Kadidia
Pédiatrie néonatalogie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Pneumologie

CARRIE Anne-Sophie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

COURSIER Jean-Marc
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

HERKERT Anne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

SOYEZ Franck
Troubles respiratoires du sommeil
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 54

ZARKA Véronique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Psychiatrie

AGEEF Catherine
3, av. Raymond-Aron
01 46 61 16 09

AMBOISE Jean-Philippe
67, av. Aristide-Briand
01 46 68 10 29

CAPDEVIELLE Nadine
70, rue Velpeau
01 42 37 04 50

DUCASSE Véronique
7, av. Léon-Blum
01 42 37 12 12

DUCRET Antoine
40, rue Maurice-Labrousse
01 42 37 86 30

MARTELLY Béatrice
33, rue Auguste-Mounié
01 42 37 53 16

MERCIER Elisabeth
5, allée Fernand-Braudel
01 46 66 75 74

OPITZ Marc
15, av. de la Providence
01 42 37 98 72

REVIDI Patrick
6, rue de l'Église
01 46 66 13 12

SCHULLER Gilles
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

SYNAJKO Daniel
30, rue du Moulin
01 42 37 59 99

ZAHZOUH Soraya
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Radiologie

IMAGERIE MÉDICALE
DU BOIS-DE-VERRIERES
48, rue du Colonel-Fabien
Scanner, IRM, radiologie, mammographie,
échographie, radiologie dentaire, ostéoden-
sitométrie
01 42 37 08 88 / 01 46 66 69 50

SERVICE IMAGERIE
DE L'HOPITAL PRIVÉ D'ANTONY
1, rue Velpeau
Scanner, IRM, radiologie générale, échogra-
phie, mammographie, mammographie inter-
ventionnelle et dépistage, doppler, panora-
mique dentaire
01 46 74 37 37

Radiologie interventionnelle et Cardiovasculaire

01 46 74 37 30

Médecine nucléaire, scintigraphie, TEP TDM

01 46 74 41 90

Rhumatologie

BENAMOU Paul
56, av du Président-Kennedy
01 42 37 84 54

COHEN Raymond
19, bd Pierre-Brossolette
01 42 37 38 88

FEVRE Claire
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

PHAM V. Thong
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 80

SAVEUSE Hugues
12, rue Auguste-Mounié
01 46 66 05 15

Sexologie et médecine psychosomatique

PARIS Ghislaine
8, allée Fernand-Braudel
01 42 37 07 08

Stomatologie

BENHAROUN David
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 97 30

CAPRON Denis
1, rue du Marché
01 42 37 24 95

NGOURN Mardin
6 bis, rue de l'Abbaye
01 40 96 07 14

Tabacologie

NGUYEN-KHAC Tang
25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

PHAM-TRAN Tuyet Chi
2, av. de Guyenne
01 47 02 78 94

Dentistes

ANCELLIN-BOISNARD Annie-Claude
44, rue Auguste-Mounié
01 46 66 02 39

BARANES Martine
32, av. de la Providence
01 46 66 60 66 / 01 46 66 22 44

BENAYCH Olivier
50, rue Prosper-Legouté
01 42 37 38 68

BENSOUSSAN Daniel
18, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 85 47

BESNAINOU Thierry
5, av. Saint-Exupéry
01 43 50 06 81



Avenance
— Elior —

**Partenaire de référence
en restauration scolaire
et services de l'Enseignement.**

Avenance Enseignement
12-14 avenue Stalingrad - 94260 Fresnes
www.elior.com

Partout où la vie a du goût **Elior®**



SANOFI

**LEADER MONDIAL DIVERSIFIÉ DE LA SANTÉ,
CENTRÉ SUR LES BESOINS DES PATIENTS**
découvre, développe et distribue des solutions de santé.

Avec environ 110 000 collaborateurs répartis dans 100 pays, à l'aide de nos partenaires nous agissons pour protéger la santé, préserver la vie et **répondre aux besoins potentiels de santé de 7 milliards de personnes dans le monde.**

Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec six plateformes de croissance : **marchés émergents, vaccins, santé grand public, prise en charge globale du diabète, produits innovants et santé animale.**

Et avec Genzyme, Sanofi renforce son expertise dans le domaine de la biotechnologie et des maladies rares.

Grâce à notre présence mondiale et à notre engagement démontré en faveur de l'accès aux médicaments et à la santé, **nous travaillons sans relâche pour faire la différence dans la vie quotidienne de chacun.**

Pour plus d'informations : www.sanofi.com - www.sanofi.tv

BONNEFOY Christophe
78, av. Aristide-Briand
01 46 66 99 11

BOULLÉ Marie-Paule
4, rue Molière
Résidence Opéra N° 9
01 46 66 19 11

CAPRON Denis
1, rue du Marché
01 42 37 24 95

CHERRUAU Marc
50, rue Prosper-Legouté
01 42 37 38 68

COURBOULEIX Pierre
184, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 51 51

DAGNEAUX Claude
49, av. du Bois-de-Verrières
01 46 66 13 94

DESCHATRES Anne-Sophie
29 bis, rue Auguste-Mounié
01 46 66 03 23

DEVILLIERS Armelle
3, av. du 11 novembre
01 46 66 47 47

DEVOUASSOUX Yves
7, av. Léon-Blum
01 46 66 09 09

DUFRENNE Nadine
136, av. du Président-Kennedy
01 42 37 49 76

DUONG Rodolphe
57, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 99 48

ERSHADI Tannaz
Chirurgie dentaire
24, av. Raymond-Aron
Rés. La Fontaine - Bât A - RdC gauche
01 47 02 83 65 / 09 75 89 76 98

GANEM Fabien
179, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 64 60

GERDANIAN Nicolas
11, rue Auguste-Mounié
01 42 37 16 11

JACQUEMIN Sarah
44, rue Auguste-Mounié
01 49 84 26 85

HUYNH VAN TRUNG Christian
4, rue Paul-Bourget - 01 42 37 76 28

JEGAT Nadège
Odontologie pédiatrique exclusivement
4, av. de la Providence
01 46 68 29 19

KATAN Fabrice
59, av. Jean-Monnet
01 40 96 10 40

KLASINSKI-KERBRAT Anne-Laure
184, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 51 51

LEBURGUE Elise
6, rue de l'Église - 01 46 66 66 13

LE THAI Lucie
4 bis, rue du Nord - 01 42 37 99 66

LIEVENS-SCHLOSSER Nathalie
2, av. Victor-Hugo
01 55 59 10 10

MENASSE Jean-Jacques
12, rue Auguste-Mounié
01 46 66 78 41

MONGEOT Marc
Parodontologie
et implantologie exclusivement
28, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 05 98

NOWAK Anne-Valérie
50, rue Prosper-Legouté
01 42 37 38 68

PERON Sylvie
204, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 75 34

PONSAUD Dominique
1, av. Raymond-Aron
01 47 02 75 93

QUISEFIT Michel
136, av. du Président-Kennedy
01 42 37 49 76

REIGNAULT Jacques
57, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 99 48

RELLIER Yves
49, av. du Bois-de-Verrières
01 46 66 13 94

SEPEHR Mahsa
14, rue Velpeau
01 46 66 80 73

SERVADIO Guy
11, rue Jean-Moulin
01 46 66 05 94

SINTES Jean-Raoul
14, rue Velpeau
01 46 66 80 73

TREVEDY Patrick
29 bis, rue Auguste-Mounié
01 46 66 03 23

VACHEY Ève
17, rue de l'Église
01 42 37 26 70

VACHEY Pierre
17, rue de l'Église
01 42 37 26 70

ZERBIB Julie
44, rue Auguste-Mounié
01 46 66 02 39

Spécialité orthopédie dento-faciale

BRECÉ Paul-Denis
Orthodontie exclusivement
38, rue Maurice-Labrousse
01 46 74 01 05

CAVEZ Jean-Marie
34, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 96 99

DESCATOIRE Joëlle
5, av. Jean-Monnet
01 46 66 06 57

Sages-femmes

AUDINET Corinne
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

GARRISI Florence
Uniquement à domicile
06 61 11 10 69

GUIGNARD Mélanie
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

LUCARELLI Véronique
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

MASK-FERRY Pantéa
12 bis, rue Auguste-Mounié
01 42 37 66 27

MERLE SAINT-JEAN Katherine
15, rue des Grouettes
01 46 61 64 53

PAYN Fabienne
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

SAADA-GARET Marie-Christine
12 bis, rue Auguste-Mounié
01 42 37 66 27

WEBER Adeline
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

Professions paramédicales

Audioprothésistes

AMPLIFON - CENTRE
DE CORRECTION AUDITIVE
20-22, av. Aristide-Briand
01 42 37 45 22

AUDITION MARC BOULET
80, av. de la Division-Leclerc
01 46 68 07 08

AUDIKA
Claudine Zittoun
37, av. Aristide-Briand
01 55 59 19 55

Chiropracteur

VIOLEAU Emeline
Soins du dos et des articulations
17, rue de l'Église
06 84 07 67 36

Diététicienne

BODIN Laurence
5, av. François-Molé
01 46 66 06 88

Ergothérapeute

GAUTHIER Esméralda
Réadaptation et expertise de l'habitat
14, rue des Jardinets
06 70 73 49 95

Infirmiers

BERGERON Léonie
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
06 24 67 35 16

CALLET Laurence
31, av. Léon-Jouhaux
01 46 66 62 02 / 06 82 16 59 12

CHARLAND Frédéric
74, av. Aristide-Briand
01 46 74 90 15 / 06 62 48 90 15

CHARRIER Isabelle
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
06 18 91 29 51

DA PONTE Sabrina
31 av. Léon-Jouhaux
06 23 55 16 39

DETILLEUX Monique
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

GICQUELET René
17, rue de l'Église - 06 58 90 42 11

GROFF Gilles
74, av. Aristide-Briand
01 46 74 90 15 / 06 62 48 90 15

HAROUAL Ouafaa
179, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 97 41 / 06 21 11 44 43

ITANY Hélène
32, av. Jean-Monnet
01 69 34 36 05 / 06 64 76 13 08

JARRY Geneviève
31, av. Léon-Jouhaux
01 46 66 62 02 / 06 10 62 75 62

JOSEPH-MONROSE Marie-Eve
5, allée Fernand-Braudel
01 40 96 11 65 / 06 12 13 73 03

LAURIOL-MISANDEAU Fabienne
Résidence Victoria
42 C, rue Maurice-Labrousse
01 42 37 00 18

LAVISSE Françoise
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

LE GUEL Pascale
5, allée Fernand-Braudel
01 40 96 11 65 / 06 12 13 73 03

LOPEZ Marie-José
Cabinet infirmier Aron
69, av. Raymond-Aron
01 43 50 15 50

LOUCHART Samantha
32, av. Jean-Monnet - 01 42 37 81 01

LOURENÇO Marie
32, av. Jean-Monnet
06 60 28 73 34

LUONG Patrice
Cabinet infirmier Aron
69, av. Raymond-Aron
01 43 50 15 50

OZANNE Jacqueline
28, av. de la Providence
07 61 80 21 26

ROSIER Béatrice
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

TRAVENTHAL Christophe
1, rue Florian
01 46 66 12 95 / 06 60 21 16 14

TURPIN Tatiana
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

VIALLE Chrystelle
17, rue de l'Église
06 76 95 20 75

VIVIER Amandine
28, av. de la Providence
07 60 42 42 52

Kinésithérapeutes

ADELUS Sophie
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

ADNOT-LANGLOIS Nathalie
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

AQUA KINE SANTE
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

BAILLY-CEDRONE Isabelle
Centre de rééducation Les Antoniadès
3, av. Rabelais
01 46 66 66 00

BOBLET Line
46, rue Albert-Camus
01 46 66 99 52

BONNET Emmanuel
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

BRUNIER Livia
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

CENTRE DE RÉÉDUCATION DOLTO
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

**CENTRE DE RÉÉDUCATION
LES ANTONIADES**
3, av. Rabelais - 01 46 66 66 00

CHAMPAGNE Michaël
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

CHARBONNEL Évelyne
59, av. Jean-Monnet
01 42 37 91 33

CHARPENTIER Anne
Méthode Mézières
14, rue Voltaire
01 46 66 33 71

CORNEC Marie-Hélène
Méthode Mézières
14, rue Voltaire
01 46 66 33 71

CUILLANDRE Alexiane
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

DANIAU Anne-Laure
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

DEMORTAIN Céline
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

DERRUA Alain
15, rue de l'Église
01 46 66 28 55

DUQUESNOIS Didier
Méthode Mézières
122, av. Saint-Exupéry
01 47 02 55 11 / 06 61 56 99 19

EON Nathalie
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

FERRI Guillaume
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

FIEVET Fabrice
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

GAILLAC Jérôme
Centre de rééducation Les Antoniades
3, av. Rabelais
01 46 66 66 00

GEGAUFF Patrick
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

GOUJON Sandrine
Gymnastique hypopressive
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

GOY-LAFONTAINE Karine
63, av. Raymond-Aron
01 49 73 16 28

GUYOUX Julien
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

HADJADJ Michel
184, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 12 08 / 06 61 70 66 10

IMBAUD Cindy
Pédiatrie
2, av. Victor-Hugo
01 42 37 61 26

JACQUET Philibert
Traumatologie du sport
et urgences respiratoires
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

JANSEN Moud
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

JOUY Charlotte
46, rue Auguste-Mounié
01 46 66 36 36

KERGONOU Marie
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

LAMY Jean-Christophe
Centre de rééducation Dolto
Balnéothérapie
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

LASCOUX Guillaume
Biokinergie
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

LECLERE Dominique
184, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 38 78 / 06 88 02 24 12

LECOMTE Laurence
22, av. Raymond-Aron
01 40 91 06 66

LEGAGNEUX Vidian
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

LESAGE Alain
Bronchiolite
28, av. de la Providence
01 46 74 22 86 / 06 34 13 06 40

MALGRAS Philippe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 56

MELLOUL Jean-Paul
69, av. Raymond-Aron
01 46 60 04 36

MICHEL Jean-Claude
Centre de rééducation Dolto
Balnéothérapie-Rachis cervical
Ethiopathie
24 av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

NAKACHE Patrick

1, rue Florian
01 42 37 20 90

NOUEL Olivier

2, rue du Marché
01 46 66 30 19

OUBERT Emmanuel

4, parvis du Breuil - Appt. 101
01 46 66 79 92

PICHON Sabina

6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

PIERRE Stéphane

Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

PINGUET Pascale

63, av. Raymond-Aron
01 49 73 16 28

QUINERY Anne

Centre de rééducation Dolto
Balnéothérapie-Rachis cervical
24 av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

RIHOUEY Stéphanie

2, rue du Marché
01 46 66 30 19

SÉNANT Anne

14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

SOHM Sophie

Méthode Mézières
14, rue Voltaire
01 46 66 33 71

THIRIET Laurent

Centre de rééducation Dolto
Balnéothérapie
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

TIMOTÉO Ana

Centre de rééducation Les Antoniades
3, av. Rabelais
01 46 66 66 00

TOBET Amélie

2, av. Victor-Hugo
01 42 37 61 26

Laboratoires d'analyses médicales

LABORATOIRE LEFEVRE-FREYNET

32, av. Jean-Monnet
01 46 68 68 30

LABORATOIRE

DU BOIS DE VERRIÈRES

1A, rue Velpeau
01 46 74 42 00

LABORATOIRE FRIBOURG

72, av. du Président-Kennedy
01 46 66 77 88

LABORATOIRE

HÉLÈNE JACQUEY-HAFFNER

39, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 88 11

LABORATOIRE VELPEAU

8, av. Aristide-Briand
01 46 74 14 14

Matériel médical et orthopédique

ATOUT MEDICAL

2 bis, rue René-Barthélémy
01 46 89 21 98

Opticiens

ANTONY OPTIQUE

40, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 28 38

ATOL

46, rue Auguste-Mounié
01 57 19 05 51

BARTHÉLÉMY OPTICIENS (KRY)

29, av. Aristide-Briand
01 46 68 55 16

LES FRÈRES BISMUTH OPTICIENS

8, rue Velpeau
01 46 89 20 08

LES OPTICIENS CONSEILS

29 bis, rue Auguste-Mounié
01 40 96 04 46

L'OPTIQUE EN VUE

5, place de l'Hôtel-de-Ville
01 46 66 20 01

L'OPTIQUE MÉDICALE D'ANTONY

7 jours/7jours
3, rue Auguste-Mounié
01 46 66 00 55

OPTIC 2000

11 bis, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 00 44

OPTIQUE 92

42, av. du Président-Kennedy
01 46 66 46 17

OPTIQUE BRACK

1, rue Auguste-Mounié
01 46 66 03 86

OPTIQUE LISSAC

4, av. Aristide-Briand
01 40 96 00 41

Orthophonistes**AUCONIE Nadine**

92, av. Aristide-Briand
01 49 84 07 78

BEHAGHEL Mathilde

6, villa Thorain
Résidence Pamela 3
01 46 66 01 02 / 06 50 79 43 94

BONNARDOT Véronique

81, rue Mirabeau - 01 46 66 79 87

BOUVARD Françoise

52-54, av. François-Molé
01 42 37 34 79

CAUSSE-MERGUI Isabelle

46 bis, rue des Mimosas
01 47 02 16 04

CREPEL Gaëlle

6, villa Thorain
Résidence Pamela 3
01 46 66 01 02 / 06 50 79 43 94

DOUSSAU-GONIN Lydwine

7, rue Bourgneuf
01 46 68 18 45

FAGOT Nadine

18, av. Aristide-Briand
01 46 66 69 69

GACZOL Marie-Hélène

6, rue Guynemer
01 42 37 54 50

GUIBERT Céline

81 rue Mirabeau
01 46 66 79 87

GUINOT Marie

30, av. François-Molé
01 46 68 14 26

GUYARD Audrey

81, rue Mirabeau
01 46 66 79 87

HAMELIN-LEPAON Martine

2, rue Dunoyer-de-Segonzac
01 42 37 32 82

LE GOUEZ Frédérique

4, rue Marcel-Cerdan
01 55 59 91 45

MERILLOU Sophie

18, av. Aristide-Briand
01 46 66 69 69

MERLET Morgane

7, rue Bourgneuf
01 46 68 18 45

PAILLER Marie-Françoise

39, rue de Massy
01 46 66 19 35

PEDRON Marie

92, av. Aristide-Briand
01 49 84 07 78

PORTE Mélanie

81, rue Mirabeau
01 46 66 79 87

POULAIN Stéphanie

7, rue Bourgneuf
01 46 68 18 45

PRADAT Marie-Louise
179, av. de la Division-Leclerc
01 47 02 92 82 / 06 81 87 44 23

PROUM Carine
30, av. François-Molé
01 46 68 14 26

RICHARD Laure
81, rue Mirabeau
01 46 66 79 87

Orthoptistes

BOUISSOU Assia
24-26, av. de la Providence
01 46 66 16 87

CHEMLY Héla
25, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 83 71

LEVY Catherine
25, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 83 71

MALBERT-VALENTIN Françoise
74, av. Aristide-Briand
01 40 96 18 19

Ostéopathes

AUTIN Jean-Baptiste
4 bis, rue du Nord
01 69 28 72 28 / 06 07 04 09 37

AVENEAU Corinne
4, parvis du Breuil - Appt 101
01 46 66 79 92

BENAMOU Paul
Médecin ostéopathe
56, av. du Président-Kennedy
01 42 37 84 54

BONNET Emmanuel
46, rue Auguste-Mounié
01 46 66 36 36

CAPLANNE Michel
Médecin ostéopathe
70, av. du Président-Kennedy
01 46 66 79 80

CHAMPAGNE Michaël
2, rue du Marché - 01 46 66 30 19

DE LA RIVIERE Daniel
4, parvis du Breuil - Appt 101
01 46 66 79 92

JUSTAFRE Julie
16, rue Blanche-de-Castille
01 57 19 06 42

LE NORCY Frédéric
11, rue Auguste-Mounié
01 42 37 29 04

NACCACHE Karine
2, rue de l'Abbé-Enjalvin
06 66 93 15 43

OEUVRAY Yann
Médecin ostéopathe
17, av. de la Providence
01 42 37 02 36

POISSONNIER Thierry
11, rue Jean-Moulin
01 46 66 03 20

PORAS Yves
11, rue Jean-Moulin
01 46 66 03 20

RISTORD Mathieu
11, rue Jean-Moulin
01 46 66 03 20

SAINT-LOUBERT Michaël
179, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 09 94

SALANAVE Alice
5, rue Buffon - 01 46 74 04 51

UZAN Régine
Médecin ostéopathe
4 bis, rue de l'Abbaye - Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

VAFIADES Vincent
2, av. de la Providence
01 46 11 46 50

Pédicures-podologues

ALLIO Catherine
Chez M. COMERT
3, av. du 11 novembre
01 46 66 45 20

BENAMOU Paul
Podologie exclusivement
56, av. du Président-Kennedy
01 42 37 84 54

BIGOT Coraline
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

BUFFE Dominique
Rés. La Fontaine
26, av. Raymond-Aron
01 46 60 07 18

COMERT Youen
3, av. du 11 novembre
01 46 66 45 20

DULIOUST-CHAMPAGNE Marie
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

FRANCOIS Romain
Podologie du sport
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

GEBERT Benoit
63, av. Jean-Monnet
01 49 84 12 29

DELGENES Elodie
Chez M. COMERT
3, av. du 11 novembre
01 46 66 45 20

LAVAYSSE Frédéric
15, rue de l'Église - 01 46 66 09 20

LEBOUTEUX Yoann
179, av. de la Division-Leclerc
01 46 68 86 06

PLOMBERIE



CHAUFFAGE

AQUACHAUFFAGE
SERVICES



INSTALLATION
DEPANNAGE
ENTRETIEN

01 69 20 65 90

30 Rue Appert - 91300 Massy

PICARD Anne-Laure
Chez M. COMERT
3, av. du 11 novembre
01 46 66 45 20

SARON Corinne
Podo-diabétologue
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

SUSPERREGUI Jeanne
36, rue Mirabeau
01 46 66 19 54

Pharmaciens

ADDA-HALIMI Dominique
1, place de la Résidence
01 47 02 89 85

BADER Jean-Pierre
32, av. Aristide-Briand
01 46 66 10 78

BADER-FOSSIER Marie-Pierre
8, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 01 46

BROUSSE Jean-Marie
C.C. de la Bièvre
210, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 40 80

CUSSON Sandrine
69, av. Aristide-Briand
01 46 66 74 55

NEVEU Jean-Luc
81, rue Mirabeau
01 42 37 77 30

PHARMACIE CHAU Vinh
69, av. Raymond-Aron
01 47 02 86 02

PHARMACIE DE LA CROIX DE BERNY
HAMARSY Karima
123, av. Aristide-Briand
01 46 66 51 68

PHARMACIE DE L'ÉGLISE
9, rue de l'Église
01 46 66 10 23

PHARMACIE DE PARIS
151, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 03 35

PHARMACIE DES ÉCOLES
2, rue Adolphe-Pajeaud
01 42 37 41 28

PHARMACIE DES RABATS
136, rue Pascal
01 42 37 41 84

PHARMACIE DES SOURCES
59, av. François-Molé
01 56 45 07 33

PHARMACIE DU MARCHÉ MAMAN
26, rue Auguste-Mounié
01 46 66 01 43

PHARMACIE DU MÉTRO
COUSSON et LUSTEAU
42, rue Auguste-Mounié
01 46 66 01 16

PHARMACIE DU PONT D'ANTONY
M. AUDINOT
52, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 01 79

PHARMACIE KENNEDY
72, av. du Président-Kennedy
01 46 66 16 43

PHARMACIE TÔ Vinh
C.C. Fontaine-Mouton
2, allée du Nil
01 46 66 36 21

PHARMACIE VU
37, rue des Garennes
01 42 37 90 33

Psychomotricienne

DE VILLARD Marie-José
254, rue Adolphe-Pajeaud
01 42 37 35 71 / 06 17 16 31 65

Autres professions

Psychanalystes

CAILLET Françoise
7, av. Jean-Monnet
01 42 37 34 89

DE LA SAUSSAY Maylis
4, rue Molière
01 42 37 69 00

DUCASSE Véronique
7, av. Léon-Blum
01 42 37 12 12

DUCRET Antoine
40, rue Maurice-Labrousse
01 42 37 86 30

GRANDJEAN-OGNIER Maryvonne
10, rue du Coteau
01 46 68 42 58

GRIGNON Chantal
42, rue Albert-Camus
01 42 37 06 08

MARTELLY Béatrice
33, rue Auguste-Mounié
01 42 37 53 16

MAURY Nicole
Médecine Psychosomatique
3, rue Jean-Charles-Persil
06 12 94 30 80

PETIT Françoise
Psychologue clinicienne
80, av. Aristide-Briand
06 76 66 18 11

RIBAUULT Marie-José
13, allée Suzanne
01 77 46 16 77

SIMONNET François
Adulte et enfant
35, rue Lafontaine
01 46 74 91 38

STORA Éric
6 bis, av. Aristide-Briand
01 46 74 56 33

SYNAJKO Daniel
30, rue du Moulin
01 42 37 59 99

VANNETZEL Catherine
2 rue Émile-Grassot
01 46 68 82 34

VIAL DURAND Martine
27, ruelle A. Riou
01 42 37 01 87 / 06 72 09 10 78

Psychologues

AUGRIS Françoise
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf
09 51 68 80 28

BENOUAISCH Johanne
2, av. d'Île-de-France
01 46 61 06 43

BOYER Claire
18, av. Aristide-Briand
06 25 50 67 66

DE LA SAUSSAY Maylis
4, rue Molière
01 42 37 69 00

DUBUISSON Nathalie
Psychologue clinicienne
Enfant et adolescent
2, av. François-Molé
06 67 35 84 64

GONÇALVES Philippe
102, av. du Bois-de-Verrières
01 47 02 20 63

GRIGNON Chantal
42, rue Albert-Camus
01 42 37 06 08

GUILBERT Marie-Noëlle
49, rue Robert-Doisy
01 46 66 02 27

JACQ Isabelle
25, av. Aristide-Briand
06 49 20 76 84

JACQUIN-RAVOT Pascale
156 ter, av. François-Molé
01 49 84 03 71 / 06 62 06 82 23

JOURDY Rajaa
Thérapie cognitive et comportementale
25, av. Aristide-Briand
06 26 76 19 60

LABRUSSE Marie-Christine
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf
06 71 61 49 10

MADELAIN Karine
Thérapeute familiale
7, rue Trudon - 01 56 45 06 58

MOREL Annie
20, av. de la Providence
01 46 68 75 40

PEGORIER Nathalie
4, parvis du Breuil - Appt 101
06 87 60 61 48

PERIOVIZZA Patricia
74, rue des Rabats
01 46 66 29 54 / 06 61 99 79 04

PETERSCHMITT Julie
Psychologue clinicienne
Cabinet et domicile
11, rue Bourgneuf
06 16 04 37 73

PETIT Françoise
Psychologue clinicienne
80, av. Aristide-Briand
06 76 66 18 11

RUF Marjorie
Psychologue clinicienne
179, av. de la Division-Leclerc
06 77 22 73 67

STORA Eric
6 bis, av. Aristide-Briand
01 46 74 56 33

ULLOA Anne-Gaëlle
Adulte et enfant
21, av. Jeanne-d'Arc
06 16 18 59 35

VANNETZEL Catherine
2, rue Emile-Grassot
01 46 68 82 34

VIAL DURAND Martine
27, ruelle A. Riou
01 42 37 01 87 / 06 72 09 10 78

Psychothérapeutes

AGEEF Catherine
3, av. Raymond-Aron
01 46 61 16 09

AMBOISE Jean-Philippe
67, av. Aristide-Briand
01 46 68 10 29

AUGRIS Françoise
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf - 09 51 68 80 28

AUVIGNE Pascal
Thérapie cognitive et comportementale
129, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 05 04

BENOUAISCH Johanne
2, av. d'Île-de-France
01 46 61 06 43

BERJONVAL Alain
Psycho-systémicien et coach
Individuel, couple et groupe
30, av. de la Division-Leclerc
01 46 74 91 91

BONNET-CORDEAU Chantal
49, av. du Bois-de-Verrières
01 47 02 83 59 / 06 08 69 67 09

BONTEMPS-TERRY Chantal
16, av. de la Providence
01 46 66 33 06

COCO-DE SOUZA Marie-George
5, rue Marcelin-Berthelot
01 42 37 20 18

DE MONTCHENU Sylvie
Psycho-praticienne relationnelle
42, rue Maurice-Labrousse
01 56 45 28 33 / 06 83 00 75 21

DESCHAMPS Ghislaine
Thérapie brève systémique
136, av. François-Molé
09 50 75 60 48

DUBUISSON Nathalie
Psychologue clinicienne
Enfant et adolescent
2, av. François-Molé
06 67 35 84 64

GONÇALVES Philippe
102, av. du Bois-de-Verrières
01 47 02 20 63

GROH Marie-Christine
4, parvis du Breuil - Appt 101
01 42 37 11 42

GUILBERT Marie-Noëlle
49, rue Robert-Doisy
01 46 66 02 27

JACQ Isabelle
25, av. Aristide-Briand
06 49 20 76 84

JACQUIN-RAVOT Pascale
156 ter, av. François-Molé
01 49 84 03 71 / 06 62 06 82 23

JOURDY Rajaa
Thérapie cognitive et comportementale
25, av. Aristide-Briand
06 26 76 19 60

LABRUSSE Marie-Christine
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf
06 71 61 49 10

LE GAL Emmanuelle
Thérapie corporelle, gestion du stress
et des émotions
19, rue de l'Ancien-Château
06 99 19 41 96

LINDREC-GROS Isabelle
Adulte, pré-adolescent, adolescent
56 bis, av. Fernand-Fenzy
06 81 53 33 36

MADELAIN Karine
Thérapeute familiale
7, rue Trudon
01 56 45 06 58

MANGASARYAN Sonia
22, av. Raymond-Aron
01 47 02 01 93

MARGUET Marie-Christine
Conseillère conjugale et familiale
6, rue des Acacias
06 88 13 71 19

MOREL Annie
20, av. de la Providence
01 46 68 75 40

OPITZ Marc
15, av. de la Providence
01 42 37 98 72



BAR DES LOISIRS
Restaurant Traditionnel

**Formules à 15 €
autour d'un buffet**

Spécialités Régionales

Terrasse ouverte à la belle saison
48 bd Jean Jaurès - FRESNES
01 49 84 26 00


CARON BIO

*Je mange **BIO**
meilleur, plus sain
et moins cher !...*

Lundi au samedi 9h30 à 19h30

Rue Augustin Fresnel - ZI Antony
© 01 57 19 07 11
www.caronbio.fr

Restaurant **Royal d'Asie**
陽河酒樓
 Spécialités chinoises, thaïlandaises et vietnamiennes
PLATS À EMPORTER - 10% **BUFFET À VOLONTÉ**
LIVRAISON GRATUITE Fermé le lundi Le midi du mardi au vendredi
11, rue Maurice Tenine 94260 FRESNES ☎ 01 46 68 06 08


Chocolaterie Glacerie Artisanale
 Au fil des sens
 Le seul artisan chocolatier d'Antony, Réouven Schwartz vous invite à partager avec lui sa passion du chocolat. Venez découvrir les meilleurs arômes de cacao associés aux thés et aux épices.
 Nous réalisons glaces et sorbets à partir de fruits frais et de saison ou déclinés de nos ganaches, mais toujours sans aucun colorants ni conservateurs.
AREVAL - 3, av. de la Division Leclerc RN 20 - Antony ☎ 01 42 37 00 98
 Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 - Dimanche de 10h à 13h

ANTONY-ASSISTANCE PROTEC 91
 Serrurerie - vitrerie **24H/24**
 • Installations neuves • Réparations AGRÉÉ ASSURANCES
 • Toutes marques
 Depuis 1984
 La plus ancienne serrurerie d'Antony
 PORTES - FENÊTRES
 VOILETS ROULANTS
 BOIS - PVC - ALU
215, avenue de la Division Leclerc 92160 Antony
 ☎ 01 46 68 32 50 - Port. : 06 22 19 22 97

Restaurant Japonais
SUSHI ANTONY
 Spécialités Sushi, Sashimi, Maki Brochettes grillées au feu de bois
Plats à emporter - 10%
 Formule à volonté
 Midi 10,80 €
 Soir 15,80 €
210 rue A. Pajeaud - 92160 Antony - 01 57 19 18 08

ISOLATION - RAVALEMENT - MENUISERIE
 **fca**
isole vos murs, fenêtres et combles !
fcaweb.fr
 ☎ **01 41 87 08 25** 

 **LEADER PRICE** 206 rue Adolphe Pajeaud ANTONY
le goût de vivre moins cher
 Retrouvez nos horaires et toute notre actualité sur
www.monleaderprice.fr

PARAGON Marie-José
 Conseillère conjugale et familiale
 16, av. de la Division-Leclerc
 01 42 37 35 22

PEGORIER Nathalie
 4, parvis du Breuil - Appt 101
 06 87 60 61 48

PETERSCHMITT Julie
 Psychologue clinicienne
 Cabinet et domicile
 11, rue Bourgneuf
 06 16 04 37 73

PLISSONNIER Carole
 Thérapie brève intégrative
 80, av. François-Molé
 01 40 96 01 18

REVIDI Patrick
 6, rue de l'Église
 01 46 66 13 12

RIBAUT Marie-José
 13, allée Suzanne
 01 77 46 16 77

RICHERD Joël
 Couple et individuel
 179, av. de la Division-Leclerc
 01 56 45 02 34

SIMONNET François
 Adulte et enfant
 35, rue Lafontaine
 01 46 74 91 38

SYNAJKO Daniel
 30, rue du Moulin - 01 42 37 59 99

ULLOA Anne-Gaëlle
 Adulte et enfant
 21, av. Jeanne-d'Arc
 06 16 18 59 35

Sophrologues

ATKINS Jean-Marc
 Gestion du stress, crise de panique, sommeil,
 acouphènes et maux de tête
 118, av. Saint-Exupéry
 06 23 94 60 51

AUVIGNE Pascal
 Thérapie cognitive et comportementale
 129, av. de la Division-Leclerc
 01 40 96 05 04

BOULATE Laurence
 Gestion du stress, douleur, sommeil et
 examens
 1, rue de l'Église
 06 76 36 22 25

DELHOUME Fabien
 Fasciathérapie et fasciobioénergie
 9, av. Aristide-Briand
 06 25 85 68 67

DE VATHAIRE-SIMONIN Sabine
 Hypnothérapeute
 32, rue de la Tour-d'argent
 01 46 66 19 97

GROH Marie-Christine
 4, parvis du Breuil - Appt. 101
 01 42 37 11 42

JIOUX-KUNTZ Natacha
 Relaxologue
 17, rue des Jardinets
 06 22 92 18 65

PLISSONNIER Carole
 Thérapie brève intégrative
 80, av. François-Molé
 01 40 96 01 18

TREVALINET Emmanuelle
 Intégration par les mouvements oculaires
 Cohérence cardiaque - bioénergie
 24, av. de la Division-Leclerc
 06 60 50 79 11

VILLARD Christine
 Gestion du stress, optimisation
 des compétences
 13, rue Auguste-Mounié
 06 60 35 76 43

Divers

DUFFORT Véronique
 Réflexologie plantaire
 37, rue des Baconnets
 06 98 05 67 66

Dépistage du cancer du sein



**Dès 50 ans,
c'est tous les 2 ans.**

Urgences

- ▶ **Médecins généralistes :**
- **Service des gardes de nuit et de week-end,**
composer le 15
- **S.O.S. 92 Urgences médicales**
01 46 03 77 44
- ▶ **Nez - gorge - oreilles (enfants) :**
Hôpital Necker Enfants
149, rue de Sèvres 75015 Paris
01 44 49 40 00
- ▶ **Yeux :**
- **Hôtel-Dieu**
place du Parvis-Notre-Dame
75004 Paris - 01 42 34 80 36
(mineur accompagné obligatoirement du père ou de la mère).
- **Centre hospitalier des Quinze-Vingts**
28, rue de Charenton 75012 Paris
01 40 02 15 20
Urgence 24h/24 (sauf problème de lunettes)
- ▶ **Main :**
- **Hôpital Bichat**
46, rue Henri-Huchard 75018 Paris
01 40 25 80 80
- **Hôpital Européen Georges-Pompidou**
20, rue Leblanc 75015 Paris
01 56 09 20 00
- ▶ **Centre anti-poisons :** Assistance téléphonique tous les jours, 24h/24.
01 40 05 48 48
- ▶ **Dentistes :** Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h
01 41 09 77 33 ou composer le 15
- ▶ **Ambulances :**
- **Arm (jour et nuit)**
01 40 96 99 39 / 06 62 91 73 14
- **Liberté 92**
01 46 89 25 10
- ▶ **Pharmacies de garde :**
- **S'adresser au commissariat de police qui est habilité à donner la pharmacie de garde à Antony**
01 55 59 06 00

- Pharmacie Séchel

Matériel orthopédique

De 8h30 à 21h du lundi au vendredi et jusqu'à 20h30 le samedi. Fermée le dimanche.

Rue des Canadiens à Massy, face à l'opéra.
01 69 20 66 31

▶ Pharmacies 24h/24 et 7j/7 :

- Pharmacie « les Champs »

Galerie «les Champs»

84, av. des Champs-Élysées 75008 Paris
01 45 62 02 41

- Pharmacie européenne

6, place de Clichy 75009 Paris
01 48 74 65 18

Les informations de la rubrique Santé ont été recueillies directement auprès des établissements, praticiens et professionnels en septembre et octobre 2011.

SIGNALETIC

Fabricant Installateur

Robert AYACH

TOUTE LA SIGNALISATION

Enseignes lumineuses
Enseignes
Lettres et logos adhésifs
Marquage véhicules
Gravure
Impression numérique
Panneaux de chantiers
Vitrines • PLV • Calicots

95, avenue Aristide Briand
RN 20 - 92160 Antony

01 42 37 08 66

Fax : 01 40 96 10 80
Mail : jayach@free.fr

Index des Annonceurs - Classement Alphabétique

2L+D CABINET LEFRANC : 01 46 74 62 62	47	CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE - HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY	
À LA COIFFE BRETONNE : 01 42 37 35 35	124	RADIO/ÉCHO/DOPPLER/PÔLE SEIN SCANNER/IRM	
À LA FONTAINE FLEURIE :		01 79 36 04 50	2 ^{ème} de couv.
01 42 37 97 84	74	PÔLE CARDIO : 01 46 74 37 30	143
AU BON PORT D'ANTONY : 01 42 37 86 90	112	CITROËN ANTONY : 01 46 66 33 90	112
ABA ANTONY MULTISERVICES :		CLAMART CARS : 01 55 59 04 50	73
01 46 66 18 18	26	COMPLÈA : 01 48 85 06 34	105
ABC ANTONY ASSISTANCE PROTEC 91 :		CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT :	
01 46 68 32 50	172	0 820 06 95 56	123
AUX COULEURS DES JARDINS :		DE NEUVILLE : 01 46 89 33 80	124
09 63 62 33 38/01 69 20 00 96	73	DÉMÉNAGEMENTS EUROLAY :	
AUX VOLETS CLOS : 01 46 61 03 37	56	01 69 09 85 88	44
ACDF ROC' ECLERC : 01 55 59 60 60	34	DIANA TRAITEUR : 01 42 37 54 53	74
AGENCE DE LA PROVIDENCE :		ENTREPRISE ACUN : 06 63 20 80 35	73
01 46 74 19 29	56	ENTREPRISE OLIVARO : 01 42 37 71 55	30
AMI SERVICES : 06 14 68 47 86	56	ENTREPRISE RISOLI : 01 49 73 28 67	70
AMRANE : 06 42 44 14 64	51	EWT : 06 69 64 76 10	51
ANTONY IMMO ORPI : 01 46 74 97 97	48	FABIO SALSA : 01 42 37 52 27	56
ANTONY IMMOBILIER I.P.S. :		FCA RAVALEMENT ISOLATION :	
01 56 45 25 25	112	01 41 87 08 25	172
ANTONY MOQUETTE DÉCORS :		FRANPRIX : 01 46 74 01 01	34
01 46 66 64 00	100	G. DORISON : 01 46 66 04 100	26
ANTRAIDE : 01 46 66 32 33	100	GLAM CHIC : 01 57 19 02 66	152
APPLY CODE : 01 55 59 52 62	112	GROUPAMA : 01 46 11 44 60	70
AQUACHAUFFAGE SERVICES :		HAIR DESIGN : 01 46 74 98 34	55
01 69 20 65 90	167	HAVAS VOYAGES : 01 46 68 88 33	152
ARANIS CUISINE : 01 42 37 60 93	111	HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY :	
ARCHÉA : 01 46 66 08 04	34	01 46 74 37 00	140
AREVAL : 01 42 37 00 98	172	IMAGERIE MÉDICALE DU BOIS DE VERRIÈRES	
ARNO CUISINES : 01 46 68 34 38	26	RADIO : 01 46 66 69 50	4 ^{ème} de couv.
AROM' ÉPIL : 01 46 66 42 32	30	SCANNER/IRM : 01 42 37 08 88	4 ^{ème} de couv.
ASSURMATH : 01 46 74 61 61	115	JOKEI : 01 46 74 98 48	152
ATELIER E. DHELLIN : 01 42 37 40 11	74	JOURNO : 01 41 98 78 18	3 ^{ème} de couv.
AUTO CONTRÔLE ANTONY : 01 40 96 98 77	5	KL COIFFURE : 01 46 89 28 76	100
AVENANCE ENSEIGNEMENT :		KORIAN FLORIAN CARNOT :	
BAR DES LOISIRS : 01 49 84 26 00	171	01 40 96 93 46	100
BAUCHET DÉPANNAGE : 06 70 68 39 46	70	L'ANGE VIN : 01 42 37 88 22	108
BENÉTON :		L'ATELIER DES JEUX : 01 42 37 51 33	55
BIEN-ÊTRE ASSISTANCE : 01 46 60 35 34	106	L'HERBIER DE PROVENCE : 01 46 66 38 77	111
BLR PROTECTION : 01 47 02 20 20	123	LA BEYROUTHINE : 01 57 19 04 59	26
BM ASSURANCES : 01 46 66 07 32	30	LA KASBAH D'AGADIR : 01 60 10 84 28	108
BOUCHERIES ANTONY : 01 42 37 33 39	144	LA SERRE DE WISSOUS : 01 69 20 86 70	55
BOULANGERIE COLAS : 01 42 37 46 58	70	LADY DI :	
BRIATTE ÉLECTRICITÉ : 01 42 37 19 44	44	LE COIN DES MÔMES : 01 46 68 26 25	124
CABINET FRANCHI : 01 60 11 78 49	55	LE PRESSEUR : 01 46 66 39 39	124
CABINET IMMOBILIER RENARD SAULNIER :		LE SAINT AUGUSTIN : 01 40 96 12 95	112
01 46 66 02 03	30	LEADER PRICE :	
CARMOTEX : 01 69 20 45 59	144	LIONEL FAUSSE : 01 42 37 76 86	74
CARON BIO : 01 57 19 07 11	171	MAISON & SERVICES : 01 40 96 00 00	30
CARTRIDGE WORLD : 01 56 45 02 05	73	MAISON DE LA PRESSE : 01 46 66 05 92	68
CENTRAL CHANTIER : 01 64 47 13 03	48	MAISONS ORCA : 01 40 96 04 77	152

Index des Annonceurs - Classement Alphabétique

MENUISERIE FRAME : 01 46 74 94 56	108	RENOV'TOO : 01 41 13 95 82	74
MENUISERIE MORIN : 01 55 09 12 60	56	RÉNOVATION 1400 : 01 40 96 88 34	68
MONOPRIX : 01 46 66 01 67	111	RÉSIDENCE HIPPOCRATE : 01 55 52 01 52	100
NAWAR (Restaurant Libanais) : 01 46 66 14 60	144	RÉSIDENCE JEAN ROSTAND GROUPE DVD :	
ORDIMEDIC : 06 81 56 23 15	26	01 40 94 89 00	108
P2M DIAGNOSTICS : 06 19 17 47 14	70	ROYAL D'ASIE : 01 46 68 06 08	172
PARENAGE : 01 79 71 81 70	124	SARL ALMEIDA ROQUE :	
PERISTYLE : 01 46 68 18 10	74	01 60 13 30 07	82
PERTINENCE PATRIMOINE :		SANOFI : 01 55 71 71 71	158
01 46 60 38 11	152	SIGNALETIC : 01 42 37 08 66	175
PETILLOT PRIMEURS : 01 42 37 75 65	30	SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE SPÉCIALISÉE :	
PINEAU PEINTURE : 01 46 66 29 78	70	01 42 37 37 37	63
PIZZA HUT : 01 46 66 68 68	47	SOCIÉTÉ JASP (EX-COFFINOT) : 01 42 37 81 30	73
POINT S GARAGE SALIA : 01 46 68 84 85	26	STALLERGÈNES : 01 55 59 23 10	142
PRO-POSE : 01 46 68 32 24	108	STÉ BENIEL : 01 46 66 36 72	144
PROXIFERM : 01 46 16 16 16	100	STRAVICINO : 01 46 68 50 60	34
PUB CAFÉ CIFULE : 01 55 59 09 09	124	SUSHI ANTONY : 01 57 19 18 08	172
RENAULT AB AUTO VILLAINE :		TRANS PROJETS : 01 55 59 07 70	56
01 69 30 97 80	55	UNIVERSAL MUSIC FRANCE :	
RENOSUR : 09 65 11 67 07	55	01 46 74 26 00	123

Index des Annonceurs - Classement par Profession

* Agence de voyages

HAVAS VOYAGES : 01 46 68 88 33	152
---------------------------------------	-----

* Agence immobilière

AGENCE DE LA PROVIDENCE :	
01 46 74 19 29	56
ANTONY IMMO ORPI :	
01 46 74 97 97	48
ANTONY IMMOBILIER IPS. :	
01 56 45 25 25	112
CABINET IMMOBILIER RENARD SAULNIER :	
01 46 66 02 03	30

* Aide à domicile - Services à la personne

ANTRAIDE : 01 46 66 32 33	100
COMPLÉA : 01 48 85 06 34	105
MAISON & SERVICES :	
01 40 96 00 00	30

* Aménagement et décoration d'intérieur

ARANIS CUISINE : 01 42 37 60 93	111
ARCHÉA : 01 46 66 08 04	34
L'HERBIER DE PROVENCE :	
01 46 66 38 77	111

* Architecte

ZL+D CABINET LEFRANC : 01 46 74 62 62	47
CABINET FRANCHI : 01 60 11 78 49	55
MAISONS ORCA : 01 40 96 04 77	152

* Assurance

BM ASSURANCES : 01 46 66 07 32	30
GROUPAMA : 01 46 11 44 60	70

* Banque

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT :	
0 820 06 95 56	123
GROUPAMA : 01 46 11 44 60	70

* Bâtiment - Couverture - Rénovation

CENTRAL CHANTIER : 01 64 47 13 03	48
ENTREPRISE OLIVARO : 01 42 37 71 55	30
FCA RAVALEMENT ISOLATION :	
01 41 87 08 25	172
LIONEL FAUSSE : 01 42 37 76 86	74
PARENAGE : 01 79 71 81 70	124
RENOSUR : 09 65 11 67 07	55
RÉNOVATION 1400 : 01 40 96 88 34	68
SARL ALMEIDA ROQUE : 01 60 13 30 07	82

Index des Annonceurs - Classement par Profession

* Bijouterie fantaisie	
LADY DI :	111
* Boucherie - Charcuterie	
BOUCHERIES ANTONY : 01 42 37 33 39	144
* Boulangerie	
BOULANGERIE COLAS : 01 42 37 46 58	70
* Casse automobile	
CARMOTEX : 01 69 20 45 59	144
* Chocolatier - Confiseur	
AREVAL : 01 42 37 00 98	172
DE NEUVILLE : 01 46 89 33 80	124
* Coiffure	
FABIO SALSA : 01 42 37 52 27	56
HAIR DESIGN : 01 46 74 98 34	55
KL COIFFURE : 01 46 89 28 76	100
* Commissionnaire de transports	
TRANSPROJETS : 01 55 59 07 70	56
* Cuisine (Vente, création et aménagement)	
ARNO CUISINES : 01 46 68 34 38	26
MENUISERIE MORIN : 01 55 09 12 60	56
PERISTYLE : 01 46 68 18 10	74
* Déménagement	
DÉMÈNAGEMENTS EUROLAY :	
01 69 09 85 88	44
* Dépôt-vente - Puériculture	
LE COIN DES MÔMES : 01 46 68 26 25	124
* Diagnostiqueur immobilier	
P2M DIAGNOSTICS : 06 19 17 47 14	70
* Édition musicale	
UNIVERSAL MUSIC FRANCE : 01 46 74 26 00	123
* Élagage - Essouchage	
ENTREPRISE RISOLI : 01 49 73 28 67	70
* Électricité	
BRIATTE ÉLECTRICITÉ : 01 42 37 19 44	44
CENTRAL CHANTIER : 01 64 47 13 03	48
ENTREPRISE ACUN : 06 63 20 80 35	73
EWT : 06 69 64 76 10	51
* Enseigne et signalisation	
SIGNALATIC : 01 42 37 08 66	175
* Entreprise de sécurité privée	
SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE SPÉCIALISÉE :	
01 42 37 37 37	63
* Esthétique	
AROM'ÉPIL : 01 46 66 42 32	30
* Étiquetage	
APPLY CODE : 01 55 59 52 62	112
* Fenêtres - Stores - Volets	
ABC ANTONY ASSISTANCE PROTEC 91 :	
01 46 68 32 50	172
AUX VOLETS CLOS : 01 46 61 03 37	56
MENUISERIE FRAME : 01 46 74 94 56	108
STÉ BENIEL : 01 46 66 36 72	144
* Fleuriste	
À LA FONTAINE FLEURIE : 01 42 37 97 84	74
LA SERRE DE WISSOUS : 01 69 20 86 70	55
* Garage automobile	
AUTO CONTRÔLE ANTONY : 01 40 96 98 77	5
CITROËN ANTONY : 01 46 66 33 90	112
POINT S GARAGE SALIA :	
01 46 68 84 85	26
RENAULT AB AUTO VILLAINE :	
01 69 30 97 80	55
* Gestion de patrimoine	
PERTINENCE PATRIMOINE :	
01 46 60 38 11	152
* Groupe pharmaceutique - Laboratoire	
SANOFI : 01 55 71 71 71	158
STALLERGÈNES : 01 55 59 23 10	142
* Hôpital - Cabinet de Radiologie	
CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE - HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY	
RADIO/ÉCHO/DOPPLER/PÔLE SEIN SCANNER/IRM	
01 79 36 04 50	2 ^{ème} de couv.
PÔLE CARDIO : 01 46 74 37 30	143
HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY : 01 46 74 37 00	140
IMAGERIE MÉDICALE DU BOIS DE VERRIÈRES	
RADIO : 01 46 66 69 50	4 ^{ème} de couv.
SCANNER/IRM : 01 42 37 08 88	4 ^{ème} de couv.
* Informatique	
CARTRIDGE WORLD : 01 56 45 02 05	73
ORDIMEDIC : 06 81 56 23 15	26

Index des Annonceurs - Classement par Profession

* Jardin	
AUX COULEURS DES JARDINS :	
09 63 62 33 38/01 69 20 00 96	73
* Jouets	
L'ATELIER DES JEUX : 01 42 37 51 33	55
* Librairie - Papeterie	
MAISON DE LA PRESSE : 01 46 66 05 92	58
* Maison de retraite - Résidence médicalisée	
KORIAN FLORIAN CARNOT : 01 40 96 93 46	100
RÉSIDENTE HIPPOCRATE : 01 55 52 01 52	100
RÉSIDENTE JEAN ROSTAND GROUPE DVD :	
01 40 94 89 00	108
* Matériel médical	
BIEN-ÊTRE ASSISTANCE : 01 46 60 35 34	106
* Menuiserie - Charpente - Construction	
PRO-POSE : 01 46 68 32 24	108
* Métallerie	
ATELIER E. DHELLIN : 01 42 37 40 11	74
* Peinture - Parquet - Revêtement (Entreprise - Vente de matériel)	
AMI SERVICES : 06 14 68 47 86	56
AMRANE : 06 42 44 14 64	51
ANTONY MOQUETTE DÉCORS :	
01 46 66 64 00	100
G. DORISON : 01 46 66 04 100	26
PINEAU PEINTURE : 01 46 66 29 78	70
RENOV'TOO : 01 41 13 95 82	74
STRAVICINO : 01 46 68 50 60	34
* Plomberie - Chauffage	
ABA ANTONY MULTISERVICES :	
01 46 66 18 18	26
AQUACHAUFFAGE SERVICES :	
01 69 20 65 90	167
BAUCHET DÉPANNAGE : 06 70 68 39 46	70
JOURNO : 01 41 98 78 18	3 ^{ème} de couv.
SOCIÉTÉ JASP (EX-COFFINOT) : 01 42 37 81 30	73
* Poissonnerie	
AU BON PORT D'ANTONY :	
01 42 37 86 90	112
* Pompes funèbres - Marbrerie	
ACDF ROC' ECLERC : 01 55 59 60 60	34
* Prêt-à-Porter	
BENETTON :	111
GLAM CHIC : 01 57 19 02 66	152
* Primeur - Épicerie fine	
PETILLOT PRIMEURS : 01 42 37 75 65	30
* Restaurant	
À LA COIFFE BRETONNE : 01 42 37 35 35	124
BAR DES LOISIRS : 01 49 84 26 00	171
JOKEI : 01 46 74 98 48	152
L'ANGE VIN : 01 42 37 88 22	108
LA BEYROUTHINE :	
01 57 19 04 59	26
LA KASBAH D'AGADIR :	
01 60 10 84 28	108
LE PRESOIR : 01 46 66 39 39	124
LE SAINT AUGUSTIN : 01 40 96 12 95	112
NAWAR (Restaurant Libanais) :	
01 46 66 14 60	144
PIZZA HUT : 01 46 66 68 68	47
PUB CAFÉ CIFULE : 01 55 59 09 09	124
ROYAL D'ASIE : 01 46 68 06 08	172
SUSHI ANTONY : 01 57 19 18 08	172
* Restauration collective	
AVENANCE ENSEIGNEMENT :	157
* Serrurerie	
ABA ANTONY MULTISERVICES :	
01 46 66 18 18	26
ABC ANTONY ASSISTANCE PROTEC 91 :	
01 46 68 32 50	172
BLR PROTECTION : 01 47 02 20 20	123
PROXIFERM : 01 46 16 16 16	100
STÉ BENIEL : 01 46 66 36 72	144
* Soutien Scolaire	
ASSURMATH : 01 46 74 61 61	115
* Supermarché - Magasin bio	
CARON BIO : 01 57 19 07 11	171
FRANPRIX : 01 46 74 01 01	34
LEADER PRICE :	
MONOPRIX : 01 46 66 01 67	111
* Traiteur	
DIANA TRAITEUR : 01 42 37 54 53	74
* Transport de voyageurs	
CLAMART CARS : 01 55 59 04 50	73

INDEX

La page indiquée **en couleur** contient l'information principale.

1 2 3 Malins	88, 119
2CAE	78
Accessibilité	28, 86
Accompagnement scolaire	117
Accueil hôtel de ville	21
Action sociale	83
Activ'Ac	119
Acupuncture	147
Addictologie	144, 157
ADEME	46, 58
Adil 92	54
Administration en ligne	23, 32
Aéroports	23, 68, 69, 71
Affaires scolaires	115
Affichage	22
Agenda 21	58
Aide aux associations	97
Aide juridictionnelle	95, 99
Aide légale	83
Aide à domicile	103
Aide sociale à l'enfance	84
Aide aux victimes	95
Aides financières (travaux)	46
Allô voirie service	40
Allô création d'entreprise	77
Allocations familiales	84, 85, 115
Allocation logement	54
Alphabétisation	77
Alternat.	143
Altitude	37
Ambulances	175
Aménagement urbain	41
Amis de l'avenir (les)	53
Anciens combattants	7, 10
André-Malraux (centre)	24, 127, 130
ANIL	46
Animations	129

Anti-poisons	175
Antony Habitat	44, 52, 54, 88
Antonypole	43, 71, 75
Antraide	78, 105
APAJH	88
APEC	78
APIL	54
Archives communales	8
ARC	54
AREA	78
Arma (Paul)	9, 132, 140
Armoiries	7
Artisanat	10, 15, 72, 76
Arts plastiques	119, 132, 136, 137
Assistant(e)s maternel(le)s	109, 114
Assistant(e)s socia(les)ux	84, 85, 89
Associations (et clubs)	11, 15, 31, 89, 95, 97, 107, 113, 114, 117, 119, 128, 129, 130, 136
ASTIA	77
ASVP	98
Atelier-musée	8
Ateliers Bourdeau	132
Ateliers Château Sarran	137
Audioprothésistes	160
Autisme	143
Auxiliaires de vie	104
AVF Antony	130
Avenance	118
Aventure et création	121
Avocats	95, 96, 99
Baby-sitting	121
Bal	130
BD	131, 134, 136, 137
Bibliobus	135
Bibliothèque	23, 66, 134
Bièvre	5, 37, 39
BIJ	121
Bourses	84, 121
Braille	134
Bruit	40, 45, 62
Budget communal	11, 80, 129
Bulletin municipal	22
Bureau municipal	15
C3 CFA et Institute	76
Câble	36, 40
Cadastre	50

- Caducée 67
 CAF 84, 85, 115
 Café littéraire 134
 Cap sur le monde 84
 Car gratuit seniors 104
 Carrousel de l'art 130
 Carte d'identité 32, 33
 Carte du 11 121
 Carte famille 84
 Cartes 4, 16, 29, 38, 43
 Casier judiciaire 32
 CCAS 83, 86, 101, 103, 104, 106, 107
 CCIP 79
 Cemagref 52
 Centre d'affaires 71
 Centres commerciaux 72
 Centre de loisirs 24, 118, 119
 Centre technique municipal 27, 40
 Cérémonies 24
 CFA 76
 Chambre régionale des comptes 80
 Charte 39, 53, 86
 Château Sarran (Les ateliers) 137
 Chiens 38, 64
 Chiropracteur 161
 CICAS 79
 Cimetière 11, 31, 35, 104
 Cinéma 41, 132
 CIO 122
 Circonscription de la vie sociale 85
 Circulation 10, 15, 65
 Cirque 138
 Citoyenneté 10, 15, 57, 88, 121
 Classes de découverte 117
 CLIC 101, 102
 CLIS 87, 88
 Club scientifique 120
 Clubs de seniors 107
 Clubs sportifs 128
 CMU 85, 143
 CNAV 79
 CNIL 94
 Collèges 16, 44, 119, 120, 126
 Collegno 19
 Columbarium 35
 Commerce 10, 15, 72, 76
 Commissariat 99
 Commissions 15
 Communauté d'agglomération 10 à 14, 18, 23, 36, 39, 50, 52, 53, 58 à 62, 68, 69, 76, 127, 138
 Communication 21
 Composteur 60
 Concerts 131, 132, 140
 Conciliateur de justice 94
 Conseil des jeunes citoyens 121
 Conseil général . 14, 16, 23, 35, 39, 43, 44, 46, (voir aussi Département) . . . 83 à 88, 114, 129
 Conseil municipal 10 à 13, 15, 82
 Conseil régional 14, 16, 23, 36, 44, 46
 Conseil des seniors 102
 Conservatoire 18, 66, 139
 Consommation responsable 59
 Consultation juridique 95
 Copropriétaires 54, 64
 Cours du soir 76
 Covoiturage 69
 CPAM 92 84, 141
 CPPS 116, 143
 Croix de Berny 43, 44, 52, 65, 66, 72
 Croix-Rouge 89, 105, 143
 Crystalis 60
 Cultes 20
 Déchets 18, 59 à 62
 Défenseur des droits 93
 Défibillateur 141, 145
 Déménagement 54
 Dentistes 157, 175
 Département . . 16, 40, 53, 54, 83, 85, 86, 114 (voir aussi Conseil général)
 Député 14, 17
 Dératization 40
 Détention 99
 Développement durable 10, 18, 40, 45
 Diététicienne 161
 Discriminations 93, 94
 Documentation 21, 24, 134
 Domaine public (occupation) 63
 Eau, eaux pluviales 36, 39, 58, 59, 60
 Écocitoyenneté 57
 École 115
 École municipale des sports 117, 126
 Eco-prêt 46
 Écoute du Noyer-Doré 88
 Écrivain public 97

Élagage	62	Guide des famille	115
Élections	15 à 17, 31, 33	Guitare	131
Eleftheroupolis	20	Gygo	119
Élisabeth-de-la-Panouse-Debré (Centre)	143	Habitat et humanisme	53
Élus	10	Haltes-jeux	113
Emballages	59 à 61	Handicaps	12, 49, 52, 68, 86, 103, 126, 130, 136, 143, 144
Emploi	10, 12, 15, 18, 76	Hauts-de-Bièvre	10 à 14, 18, 23, 36, 39 50, 52, 53, 58 à 62, 68, 69, 76, 127, 138
Endettement	80	Hauts-de-Seine Initiative	78
Enfance	10, 15, 109	Histoire	4
Enseignes (autorisations d')	51	Homéopathie	148
Ensemble et solidaires	84	Hôtel de ville	23, 24, 25 à 33
Entreprises	71 à 75	Huissiers	96
Environnement	10, 11, 15, 18, 37	Hygiène. (hôpital)	12, 40
Épicerie solidaire	90	Impôts	81
Érasme (hôpital)	144	Infirmiers	89, 161
Ergothérapeute	161	Inspection du travail	79
ESAT	88	Insertion, intégration	11, 77, 86, 90
Escroquerie	98	Internet	23
Espace collégiens	89, 119	Investissement	80
Espace jeunes	121	IUFM	120
Espace famille	118	Jazz	132, 139
Espace insertion	77	Jeux	37, 137
Espace Lionel-Terray	23, 126, 137	Jumelages	10, 19
Espace du Noyer-Doré	88, 119	Juridictions	91
Espace Info énergie et habitat	59	Kerjouanno	107, 117
Espaces verts	37 à 40, 58	Kinésithérapeutes	162
État civil	31 à 35	Laboratoires d'analyses	143, 164
Études dirigées	117	Langues	76, 77, 106, 137
Études sportives	117	Lecture de rue	119
Étudiants	42, 52, 54	Légalisation (signature)	32
Femme-Relais	90	Lexington	20
Ferme	128	Lewisham	19
Feu d'artifice	130	Lire et faire lire	136
Finances locales	11, 15, 18, 80	Litiges	91, 92, 94
Foire aux fromages et aux vins	75, 130	Location de salles	21, 24
Fonds solidarité logement	84	Logement	11, 18, 42, 44, 46 à 50, 52 à 54, 80, 103
Fontaine	40	Logement solidaire	11, 53, 80
Fontaine (Anne)	6, 135	Logotype	7
Formation	76	Loisirs	106, 118 à 122, 125
Français pour tous (Le)	77	Louise Bourgeois	9, 42, 52
Funérarium	35	Ludothèques	137
Garderie	109 à 114, 117, 138		
Gendarmerie	99		
Georges-Suant (stade)	24, 126		
Grenelle de l'environnement	57		
GRETA 92	76		

- Lycées 16, 44, 76, 116, 120, 121
- Machine à voter 33
- Maire et adjoints 9, 10, 11, 15
- Mairie à domicile 27
- Mairie annexe 27
- Maison des Ans Toniques 106
- Maison des entreprises et de l'emploi . . . 77
- Maison des Arts 136
- Maison des Jeux 137
- Maisons de retraite 103
- Maison verte 137
- Maltraitance 94, 103, 123
- Malvoyants 22, 86, 134
- Manifestations 129, 131
- Marché 5, 72, 76
- Mariage 15, 24, 31
- Masterclasses 131
- Matériel médical 164
- Médecins 146, 175
- Médiation familiale 95
- Médiathèques 23, 66, 134
- Médico-psychologique 144
- Ministre 9, 14
- Mission locale 77
- Monsieur dépannage 104
- Multi-accueil 110, 113
- Musée d'Antony 8
- Musique 131, 134, 137 à 139
- Naissance 31 à 33
- Neige 62
- Noces d'or 24
- Nouveau Souffle 119
- Notaires 96
- Nouvelles Dimensions 119
- Noyer-Doré 42, 88, 119
- Objets encombrants 60, 62
- Office de tourisme syndicat d'initiative . 130
- Olomouc 20
- Opticiens 164
- Ordures ménagères 60
- OrlyvaL 68
- Ornithologie 40
- Orthopédiste 155
- Orthophonistes 165
- Orthoptistes 166
- Ostéopathes (médical) 148
- Ostéopathes (paramédical) 166
- PACS 31
- Paladin 18, 68
- PAM 92 87
- Parkings 65
- Partie civile 92
- Passeport 32, 33
- Patrimoine 5
- Paul-Roze (centre) 24, 118
- Pédibus 67
- Pédicures podologues 167
- Permis de construire 50
- Permis de conduire 32
- Personnalités 9
- Pharmaciens 168, 175
- Photographie 8, 33
- Photovoltaïque 46, 57
- Phytosanitaire 58
- Pierre-Kohlmann (association) 117
- Pigeons 64
- PIMMS 36
- Piscines 18, 66, 127
- Plastique 61
- PLU 43, 45, 65
- Plan de relance 14
- PMI 114
- Point d'accès au droit 94
- Pôle Emploi 77, 79
- Pôle social 83
- Police et police municipale 97 à 99
- Politique de la ville 10, 15, 88
- Pompes funèbres 35
- Pompiers 89, 99, 129
- Poneyclub 128
- Population 4, 6, 18, 72
- Poste (La) 36
- Poux 141
- Préfet, Préfecture 35, 53
- Prévention 88
- Prévention routière 120
- Projet personnalisé de scolarisation . . . 87
- Prud'hommes 79
- Psychanalystes 169
- Psychiatrie 144, 156
- Psychologues 169
- Psychomotricienne 168

Psychothérapeutes	170	Sida info service	123
Publications	21 à 24, 134	SNCF	23, 69
Publicité	60	Solstice	138
Quartiers	4	Sophrologues	173
Raid aventure	129	Sous-préfecture	35
RAM/RAP	109	SRU (loi)	52, 53
RATP	23, 36, 68, 69	Stades	126, 128
RD920	39, 43, 65, 66	Standard	21
Recensement	4, 6, 18, 45, 72	Stationnement	43, 65
Recycler	58 à 62	Subventions clubs sportifs	129
Réflexologie plantaire	173	Surendettement	85
Régie centrale	118	T11	72
Région	16, 36, 46, 53, 58	Taux d'imposition	81
Reinickendorf	19	Taxi	69
Relais-colis	36	Téléassistance	104
Relations presse	23	Télévision par câble	36
Relations publiques	24	Temps libre	106, 118 à 122, 125
Résidence universitaire (RUA)	52, 128, 143	Théâtre	18, 119, 135
Retraite	79	Théodore-Monod (lycée)	76, 120
Restaurants du cœur	89	Toiture végétalisée	57
Restauration	76, 104, 106, 115, 118	Tourvoie (parc de)	44
Rimbaud (Arthur)	135	Transports publics	10, 18, 68
RSA	85	Transports spécialisés	87, 106
Sages-femmes	160	TransVal de Marne (TVM)	69
Sainte-Marie	116, 128, 132	Travaux	11, 15, 45 à 51, 63, 80
Saint-Saturnin	4, 5, 20	Trésorerie principale	82
Saint-Vincent-de-Paul (société)	90	Tribunaux	91, 92, 94, 99
Samoëns	117	Tri sélectif	90
Sans domicile fixe	90	Urbanisme	10, 15, 41
Santé	12, 40, 141	Urgences santé	175
Sciences	12, 120, 130	Urgences secours	99
Sderot	19	URSSAF	79
Secourisme	89	Vacances	107, 118, 122
Secours catholique	90, 117	Vélo	66
Secours populaire	90	Véolia	36
Sécurité	10, 93, 94, 97	Verre (collecte)	60
Sécurité	10, 66, 97, 115	Vêtements d'occasion	89
Sécurité sociale	84, 141	Vétérinaires	65
SEDIF	59, 60	Victimes	92, 93, 95
Séjours jeunesse	118, 122	Vidéoprotection	66, 97
Semi-marathon	129	Village nature et jardin	129
Sénateurs	15	Voirie (voir aussi RD920)	37, 40, 51
Seniors	10, 15, 101	Voiture	64, 65 à 68
Services à la personne	103 à 106	WiFi	23
Services publics	25, 93	Zone 30	66

CHAUFFAGE • PLOMBERIE CONTRAT D'ENTRETIEN • SAV

Etc. JOURNO Pl.

DEPUIS 1985
au service du particulier

Journo

www.journo.fr



01 41 98 78 18
47, bis Av. Aristide Briand
92160 Antony

15€^{TTC}
Offerts ⁽¹⁾

15€ offerts sur
le montant TTC pour
la souscription d'un nouveau
contrat d'entretien annuel.

Gaz (BT)
126,60€^{TTC}

Gaz (C)
142,43€^{TTC}

Fioul (BT)
147,70€^{TTC}

Fioul (C)
152,97€^{TTC}

(1) Chaudière basse température - TTC : Chaudière à condensation
En plus l'abonnement sur une base d'un TCV à 5,5%

300€^{TTC} offerts
pour toute installation
d'une chaudière à condensation
+
votre 1^{ère} année d'entretien
chaudière offerte (montant 142,43€^{TTC})

plus de
400€^{TTC}
Offerts ⁽¹⁾

(1) Ces prix s'entendent sur la base d'une TVA à 5,5%
Offres soumises à conditions, disponibles à l'agence.



De Dietrich

Frisquet

Saunier Duval

Chaudière à condensation - Pompe à chaleur - Panneau Solaire

SAMEDI
INCLUS

CONTRAT D'ENTRETIEN
POINTS DE CONTRÔLE
10
CHAUDIÈRES

Notre ambition, votre satisfaction

IMAGERIE MÉDICALE DU BOIS DE VERRIÈRES



48, rue du Colonel Fabien
92160 Antony

Parking gratuit 40 places



RADIOLOGIE

Générale - Dentaire

Ostéodensitométrie - Pédiatrie

Mammographie numérique - Echographie

01 46 66 69 50

SCANNER - IRM

Scanner cardiaque - Coloscopie virtuelle

AngioIRM sans injection

01 42 37 08 88

Fax : 01 40 96 96 70 - Email : irm.bverrieres@free.fr

Site : www.imagerie-boisdeverrieres.fr